AVEC CE NUMÉRO LE MONDE LOISIRS

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12505 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – SAMEDI 13 AVRIL 1985

LA SUCCESSION D'ENVER HODJA

Le dauphin désigné, M. Ramiz Alia, pourrait favoriser l'« ouverture » de l'Albanie

National-communisme et indépendance

Enver Hodja a trop intégralement dominé la vie de son pays pendant plus de quarante ans pour que sa disparition n'entraîne pas au moins à terme de profonds changements dans la politique de l'Albanie, intérieure comme extérieure. Comme Staline et Mao Zedong, sur des modes différents, sera-t-il mis en accusation par ses successeurs ? Doit-on s'attendre à plus ou moins brève échéance à une version albanaise du XX[e] congrès soviétique ou du procès chinois de la « bande des quatre » ? Les rumeurs de luttes pour le pouvoir qui ont pu franchir ces dernières années le mur de silence dont s'entourait Tirana inciteraient à le penser.

En toute hypothèse, c'est d'abord un changement de génération qui va s'opérer. Que M. Ramiz Alia hérite ou non du poste de numéro un du régime, aucun autre dirigeant albanais ne peut être aussi représentatif de la conception du monde qu'incarnait Enver Hodja, façonnée par la seconde guerre mondiale, la guerre froide et les affrontements internes du monde communiste. Dernier stalinien déclaré, il était aussi le dernier à user de la notion de « révisionnisme ».

Aussi bien les foudres excommunicatrices d'Enver Hodja étaient-elles d'autant mieux tolérées que la menace ressentie était minime – voire nulle au sein d'un mouvement communiste international qui avait à peu près cessé d'exister, – et qu'à Belgrade, à Pékin, à Moscou sans doute également, on songeait surtout à ménager l'avenir.

C'est bien à ce sujet que se posent les questions les plus graves. Si Enver Hodja s'est maintenu si longtemps au pouvoir, c'est pour une part grâce à la totale absence de sentiments avec laquelle il a régulièrement liquidé ceux qui tentaient de contester son autorité, mais c'est aussi parce qu'il était le symbole d'un nationalisme – on l'a décrit comme un « national-communiste » – que ne reniait pas, semble-t-il, la petite nation albanaise.

Jusqu'à quel point celle-ci, après la disparition du « chef historique », a-t-elle les moyens de défendre son indépendance ? La tentation ne sera-t-elle pas grande, pour tous ceux qui s'intéressent à cette portion de la côte adriatique, de placer leurs pions, de s'assurer à Tirana d'une clientèle complaisante ?

Avec un certain pragmatisme, Enver Hodja avait usé du dogmatisme comme d'un instrument d'indépendance – quitte à renouer des relations diplomatiques et économiques avec ceux qu'il avait condamnés – à l'exception notable des Etats-Unis et de l'URSS – mais en continuant d'afficher une intransigeante rigueur sur les principes. Il est difficilement imaginable que ses successeurs puissent longtemps tirer le même parti de l'arme idéologique.

Une fois surmontées – s'ils y parviennent sans trop d'interférences extérieures, ce qui est déjà une hypothèse optimiste – leurs rivalités internes, il leur restera à trouver et à mettre en pratique des modes nouveaux de relations avec l'extérieur, l'objectif étant d'assurer le maintien de l'indépendance nationale tout en s'adaptant aux réalités contemporaines. De délicates révisions risquent alors de s'imposer.

Huit jours de deuil national ont été décrétés en Albanie à la suite du décès, le 11 avril, d'Enver Hodja, chef du PC, dont les obsèques auront lieu lundi prochain à Tirana. Le protocole albanais ne prévoit pas la présence de délégations étrangères à cette occasion.

La disparition d'Enver Hodja, après plus de quarante années d'un règne marqué de ruptures retentissantes et de purges sanglantes, ouvre une période d'incertitude pour l'Albanie. La nomination de M. Ramiz Alia, chef de l'Etat, membre du bureau politique et du secrétariat du parti, à la présidence de la commission chargée d'organiser les obsèques, semble confirmer ce personnage – qui était déjà le numéro deux du régime – dans sa position de successeur désigné et pourrait favoriser l'« ouverture » de l'Albanie vers le monde extérieur.

Il n'est nullement assuré, néanmoins, que la transition s'opère sans heurts. La « liquidation » à la fin de 1981 du premier ministre de l'époque, Mehmet Chehu, montre en effet que, de sérieux courants d'opposition se manifestaient dans le pays. Le fait qu'aucune délégation étrangère n'ait été invitée aux obsèques suggère d'ailleurs que les dirigeants albanais eux-mêmes ne souhaitent pas que des observateurs aient l'occasion de se livrer sur place à une évaluation des rapports de forces.

Cette situation explique la prudence avec laquelle la mort du chef du Parti albanais est commentée à l'étranger, en particulier chez ceux qui, proches amis autrefois, étaient devenus ses ennemis déclarés. Pékin et Moscou évitent apparemment de remuer les cendres du passé. Il en est de même à Belgrade, où l'on est particulièrement sensible aux risques de déstabilisation que pourrait entraîner dans la région soit le développement d'une grave crise interne à Tirana, soit d'éventuelles initiatives étrangères visant à intervenir dans les affaires albanaises.

A. J.

PAGES 3 à 5
- Le portrait de M. Ramiz Alia.
- Un entretien avec le professeur Paul Milliez, président de l'Association des amitiés franco-albanaises.
- « Un huron à Tirana », par Jean Bertolino.

PASSAGE A VIDE DE L'ÉCONOMIE

En 1985, la croissance sera plus faible que prévu par le gouvernement

La France aura finalement connu en 1983 et 1984 deux années fort médiocres du point de vue de l'activité économique. La croissance du produit intérieur brut n'a pas dépassé 0,6 % en 1983 et 1,5 % en 1984 et pourrait ne pas excéder 1 % cette année. Les chiffres que les pouvoirs publics devraient – discrètement – publier quelques jours se révèlent nettement inférieurs aux résultats précédemment annoncés : + 0,9 % en 1983, + 2 % pour 1984.

Le résultat de 1984 avait incité M. Bérégovoy à déclarer que la France pouvait dorénavant viser des taux de croissance de 2,5 % à 3 %, comme la RFA. Encore faut-il avoir présent à l'esprit que sans d'exceptionnelles récoltes céréalières (57 millions de tonnes engrangées) le chiffre de 1984 n'aurait guère dépassé 1 %, alors qu'il a été de 2,4 % en moyenne pour les pays de la CEE, de 5,7 % au Japon et de 6,8 % aux Etats-Unis. Nous payons cher un plan d'assainissement, heureusement en train de réussir.

A l'automne dernier, le gouvernement avait soumis aux parlementaires – en même temps que le projet de budget pour 1985 – des prévisions économiques tablant sur une croissance de 2 % cette année. Force est bien de constater que, pour la troisième année consécutive, l'activité économique risque d'être très médiocre, un taux de 1 % en 1985 apparaissant maintenant vraisemblable, du fait du passage à vide que nous connaissons depuis novembre dernier.

L'erreur a été de croire – ou d'espérer – que le formidable réveil de l'économie américaine produirait pendant de longues années de merveilleux effets, comme en 1983-1984. On sait maintenant que les achats de produits industriels par les Etats-Unis ont augmenté de quelque 80 % entre le début de 1983 et le milieu de l'année 1984. Une véritable aubaine pour les pays occidentaux. Mais de telles frénésies n'ont qu'un temps.

La croissance américaine, très forte depuis la fin de 1983 (elle a atteint 6,8 % en volume l'année dernière), s'est peu à peu tassée. La production industrielle stagne, par exemple, depuis six mois.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 22.)

TÉLÉVISION ET PUBLICITÉ

La presse écrite menacée

Sans recourir aux grands mots, on voudrait lancer, ici, un cri d'alarme. La presse écrite de ce pays, qui dans l'ensemble connaît déjà de très grandes difficultés, se trouve devant une menace supplémentaire de la part de la télévision.

D'une part, en effet, Canal Plus vient d'être autorisé, pour combler la notoire insuffisance de ses recettes, à diffuser des « spots » publicitaires payants; d'autre part, le conseil d'administration de la Régie française de publicité, société à participation étatique qui approvisionne TF 1, A et FR 3, s'est prononcé, à une forte majorité, en faveur de l'extension des annonces télévisées à tous les secteurs de l'activité économique, à l'exception de l'alcool et du tabac.

Les budgets publicitaires n'étant pas extensibles à l'infini, le coup est rude, notamment pour les quotidiens parisiens, qui ne sont pas nombreux, à l'heure actuelle, comme chacun sait, à équilibrer leur compte d'exploitation. C'en est un en particulier pour *le Monde*, dont la forte position sur des marchés comme l'édition ou les compagnies aériennes risque d'être ainsi mise en cause.

On nous rétorque que la publicité, malgré le marasme économique, continue de développer son chiffre d'affaires : en valeur absolue, c'est vrai. On ajoute qu'il y en aura toujours assez pour tous : les statistiques que nous reproduisons d'autre part tendent à prouver le contraire.

Les annonceurs, et c'est normal, sont toujours tentés de s'adresser, pour employer le vocabulaire du moment, au support le plus performant. Mais la concurrence ne joue pas réellement dans la mesure où les tarifs pratiqués par la TV sont manifestement sous-évalués par rapport à l'audience des trois chaînes publiques, laquelle est d'autant plus forte que le choix est limité.

Aussi bien, lorsque la publicité a commencé d'être introduite, en octobre 1968, à la TV, les parts de marché dont bénéficie la presse nationale ont-elles subi, avec des délais divers et selon les titres, une notable réduction.

A. F.

(Lire la suite page 19.)

Le Brésil au chevet de M. Tancredo Neves

Le chagrin, l'extravagance et la ferveur

L'état de santé du président Tancredo Neves s'est encore aggravé dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 avril. Il a été opéré une sixième fois pour tenter d'éliminer un nouveau foyer infectieux à l'abdomen, provoqué par une détérioration de son état clinique. A Rome, le pape Jean-Paul II a dit une messe spéciale pour le président brésilien.

De notre correspondant CHARLES VANHECKE

Rio-de-Janeiro. – Il est coiffeur en retraite, et sa manie, c'est de s'habiller en Santos-Dumont. Alors, pendant la semaine sainte, il a revêtu son uniforme. Complet et gilet de laine, malgré la chaleur, chapeau de paille à bords retournés, médaille sur la poitrine et parapluie sur le bras, ce lointain sosie du « père de l'aviation » est venu monter la garde devant l'Institut du Cœur de Sao-Paulo, afin, dit-il aux journalistes, de donner par sa présence « *des forces au président* ».

Il n'est pas seul de son espèce. La longue agonie de Tancredo Neves est devenue une « passion » nationale, et un peu partout des personnages ont surgi comme le Brésil en produit volontiers : colorés, excentriques, amoureux de fables et de péroraisons. Chacun, à sa manière, demande le salut de Tancredo. A Sao-Paulo, le carrefour des prières, l'endroit où se croisent les détenteurs de l'autorité et du verbe et les différentes races de croyants ou de « possédés », ce sont les 100 mètres de chaussée au pied de l'hôpital : 100 mètres de rue qui se sont humanisés, entre les monstres cubiques du complexe hospitalier où le président se bat pour se maintenir en vie.

Visages de femmes en pleurs, fixant la haute façade de béton gris où, la nuit venue, ces trois mots – Institut du Cœur – s'allument en lettres de sang. « Santos-Dumont » n'est pas de ceux qui pleurent. Sa face grisâtre reste impassible, tout entière à sa folie. Pas loin de là, un homme déguisé en « jardin ambulant » croit aussi à la guérison par l'esprit. Habillé de jaune et de vert, les couleurs nationales, il porte sur son dos cinq ou six pots fixés à une armature de bois, avec des pousses de haricots, de riz, de soja, de laitue, ainsi qu'une seringue d'arrosage et une gamelle où il a peint ce slogan : « *A bas la faim !* ». Les reporters l'interrogent. « *Je suis ici*, dit-il, *pour aider le président à surmonter ses épreuves.* »

« *J'ai fait un rêve*, explique un autre personnage au milieu d'un attroupement. *La nuit du vendredi saint, j'ai rêvé que Tancredo ressuscitait. Alors j'ai écrit un poème. Le voici. Vous donnez ce que vous voulez. Chaque photocopie m'a coûté 300 cruzeiros* ».

C'est un professionnel de l'illumination. Il vient de Feira-de-Santana, dans le Nordeste, et il vit des poèmes qu'il vend sur les marchés. Il y parle de tout : une année de la sécheresse, cette année des inondations (le Sertao, c'est-à-dire la steppe de l'intérieur, est voué à l'exagération). Évoquant le Jeudi saint où Tancredo a failli mourir, et le samedi de l'Alleluia qui a vu sa « résurrection », le troubadour a écrit :

C'est un miracle qui s'est produit
Tancredo était dans le coma
Dans les bras de Morphée
Jeudi saint on a dit qu'il
[mourait (...)
Il portait cinq plaies sur lui
Comme le Christ pénitent.
Son âme est montée au ciel
Voir le Tout puissant...

Un jeune homme boutonneux s'approche d'un groupe de journalistes. Il tient à la main un papier couvert de chiffres. Adepte de la kabbale, il a découvert que le chiffre quatre marquait le destin du Brésil, depuis l'indépendance jusqu'à ce jeudi 4 avril où Tancredo a frôlé la mort.

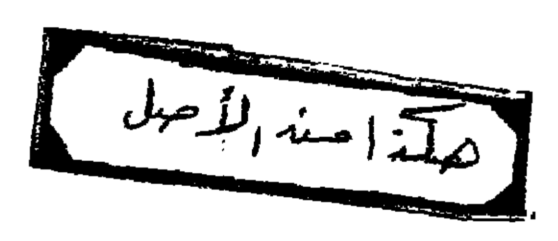
(Lire la suite page 6.)

M. JEAN-MARIE LE PEN invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean-Marie Le Pen sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 14 avril, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le président du Front national répondra aux questions d'André Passeron et d'Alain Rollat, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Henry Marque.

LIRE



هكذا من الأصل

débats

NOUVELLE-CALEDONIE

Ne nous laissons pas abuser par les arguments sur les intérêts stratégiques de la France ou les dangers d'une infiltration soviétique au cas d'une éventuelle souveraineté canaque, demande le vice-amiral Antoine Sanguinetti. Retrouvons, dans les terres lointaines des DOM-TOM, des lieux de dignité de l'homme, suggère de son côté Luc Mouillère.

Ni porte-avions ni Cuba!

Gare à la propagande sur le jeu stratégique Est-Ouest

par ANTOINE SANGUINETTI (*)

LA grandeur de la France, chère à Charles de Gaulle, vient de ce que quelques Français inspirés ont fait de ce pays la patrie des libertés et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Mais c'est un fait aussi que, chaque fois que le problème concernait notre pays, il s'est trouvé des Français en grand nombre, servis par la complicité active de milieux politiques ou gouvernementaux, pour refuser au détriment final de nos intéressés les plus modestes, *comme en Indochine et en Algérie,* ce droit des peuples colonisés à retrouver leur souveraineté. *Aujourd'hui,* en *Nouvelle-Calédonie,* alors que la décolo- nisation est un phénomène irrépressible et incontournable de *notre époque, l'histoire* risque de se répéter, à moins d'un massacre de Canaques que l'on veut *croire inimaginable, et qui serait* intolérable et intoléré.

Parmi tous les prétextes opposés aux aspirations légitimes du peuple canaque, les arguties constitutionnelles ne font guère la part de la morale élémentaire ni des engagements internationaux de la France. Tandis *que le sort des quelques milliers* de caldoches — souvent nouveaux venus, et dont le maintien sur les *lieux ne semble menacé au demeurant* que par leur refus d'une égalisation des rapports de force entre ethnies — *n'est pas apparu plus* angoissant aux Français, en général, que celui des millions de nos concitoyens, *souvent plus démunis, qui* ont dû, hier et aujourd'hui, quitter leurs régions et couper des racines immémoriales, sous la contrainte des choix économiques, des restructurations et de la mobilité de l'emploi qu'implique la « modernisation ».

En revanche, l'évocation « des intérêts et des droits de la France », *qui seraient mis en danger par une* éventuelle souveraineté canaque, a immédiatement parlé au cœur d'une *majorité* de Français, *viscéralement* nationalistes par éducation, même et y compris à gauche. Et il n'a pas *manqué* d'exégètes, drapés dans leurs titres militaires ou politiques d'hommes « qui savent », pour *expliquer les impératifs stratégiques* d'une présence armée française aux antipodes. La Nouvelle-Calédonie a ainsi été qualifiée, au plus haut niveau, de « porte-avions » au cœur du Pacifique et de « domino », dont la chute — son *basculement* probable en « *nouveau Cube* » — ruinerait la stabilité régionale dans le jeu Est-Ouest. En fait, s'il y avait eu dans le *Pacifique* des *intérêts stratégiques* de la France liés à la Nouvelle-Calédonie, il y a longtemps que nous *y aurions construit une base aéronavale* comme à Dakar ou à Diégo-Suarez. Si nous ne l'avons pas fait en *cent trente ans, ce n'est pas par né*gligence obstinée, c'est qu'il n'y en avait pas d'utilité.

D'autre part, ce qui caractérise un porte-avions, *outre ses avions*, c'est sa mobilité qui lui permet, dans l'incertitude où se trouve l'adversaire *de sa position exacte, de venir le* frapper à son initiative, puis de se retirer aussitôt hors de portée d'une *contre-attaque éventuelle.* La Nouvelle-Calédonie, géographiquement fixe, n'est en position d'attaquer que *l'Australie ou la Nouvelle-*Zélande, qui sont nos amies, encore qu'aucun avion français d'attaque *n'ait le rayon d'action nécessaire* pour ce faire. Elle n'a donc aucun intérêt aéronaval pour nous, Français. *Elle pourrait effectivement porter un* jour, à l'occasion, des avions soviétiques à grand rayon d'action dans le *cadre d'une confrontation Est-Ouest* dans le Pacifique sud. Mais ceux-ci seraient exposés en position avancée, *sans recours possible*, à la destruction par les bombardiers lourds australiens (1) ; sans compter, au sein de *l'ANZUS* (2), *les porte-avions* de la VII[e] flotte des Etats-Unis, authentiques ceux-là, dont chacun représente une force aérienne supérieure à tout ce que pourrait détacher l'URSS sous ces latitudes lointaines.

Une zone homogène

Brandir enfin la menace d'une *implantation soviétique en Nouvelle-Calédonie,* comme à Cuba, relève soit d'une propagande outrancière, *soit d'une méconnaissance regrettable* du dossier géopolitique. Le Pacifique sud, en effet, est une zone *homogène dont l'URSS est totalement* coupée, outre la distance et le manque de facilités, par une ceinture *dense et continue de bases américaines* occupant *toutes les îles* du Pacifique nord : ce qui rend les *communications* et le *soutien* beaucoup plus difficiles, sans comparaison possible, qu'en Atlantique nord par exemple, entre *l'URSS et les Caraïbes.*

Le problème spécifique posé par Cuba, surtout, c'est qu'il ne s'agit *pas d'une petite île. C'est une terre* de 114 000 km², un cinquième de la France, la moitié de la RFA, ou près *du double du Benelux,* avec une population fanatisée de 10 millions d'habitants, dont la mise au pas mili*taire constituerait une aventure* guerrière très aléatoire. La Nouvelle-Calédonie, au contraire, c'est en gros la superficie de deux départements français, avec une population indigène qui est la moitié de celle de la Grenade. Sa « *normalisation* » relèverait le cas échéant du coup de main rapide à petits risques, à la portée des forces australiennes et néo-zélandaises de l'ANZUS sans même l'appoint des Américains. On n'a pas le droit d'égarer l'opinion en disant n'importe quoi.

Pourquoi la *Nouvelle-Calédonie,* sous souveraineté canaque, serait-elle vouée au demeurant à ce rôle de *Cuba plutôt que les onze Etats* insulaires indépendants du Pacifique sud (3) — en fait la totalité des terres *émergées en dehors des possessions* françaises et américaines — qui existant déjà et se sont tournés vers des accords d'association avec Australiens et Néo-Zélandais ? Mais comment croire, en revanche, *qu'elle puisse rester la seule colonie* au milieu des treize Etats — les onze précédents plus l'Australie et la Nouvelle-Zélande — *qui se sont* groupés en « forum du Pacifique sud » et appuient ouvertement son émancipation ?

Si la France doit être supplantée par *quelqu'un dans cet archipel,* il suffit de regarder la carte du Pacifique, et de lire les journaux, pour *constater que ce sera par le géant de* l'endroit, l'Australie. Celle-ci préfère certainement ne pas hériter de cette *charge.* Mais plusieurs indices montrent déjà qu'elle n'hésitera pas à intervenir, et à se mettre sur les rangs, *si notre obstination à refuser les réa*lités de l'époque risquait d'acculer les Canaques à rechercher un appui extérieur.

(1) *Vingt-quatre* F-111 biréacteurs à géométrie variable de 41 tonnes, Mach 2,2 et 5 100 km d'autonomie, en service *dans les seules aviations américaine et* australienne, plus puissants et plus lourds que les quadrimoteurs de la seconde guerre mondiale.

(2) Pacte militaire de sécurité mu*tuelle signé en 1951 entre* l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis.

(3) Pour les très rares Français qui ne les connaîtraient pas, il s'agit de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Salomon, Vanuatu et Fidji, constituant le groupe mélanésien, de Cook, Nauru, Niue, Samoa occidentales, Tonga et Tuvalu, du groupe polynésien, et de Kiribati, micronésien.

(*) Vice-amiral d'escadre du cadre de réserve.

Nouvelles colonies ?

Protéger la dignité de l'homme et la diversité des cultures

par LUC MOUILLÈRE (*)

MALGRÉ toutes les subtilités administratives (départements, territoire ou collectivité territoriale), nous continuons d'agir et de raisonner en colonisateur. Aussi longtemps que nous, Français de la métropole, permettrons qu'une telle situation se prolonge, rien ne pourra empêcher que ces *territoires ne se détachent* de la France. Alors même que celle-ci comme ceux-là ont tout à gagner à demeurer unis.

Agissent en effet en colons ceux qui exploitent à seule fin de s'enrichir une région sans se soucier de son devenir. Que l'on songe ainsi à la répartition des revenus dans les DOM-TOM, dont toutes les grandes fortunes sont aux mains des Fran*çais originaires de la métropole,* souvent très liés par ailleurs au pouvoir politique local. Que l'on songe qu'en Martinique 84 % du sucre consommé est importé, malgré une culture de la canne qui fut florissante ; qu'en Nouvelle-Calédonie les Mélanésiens ont été repoussés dans les montagnes inhospitalières de l'île ; que les fonctionnaires détachés de la métropole reçoivent un sursalaire *atteignant 90 % en Nouvelle-*Calédonie et 108 % en Polynésie, plus une prime d'éloignement repré*sentant de douze à vingt-six mois* de salaire. Que l'on songe que la scolarisation des enfants du primaire n'a été achevée qu'en 1984 dans l'île de Mayotte.

Raisonnent en colonisateurs ceux qui voient dans les DOM-TOM « les danseuses de la République », comme ceux qui, à l'inverse, en vantent avec un bagou de camelots les « immenses richesses ».

Les premiers mettent *l'accent sur* le coût des DOM-TOM pour la France (évalué à 37 milliards de *francs en 1984 : déficit commercial* avec l'étranger, aides de l'Etat, déficit des prestations sociales).

Les seconds énumèrent les apports de ces territoires à la métropole : doublement de la superficie grâce aux 51 900 kilomètres carrés d'îles et de terres australes, extension considérable de notre « zone économique exclusive » maritime à 10,7 millions de kilomètres carrés. *Et ils n'oublient pas les intérêts stra*tégiques (bases militaires) et technologiques (base de lancement de satellites en Guyane, site d'expérimentation nucléaire en Polynésie).

Or, il est avéré que ces visions de comptables ne peuvent fonder des relations durables entre des pays tant elles font peu de cas de la dignité humaine.

Finalement, les gouvernements *successifs de la France ont, le plus* souvent, eu un comportement maniaco-dépressif à l'égard des territoires d'outre-mer, appliquant avec une précipitation hystérique des réformes hâtivement définies pour succomber ensuite, faute d'un soutien déterminé du peuple français, et pour cause ! à la « *fatalité de l'abandon* ».

Puissants sont donc les courants *qui, de part et d'autre,* conduisent à la séparation des territoires d'outre-mer d'avec la France. Pourtant, l'indépendance de ces colonies n'est pas un jeu à somme nulle : les pertes *totales seraient bien supérieures aux* gains.

Car l'indépendance politique de ces territoires signifie trop souvent luttes fratricides, dépendance économique et, à terme, menace pour la culture même de ces peuples. Que peut signifier l'indépendance d'un *Etat comme Djibouti dont* le PNB est « produit » pour 40 % par les aides de la France et pour 25 % par celles de l'OCDE ? Quel sens peut d'ailleurs avoir la création d'un Etat-nation minuscule à l'heure où de vastes ensembles économico-politiques se forment ? Comment, enfin, *prétendre développer* la culture d'un peuple dans le marasme économique ?

Pour la *France*, les pertes ne seraient pas moins importantes. Il ne s'agit pas tant ici de celles si souvent *mises en avant, finalement plus relatives* qu'on veut bien le dire, que de celles d'ordre sociologique et culturel que l'on passe d'ordinaire sous silence.

Nous perdrions en effet avec ces terres l'un des moyens dont dispose la France pour construire avec succès une civilisation véritablement poly-ethnique. Civilisation que nous serons de toute façon obligés de *façonner avec les* « beurs » et les futurs immigrants attirés par nos « riches plaines désertiques ».

*Seul un large consensus des Fran*çais pour mettre en œuvre un projet de développement conforme aux intérêts de tous pourrait maintenir la cohésion de cet ensemble original que forment la France et ses territoires d'outre-mer.

En redécouvrant ce que colonie veut dire. *Savons-nous en effet,* que « colere » (habiter, cultiver) a, certes, donné colonie (ferme) mais aussi « *cultura* » (*culture de la terre* et civilisation) ? Car « colere » exprime « le plaisir qu'une divinité éprouve à se trouver dans un lieu et à le protéger ». Peut-être n'est-il donc pas trop tard pour fonder de nouvelles colonies qui ne soient plus seulement des « fermes », mais qui *deviennent de véritables lieux sacrés* où la dignité de l'homme et la diversité des cultures soient protégées et développées.

(*) Etudiant à l'Institut d'études politiques de Paris.

LU

« A FLEUR DE TERRE », DE ROSELÈNE DOUSSET-LEENHARDT

Les souvenirs calédoniens d'une ethnologue

UN livre avait déjà attiré l'attention sur Roselène Dousset-Leenhardt, dès avant mai 1968 : *Colonialisme et contradictions, préfacé par Roger Bastide.* L'auteur y traitait des civilisations australes, mais plus singulière*ment* de l'*histoire du peuple* canaque de Nouvelle-Calédonie. Cet ouvrage (thèse universitaire, à l'origine), tout comme d'autres publiés précédemment ou *postérieurement (la Grande Case, le Grand Livre, la Tête aux antipodes),* parut immédia*tement ressortir à cette nou*velle science que l'on appelle l'ethno-histoire.

Le fait que *Roselène* Dousset soit née à Nouméa est significatif. *Ce qui ne l'est pas moins est* qu'un père tel que Maurice Leenhardt, figure centrale du livre, *lui ait donné le jour. Pasteur* de la religion réformée de France, fondateur d'une mission en Nouvelle-Calédonie dès 1902, Leenhardt était égale*ment* ethnologue et *ethnogra*phe (et non des moindres !). Il s'était nourri des leçons du so*ciologue Marcel Mauss*, inventeur de l'ethnologie française. Ainsi trouvons-nous déjà, dès *l'entrée, le nœud* de toutes les contradictions et révoltes futures. Ce que vit le père, son éternel déchirement entre l'admiration amoureuse qu'il voue *au peuple canaque* et les contraintes de la société coloniale, entre sa foi et les règles cléricales qui en dosent si parcimonieusement le rayonnement, se *répercute chez la fille.* Celle-ci ressent comme un outrage, encore aujourd'hui, la double *sanction dont aura été frappé* son père, d'abord durant sa vie, de la part des autorités coloniales et ecclésiales, ensuite après sa mort, dans son œuvre, *de la part de ses pairs.*

A fleur de terre est sans doute mieux et plus qu'une simple autobiographie. *C'est le* « relevé » lucide de la genèse et du déroulement de tout un cheminement *intellectuel, ancré* à la fois dans une grande variété de lieux géographiques, de rela*tions affectives et familiales, de* relais événementiels. Ce qui nous vaut quelques évocations *tendres*, des *récits* vibrants ou ironiques que la plume de l'auteur libelle avec une espiègle vivacité et où « Rice » (comme elle le nomme familièrement) se laisse surprendre sous des angles aussi divers qu'imprévus. *On pourrait même croire un ins*tant que le propos va *balancer* vers *l'antériorité*, vers les terres profondes des origines, quand *elle ressuscite la généalogie* polonaise de la famille Leenhardt au seizième siècle. Mais, non ! *L'équilibre se rompt* dans l'autre sens et le propos bascule au contraire vers l'intériorité, vers *la sagesse des légendes* canaques que lui a apprise son père et qui féconde désormais son intime philosophie. Mais qui s'accompagne, hélas également, de tous les crimes d'un *peuple de conquérants qui n'en* aura jamais saisi la sereine leçon et dont elle est néanmoins issue. Et ce qui apparaît en conclusion de son message est *une sorte de réverbération* tragique, les révoltes canaques se renvoyant l'une à l'autre, à travers l'histoire, *l'éclat* insoutenable de leur incendie : de la guerre insurrectionnelle de 1878 au *grand soulèvement de* 1917, jusqu'au vent d'indépendance qui souffle actuellement sur l'île.

GUY DE BOSCHÈRE.

★ Editions L'Harmattan, *200 pages. 85 F.*

COURRIER DES LECTEURS

Effets pervers

Nous souhaiterions porter à votre connaissance les problèmes posés par le décret du 27 décembre 1984 — pris en application de *la loi sur la* programmation de la recherche — titularisant les personnels du CNRS dans les corps de fonctionnaires et excluant de son champ d'application les agents recrutés à mi-temps.

Ainsi un statut qui a pour vocation d'apporter des garanties supplémentaires aux agents du CNRS en les intégrant dans la fonction publique aura pour effet pervers de créer, au sein de la même *institution*, plusieurs catégories de personnels : celle des agents *recrutés* à plein-temps (même si certains d'entre eux sont passés ensuite à temps partiel) *qui bénéficieraient du nouveau statut,* et celle des agents recrutés à mi-temps formant un nouveau corps de « hors-statut » (mille agents environ) marginalisés et précarisés, puisqu'en voie d'extinction.

On ne peut s'empêcher de souligner la contradiction avec la volonté *affichée de favoriser le travail* à temps partiel que voilà ici franchement pénalisé par cette mesure, sans compter un nombre non négligeable d'agents qui n'ont pas choisi de travailler à mi-temps, mais n'ont pu être recrutés que sur un demi-poste pour des raisons de contraintes budgétaires. Certains d'entre eux travaillent de fait à plein-temps avec des vacations, attendant depuis des années une *intégration* à temps complet, qui leur est désormais définitivement refusée.

MARIE-NOËL GODET
(Paris).

Ockrent, Rocard : même combat ?

(...) Les deux champions ont quitté chacun son navire pour trois raisons assez semblables, me semble-t-il. On ne leur a pas manifesté la confiance qu'ils espéraient ; on a insuffisamment pris en compte leurs aspirations et potentialités ; on a cherché à réduire leur influence.

Pour Michel Rocard, tout se passe, *en effet, comme si le prési*dent avait décidé depuis longtemps de ne jamais l'utiliser comme « joker », quelles que puissent être un jour les circonstances. Signe d'une *rancœur tenace, il lui a refusé,* en juillet dernier, de signer en tant que ministre des finances une politique dont il s'avère être finalement l'inspirateur.

Christine Ockrent, *elle*, a longtemps eu les mains libres, personne ne songerait à le nier ; mais il semble qu'« on » ait voulu récemment la « court-circuiter » en rognant ses *attributions.*

« *Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse* », dit la sagesse populaire... Au-delà du gâchis, il y a la maladresse.

Gâchis ? M. Mitterrand refusant de donner sa vraie mesure à son ministre et M. Héberlé ergotant sur les prérogatives de Christine Ockrent n'ont-ils pas réalisé que ces fortes personnalités finiraient, après mûre *réflexion, par claquer* irrévocablement la porte ? On se demande si les « victimes » de l'affaire sont bien celles que l'on croit...

Maladresse ? L'opposition, prête à faire feu de tout bois, a déjà démontré *le* parti qu'elle pouvait tirer de ces malencontreux faux pas (...).

JACQUES MARTANY
(Paris).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,380 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8,00 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

LA SUCCESSION D'ENVER HODJA A LA TÊTE DU PC ALBANAIS

Les obsèques d'Enver Hodja auront lieu le lundi 15 avril sur la place Skanderberg, à Tirana. Aucune délégation étrangère n'assistera à la cérémonie, indique l'ambassade d'Albanie à Paris, où l'on précise que le protocole albanais n'en prévoit pas la présence dans de telles circonstances.

La mort du chef du Parti du travail albanais a suscité peu de commentaires officiels dans les grandes capitales, qui se sont en général bornées à envoyer de brefs messages de condoléances aux dirigeants de Tirana. Le premier ministre grec, M. Papandréou, qui avait développé récemment les relations économiques avec l'Albanie, a exprimé sa *« grande peine »*. Le Parti communiste français annonce également l'envoi d'un message de condoléances. A Washington, le département d'Etat a indiqué que les Etats-Unis seraient disposés à renouer un éventuel dialogue avec l'Albanie si celle-ci en faisait la demande.

Le communiqué officiel sur la mort du dirigeant albanais, publié jeudi par le comité central du PTA, indique que, *« le 11 avril, à 2 h 15, a cessé de battre le cœur du dirigeant bien-aimé et glorieux de notre Parti et de notre peuple, le camarade Enver Hodja »*.
Un bulletin médical, publié d'autre part sous la signature de huit médecins, précise que le décès est intervenu à la suite d'*« importantes lésions du système collatéral périphérique, du cœur, des reins et de quelques autres organes »*. Le bulletin ajoute qu'en 1973 Enver Hodja *« a été victime, à cause de toutes ces lésions, d'un infarctus du myocarde accompagné d'arythmie. Dans les années qui suivirent, une grave insuffisance coronaire a évolué. Il y a un an, il a subi une attaque d'ischmie cérébrale »*, poursuit le bulletin médical, qui ajoute : *« Dans la matinée du 9 avril 1985, son cœur s'est arrêté de manière inattendue à cause des fibrillations ventriculaires. Malgré un traitement intensif, la répétition des fibrillations ventriculaires et ses conséquences irréversibles au cerveau et aux reins ont causé son décès. »*

M. Ramiz Alia : *Le « dauphin » désigné*

En décembre 1981, l'annonce du « suicide » de Mehmet Chehu, premier ministre, membre du bureau politique, et *de facto* deuxième personnalité du régime, allait marquer le début d'une longue série de remaniements au sein de l'appareil du parti et de l'Etat albanais. Le principal bénéficiaire des réorganisations était M. Ramiz Alia.

Né en 1925, secrétaire des jeunesses communistes et colonel de l'armée de libération à l'âge de dix-neuf ans, il fait partie du comité central depuis la fin de la guerre. Ministre de la culture en 1955, M. Ramiz Alia devient un an plus tard secrétaire du comité central et membre suppléant du bureau politique avant d'être promu au quatrième congrès membre à part entière de ce véritable centre du pouvoir. Ce congrès s'est déroulé avant l'officialisation de la rupture entre Moscou et Tirana.

Ce n'est que vingt ans plus tard cependant que débute la véritable carrière de M. Alia. Choisi comme son successeur par Enver Hodja dont l'état de santé a commencé de se détériorer, on assiste alors à une véritable campagne de « valorisation » du personnage dans la construction du socialisme libanais.

C'est ainsi que commencent à apparaître, à partir de 1983, les photos représentant Enver Hodja en compagnie de M. Ramiz Alia à diverses occasions. M. Alia cumule désormais les fonctions de secrétaire du comité central, de membre du bureau politique et de président du praesidium de l'Assemblée populaire, titre du chef de l'Etat en Albanie. C'est lui qui prononce les principaux discours, ouvre les congrès des organisations de masse, et il se déplace plusieurs fois par mois en province. Les textes de ses allocutions intégralement publiés dans la presse sont traduits en plusieurs langues et diffusés à travers le monde sous forme de brochures illustrées de la photo du « dauphin ».

Parallèlement au renforcement progressif de la position de M. Alia, les dirigeants albanais accéléraient le processus de la rotation des cadres encouragé par E. Hodja. C'est ainsi que, depuis trois ans, plusieurs premiers secrétaires de district ont changé de



place ; contrairement à ce qui se pratique dans la plupart des pays socialistes est-européens qualifiés par Tirana de « révisionnistes », un membre du bureau politique — où se prennent les décisions au niveau national — peut, en même temps, diriger une organisation départementale du parti.

On observe également qu'en Albanie de nombreux dignitaires du parti occupent des fonctions gouvernementales de premier plan.

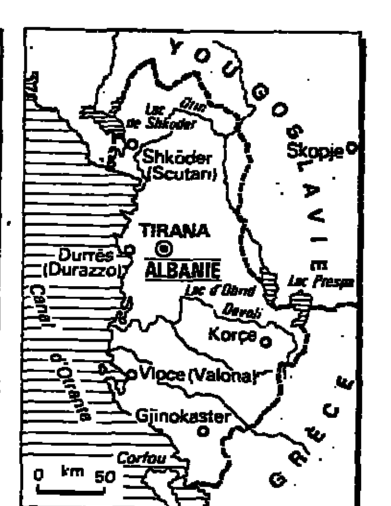
Le choix de M. Ramiz Alia comme successeur d'Enver Hodja est devenu une quasi-certitude avec la publication, pendant les années 1983-1984, de trois livres rédigés par le premier secrétaire et dans lesquels E. Hodja parle avec chaleur du *« camarade Alia »*, déclarant qu'il s'entretient avec lui de *« certaines questions »* et le présente comme son confident. Le même rôle était attribué dans les écrits antérieurs à Mehmet Chehu, tombé en disgrâce...

Le « Gorbatchev albanais » ?

M. Alia, qui appartient avec d'autres dirigeants apparus depuis quelques années à une nouvelle génération, sera-t-il le « Gorbatchev albanais », c'est-à-dire favorable aux réformes ? Une chose est certaine : dans plusieurs de ses discours, M. Ramiz Alia a parlé de l'importance des problèmes économiques. Il reconnaît lui-même que la crise internationale influe sur son pays et particulièrement sur son commerce extérieur, alors qu'on multiplie les efforts pour établir quelques liens avec certains pays voisins parmi lesquels la Grèce et l'Italie. Dans ses déclarations, M. Ramiz Alia n'a jamais manqué de rendre hommage à Enver Hodja *« disciple et continuateur fidèle de l'œuvre de Marx, Engels, Lénine et Staline, un dirigeant caractérisé par la sagesse politique, l'aptitude à s'orienter en toute situation, la clairvoyance et le courage de prendre des décisions juste au moment opportun »*.

Mais, Enver Hodja mort, il est peu probable que l'Albanie de M. Ramiz Alia, entouré d'une équipe rajeunie, ne procède dans un avenir peut-être pas trop éloigné à une révision de sa politique. Certes, le pays le plus pauvre, le plus humilié mais peut-être aussi le plus mal compris du continent européen compte préserver coûte que coûte son indépendance politique et économique chèrement acquise. Mais sans céder sur l'essentiel, M. Alia pourrait avoir des conceptions plus modernes et plus réalistes pour mettre fin à l'isolement de l'Albanie qui, sous le règne d'Enver Hodja, a vécu, bon gré mal gré, sur une autre planète.

THOMAS SCHREIBER.



Au centre-ouest de la péninsule des Balkans, l'Albanie est, avec ses 28 750 kilomètres carrés, un peu moins étendue que la Belgique. Sa population avoisine les trois millions d'habitants, en nette majorité des ruraux. Sa capitale, Tirana, compte environ deux cent cinquante mille habitants.

Les principales productions nationales sont des matières premières : agricoles (blé, maïs, tabac) ou minières (chrome, nickel, cuivre). Grâce à son pétrole, essentiellement, le pays assure son autosuffisance énergétique — comme il s'efforce de le faire dans la plupart des domaines. L'industrie est peu développée : agro-alimentaire, textile, chimique. La seule entreprise d'une certaine ampleur est le combinat métallurgique d'Elbasan. L'Italie et la Yougoslavie sont les deux principaux partenaires commerciaux de l'Albanie.

Le pays est une démocratie populaire depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Un gouvernement provisoire, issu de la résistance anti-italienne, puis anti-allemande, et dirigé par Enver Hodja, a organisé, le 2 décembre 1945, des élections à une assemblée constituante : le Front démocratique, dominé par le Parti communiste, y avait recueilli 93 % des voix.

Quarante et un ans au pouvoir

1939. — Les forces italiennes occupent l'Albanie.

1943. — Capitulation italienne, l'Allemagne proclame l'indépendance de la « Grande Albanie ethnique ».

1944. — Création d'un « Comité antifasciste de révolution nationale » présidé par Enver Hodja.

1945. — Election à l'Assemblée constituante.

1946. — Signature d'un traité d'amitié et d'assistance mutuelle avec la Yougoslavie.

1948. — Après l'exclusion de la Yougoslavie du Kominform, Tirana dénonce ses traités avec Belgrade.

1952. — Rupture des relations diplomatiques avec la Yougoslavie.

1958. — Rétablissement des relations diplomatiques avec la Yougoslavie.

1960. — A la conférence des PC réunie à Moscou, Enver Hodja dénonce les thèses soviétiques et défend celles de la Chine.

1968. — Tirana condamne l'occupation de la Tchécoslovaquie.

1970. — L'Albanie établit des relations diplomatiques avec plusieurs pays occidentaux (Suisse, Danemark, Belgique, Pays-Bas et plus tard la Grèce).

1971. — Au VIe congrès du PC albanais, Enver Hodja dénonce l'*« impérialisme américain »* et le *« socio-impérialisme »* soviétique.

1977. — Un peu moins d'un an après la mort de Mao Zedong, Tirana dénonce *« la politique de superpuissance de la Chine »*.

1981. — Disparition et sans doute « liquidation » (présentée comme un suicide) du premier ministre Mehmet Chehu.

1983. — Reprise des relations économiques avec la Chine.

TÉMOIGNAGE

Un huron à Tirana

par JEAN BERTOLINO (*)

Mon premier séjour en Albanie remonte à 1971. Après tout, trois années seulement s'étaient écoulées depuis les barricades du quartier Latin, et ma tête était encore pleine de rêves. Comme beaucoup de gens qui avaient alors la trentaine, je m'étais, en mai 1968, laissé emporter dans le maelström de la contestation estudiantine, et le retour à la normalisation m'avait laissé sur ma faim.

En 1970, je demande donc un visa pour l'Albanie. Ce bastion pro-chinois collé au flanc de l'Europe me fascine. La révolution culturelle, en partie inspiratrice de notre printemps des « enragés », elle non plus n'est pas vieille. Mao vit encore. On dit même qu'il est en pleine forme, et là-bas, à Tirana, nous avons un Mao européen, un Mao qui, en 1961, a envoyé paître les Russes et qui dénonce avec la même virulence le révisionnisme soviétique et l'impérialisme américain. Je ne connais pas très bien alors la signification exacte du mot révisionnisme, mais durant une année, à raison d'une ou de deux visites par mois à l'ambassade, des diplomates zélés se chargent de faire mon éducation en ce domaine, devant un verre de cognac ou de raki albanais.

Dans une ambiance amicale mais quelque peu fastidieuse, ils m'expliquent que, si j'obtiens mon visa, je découvrirai chez eux un pays de patriotes qui s'est libéré seul du joug nazi et un bastion révolutionnaire où se fabrique l'homme nouveau. Et, après chaque passage rue de la Pompe, au siège de l'ambassade, je ploie au retour sous le poids des brochures et des pamphlets. J'ingurgite studieusement *la Terre de l'homme nouveau*, de Gilbert Mury, des textes indigestes sur *le Socialisme en Albanie du camarade Enver Hodja*, une biographie de Skanderbeg, héros national qui dirigea la résistance albanaise contre les Ottomans au quinzième siècle...

Au bout d'un an, Javer Malo, l'ambassadeur, un quinquagénaire bon vivant au teint coloré, imprime lui-même sur une page vierge de mon passeport le visa tant désiré.

Dès mon arrivée à Tirana, je ne suis pas déçu. Moi qui pestait contre la société de consommation, la circulation automobile, les embouteillages, la surabondance, je découvre la ville idéale, une ville mi-européenne, mi-orientale, complètement anachronique, où les voitures sont si rares qu'on finit par les oublier, et où les boutiques sont si peu garnies qu'on passe devant sans les voir. Une ville qui, dès 18 heures, est entièrement envahie par les piétons, lesquels, comme dans tous les pays méditerranéens, font *le paso* jusqu'à la tombée de la nuit.

Je ne veux pas remarquer que leurs vêtements sont démodés et mal coupés. Fasciné comme si je voyais défiler une foule de Martiens, je les regarde aller et venir, recherchant, avec une curiosité insatiable, sur les visages anonymes, l'empreinte, hélas invisible, d'une humanité nouvelle.

Les « feuilles-foudre »

C'est en eux-mêmes, me dis-je, que ces gens ont changé, car ils se moquent du confort, du superflu, des modes, et savent se satisfaire de l'essentiel. Je suis niais, comme le sont la plupart des idéalistes, et rejette la supposition que s'ils vivent ainsi, c'est qu'ils n'ont pas le choix de vivre autrement.

Je me sens personnellement en pleine révolution culturelle et les « feuilles-foudre », version locale des dazibaos chinois, m'attirent comme un aimant. On en voit partout sur les murs de la ville, de la fac, des usines, dans les lycées, les collèges, les cités. Je me les fait traduire par mes mentors, d'anciens partisans sexagénaires très avenants, et je découvre que tous ceux qui sont opprimés par leur patron, leurs profs, leurs supérieurs hiérarchiques, peuvent les critiquer ainsi publiquement, les personnes incriminées étant tenues de répondre et de se justifier. Je trouve le procédé un peu cavalier, mais on m'assure qu'il permet de lutter efficacement contre les habitudes bureaucratiques, et je le crois. D'ailleurs, j'ai tendance à croire tout ce que l'on me dit.

Je crois par exemple à l'indéfectible amitié sino-albanaise quand, à Elbasan, on me montre le vaste complexe sidérurgique en construction, que financent les camarades chinois. Je crois à l'esprit démocratique des conseils ouvriers dans les entreprises, et si la glorification des stakhanovistes, dont les photos trônent sur de grands panneaux à l'entrée des ateliers, me choque un peu, j'accepte l'explication qui m'en est donnée. L'Albanie doit avant tout compter sur ses propres forces et ce procédé sert, me dit-on, à les stimuler. Il en va de même pour les horloges pointeuses, que je découvre par hasard. Cet instrument de contrôle, à mon sens humiliant dans un pays qui se targue d'être une patrie des travailleurs, a ici une autre raison d'être que chez les capitalistes et permet de détecter l'absentéisme, qui est inadmissible dans un Etat où, précisément, les ouvriers sont le fer de lance du prolétariat...

Je crois que les masses mobilisées pour construire des voies ferrées, des routes, édifier des vergers en terrasses, des rizières, sont composées exclusivement de volontaires et, surtout, je crois, comme on me le serine quotidiennement, que les dirigeants du Parti du travail, avec à leur tête le camarade Enver Hodja, sont des gens triés sur le volet, des purs, des durs, des incorruptibles mus par un seul but : bâtir une société sans classes, d'où jaillira l'homme nouveau.

Trois mois plus tard, je reviens dans ce sanctuaire du marxisme-léninisme avec un cadreur, pour faire cette fois un reportage destiné à la télévision. Et j'ai droit au fameux défilé du 1er mai. Placé à proximité de la tribune officielle, je vois de très près et au grand complet l'élite, l'aréopage qui règne sur l'Albanie. Ah, ils ne sont pas très jeunes ces membres du bureau politique, et surtout, avec leurs pardessus sombres croisés et leurs chapeaux de feutre vieillots, ils évoquent pour moi une parodie un peu grotesque d'un défilé sur la place Rouge dans les années 30.

L'Albanie serait-elle gouvernée par une inamovible gérontocratie ? Cette pensée m'effleure l'esprit, mais, à contempler les superbes athlètes vêtus de couleurs vives, les jeunes soldats en tenue de parade, les ouvriers en bleus de chauffe impeccable, les miliciens et les miliciennes mitraillette à la hanche, les lycéennes, les lycéens et, derrière, fermant la marche, la foule innombrable qui brandit des bouquets de fleurs et scande le nom du chef suprême, je me laisse gagner par l'enthousiasme collectif et me refuse à imaginer que cette manifestation ait pu être entièrement orchestrée.

Des hôtes charmants et convaincants...

Rien ne vient assombrir mon enthousiasme du premier séjour. Mes hôtes sont toujours aussi charmants et aussi convaincants. Ils me proposent comme guide un interprète, un jeune professeur de français, Edmond Tupja, qui a étudié sept ans à Paris et vécu les évènements de mai 1968. C'est un militant du parti, un marxiste-léniniste convaincu qui, au demeurant, sait regarder l'Albanie d'un œil lucide et la faire aimer telle qu'elle est.

En 1976, je reviens à Tirana après cinq ans d'absence pour faire des repérages en vue de réaliser un film en 1977. Je demande à mes hôtes d'avoir de nouveau Edmond Tupja avec moi. *« Impossible,* me dit-on, *il n'est plus à Tirana. »* Et l'on m'apprend alors qu'on a institué un système de rotation des cadres et qu'il a été nommé dans une petite école proche d'Elbasan. Je trouve étrange qu'un enseignant de sa qualité soit retiré de l'université pour être muté dans un village comme simple instituteur. Et encore plus étrange que, malgré mon insistance, quand nous passons en voiture près de l'endroit où il est censé être, mes mentors refusent de me le faire rencontrer.

Je me promène dans toute l'Albanie et pressens qu'il se passe quelque chose qu'on cherche à cacher. Autour de toutes les agglomérations, je vois s'édifier des bunkers, des centaines de bunkers, et lorsqu'on me dit qu'ils sont destinés aux éventuels ennemis extérieurs, cette fois l'idée me vient que leur nombre et la manière dont ils sont disposés peuvent également viser d'éventuels ennemis intérieurs.

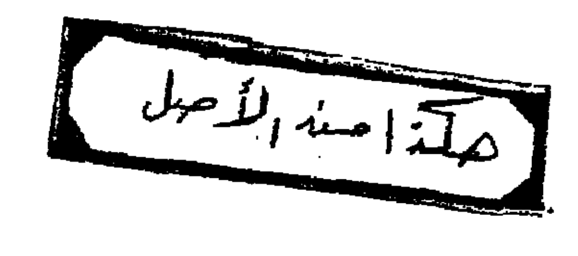
C'est vraiment trop...

En Chine, la mort de Mao a engendré des luttes au sein du Parti communiste, qui ont amené la victoire des modérés sur les gauchistes. Et je traverse, moi, une Albenie où il y a encore des conseillers chinois mais où Enver Hodja, en instance de rupture avec les nouveaux dirigeants de Pékin, est en train de liquider toute l'aile pro-chinoise de son parti. Je ne m'en aperçois même pas. Si l'on a pu me dissimuler cela, que n'a-t-on pu me dissimuler lors de mes précédents voyages ? Voilà sans doute pourquoi Edmond Tupja était invisible.

1977. Je retourne en Albanie pour réaliser mon projet et, là, mes mentors, si avenants naguère, manifestent soudain une étrange paranoïa. Il m'est impossible de filmer au hasard. Tout doit être prévu à l'avance et préparé selon les canons du réalisme socialiste, c'est-à-dire en travestissant chaque fois la réalité. Et puis, effectivement, je finis par découvrir la vérité. Avec stupéfaction, j'apprends que les agents de l'impérialisme s'étaient infiltrés dans le comité central et le bureau politique du Parti du travail albanais et qu'ils ont été liquidés ; que Hua Guofeng et Deng Xiaoping sont des néo-révisionnistes et que la rupture entre la Chine et l'Albanie est consommée.

Et ça, c'est vraiment trop. Que dans ce qui était censé être la crème du peuple, le bureau politique, il y ait eu des êtres malfaisants, des vipères lubriques, et surtout qu'on les ait éliminés sans procès, me fait apparaître clairement l'homme qu'est Enver Hodja derrière sa face poupine : un tyran, rien de plus qu'un tyran, obsédé de pouvoir, ne tolérant pas la moindre contestation, allant jusqu'à enfermer son peuple dans un réseau de blockhaus et capable d'assassiner sans pitié ses pairs pour régner en maître absolu.

(*) Grand reporter à TF1 ; auteur notamment de *« la Sentinelle de Staline »*, publiée en 1979 au Seuil.



LA SUCCESSION D'ENVER HODJA A LA TÊTE

DES PROPOS RECUEILLIS PAR LE PROFESSEUR PAUL MILLIEZ

« Staline était un homme sage et pondéré »

Nous publions ci-dessous, à titre de document, un entretien que le professeur Paul Milliez a eu avec Enver Hodja en décembre dernier, à Tirana, à l'occasion des fêtes du quarantième anniversaire de la libération de l'Albanie. C'est, à notre connaissance, l'une des très rares interviews jamais accordées par l'ancien dirigeant à une personnalité occidentale. Le professeur Milliez est président de l'Association des amitiés franco-albanaises et il était, depuis vingt ans, le consultant médical principal du chef du PC albanais. L'épouse d'Enver Hodja, Mme Nedmije Hodja, participait à cette entrevue, ainsi que M. Ramiz Alia, membre du bureau politique et secrétaire du Parti du travail albanais.

« M. le secrétaire général, vous êtes une grande personnalité. De Gaulle m'avait confié jadis qu'il admirait deux personnes dans son temps, Enver Hodja et Boumediène (1), bien que ce dernier ait été son ennemi.

– Nous avons beaucoup d'amis en France et dans d'autres pays, et nous comptons sur leur amitié. Mais nous avons aussi des ennemis.

– C'est normal que vous ayez des ennemis. Le pire, ce serait de ne pas en avoir.

– La politique extérieure de notre pays a été juste, et elle restera telle à l'avenir aussi : une politique indépendante, libre, souveraine et honnête. Nous avons exprimé et nous exprimons librement nos opinions sur les événements qui se produisent dans le monde, mais cela n'est pas du goût de certains.

– Vos ennemis yougoslaves disent du mal de vous.

– Ils sont extrêmement hostiles à notre égard, et disent sur notre compte des choses auxquelles personne ne peut croire. Ainsi, par exemple, ils prétendent que nous voulons la déstabilisation de la Yougoslavie, alors que jamais nous n'avons envisagé ni affirmé une chose pareille. Ils nous accusent, en outre, d'avoir provoqué les événements qui se sont produits au Kosovo en 1981, mais ce n'est pas du tout vrai. Les seuls responsables et auteurs des événements tragiques du Kosovo sont les Yougoslaves eux-mêmes.

» Quant à nous, nous avons affirmé ouvertement et aussi par la voie officielle notre position en faveur des justes revendications de nos frères kosoviens, celles-ci étant conformes à la Constitution yougoslave.

– L'Europe occidentale, avec quelques difficultés, a commencé à comprendre votre politique. A Paris, on semble estimer que l'attitude de la Grande-Bretagne en ce qui concerne le problème de votre or, n'est pas juste.

La question de l'or

– Nous attendons depuis quarante ans que les Anglais nous rendent l'or qu'ils nous ont pillé. Nous remercions la France de l'aide qu'elle nous apporte en cette question. Pour ce qui est des Américains, ils sont dénués de tout scrupule. Ils nous demandent de leur remettre les richesses des résidents albanais qui vivent aux Etats-Unis, et qui, selon eux, atteignent une valeur d'environ 1 900 000 dollars. Mais nous leur avons notifié : donnez-nous des preuves, étayées de documents, sur vos richesses américaines nationalisées chez nous en vue de considérer ce problème concrètement.

» Les Anglais aussi ont observé une attitude incorrecte envers notre pays et notre peuple. L'histoire qu'ils ont créée sur les mines mouillées dans le canal de Corfou, contre lesquelles se sont heurtés leurs bâtiments de guerre, est dépourvue de tout fondement (2). A l'époque, nous ne possédions ni mines ni moyens nécessaires pour les immerger. Le mines qui ont fait exploser leurs navires, lesquels, en fait, cherchaient à entrer à Saranda (3), avaient été déposées par les Allemands depuis la période de la guerre. Néanmoins, lorsque l'incident a eu lieu, nous avons envoyé des embarcations pour sauver leurs marins. Camouflant la vérité, les Anglais ne cessent de nous calomnier.

» Nous critiquons les Allemands pour l'attitude qu'ils ont observée à l'égard de notre pays, et nous fondons notre critique sur des documents. Toutefois, dans leur attitude, nous constatons aussi un revirement.



Leur presse n'est pas si amère envers nous, comme l'est celle de certains autres pays occidentaux.

» Avec la République fédérale d'Allemagne, nous voulons établir de bons rapports, mais nous demandons en même temps qu'elle s'acquitte des indemnités de guerre qu'elle nous doit.

Le rôle de l'islam

– Dans votre pays, on dit que sans Enver Hodja il n'y aurait pas d'Albanie.

– Je ne suis que membre du Parti du travail et je ne fais que rendre service à mon peuple. Tout succès remporté chez nous tire son origine de nos propres forces, tout est réalisé avec le peuple et en unité avec lui. Les ennemis de notre peuple disent que je suis un dictateur. Une seule personne ne peut agir ni travailler avec la force requise sans être entourée d'amis et de camarades.

– Vous avez beaucoup écrit, notamment sur l'islam.

– Tant que j'aurai des forces pour me maintenir debout, je ne cesserai d'écrire pour mon peuple, pour mes véritables amis, afin que ceux-ci connaissent le combat de notre peuple pour la liberté, l'indépendance et le socialisme.

» Chaque pays mène sa propre politique, à travers laquelle il défend les droits qui lui reviennent. Or il y a à l'étranger quelques milieux et individus qui nous accusent d'avoir détruit les églises et les mosquées. A ces détracteurs, nous disons : nous ne nous sommes pas immiscés dans les affaires intérieures des autres pays, ni ne le souhaitons. Nous voulons alors que les autres non plus ne se mêlent pas de nos affaires. En ce qui concerne la religion, nous ne pouvons permettre que dans notre pays, au sein du peuple, il y ait un « Etat » relevant des étrangers, comme l'est le Vatican, qui dépend de l'impérialisme. D'autre part, nous n'avons obligé ni n'obligeons personne par la voie administrative à renoncer à ses conceptions religieuses. La religion est une question de conscience personnelle. Actuellement, le clergé orthodoxe grec représente les milieux les plus réactionnaires contre notre pays. Il cherche à faire croire que tous les orthodoxes se trouvant chez nous sont des Grecs. Ce clergé ne ménage pas ses efforts pour barrer la voie au renforcement des rapports et des liens d'amitié entre notre peuple et le peuple grec, avec lequel nous avons combattu plus d'une fois. Il se dresse même contre Papandréou, n'approuvant pas sa politique dans les rapports avec notre pays. Mais tout se fera pour le bien commun et ira dans la bonne voie, indépendamment des menées des réactionnaires.

– Vous avez confiance ?

– Oui, nous avons confiance, et aussi de la patience. Nos liens étroits avec le peuple sont pour nous d'une grande importance. Pendant de longues périodes nous avons surmonté bien des difficultés, nous avons souffert beaucoup de privations, mais jamais nous n'avons constaté d'opposition de la part de notre peuple. Au contraire, celui-ci est satisfait et il est conscient que si le pouvoir et le gouvernement n'ont pas fait davantage pour lui, c'est parce qu'ils étaient dans l'impossibilité de le faire.

» Nos ennemis disent que l'Albanie est *seule*, *qu'elle est isolée*, qu'elle ne fait pas de commerce avec d'autres pays. Mais nous avons des échanges commerciaux avec tous les pays qui le souhaitent sur la base de l'avantage réciproque, sans nous immiscer dans les affaires intérieures d'autrui. Nous avons déclaré que nous n'avons pas besoin d'aides ou de crédits de l'extérieur, nous avons décidé de progresser en nous appuyant sur nos propres forces, et c'est ce que nous faisons. C'est là quelque chose d'anormal pour les Yougoslaves. Or jamais notre économie n'a été réduite à l'état où se trouve l'économie yougoslave, jamais notre pays n'a dépendu des dettes et des crédits de l'extérieur. Et il en sera ainsi pour toujours, contrairement à ce qu'ont fait et continuent de faire les Yougoslaves dans leur pays.

« Nous sommes des staliniens marxistes-léninistes »

– Pourquoi, selon vous, Staline n'a-t-il pas préparé sa succession ?

– Staline y a pensé. Au dix-neuvième congrès, il a élargi le comité central et le bureau politique afin de consolider la direction du parti après sa mort. Mais il était entouré, à peu près comme de Gaulle, d'ennemis camouflés qui lui présentaient constamment de faux rapports. Il leur avait dit : *« Après ma mort vous vendrez l'Union soviétique »*, mais il n'a pas réussi à les combattre à temps.

» Staline était un grand homme. Je l'ai connu de près, j'ai eu cinq rencontres avec lui. C'était un homme sage et pondéré. Il a combattu les ennemis de l'Union soviétique et du communisme.

» Staline a consolidé politiquement, économiquement et militairement les positions de l'Union soviétique avant comme après la deuxième guerre mondiale. Il avait constaté qu'on sapait son pays, et, en fait, on le sapait gravement. Khrouchtchev et Mikoyan eux-mêmes m'ont dit de leur propre bouche qu'ils avaient préparé un complot contre Staline et qu'ils avaient eu l'intention de le tuer par un attentat, mais ils n'y sont pas parvenus, car ils ont eu peur du peuple. Voilà quel genre de criminels et d'assassins ils étaient. Même après la mort de Staline, ils ont continué de crier : *« Vive Staline ! »*, et de dire que *« Staline [était] un grand homme »*, mais, à un moment donné, après avoir consolidé leurs positions, Khrouchtchev et consorts ont fait contre lui ce qui est notoirement connu. Ils ont accusé Staline de tous les crimes et fautes qu'ils avaient eux-mêmes commis. Cela, nous ne l'avons jamais accepté, et nous l'avons déclaré ouvertement à la conférence des quatre-vingt-un partis communistes réunie à Moscou en 1960. C'est la raison pour laquelle on nous accuse d'être staliniens, mais nous sommes des staliniens marxistes-léninistes, et nous mettons en œuvre tout ce qui est bon pour le socialisme en Albanie.

» Quant au nom de *Lénine*, ils l'ont gardé en vue de camoufler leur activité contre-révolutionnaire.

» A présent, les nouveaux dirigeants soviétiques, à ce qu'on voit, cherchent à intimider l'Occident en donnant des signes qu'ils veulent « réhabiliter » Staline, mais le fait est qu'ils gardent toujours les opinions contre-révolutionnaires qu'ils ont eues de lui. C'est pourquoi leurs menées pour la « réhabilitation » de Staline ne peuvent nous tromper, et non seulement nous, mais pas même l'Occident. »

(1) Chef de l'Etat algérien de 1965 à 1978.

(2) Le 22 octobre 1946, deux destroyers britanniques sautaient sur des mines alors qu'ils se trouvaient dans les eaux territoriales albanaises, dans le détroit de Corfou. L'accident fit quarante-quatre morts. Londres accusa Tirana d'avoir miné un chenal déjà dragué et porta l'affaire devant la Cour internationale de justice de La Haye, qui condamna l'Albanie.

(3) Port du sud de l'Albanie.

LES RÉACTIONS DANS LES CAPITALES ÉTRANGÈRES

BELGRADE : prudence et espoir

De notre correspondant

Belgrade. – L'« ère Enver Hodja » est terminée. La presse yougoslave de ce vendredi 12 avril accorde une large place à la mort du dirigeant albanais dont elle retrace brièvement la biographie, mais elle passe sous silence les nombreux conflits qui, pendant les quatre décennies de son règne, ont marqué les relations entre les deux pays.

Le gouvernement de Belgrade veut éviter tout ce qui pourrait être interprété comme une ingérence dans les affaires intérieures de son voisin. L'opinion qui prévaut est que chacun, à l'Est et à l'Ouest, devrait en faire autant et laisser aux Albanais le soin de régler seuls leurs problèmes. On n'est certes pas satisfait à Belgrade des déclarations faites à plusieurs reprises par M. Ramiz Alia, le dauphin présumé du chef disparu, qui avait été à la pointe de la campagne anti-yougoslave menée par Tirana, tendant à fomenter de nouveaux troubles dans la région du Kosovo (1). Mais on espère que la nouvelle direction albanaise, quelle qu'elle soit, finira par reconnaître la nécessité, dans l'intérêt même de son pays, de mettre un terme à une politique qui menace l'équilibre déjà précaire des Balkans.

Les observateurs yougoslaves suivent avec la plus grande attention l'évolution des événements dans le pays voisin, mais se refusent pour l'instant à tout pronostic quant à l'orientation future de la politique de Tirana.

Les bons connaisseurs des affaires albanaises affirment qu'il est difficile de trouver une famille, dans cet Etat le plus petit des Balkans, dont un membre au moins n'ait pas été « happé » par les organes de la Sururini (police politique) pour *« trahison »* envers le pays et son chef, d'abord après la rupture avec la Yougoslavie en 1948, puis avec l'URSS dans les années 60, et enfin avec la Chine quinze ans plus tard. Parmi la quarantaine de membres du premier comité central du Parti albanais formé en 1944, Hodja aura été le seul à finir ses jours dans son lit. Tous les autres ont été liquidés, les uns publiquement, les autres en secret dans les souterrains des organes de sécurité de Tirana, et jetés, comme Hodja avait l'habitude de le dire, *« sur le fumier de l'histoire »*. Il n'avait fait grâce à aucun de ses amis personnels, compagnons de guerre, collègues du bureau politique. En décembre 1981, il avait « liquidé » son premier ministre – depuis vingt-sept ans (et, semble-t-il, sa femme et ses deux fils), – Mehmet Chehu, accusé d'avoir été déjà avant la guerre un « espion » des Américains, des Allemands, des Italiens, des Yougoslaves, des Soviétiques, mais qui, en réalité, préconisait une libéralisation intérieure et une ouverture plus large vers l'étranger.

Selon de bonnes sources, il reste encore en Albanie onze camps de concentration dans lesquels vingt mille à vingt-cinq mille captifs, quelquefois avec femme et enfants, effectuent de durs travaux d'*« intérêt public »* pour expier leur *« déviationnisme politique et idéologique »*. Ses conceptions marxistes, Hodja les avait exprimées dans une cinquantaine d'ouvrages traduits à grands frais en anglais, français et russe, et dans lesquels il n'avait épargné aucun dirigeant communiste de son époque, à l'exception de Staline, qui pour lui demeurait le *« père des peuples »* et dont une grande statue continue à se dresser sur l'une des principales places de Tirana.

Depuis quatre décennies, Hodja a totalement isolé son pays du monde et l'a maintenu dans une psychose de siège. Les frontières sont toujours interdites par des barbelés, des bunkers dont les sentinelles sont aux aguets jour et nuit et n'hésitent pas à tirer sur tout ce qui bouge. Ses frontières maritimes ne sont guère plus sûres pour un étranger. Il suffit de rappeler la tragédie du vacancier français du Club Méditerranée qui, l'année dernière, avait eu le malheur de se baigner à portée des fusils des soldats albanais.

Mais cet isolement farouchement préservé avait au moins le mérite, aux yeux des Yougoslaves, de refléter une volonté d'indépendance à l'égard des blocs que l'on tenait à Belgrade pour un facteur de stabilité dans la région.

PAUL YANKOVITCH.

(1) Après les violentes émeutes du printemps de 1981 au Kosovo, province serbe limitrophe peuplée à 80 % d'habitants d'origine albanaise qui réclament leur rattachement à l'Albanie, le fossé s'est creusé entre les deux pays, Tirana ayant pris fait et cause pour les émeutiers. Parallèlement à la « guerre de propagande » que se livraient les deux pays, Belgrade a cependant mené une certaine politique de coopération avec Tirana. Le volume des échanges entre les deux pays atteindra cette année 120 millions de dollars (contre 90 millions l'an dernier). Belgrade a également contribué à la construction d'une ligne de chemin de fer, en voie d'achèvement, qui passe sur son territoire et doit relier le nord de l'Albanie au réseau ferroviaire européen.

PÉKIN : il n'est de pire ennemi qu'un ancien ami

De notre correspondant

Pékin. – L'agence Chine nouvelle a annoncé sans commentaires la mort d'Enver Hodja. *Le Quotidien du peuple* a cependant publié l'information à la une, accompagnée d'une photo du défunt, format timbre-poste, bordée de noir. Le ministère des affaires étrangères a seulement indiqué qu'un message de condoléances serait envoyé aux Albanais.

Il faut dire que, depuis 1978, les relations sino-albanaises ne sont plus ce qu'elles étaient. Après la rupture annoncée unilatéralement par Tirana à la suite de la chute de la « bande des quatre », de la mise à l'écart de l'idéologie maoïste, et de la normalisation avec Washington par l'*« ultra-révisionniste Deng Xiaoping »*, le temps n'est plus où fleurissaient les communes populaires célébrant l'amitié sino-albanaise. On dit même que les oliviers jadis plantés par les Albanais sont désormais présentés par les Chinois comme offerts par l'Italie ou la Grèce.

Après la rupture de l'Albanie avec le *« révisionnisme moderne »* krouchtchévien, qui coïncida avec la brouille sino-soviétique, les relations entre les deux pays, pourtant si éloignés et dissemblables – la Chine avec son milliard d'hommes, et l'Albanie avec ses trois millions d'habitants, – avaient été aussi étroites que celles *« entre les lèvres et les dents »*, selon la formule consacrée. La Chine avait participé au développement de ce pays isolé, brouillé avec ses voisins et la quasi-totalité du monde extérieur. Selon Pékin, cette aide se serait montée à plus de 5 milliards de dollars. En échange, les Chinois avaient obtenu une base européenne qui leur manquait.

Soudain, en 1977, Enver Hodja vira de bord, et l'ami d'hier devint renégat, au même titre que les krouchtchéviens ou les titistes. Deux ans plus tard, il publia un pavé en deux tomes intitulé *Réflexions sur la Chine*, qui, sous la forme d'un « journal politique », relevait que, depuis le 3 avril 1962, il avait découvert les turpitudes présentes et à venir des Chinois. Il commença par s'en prendre à ceux qui avaient été tièdes, sinon hostiles, face à la révolution culturelle, tel Zhou Enlai, dénonçant les *« bassesses de ces gens sans scrupules et sans principes »*.

Mais, très vite, ce fut l'ensemble des dirigeants chinois, y compris le « grand timonier », qui subirent les foudres d'Enver Hodja. Ils furent accusés de *« crimes politiques »* pour avoir reçu M. Kissinger pendant les bombardements américains du Vietnam du Nord. *« S'attachant avec soin à dissimuler de nettes conceptions chauvines de grand Etat »*, *« antimarxiste »*, Pékin envoyait en Albanie des *« spécialistes se livrant à des provocations semblables à celles des révisionnistes soviétiques »*. *« Nous prennent-ils pour des gogos ? »*, s'écriait-il le 17 octobre 1969, après avoir entendu les rodomontades de Lin Biao.

Encore une fois l'histoire montre qu'il n'est de pire ennemi qu'un ancien ami. Brouillé avec la Chine, Enver Hodja, plus solitaire que jamais, se rapprocha d'un Vietnam pourtant très prosoviétique, pour la simple raison qu'il était aussi devenu l'ennemi de Pékin. Depuis 1983, cependant, Tirana avait instillé quelques gouttes de pragmatisme dans ses relations avec Pékin. Tout en continuant d'accuser une Chine *« capitaliste »*, qui lui opposait un silence méprisant, de *« collaborer avec tous les trafiquants internationaux qui cherchent à asservir les peuples »*, Tirana rétablit une certaine coopération économique.

PATRICE DE BEER.

MOSCOU : ne pas ressasser d'anciennes querelles

De notre correspondant

Moscou. – Il faut être attentif pour découvrir à la première page de la *Pravda*, ce vendredi 12 avril, les quatre lignes par lesquelles le comité central du Parti communiste soviétique exprime ses *« profondes condoléances »* au comité central du Parti du travail albanais *« à l'occasion du décès »* d'Enver Hodja. On remarquera que c'est le parti – et non l'État soviétique – qui accomplit ce geste à la fois protocolaire et discret. La mort d'Enver Hodja fait d'autre part l'objet d'une dépêche de Tass, également de quatre lignes, qui annonce l'événement sans aucun commentaire.

La prudence est ici de mise. L'URSS et l'Albanie n'entretiennent plus de relations diplomatiques depuis décembre 1961. En 1964, le gouvernement albanais avait fait occuper l'ambassade soviétique où se trouvaient encore trois techniciens chargés de maintenir les locaux en état et avait prié ceux-ci de déguerpir dans les quarante-huit heures.

Le numéro un albanais ne sera pas pleuré en URSS. Depuis sa rupture spectaculaire avec Moscou en 1961, Tirana n'avait cessé de dénoncer le « social révisionnisme » des responsables soviétiques. Ces invectives contre les secrétaires généraux successifs du PCUS, tous accusés de trahir l'héritage de Staline, n'étaient même plus relevées ici. En fait, au fil des années, Moscou s'était résigné à l'existence de cet original jugé irrécupérable. Les enjeux idéologiques étaient nettement plus minces que du temps de Khrouchtchev. Le divorce de Tirana d'avec Pékin, en 1978, avait achevé de convaincre le Kremlin de la faible portée des anathèmes albanais, même si le phénomène était évidemment irritant.

M. Gorbatchev avait, alors qu'il n'était encore que numéro deux, prononcé la phrase rituelle forgée du temps de Brejnev sur la nécessité d'une « normalisation ». *« L'URSS se déclare en faveur de la normalisation des relations avec l'Albanie et estime que cette question pourrait être résolue grâce à la bonne volonté de part et d'autre pour le plus grand bien de nos deux pays, de la paix et du socialisme »*, déclarait-il le 8 septembre 1984 à Sofia à l'occasion du quarantième anniversaire de l'arrivée des communistes au pouvoir en Bulgarie.

M. Gorbatchev n'était pas rancunier puisque *Zeri i Popullit* avait qualifié de *« farce »*, le 5 juin 1982, le « programme alimentaire » dont il venait d'être chargé deux semaines plus tôt par le comité central du PC soviétique. Il est vraisemblable que le chef du Kremlin ne souhaite pas ressasser d'anciennes querelles et préférerait, comme d'ailleurs tous ses prédécesseurs, « faire la paix » avec Tirana.

DOMINIQUE DHOMBRES.

DU PC ALBANAIS

L'incarnation du dogmatisme

Enver Hodja est mort avec la conviction d'être demeuré le dernier chef communiste intégralement fidèle au marxisme-léninisme. Il s'est brouillé avec ceux qui lui avaient apporté un précieux concours parce qu'à son sens ils trahissaient l'idéal révolutionnaire. Pour sa part, il ne toléra aucune concession à l'esprit du temps. Il entreprit de faire de l'Albanie, sans doute le plus arriéré des pays européens, un modèle de socialisme. Et pour qu'elle ne dévie pas du chemin tracé, il la mit à l'abri des influences délétères. Voilà donc que disparaît un dogmatique comme on n'en voit plus guère parmi les responsables. Il s'est maintenu pendant plus de trente ans (depuis 1944) au poste suprême sans accepter les compromis que le pouvoir requiert. Comme il est bien difficile de bâtir un régime qui convienne au peuple, il résolut de façonner un peuple qui convienne au régime. Et comme les petits ont quelque mal à se faire entendre, il compensa par l'intransigeance des positions la faiblesse des moyens sur lesquels il appuyait sa politique.

On serait en peine de tracer un portrait très fouillé de l'homme qui fut si longtemps le maître de l'Albanie. Il ne permit pas aux journalistes étrangers de l'interroger, voire de l'approcher. Ses compatriotes eux-mêmes connaissaient-ils bien le chef qui vivait à Tirana dans le quartier réservé aux dirigeants ? On gardait de lui le souvenir du gaillard basané qui, lors de son arrivée aux affaires, semblait donner à l'Albanie sa première chance *sur* le siècle et le monde.

Il appartenait à cette infime minorité qui devait avoir une bonne connaissance de l'Occident. Né à Argyrocastro en 1908, il suivit les cours de l'université de Montpellier, puis en 1935 partit pour Bruxelles où il fut employé à la légation d'Albanie. Déjà il collaborait aux journaux communistes. Pouvait-il, sans danger, concilier les convictions qu'il défendait sous pseudonyme et le service du gouvernement royal qui le payait et qu'il détestait ? En 1936 il rentra dans son pays et prit un poste de professeur de français au lycée de Korça.

Chef du gouvernement provisoire en 1944

Trois ans plus tard, les Italiens envahissaient l'Albanie. Dès le début, Enver Hodja commença à organiser là où se trouvait, ce qu'on n'appellait pas encore la résistance. Il fut rapidement chassé du lycée. Fils d'un marchand de tissu, il se convertit dans la commerce et vendit des cigarettes. Son magasin, baPtisé « Flora », fut un lieu de rendez-vous des antifascites. Il ne resta pas longtemps dans le tabac. La résistance prenait corps ; elle avait besoin de cadres, Enver Hodja fut l'un d'eux et bientôt l'un des principaux : septembre 1942, à la conférence Peza, il est nommé membre du comité de libération nationale ; juillet 1943, il prend la tête de l'armée de libération ; octobre 1944, il est désigné comme chef du gouvernement provisoire tout en demeurant commandant des forces armés.

Ce gouvernement provisoire est communiste. Mais il est accueilli avec un préjugé plutôt favorable par les puissances étrangères. N'est-il pas animé par des hommes qui ont vaillamment lutté contre l'occupant ? Ne va-t-il pas en finir avec l'effrayant retard de l'Albanie (on comptait avant la guerre 85 % d'illétrés) Dans un livre publié en 1946 Bernard Newman raconte :

« *Lors d'un voyage en Albanie en 1935, je fis une ascension dans les montagnes les plus élevées du nord du pays. Les autorités insistèrent pour m'octroyer une escorte armée sous prétexte que le pays n'était « pas sûr ». Deux policiers se joignirent à ma petite troupe pendant la première étape de 10 kilomètres, pour me confier ensuite à deux autres gendarmes, qui durent signer un document rédigé comme suit : « Reçu un Anglais, vivant »*

L'arrivée au pouvoir d'une équipe animée par un des rares intellectuels du pays, qui avait de surcroît une culture française, portait à l'optimisme. Enver Hodja n'était-il pas marqué par le pays où il s'était formé ? Il fit, au début, preuve de modération, mais se referma dès qu'il obtint ce qu'il voulait ; la reconnaissance de son gouvernement par les puissances occidentales. En septembre 1947, il décida même la suppression de l'enseignement du français en Albanie. Pour la première fois et non la dernière fois, il se retournait contre ceux qui pouvaient lui paraître modérés.

Sa vie publique, en effet, est marquée par les ruptures retentissantes. D'abord le conflit avec la Yougoslavie. Pendant la guerre, le parti communiste albanais avait été accouché par les Yougoslaves. L'armée clandestine qu'il avait levée bénéficiait de l'aide des conseillers que Tito lui envoyait. Pour remercier des services rendus, le gouvernement Hodja envoya en 1944 des combattants pour hâter la libération de la Yougoslavie. La guerre finie, les deux voisins décidèrent d'harmoniser leurs plans et conclurent en 1946 une union douanière. En ce temps-là, la moitié du budget était payée par Belgrade, qui prenait à son compte les gros travaux d'équipement.

Mais la direction du P.C. albanais était tiraillée. Enver Hodja, devenu secrétaire général, avait les faveurs des quelques intellectuels communistes. Dodjé, ministre de l'intérieur, représentait une tendance ouvriériste qui bénéficiait d'ailleurs de l'appui des Yougoslaves. Entre les deux s'était engagée une lutte acharnée. Un moment en difficulté, Enver Hodja dut faire, en février 1948, une autocritique, qui lui permit de conserver son poste de secrétaire général. Il perdit dans la mésaventure nombre de ses partisans. L'heure de la revanche vint en juin de la même année quand le Kominform condamna Tito et réclama l'épuration des communistes soupçonnés de complaisance pour le rebelle yougoslave. M. Hodja comprit l'avantage qu'il pouvait en tirer.

La rupture avec la Yougoslavie posait à l'Albanie plus de problèmes qu'à n'importe quel autre État socialiste. Pour se conformer aux directives du Kominform, il fallait couper le cordon ombilical avec le pays nourrissier. Ceux qui sinterrogeaient furent impitoyablement châtiés. Parmi eux figurait naturellement Dodjé, qui fut exécuté. Disparurent aussi les cadres et militants qui, dans le passé, avaient suivi avec réticence le sécrétaire général. Quasiment satellite de sa voisine jusqu'en juin 1948, l'Albanie devint du jour au lendemain le plus acharné des adversaires de la Yougoslavie. Enver Hodja bâtit son pouvoir sur l'antititisme.

Il fut accablé par la déstalinisation. Sur un point tout de même, il s'aligne sur Moscou : il renonça à cumuler les fonctions. Il resta chef du parti et laissa à M. Shebu la présidence du gouvernement. Mais la dénonciation des fautes de l'ancien dictateur soviétique et la réconciliation de Krouchtchev avec Tito ne pouvaient que l'inquiéter. Si le dirigeant yougoslave était resté un bon communiste, les chefs qui avaient massacré les titistes ou prétendus titistes n'allaient-ils pas passer pour des criminels ? Ce fut le début de la tension avec Moscou. Quatre ans plus tard, alors que le conflit avait atteint le point de non retour, Enver Hodja déclara au comité central de son parti : « *Nous avons à l'esprit que auparavant, du vivant de Staline, le parti communiste d'Union soviétique a toujours défendu notre parti et qu'il en va différemment aujourd'hui.* »

La rupture avec l'U.R.S.S.

Khrouchtchev fut alors accusé d'être, comme Tito en 1948, un révisionniste devenu étranger au marxisme-léninisme. La polémique prit une allure doctrinale. Mais, pour Enver Hodja, il s'agissait d'abord d'une question de vie (et de pouvoir) ou de mort. Il eut alors la chance de pouvoir épouser la querelle des Chinois contre les Soviétiques. L'U.R.S.S. retira ses techniciens, coupa les vivres, supprima la base de Vlora. La Chine prit le relais, bien contente de faire proclamer par les Albanais le mal qu'elle pensait des « nouveaux tsars ». Fidèle à Lénine, à Staline, Enver Hodja se fit en Europe le meilleur disciple du président Mao. Avec 800 millions de Chinois et 2 millions et demi d'Albanais, il était prêt à tenir tête à l'impérialisme et à ses alliés.

Tant bien que mal, il s'efforçait de suivre les méandres de la politique chinoise. Il imposa lui aussi une « révolution culturelle », veillant toutefois à ne pas se laisser déborder par les masses, ni à affaiblir le parti. Il se sentait en harmonie complète avec Pékin quand les révolutionnaires intransigeants donnaient le ton. Il fut moins à l'aise lorsque, pour en finir avec le tohu-bohu qui menait leur pays à l'anarchie, les gestionnaires firent triompher une ligne beaucoup plus modérée. Le malaise fut sensible dès le début des années soixante-dix. Enver Hodja ne comprit pas pourquoi Mao cherchait un *modus vivendi* avec les Américains. Son inquiétude s'accrut après la mort de Mao et la défaite de la « bande des quatre ». La crise se précisa en juillet 1977 : la presse albanaise condamna ceux qui prônaient la théorie des trois mondes (l'impérialisme, le social-impérialisme et les autres). Pour Tirana, il n'y aurait jamais eu que deux mondes : les vrais marxistes et le reste.

La leçon s'adressait évidemment aux successeurs de Mao, bien qu'ils ne fussent pas cités. En disant que le troisième monde, auquel ils pensaient appartenir, pouvait, le cas échéant, tabler sur le premier (l'impérialisme) pour tenir en échec le second (le social-impérialisme), plus redoutable, ils trahissaient à leur tour. Ils étaient révisionnistes puisqu'ils se croyaient solidaires de pays qui n'ont rien de socialiste. Et opportunistes puisqu'ils cessaient de traiter en ennemis les impérialistes. Enver Hodja n'avait pas ces faiblesses. Il se targuait d'avoir créé la première société totalement athée. Les vagues successives d'épurations avaient détruit tous ceux qui rechignaient à suivre le leader. Massacre des titistes entre 1948 et 1956. Puis incarcération et exécution de dirigeants qui ne se résignaient pas à jeter dans les poubelles de l'histoire la mère patrie du socialisme. Elimination plus récente de techniciens et de chefs militaires qui risquaient d'avoir une conception technocratique. Enfin la mort, dans des conditions mystérieuses, en décembre 1981, de M. Shehu.

Pourtant, le communiste intransigeant et solitaire qu'était Enver Hodja fit, lui aussi, quelques entorses à ses principes. Tito est resté l'adversaire idéologique numéro un. Mais, en 1968, après l'invasion de la Tchécoslovaquie, Enver Hodja se rendit compte que les deux voisins ennemis avaient des intérêts communs. Un rapprochement s'esquissa avec notamment des échanges culturels. Un peu oublié le temps (novembre 1956 à Poula) où le maréchal Tito s'écriait : « *Ce pauvre sire qu'est Henver Hodja ne connaît du marxisme que le nom.* » Et où le dirigeant albanais proclamait : (juillet 1958) : « *Nous ferons tout pour noyer dans la boue les renégats de Belgrade.* »

Jusqu'au bout le chef du parti du travail albanais a affiché son dogmatisme. Mais ce dogmatisme n'était-il pas irrigué de nationalisme ? Il prit la tête d'un pays qui n'avait pas digéré ses humiliations, et la dernière en date l'occupation italienne. Son histoire ne s'explique-t-elle pas aussi par la volonté de ne jamais être pris en tutelle. Celui-là qui se croyait un des rares hommes fidèles au fondateur de la IIIe Internationale, lançait le 16 novembre 1960 à la conférence des quatre-vingt-un partis communistes et ouvriers à Moscou : « *Personne ne doit se figurer que l'Albanie, parce qu'elle est un petit pays, et son Parti du travail, parce qu'il est un petit parti, obéissent à qui que ce soit s'ils sont convaincus qu'on leur montre un chemin erroné.* » On a même pu se demander alors si le plus farouche, le plus tenace des antititistes ne fut pas à sa manière un titiste.

BERNARD FÉRON.

Paris et Tirana entretiennent des relations cordiales

Malgré sa méfiance envers l'Occident, l'Albanie a, dans l'ensemble, entretenu avec la France, depuis la dernière guerre, des relations cordiales. A aucun moment, les relations diplomatiques entre les deux pays n'ont été rompues, et, pendant longtemps, avant que Tirana ne renoue avec Rome, Ankara, puis Athènes, l'ambassade française a été la seule mission d'un pays ouest-européen ouverte dans la capitale albanaise.

Ces relations ont été marquées par une certaine ouverture politique en 1980, à l'occasion d'une escale à Paris du chef de la diplomatie albanaise, M. Nesti Nase, puis de la visite officielle dans notre pays, en octobre de la même année, de son vice-ministre, M. Ksenophon Nushi, qui avait invité son homologue français de l'époque, M. Olivier Stirn, à se rendre à Tirana.

Une visite officielle française avait également été envisagée en 1984, mais la mort par balle, en juin, d'un employé du Club Méditerranée de Corfou (Grèce), en face de la côte albanaise, avait amené Paris à rappeler son ambassadeur à Tirana, M. Marcel Martin, en consultation. Ce dernier avait ensuite regagné son poste.

Le projet de visite d'un officiel français a été relancé dernièrement. Le mois dernier, M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'État aux relations extérieures, a annoncé qu'il se rendrait prochainement – on a parlé de la fin mai – à Tirana, mais aucune date n'a encore été fixée.

Sur le plan commercial, l'Albanie se place au cent septième rang des clients de la France et au cent huitième rang de ses fournisseurs. Le volume des échanges se situe autour de 350 millions de francs. La construction d'une centrale hydroélectrique à Komani, sur le fleuve Drin, a été confiée en 1982 à la firme CGE-Alsthom. Le principal partenaire commercial européen de l'Albanie est, toutefois, l'Italie.

En matière de coopération culturelle, scientifique et technique, la France vient en tête des partenaires de Tirana, avec l'Italie. Une soixantaine de boursiers étudient en France et deux lecteurs français sont en poste à l'université de Tirana.

PROCHE-ORIENT

Liban

L'ÉVACUATION DE NABATIEH PAR LES ISRAÉLIENS

« Ne gâchez pas la fête... »

De notre envoyée spéciale

Nabatieh. – Des jeunes gens juchés sur des camions, faisant le V de la victoire, des voitures roulant en trombe, avertisseurs bloqués, tous phares allumés en signe de joie, des drapeaux libanais surgis de partout et hâtivement collés sur les façades des maisons au bord des routes, la région de Nabatieh a fêté, jeudi 11 avril, le départ de l'armée israélienne qui a évacué une nouvelle zone de 300 kilomètres carrés habitée par environ 70 000 personnes à 95 % chiites. Avec ce retrait, c'est tout le secteur central du Liban du Sud qui a ainsi été évacué.

Une heure après le départ du dernier char israélien, la ville de Nabatieh, haut lieu de la résistance anti-israélienne, semblait pourtant encore « groggy ». Rues quasi désertes, rideaux des magasins baissés, les habitants rassemblés par petits groupes donnaient l'impression que le vide laissé par le départ de l'armée israélienne engendrait une nouvelle peur. Ce n'est qu'en fin d'après-midi, avec l'arrivée des premiers blindés de l'armée libanaise, sous une pluie de riz lancé par les femmes, que l'atmosphère s'est un peu détendue.

Dans un petit bureau de son hôpital à la façade criblée d'éclats, le docteur Ali – il préfère garder l'anonymat – l'air plus harassé que joyeux, avoue : « *Les deux derniers mois ont été terribles pour nous. Un quart de la population est parti et les gens qui restent ont encore peur. On ne se relève pas aussi vite d'un tel cauchemar et n'oubliez pas, les Israéliens ne sont qu'à 3 ou 4 kilomètres d'ici.* »

A la Husseynieh, lieu de prières et de réunions pour les chiites, ils sont environ deux cents à écouter le prône du cheikh Abdel Hussein Sadek devenu pour la circonstance le personnage principal de la ville. Un prêche très modéré dans le sens du communiqué diffusé par haut-parleur dans la ville au nom du mouvement chiite Amal : « *Ne gâchez pas la fête du départ des Israéliens. Aucun homme en armes ne doit être vu en ville. Seule l'armée est chargée d'assurer le calme dans cette région. Nabatieh ne doit pas subir le sort de Zahryé, Jbaa, Houmine-Tataa.* » Une référence aux villages libérés le 16 février, mais dans lesquels l'armée israélienne était de nouveau intervenue avec violence à la suite d'attaques lancées à partir de cette zone contre ses soldats.

Avant de quitter la région de Nabatieh, des hélicoptères israéliens avaient d'ailleurs largué des tracts sans équivoque. « *Nous frapperons avec une poigne de fer chaque terroriste ou instigateur où qu'il soit s'il tente de s'attaquer aux soldats ou aux citoyens d'Israël. Citoyen libanais, pense à la sécurité de ton épouse, de tes enfants, de tes frères et sœurs et de tes parents. Ne collabore pas avec les intrus qui ne se soucient pas de ton intérêt ni de celui du Liban-Sud et ne leur permets pas de t'exploiter et de provoquer une catastrophe contre toi et ta famille.* » Un message visiblement reçu cinq sur cinq par les notables de la ville qui ont affirmé vouloir empêcher toute attaque contre les Israéliens, à partir du territoire libéré.



L'inquiétude des chrétiens

Dans l'école Notre-Dame, les sœur antonines (maronites) qui accueillent 1 640 élèves dont seulement 4,5 % de chrétiens, le reste étant chiite, sont pourtant quelque peu inquiètes. « *Nous ne savons pas qui va venir ici,* dit sœur Alice. *Si les habitants gardent la situation en main, nous n'avons rien à craindre. Mais si les étrangers* (sous-entendu les intégristes islamiques) *envahissent la ville comme à Saïda, qu'allons-nous devenir ?* » Le spectre des affrontements interconfessionnels de Saïda plane sur la ville, d'autant plus qu'après la longue occupation palestinienne, puis les deux ans et dix mois d'occupation israélienne, le pouvoir est à prendre à Nabatieh. « *Il n'y a pas de responsable ici* », confie un médecin.

Barbe noire coupée en pointe, turban blanc vissé sur la tête, fines lunettes dorées, le cheikh Sadek explique : « *Les chrétiens sont venus me voir il y a une semaine pour se débarrasser de leur peur. Mais je leur ai rappelé les bons moments que nous avons vécus ensemble et il n'y a aucune raison que cela ne continue pas.* »

Alors qu'à la Husseynieh les notables tentent d'organiser l'avenir, la Régie des tabacs, centre d'interrogatoires et de détention de l'armée israélienne, tout juste abandonnée, est envahie par les enfants à la recherche de « souvenirs » ou d'anciens détenus. Ratiba, petite femme de cinquante-cinq ans, qui a passé ici quinze jours, yeux bandés et mains attachés, dit-elle, pour avoir été arrêtée en possession d'une lettre dont elle affirme encore ignorer le contenu, fait visiter les lieux à des proches. Affairées, quelques femmes ramassent en hâte des jerricans oubliés, des couvertures, tandis que les hommes démontent les plaques de contreplaqué ou récupèrent les boîtes métalliques de munitions abandonnées.

Sur la route, le premier barrage de miliciens d'AMAL en armes qui ont affiché sous leur drapeau vert largement déployé un grand portrait de Nabih Berri, chef du mouvement, est à 12 kilomètres du centre le Nabatieh. Daoud Daoud, un des responsables du mouvement au sud tente une percée jusqu'à l'entrée de la ville mais, reconnu, préfère faire demi-tour. Libérée mais sous surveillance, Nabatieh s'apprête à passer sa première nuit de calme depuis des mois.

FRANÇOISE CHIPAUX.

JÉRUSALEM : la nouvelle ligne est plus facile à tenir

De notre correspondant

Jérusalem. – « *Il n'y a rien de dramatique dans ce repli* », a dit le chef d'état-major, le général Moshe Lévy. L'évacuation de la région de Nabatieh est en effet tout à fait conforme à ce que l'on sait du plan d'évacuation du sud du Liban, tel qu'il a été remanié après l'attentat à la voiture piégée, le 10 mars, à Métoula. Les dirigeants israéliens avaient alors décidé de hâter la seconde phase du repli dans le secteur central. L'objectif était clair : se débarrasser le plus rapidement possible d'une région chiite particulièrement hostile où les attentats étaient quotidiens.

C'est chose faite à présent. En se repliant dans ce secteur, sur le fleuve Litani, l'armée a laissé derrière elle la localité de Nabatieh et une trentaine de villages : au total, quelque soixante-dix mille habitants sur une superficie de 300 kilomètres carrés. Après ce nouveau retrait, d'ailleurs, des officiers supérieurs cités par la radio israélienne n'ont pas dissimulé leur soulagement en expliquant que « *cette nouvelle ligne était bien meilleure puisqu'elle s'appuyait sur un obstacle naturel : le Litani* ».

La crainte israélienne d'une poursuite des attentats chiites à partir de la région évacuée demeure cependant extrêmement vive, comme le prouve la nouvelle mise en garde du ministre de la défense, M. Yitzhak Rabin : « *Toute tentative de porter atteinte à Israël se heurtera à une riposte vigoureuse. Tsahal aura recours à des moyens encore plus sévères que par le passé.* »

Il est vrai que, à bien des égards, ce premier redéploiement sur le Litani sert de test. Car, pour la première fois depuis le déclanchement de la guerre israélienne au Liban en juin 1982, les localités frontalières de Galilée se trouvent à portée des tirs de roquettes. En principe, d'ici à la fin avril, l'armée israélienne, dans le sud du Liban, sera complètement déployée le long du Litani, cours d'eau situé à une trentaine de kilomètres de la frontière. La seconde phase du plan d'évacuation devrait en effet être complétée dans deux semaines environ par le retrait du mont Barouk au Chouf, et du secteur est de la Bekaa face aux troupes israéliennes. Quant à la troisième phase, le retrait définitif sur la frontière, elle devrait se dérouler au début de juin.

Cela signifie-t-il qu'ensuite plus un seul soldat israélien ne se trouvera sur le sol libanais ? Une certaine ambiguïté subsiste à ce sujet. Le député de gauche Yossi Sarid, du parti Ratz (quatre sièges), relayé par une partie de la presse, a affirmé que « *la nouvelle conception de la zone de sécurité dans le sud du Liban prévoyait le maintien d'une certaine présence permanente de Tsahal* ». Le ministre de la défense, M. Rabin, a tenu cependant à démentir : « *Ceux qui s'imaginent,* a-t-il dit, *que Tsahal resterait au Liban même après la troisième phase du retrait se trompent.* »

(Intérim.)

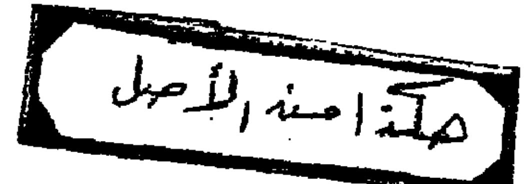
LES HOTES TRÈS DISCRETS DE M. ARAFAT

Cinq membres du Congrès américain se sont entretenus pendant deux heures, à Amman, le jeudi 11 avril, avec M. Yasser Arafat. A l'exception du chef de la délégation, M. David Obey (démocrate du Wisconsin), ses quatre compagnons se sont voilés le visage à leur arrivée chez le président de l'OLP. Selon un porte-parole palestinien, ils auraient refusé de décliner leur identité à M. Arafat. Leur anonymat a pu être préservé grâce au refus de deux de leurs collègues (également non identifiés) de se rendre chez M. Arafat.

Les sept parlementaires avaient été, auparavant, reçus par le roi Hussein qui a plaidé en faveur d'une conférence internationale de la paix, en insistant sur l'utilité de la participation de l'OLP et de l'Union soviétique.

Dans une interview publiée par le quotidien israélien *Davar*, le secrétaire d'Etat américain, M. Georges Shultz, a déclaré que dans tout éventuel règlement il faudra « tenir compte des droits légitimes du peuple palestinien ». Il a ajouté : « *Les Etats-Unis estiment qu'une participation palestinienne à toutes les étapes de la négociation est indispensable.* » Il a laissé entendre, d'autre part, que la restitution du Golan (annexé formellement par Israël en 1982) à la Syrie était prévue par les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, auxquelles ont adhéré les gouvernements de Jérusalem et de Damas.

M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, a quitté Washington dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 avril pour une tournée dans la région destinée à relancer le processus de paix. – *(UPI, AFP.)*



هكذا في الأصل

AFRIQUE

Maroc

L'Istiqlal et l'USFP ne sont pas représentés dans le nouveau gouvernement

Création d'un poste de ministre chargé des relations avec la CEE

Le roi Assan II a formé, jeudi 11 avril, un nouveau gouvernement de trente membres dirigé par le premier ministre sortant, M. Karim Lamrani. Vingt ministres conservent leur portefeuille, notamment MM. Abdellatif Filali, ministre des affaires étrangères (dont les attributions sont élargies à la coopération), M'hamed Bahnini et Ahmed Alaoui (ministres d'Etat), Belarbi Alaoui (justice), Driss Basri (intérieur) et Abdellatif Jouahri (finances). Dans ce nouveau cabinet, dont la formation était attendue depuis les élections législatives de septembre dernier, deux grandes formations politiques, l'Istiqlal (parti historique de l'indépendance) et l'Union socialiste des forces populaires (USFP, progressiste), ne sont pas représentées. L'Istiqlal, qui avait six ministres dans le précédent gouvernement, dispose de quarante-et-un députés au Parlement. Pour sa part, l'USFP avait accru sa représentation à l'occasion des élections législatives, passant de quinze à trente-cinq sièges. Ces deux formations avaient exprimé depuis plusieurs mois des réserves quant à leur éventuelle participation à un gouvernement qui ne prendrait pas en compte leurs revendications, notamment dans les domaines économique et social.

Parmi les postes nouvellement créés, figure celui de ministre délégué auprès du premier ministre chargé des relations avec la CEE, dont le titulaire est de M. Azeddine Guessous, ancien ministre du commerce, de l'industrie et du tourisme (1). Les quatre partis de centre-droit, qui sont majoritaires au Parlement avec un total de deux cent quinze élus (sur trois cent six), sont largement représentés au gouvernement. Il s'agit du Rassemblement national des indépendants (RNI), de M. Ahmed Osman, de l'Union constitutionnelle (UC), de M. Maati Bouabid, ancien premier ministre, du Parti national démocrate (PND), de M. Arsalane El Jadidi et du Mouvement populaire (MP), de M. Mahjoubi Ahardane. – *(AFP, Reuter, AP.)*

(1) *Cette nomination fait suite à la demande d'adhésion marocaine à la CEE, dont le roi Hassan II, dans un entretien accordé au Monde, disait récemment : « En définitive, le Maroc est plus européen que la Grèce. C'est un choix que nous avons fait, et ce n'est pas, idéologiquement parlant, une mésalliance » (Le Monde* du 10 novembre 1984).

ACCORD DE PRINCIPE AU SOUDAN

L'armée et les partis politiques se partagent le pouvoir pour une « période transitoire » d'un an

Un accord de principe portant sur la formation d'un gouvernement civil de transition a été conclu, le jeudi 11 avril, entre la junte militaire et le Front du salut national, qui rassemble la quasi-totalité des partis politiques et des syndicats. Selon des représentants du Front, *il a été convenu que ce gouvernement fonctionnera*, pendant un an, sous l'égide du « Conseil militaire transitoire », présidé par le général Sewar El Dahab. A l'issue de ce délai, tout le pouvoir serait confié aux civils.

Les deux parties devaient poursuivre, ce vendredi, leurs tractations pour déterminer la composition du gouvernement, ses attributions précises et celles du Conseil militaire. Il a été d'ores et déjà décidé que le général Dahab dirigera un « Conseil de souveraineté », auquel participeraient quatre civils, dont un originaire du Sud (en état de rébellion), qui seraient conjointement cooptés par l'armée et le Front des partis. Il en irait de même pour le choix du chef du gouvernement. Tous les portefeuilles – à l'exception de celui de *la défense – sont confiés à des civils. Cependant, il reviendra à l'armée de superviser tous les projets économiques* pendant la *période* transitoire. Par ailleurs, une commission serait chargée d'élaborer un projet de Constitution qui serait soumis à une Constituante, élue au suffrage universel.

Les choses étant rentrées dans l'ordre – *sauf dans le Sud, où* le chef de l'insurrection, le colonel Gareng, refuse tout compromis avec la junte, – l'aéroport de Khartoum devait être rouvert au trafic international ce vendredi à midi (heure de Paris).

Au Caire, l'officieux *Al Ahram* a révélé que l'ambassadeur d'Egypte à *Khartoum avait été personnellement averti par le général Dahab de* l'imminence du coup d'Etat quelques heures avant que l'armée ne renverse le régime du maréchal Nemeiry. – *(AFP, Reuter.)*

Tchad

N'Djamena et Bangui ont lancé une opération conjointe sur leur frontière commune contre les maquisards

Le Tchad et la République centrafricaine ont engagé, il y a quelques jours, de part et d'autre de leur frontière commune, une vaste opération militaire de « ratissage », afin de mettre fin aux activités des maquisards sudistes – les « codos », – opposés au régime du président Hissène Habré, a-t-on appris, jeudi 11 avril, à Bangui, de source autorisée. Cette *opération a été organisée* simultanément par les états-majors des deux armées. Les troupes gouvernementales tchadiennes ont reçu pour mission de poursuivre jusqu'à *la frontière centrafricaine* les « codos rouges » du colonel Kotiga, qui évoluent dans le Moyen-Chari et qui, selon des sources centrafricaines, regroupent environ un millier d'hommes.

Des éléments de l'armée centrafricaine ont, *pour leur part, été déployés* dans les régions de Markounda, Maitioukoulou et Moyenne-Sido (localités frontalières) en vue d'intercepter les maquisards qui essaieraient de se réfugier *en Centrafrique*. A Bangui, les autorités se montrent cependant sceptiques sur les résultats de cette opération, à la fois en raison de la faiblesse (en hommes et en matériels) de l'armée centrafricaine et des *« complicités » dont* dispose les « codos » dans la population civile, tant tchadienne que centrafricaine. Les opposants au régime de Banqui sont notamment dirigés par l'ex-général M'Baikoua, ancien ministre centrafricain de la justice, *dont* les partisans, associés à des maquisards tchadiens, avaient lancé une attaque contre la ville de Markounda en novembre dernier *(le Monde* du 14 novembre 1984). – *(AFP.)*

Algérie

PLUSIEURS DIZAINES D'ACTIVISTES ISLAMIQUES DEVANT LA COUR DE SURETÉ DE L'ETAT

(De notre correspondant.)

Alger. – Le procès d'une centaine d'activistes islamiques a commencé cette semaine devant la Cour de sûreté *de l'Etat, à Médéa, apprend-on* de source privée à Alger. Jeudi 11 avril, la presse officielle n'avait pas encore fait état de cet événement. Plusieurs dizaines d'intégristes avaient *été arrêtés* fin 1982 après la découverte de bombes « prêtes à l'emploi ». Au cours du premier semestre 1983, d'autres arrestations avaient eu lieu. Le procès de ces activistes, annoncé officieusement, avait *été* reporté à plusieurs reprises. Le 13 mai 1984, quatre-vingt-douze d'entre eux devaient être jugés à Médéa. A la dernière minute, l'audience avait été ajournée et vingt-trois d'entre eux avaient *été* libérés. Ces *derniers étaient* des hommes auxquels il n'était pas reproché d'avoir participé à des actions pouvant conduire à une effusion de sang, leur rôle s'étant limité à *répandre l'agitation* dans les esprits. Certains d'entre eux comparaissent maintenant comme prévenus libres.

Les autres accusés impliqués dans des affaires plus graves n'avaient pas *bénéficié* des *mesures* de clémence décidées au printemps dernier par le président Chadli en faveur non seulement des intégristes, mais aussi d'autres détenus politiques, *dont* les *partisans de M.* Ben Bella (*le Monde* du 17 mai 1984).

Les autorités, qui ont réussi à contenir une poussée d'agitation intégriste à la fin de 1982, semblent *hésitantes* quant à la conduite à adopter à l'égard des personnes arrêtées. L'idée la plus répandue dans les milieux dirigeants est qu'il faut éviter d'en *« faire des martyrs »*. Le procès de Médéa sera sans doute long et les peines devraient être savamment dosées.

Un premier procès, en septembre 1984, s'était terminé par des peines de prison allant de cinq ans avec sursis à huit ans ferme *prononcées* contre sept fondamentalistes inculpés après une bagarre ayant fait un mort dans une cité universitaire d'Alger.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Nigéria

• *ÉXÉCUTION PUBLIQUE DE* TROIS TRAFIQUANTS DE DROGUE. – Trois Nigérians condamnés à mort pour trafic de drogue par un tribunal militaire de Lagos *ont été exécutés* en public mercredi 10 avril. Ce sont les premières personnes fusillées en vertu du « décret numéro 20 » réprimant la contrebande, adopté en juillet dernier par le Conseil *militaire suprême. Le CMS doit également confirmer la condamnation* à mort de trois autres personnes, dont une jeune femme de trente-quatre ans, pour infraction à la législation sur les drogues. – *(AFP, AP, UPI.)*

ASIE

Inde

M. Gandhi prend une série de mesures pour désamorcer la crise avec les sikhs

De notre correspondant

New-Delhi. – Trois mesures spectaculaires pour désamorcer la colère sikh, couper l'herbe sous le pied des extrémistes et, si possible, rétablir un processus de paix au Pendjab, ont été annoncées, jeudi 11 avril, par le *gouvernement* indien. Une enquête judiciaire sur les circonstances et les responsabilités des pogroms anti-sikhs déclenchés à Delhi et dans tout le pays après l'assassinat d'Indira Gandhi (1) est ordonnée. En outre, la mesure d'interdiction prise par Indira Gandhi, le 19 mars 1984, à l'encontre de la fédération des étudiants sikhs (AISSF) est levée. Enfin, les dirigeants et militants politiques et *étudiants du skhisme qui* n'ont pas participé directement à des actes de violence devraient être libérés incessamment. Cette mesure pourait concerner plusieurs centaines *de personnes détenues depuis* de nombreux mois au titre des lois spéciales sur la sécurité appliquées au Pendjab.

Ces trois nouvelles concessions, annoncées au *Palement* en présence *du premier ministre*, M. Rajiv Gandhi, par le responsable de l'intérieur, M. S.B. Chavan, interveinnent vingt-quatre heures avant l'expiration de l'ultimatum adressé il y a près d'un mois au *gouvernemnt* par l'Akali Dal, organisation politico-religieuse de la secte sikh. Ce parti dont le président, réputé modéré, *M. Harchant Singh Longowal, a été* libéré de prison le 11 mars, avait menacé de lmlancer une nouvelle et *« sainte campagne d'agitattion pacifique »* (Morcha) si sept de ses *revendications les plus immédiates* n'étaient pas satisfaites.

M. Rajiv Gandhi a choisi le compromis et accepté trois de ses demandes. L'enquête judiciaire était réclamée, depuis décembre, par tous *les dirigeants politiques et religieux* du sikhisme, ainsi que par *nombre* de politiciens non sikhs de l'opposition. Jusqu'ici, M. Rajiv Gandhi s'était refusé à l'ordonner, la jugeant *dangereuse pour la communauté* sikh elle-même (2). Sous la pression des événements et la montée de la colère sikh au Pendjab, le premier ministre a finalement changé d'avis. C'est, avec la libération des détenus, *la mesure* la plus spectaculaire annoncée jeudi.

La levée de l'interdiction concernant l'AISSF semble *en revanche* plus dangereuse. Fondée en 1944 par l'Akali Dal, la fédération des étudiants sikhs avait été, ces dernières années, complètement infiltrée *par les extrémistes* sécessionnistes et fournissait le gros de leurs troupes. Son président, Amrik Singh, *a été tué* par l'armée au cours de l'assaut du 6 juin contre le temple d'or, et son jeune secrétaire général, M. Harminder Singh Sandhu, grièvement blessé au cours de la bataille, est en prison. Deux cents mille jeunes Sikhs, dont bon nombre ne sont d'ailleurs pas étudiants, appartiendraient encore à la fédération. On peut craindre que la reprise de ses activités au grand jour ne permettent aux *extrémistes d'en* reprendre plus ou moins ouvertement le contrôle.

Un pari risqué

Le pari de M. Gandhi est donc risqué. Il *vise trois objectifs* : 1) *établir* sa sincérité et sa bienveillance personnelles, sérieusement mises en doute, à l'égard des Sikhs ; 2) rendre aux modérés de l'*Akali Dal* une crédibilité *qui* leur fait *défaut* et *qui* les pousse à utiliser de manière croissante une rhétorique dangereusement extrémiste ; 3) remettre en *marche* un processus de réconsiliation entre la communauté et le gouvernement.

Samedi 13 avril, on célèbrera à Amritsar le Baïsakhi, plus grande fête de l'Inde du nord, considéré comme le *nouvel an hindou* et sikh. Samedi, dans la ville du temple d'or, des dizaines de milliers de Sikhs et d'Hindous seront dans la rue. Le même jour, l'*Akali Dal* annoncera *publiquement* la *conduite qu'il entend* désormais tenir. Par mesure de sécurité, soixante compagnies supplémentaires de police et de forces para-militaires ont été mises en place *pour quadriller* la *ville*.

PATRICE CLAUDE.

(1) Selon les chiffres officiels, 2 981 *Sikhs ont été massacrés* en quelques jours, dont 2 416 à Delhi.

(2) Le premier ministre faisait allusion aux manifestations de réjouissances dans certains *milieux* sikhs quelques heures après l'assassinat d'Indira Gandhi. Selon la thèse officieuse des autorités, ce sont ces actes de provocation qui auraient déclenché les pogrooms.

Cambodge

L'ARMÉE THAILANDAISE AURAIT REFOULÉ DES MILLIERS DE CIVILS FUYANT LES COMBATS FRONTALIERS

Bangkok *(AFP)*. – L'armée thaïlandaise a contraint, jeudi 11 avril, près de vingt-trois mille civils cambodgiens, qui s'étaient réfugiés en Thaïlande au début d'une attaque vietnamienne, à retourner dans leur camp situé à la frontière khméro-thaïlandaise, a-t-on annoncé jeudi de diverses sources proches de la résistance et de l'UNDRO (Bureau de coordination des Nations unies pour les secours en cas de catastrophe). Ces informations contredisent celles *données par le général Pichitr* Kullavanijaya, commandant la I[re] *armée* thaïlandaise, selon qui l'armée thaïlandaise aidée de responsables de *l'UNDRO* avait entamé le transfert *des réfugiés du « camp n° 6 »* vers la ville de Ban-Nong-Somboon, à 4 kilomètres de la frontière.

De source proche de la résistance khmère et de l'UNDRO, on *affirme* que quelque mille soldats vietnamiens ont été dépêchés en renfort dans la région du « camp n° 6 » et qu'une partie d'entre eux se sont *même installés à 200 mètres* à l'intérieur du territoire thaïlandais. Selon ces mêmes sources, les civils cambodgiens avaient franchi en masse le fossé antichars délimitant la frontière *dans cette région*, après qu'une grenade vietnamienne eut explosé à l'intérieur de leur camp et mis le feu dans la matinée à une vingtaine d'habitations.

AMÉRIQUES

Brésil

Au chevet de M. Tancredo Neves

(Suite de la première page.)

Faisant l'addition kabbalistique des lettres composant le nom de José Sarney, *le président par intérim*, il a trouvé également un quatre. *« Conclusion ? »* lui demande un journaliste : *« Conclusion, si Tancredo passe le quatrième mois de l'année* (c'est-à-dire le mois d'avril), *il est sauvé. »*

« Chacun avec sa manie », dit un dicton brésilien. Chacun aussi avec sa religion. Il en est venu de tous poils, des gens de prière, pendant la *longue attente à la porte de l'hôpital*. Un Noir, en toge immaculée, apostrophe les passants. Montrant l'étage où Tancredo gît sur son lit de douleur, il crie : *« Je ne peux pas aller là-haut. Mais Dieu, lui, il peut. Et grâce à vos prières, il va le guérir définitivement »*.

Les ministres eux-mêmes

Les Frères prêcheurs appartiennent, au Brésil, à une longue tradition. Il y a eu *Antoine* le Conseiller, illuminé du Sertao de Bahia qui, à la fin du dix-neuvième siècle, leva la population locale contre la république nouvellement née parce qu'elle était l'Antéchrist, et dont Vargas Llosa a *raconté l'épopée* dans *la Guerre de la fin du monde*. Il y a eu ensuite le Père Cicero, Père fouettard qui invectiva lui aussi le Sertao. Il y a aujourd'hui le Frère Damien, capucin connu pour ses anathèmes contre la mini-jupe et les baisers « licencieux ».

Les ministres eux-mêmes ont été pris par cette ferveur. Alors que les médecins semblaient impuissants devant l'aggravation de la maladie, ils ont fait appel à l'*« unité spirituelle »* du peuple, pour sauver Tancredo. Depuis le 14 mars, jour de l'hospitalisation, le pays tout entier s'est mis au chevet du malade, dont la guérison a souvent paru relever de l'article de foi plus que des chirurgiens.

La femme du président, *M[me] Risoleta Neves, a beaucoup fait* pour créer ce climat. Montrant, tout au long de l'épreuve, une énergie sans faille, elle a demandé aux Brésiliens de croire, envers et contre tout, au rétablissement de leur président. Le dimanche de Pâques, au sortir de la messe, elle s'est plantée devant les caméras, et ce qu'elle a dit a bouleversé le pays : *« Il ne faut pas perdre la foi. Il faut continuer de prier. C'est le peuple, par ses prières, qui a permis à la famille Neves de traverser des jours terribles. C'est lui aussi qui a permis à Tancredo de résister. »*

Les femmes qui continuent de prier devant l'Institut du Cœur portent parfois des banderoles de la récente campagne *électorale qui* appellent au « changement ». Elles disent, ces femmes, que Tancredo est le *« sauveur de la patrie »* et que, sans lui, qui sait de quoi demain *sera fait*.

CHARLES VANHECKE.

Deux syndicats d'extrême gauche ont déclenché un mouvement de grève chez les métallurgistes

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Environ deux cent mille métallurgistes de l'Etat de Sao-Paulo se sont mis en grève le jeudi 11 avril. Les grandes firmes automobiles – Volkswagen, Ford, General Motors – sont pratiquement paralysées. Le mouvement a été déclenché pour une durée indéterminée après l'échec de longues négociations avec le syndicat patronal. C'est le premier conflit social d'envergure que la « nouvelle République », inaugurée le 15 mars, doit affronter. Les métallos exigent la réduction de quarante-huit à quarante heures de la semaine de travail et le rajustement trimestriel de leurs salaires. Ce rajustement se fait actuellement tous les six mois.

Le syndicat patronal – la Fédération des industries de Sao-Paulo – est prête à répondre favorablement aux revendications salariales, sans les satisfaire entièrement. En revanche, elle se montre intraitable sur la durée hebdomadaire de travail, principale exigence des syndicats ouvriers. Les employeurs n'acceptent qu'une réduction de trois heures, étalée sur trois ans.

Le président de la *Fédération*, M. Luiz Eulalio Bueno Vidigal, compte parmi les soutiens de M. Tancredo Neves et de son gouvernement. Mais ses collaborateurs se heurtent, au cours des tractations, à un secteur particulièrement combatif de l'organisation syndicale, celui qui est dominé par la CUT (Centrale unique des travailleurs) et par le Parti des travailleurs de « LULA », l'un et l'autre d'extrême gauche.

Ce sont les seuls syndicats dits « indépendants » rattachés à cette tendance qui ont déclenché la grève. Sao-Bernardo est le point névralgique du mouvement. Capitale de l'automobile, c'est là que se trouve la classe ouvrière la mieux payée, la mieux organisée du pays.

Il y a environ sept cent mille métallos dans l'Etat de Sao-Paulo. Ceux de la ville de Sao-Paulo même n'étaient pas concernés par les négociations, le rajustement de leurs salaires se faisant en novembre et non le 1[er] avril comme dans la plupart des communes de la région. Sur les trente-huit syndicats concernés, trente et un – qui se rattachent à l'aile modérée de la Fédération des métallurgistes – ne sont pas encore entrés *dans le mouvement. Mais ils* menacent de le faire si les négociations qu'ils mènent, de leur côté avec la Fédération patronale, n'aboutissent pas.

Le ministre du travail, M. Almir Pazzianotto, a tenté, jusqu'au dernier moment, d'obtenir un compromis entre les deux parties. Déjà, la semaine dernière, il avait réussi à ajourner le mot d'ordre de grève en faisant valoir que l'instant était mal choisi, M. Tancredo Neves était à l'article de la mort. Mais LULA et la CUT se sont placés, dès le départ, dans l'opposition à M. Tancredo Neves. Alors que la « nouvelle République » est paralysée par la maladie du président, ils sont aujourd'hui accusés de poursuivre des *fins* politiques en déclenchant un mouvement jugé inopportun.

LULA a répondu à plusieurs reprises à ses accusateurs. *« Il est temps pour les travailleurs,* a-t-il dit en substance, *de faire reconnaître leurs droits et la grève est un moyen légitime pour y parvenir. »*

C. V.

Guatemala

LA POPULATION DANS LA CRAINTE D'UN COUP D'ETAT

Guatemala *(AFP, Reuter)*. – Le chef de l'Etat, le général Oscar Mejia, a, dans une allocution télévisée le jeudi 11 avril, qualifié de *« plan pour déstabiliser le gouvernement »* les rumeurs de coup d'Etat *et l'opposition* de certains secteurs à la levée de nouveaux impôts, ainsi qu'aux mesures financières adoptées mardi dernier par le gouvernement. Afin de calmer la population, qui s'est lancée à l'assaut des pompes à essence et des commerces en quête de combustible et d'aliments, le général Mejia a rappelé qu'il avait le devoir de *« défendre et garantir le processus de démocratisation »*. (Des élections doivent avoir lieu en janvier prochain pour la restitution du pouvoir aux civils.)

Ces déclarations *interviennent* peu de temps avant la manifestation prévue samedi à Guatemala, à l'appel du mouvement Apoyo Mutuo, de soutien aux familles des disparus. Une dirigeante de ce *mouvement*, M[me] Godoy, avait été retrouvée morte, le 4 avril, avec ses deux enfants dans des conditions mystérieuses.

Par ailleurs, un groupe d'hommes d'affaires s'étant *donné pour nom* la Nouvelle Droite a prié le chef de l'Etat d'annuler son déplacement prévu au Vatican et en Israël à partir de dimanche. Ils jugent sa présence indispensable face aux risques *d'élargissement* du mouvement de protestation. Le général Mejia a annoncé peu de temps après qu'il reportait son voyage en raison de la *« crise politique et économique »* que connaît son pays.

Chili

• LA « PROTESTA » MARQUÉE PAR DE NOMBREUX AFFRONTEMENTS. – La *journée* de protestation organisée jeudi 11 avril *par* le *Commandement* national des travailleurs a été marquée par une série d'attentats à la bombe et de nombreux affrontements entre manifestants et policiers, *qui ont* fait une douzaine de blessés et entraîné une trentaine d'arrestation. Plusieurs centaines d'étudiants rassemblés sur le campus de Santiago, ont *protesté contre* la *mort* d'Oscar Fuentes (19 ans), qui avait été mortellement blessé par balles alors qu'il distribuait des tracts appelant à la manifestation. Le chef de l'Etat, le général *Pinochet, a pour sa part « catégoriquement »* condamné jeudi l'assassinat des trois opposants, qui était à l'origine du mouvement de protestation. – *(AFP.)*

Pérou : une démocratie en état de choc

III. – *Ceux d'en bas*

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Le discrédit croissant du gouvernement de M. Belaunde, illustré par la véritable déroute subie aux élections municipales de 1983, entraîne un effondrement de la droite. Ce déclin spectaculaire a deux raisons principales : la crise économique, et la « présence » de Sentier lumineux (*le Monde* des 11 et 12 avril).

Lima. – « *Mon engagement*, proclame M. Alan Garcia, chef de l'APRA (Alliance populaire révolutionnaire américaine), *est avec tous les Péruviens...* ». « *Je suis avec les pauvres* », a déclaré M. Alfonso Barrantes, maire marxiste-léniniste de Lima et candidat de la gauche unie à l'élection présidentielle. M. Alva Orlandini, porte-drapeau contesté du parti gouvernemental Action populaire, souhaite que « *rien ne s'arrête* ».

M. Luis Bedoya, qui a abandonné la coalition au pouvoir pour se présenter à la tête de la Convergence démocratique, jure de « *tenir toutes ses promesses* ». Ancien maire de la capitale, celui-ci se targue encore d'avoir construit la seule autoroute, le *zanjon*, qui mène du vieux centre colonial de Lima aux quartiers résidentiels de Miraflores et de San-Isidro. Le général Morales Bermudez, ancien président de 1975 à 1980, le « successeur » du général Velasco Alvarado, mène une campagne sans illusions et sans éclat et veut sans doute « *en finir avec la subversion* ». Mais lui aussi promet de « *sortir le pays de la crise* ».

Un bloc de gauche ?

Une vie meilleure pour tous, des logements, du travail, la santé à la portée des plus humbles : pas une seule fausse note dans ce discours politique, banal en campagne électorale, mais qui tranche brutalement avec les réalités, terribles et quotidiennes.

Ce discours n'est cependant pas purement démagogique. Il s'agit sans doute pour l'APRA de conquérir un pouvoir qu'elle recherche depuis un demi-siècle, de ratisser large, en rassurant, en rassemblant toutes les bonnes volontés, quitte à présenter un véritable programme de gouvernement « *nationaliste, populaire et démocratique* » si les résultats du 14 avril – et d'un éventuel et probable second tour en juin – sont à la hauteur des espérances entretenues par les apristes.

Il s'agit pour la gauche unie de M. Barrantes de conserver d'abord cette seconde place sur l'échiquier politique obtenue aux élections municipales de novembre 1983 (avec près de 29 % des voix) et de tenter ensuite de persuader les différents groupes marxistes-léninistes intégrant la gauche unie de constituer, après les élections, un véritable bloc de gauche, capable, au Parlement, dans les syndicats et dans la vie publique, de jouer un rôle d'opposition « *constructive* ». Puis, de préparer, à long terme, comme le dit M. Barrantes « *les bases d'une voie socialiste pour le Pérou* ».

Pour les formations plus ou moins liées à l'actuel gouvernement – et reléguées à droite par la fantastique poussée à gauche qui se développe dans le pays depuis deux ans, – il faut limiter les dégâts, en multipliant les promesses sociales. Mais il y a aussi, dans toute la classe politique, de la droite à l'extrême gauche, la conscience aiguë que le Pérou est arrivé au bout du chemin. Que la véritable alternative est entre le chaos et une relance dynamique impliquant la collaboration de plusieurs courants politiques traditionnels, et sans doute aussi une participation sous une forme ou sous une autre des forces armées.

Personne ne se hasarde à prétendre qu'il détient la solution-miracle qui permettrait de répondre globalement aux multiples défis. Aucune des forces politiques en campagne et ayant des chances de vaincre n'est capable de réussir seule. L'apparente superficialité du discours et les promesses vagues reflètent d'abord cette conviction, partagée dans les états-majors politiques, que des accords seront nécessaires pour gouverner efficacement.

L'histoire récente de leur pays ne peut qu'inciter les dirigeants politiques à la modestie. « *Une société pour tous les Péruviens* » : ce rêve, ou cette utopie, est poursuivi avec ténacité depuis au moins deux décennies. Haya de la Torre, père de l'APRA réformiste et populiste d'aujourd'hui, et Mariategui, inspirateur, il y a un demi-siècle, de la ligne révolutionnaire dont se réclament encore, en 1985, les chefs de file des courants marxistes, maoïstes, trotskistes, communistes, constituant le conglomérat de la gauche unie, préconisaient déjà tous les deux, dans les années 30, l'intégration du monde andin, oublié, marginalisé, dépossédé, dans la communauté nationale.

Le Parti d'action populaire de M. Belaunde Terry se réclamait d'un « *humanisme chrétien* ». Il se voulait « *au service du peuple* ». En 1963, le gouvernement militaire du général Velasco Alvarado se proposait de détruire le « *pouvoir de l'oligarchie* » et de « *libérer l'Indien de sa misère et de sa faim* ». Symboliquement, il avait donné au palais présidentiel le nom de Tupac-Amaru (dirigeant indien révolté contre les Espagnols au dix-huitième siècle). Revenu au pouvoir en 1980 en ayant suscité une énorme espérance populaire, le deuxième gouvernement constitutionnel de M. Belaunde a manifestement échoué. Depuis vingt ans, les bonnes intentions des dirigeants, tant civils que militaires, ont été balayées par l'ampleur des bouleversements mal contrôlés d'une société en pleine mutation.

Par l'explosion démographique d'abord. « *En 1940*, dit le sociologue José Matos Mar, *on comptait six millions de Péruviens, c'est-à-dire à peu près autant qu'à l'époque de Pizarre. Aujourd'hui nous sommes vingt millions. C'est un bond fantastique et fondamental. En outre, le Pérou est en 1985 très fortement urbanisé. A 65 % environ, et Lima est une énorme métropole de six millions d'âmes...* »

Immeubles à l'abandon, toits en terrasses envahis de détritus, trottoirs mal entretenus, rues fatiguées : le centre où subsistent de rares et superbes résidences coloniales comme le palais Torre-Tagle (siège du ministère des affaires étrangères) se dégrade. Les Liméniens comparent leur ville à Calcutta. C'est excessif. Mais il est vrai qu'elle est envahie jour et nuit par une marée humaine qui fait songer aux cités asiatiques. C'est aussi un marché permanent en plein vent. Les *ambulantes*, petits vendeurs clandestins, occupent par milliers la chaussée et les trottoirs de certaines avenues, comme Abancay et même le Jiron de la Union, artère piétonnière qui relie la place d'Armes à la place San-Martin.

Cour des miracles

C'est un aspect spectaculaire de ce qu'on appelle l'économie « informelle » et qui permet à deux habitants sur trois de la capitale de survivre. En réussissant à vendre, après des heures de patience, une marchandise hétéroclite – miroirs, peignes, tissus, liqueurs, légumes, fruits et cigarettes – à l'unité. Rue Ocona, au coin de San-Martin, des centaines de changeurs se précipitent sur les voitures, calculatrice à la main, pour faire le trafic de dollars. Selon l'économiste Hernan de Soto, cette économie souterraine a grandi démesurément et englobe maintenant aussi bien de grandes entreprises commerciales que la multitude des petits métiers de la rue : laveurs de voitures, cireurs de chaussures, vendeurs de journaux. L'ancienne et élégante cité des vice-rois est une cour des miracles, une fourmilière humaine bruyante, colorée et chaleureuse, où l'homme des Andes s'est fait, non sans mal, une petite place.

« *Lima a un nouveau visage*, dit encore M. Matos Mar, *c'est une ville andine. En un sens, elle est maintenant la vitrine du Pérou tout entier.* » Mais cette immigration sauvage vers une capitale démesurée qui draine toutes les ressources et attire tous les sans-emploi de l'intérieur, tous les réfugiés chassés des départements en « état d'urgence » par la violence insurrectionnelle et la riposte souvent aveugle des forces de l'ordre ne s'est pas accompagnée d'un processus d'industrialisation parallèle.

Les paysans sans terre d'Apurimac ou de Cuzco ne trouvent pas davantage de travail à Lima. Ils s'entassent dans les *barriadas* (que l'on appelle pudiquement ici *jeunes villages*), qui encerclent la capitale. La moitié au moins des habitants de Lima sont installés dans ces immenses bidonvilles, aux conditions de vie d'ailleurs très inégales. Relativement « meilleures » à Villa-El-Salvador, grâce à l'action du maire de gauche Miguel Azcueta. Sinistres à Independencia, au nord.

L'eau potable est livrée par camions-citernes, les transports sont insuffisants et lents, les services de voirie inexistants. Les autorités, déjà dépassées par les problèmes de ramassage des ordures à Lima même, sont complètement débordées dans les *barriadas*, où des mouvements populaires spontanés tentent de résoudre les questions élémentaires de la survie quotidienne. Des prêtres, péruviens et étrangers, participent activement à cette esquisse d'autogestion de cantines populaires, d'infirmeries rudimentaires, de clubs d'animation culturelle. Une réponse urbaine analogue à la formation des « fronts de défense » ayant surgi dans les départements de l'intérieur et qui tendent, eux aussi, à suppléer les carences officielles.

Crise de l'Etat

« *La plupart des familles de nos paroisses connaissent depuis longtemps la misère*, dit le curé d'El Agostino, une *barriada* proche de Lima. *Mais les conditions sont devenues inhumaines. La tuberculose est en hausse. La dénutrition est générale. La typhoïde est en nette recrudescence. Tout manque : la nourriture, les vêtements, les soins de santé.* »

La santé pour tous ? Selon une étude publiée par la Banque centrale de réserves, l'espérance de vie moyenne au Pérou est de cinquante-huit ans (quarante-cinq dans de nombreux départements de l'intérieur, en particulier Huancavelica et Cuzco), ce qui place le pays à l'avant-dernier rang en Amérique latine, avant la Bolivie. Au début des années 40, 53 % de la mortalité infantile était due à des maladies infectieuses et parasitaires. En 1985 le pourcentage est identique.

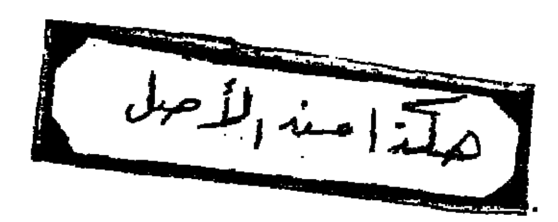
Les niveaux de vie moyens sont en régression. Les revenus réels ont baissé de 15 % pour les agriculteurs, de 30 % pour les ouvriers et de 40 % pour les employés. Un fonctionnaire gagne environ 100 dollars par mois, un professeur d'université à peine plus. Paysans des Andes, marginaux des villes, l'immense majorité est en dessous du minimum vital. Pas d'eau, pas d'électricité, des demeures rudimentaires : tel est le lot de trois Péruviens sur quatre.

« *Le Pérou*, dit M. Alan Garcia, *est une pyramide où une petite minorité, environ 20 % de la population, bénéficie de conditions de vie normales. Nous avons deux économies : une moderne, avec des sociétés transnationales, les secteurs urbains développés et les services. Elle occupe 40 % de la population active et draine 85 % des investissements. L'autre économie, parallèle, informelle, regroupe le paysannat andin, le plus misérable, et les marginaux des villes.* »

« *Face à ce « débordement populaire »*, dit encore M. Matos Mar, *le gouvernement est impuissant. Il y a crise de l'Etat.* » Crise multiforme, économique, culturelle, structurelle, crise d'identité, de confiance et de société. Selon un magistrat, « *la criminalité a doublé en un an* ». Les trafiquants de drogue tiennent le haut du pavé, aggravent la corruption, exportent leurs bénéfices, à la différence de la mafia colombienne qui « lave » ses dollars à la maison.

Les partis sont lancés à la conquête du pouvoir. Pour quoi faire ? Ceux d'en bas attendent bien sûr un vainqueur et ils sont prêts à l'acclamer. Leurs banderoles, leurs vivats, leur chaleur et leur participation prouvent – dans ce contexte explosif et violent – que les Péruviens gardent malgré tout l'espoir chevillé au corps.

FIN



هكذا صدر الأصل

politique

LA RÉFORME ÉLECTORALE

Des « listes barristes » dans la région Rhône-Alpes

Tandis que le RPR et l'UDF réfléchissent au *« meilleur moyen »* d'assurer en 1986 *« la plus large majorité à l'opposition nationale »*, M. Raymond Barre s'organise et mobilise ses équipes. Jeudi matin 11 avril, au lendemain de la signature de l'accord de gouvernement RPR-UDF, il a réuni à sa permanence lyonnaise les députés UDF ou apparentés de la région Rhône-Alpes (1) pour étudier la *« situation nouvelle »* créée par le projet de réforme électorale et surtout prendre date. M. Barre et ses amis ont laissé clairement entendre que des listes UDF « barristes » seront constituées dans toute la région Rhône-Alpes. L'ancien premier ministre et les neuf autres députés présents ont réaffirmé leur hostilité à la proportionnelle qui *« menace »* le fonctionnement des institutions, se sont engagés à continuer de *« travailler ensemble »* et ont surtout manifesté leur volonté de *« participer au combat de l'opposition en affirmant avec toutes celles et tous ceux qui partagent leurs convictions la spécificité et le dynamisme du courant républicain libéral et social au service du renouveau de la France »*. Dans le texte que nous publions ci-contre M. Charles Millon, député UDF-PR de l'Ain, explique les raisons de son choix en faveur de listes séparées et invite l'opposition à s'y rallier.

(1) Il s'agit, outre de M. Raymond Barre lui-même, de MM. Jean Rigaud, Alain Mayoud, Francisque Perrut (Rhône), Charles Millon (Ain), Pascal Clément, Henri Bayard (Loire), Jean Brocard, Yves Sautier et Claude Birraux (Haute-Savoie).

RÉUNION DES SÉNATEURS RI A RODEZ

Dénationalisations

De notre envoyée spéciale

Rodez. — Au cours du « banquet républicain » organisé au terme des journées d'étude du groupe des Républicains et Indépendants du Sénat, M. François Léotard a souhaité jeudi 11 avril à Rodez (Aveyron) que le RPR et l'UDF se rencontrent rapidement pour déterminer leur tactique électorale. L'essentiel est de gagner, a dit le secrétaire général du Parti républicain, que ce soit avec des listes uniques ou des listes séparées de l'opposition.

M. Marcel Lucotte, président du groupe, s'est demandé pourquoi M. Mitterrand a décidé de *« violer délibérément la volonté des Français, attachés au scrutin majoritaire »*. M. Lucotte demande au chef de l'Etat pourquoi il n'a pas *« osé laisser les Français trancher eux-mêmes »* et pourquoi il n'accepte pas de dire que *« cette loi a été faite uniquement par lui et pour lui alors qu'elle sacrifiera certains de ses amis et qu'elle n'a d'autre objectif que le maintenir coûte que coûte au pouvoir »*.

Auparavant les sénateurs RI avaient évoqué l'alternance dans le domaine économique. M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre, a ironisé sur les *« jeunes gens qui se gobergent de libéralisme »*. L'opposition devrait faire connaître dès l'automne, a-t-il dit, les grands axes de la politique économique qu'elle suivra dans les deux années qui suivront son succès en 1986 : les mesures immédiates « à grand effet » telles que la libéralisation des prix, des salaires, des conditions de licenciement ; une modification du statut de la Banque de France ; l'engagement d'un processus de dénationalisation *« de manière à montrer que la nouvelle majorité n'entend pas consolider ce qu'ont fait les socialistes »*. Le sénateur des Hauts-de-Seine cite, à propos de dénationalisation, Havas, le Crédit commercial de France et la CGE. Il a, d'autre part, estimé qu'il ne sert à rien d'établir un programme de gouvernement au sein de l'opposition si les mesures envisagées *« n'ont pas fait l'objet de dis-cussions avec les socioprofessionnels »*.

A. Ch.

POINT DE VUE

Les quatre pièges

par CHARLES MILLON (*)

La probable réforme du mode de scrutin pour les élections législatives contraint l'opposition à surmonter quatre défis que lui lance le président de la République.

Tout d'abord, après en avoir bénéficié au-delà même des bornes que *n'avaient pas franchies ses prédécesseurs*, le chef de l'Etat entend remettre en cause près de trente ans d'acquis institutionnels à seule fin de se sauver de la marée qui monte à l'horizon de 1986. La Vᵉ République est en danger ; accepter ce premier *démantèlement* auquel aboutirait l'instauration de la proportionnelle départementale reviendrait à s'engager dans un engrenage de renoncement, *préjudiciable* au bon gouvernement du pays.

En deuxième lieu, le système électoral qui nous est promis vise à *fractionner l'opposition*. On cherche à susciter entre nous un débat aussi violent que celui qui ravage le Parti socialiste autour du mode de scrutin. *On poursuit l'entreprise de valorisation des extrêmes*. On espère que les difficiles arbitrages d'investitures entraîneront les mécontents de *l'opposition qui ne figureront pas sur* les listes à se lancer dans la concurrence sauvage. Il convient donc de fermer au plus vite une telle brèche.

Le troisième péril est plus sournois. Le président de la République souhaite que l'opposition, moins experte que lui en tactique politicienne, confonde les plans et succombe, après avoir défini des objectifs communs, à la constitution systématique de listes communes *dans tous les départements*. Nous devons à l'inverse continuer à prendre le contrepied de ce que font les socialistes. Ils sont, sous le vernis sec de la *modernité*, pleins de bonne conscience et de dogmatisme : eh bien, soyons quant à nous pluralistes et démocrates jusqu'au bout, et laissons à nos électeurs le soin de départager nos tendances diverses quoique solidaires. Les socialistes gouvernent avec la faveur, sans doute *mitigée*, d'un quart de l'électorat : déployons-nous pour, au contraire, rassembler le plus possible.

Sous cette lumière glauque de mauvais coup, chacun discerne le *quatrième piège : après avoir attenté* une première fois à l'œuvre constitutionnelle du général de Gaulle et inoculé des germes de division dans nos rangs, la trappe de la « cohabitation » s'ouvre toute grande sous nos pas. Elle serait l'achèvement naturel de la déstabilisation de la Vᵉ République et de l'éclatement du camp libéral. Face à un adversaire que son anxiété et son goût de l'intrigue rendent mobile, apte à tous les revirements, il convient que l'union de l'opposition adopte une attitude offensive et évite de se laisser prendre de revers.

Maître du jeu par la vertu d'institutions qu'il entend bafouer, *le président de la République*, convaincu de son propre discrédit en matière économique, change de terrain et veut *se battre par priorité dans le domaine* proprement politique. L'opposition doit s'y adapter avec promptitude.

Or afin de placer la défense de la Vᵉ République au cœur du débat de 1986 et de préserver les chances d'un redressement national puissant, en dehors de toute *équivoque*, il importe d'abord de placer en haut de la table des principes qui nous guident, le refus de toute cohabitation avec un chef d'Etat *désavoué* par une majorité de Français à l'occasion des élections législatives et l'engagement *solennel* de procéder *au rétablissement* du scrutin d'arrondissement. Mais pour soutenir de tels principes communs et les faire triompher, le *dispositif* électoral de l'opposition doit se déployer dans toute sa diversité, chaque fois que cela est possible. Il convient notamment d'éviter que la Constitution, partant, de listes communes, ne dégage un espace pour des listes dissidentes.

Le pouvoir veut nous jeter au visage le masque de l'uniformité revancharde. Apparaissons au contraire tels que nous sommes : pétris *par le sens de l'émulation*, ouverts aux échanges d'idées, tout disposés à rassembler.

Unissons-nous autour de l'essentiel et déployons-nous pour gagner large.

(*) Député (UDF) de l'Ain, membre du secrétariat politique du PR.

LE MRG EN « DÉSACCORD PROFOND »

M. Crépeau : nous restons au gouvernement

PLANTU

Le comité directeur du MRG, *réuni jeudi 11 avril à Paris, a « marqué son désaccord profond avec le projet gouvernemental de loi électorale »*. Pour M. François Doubin, président du MRG, *« ce projet n'assure pas la représentation de l'ensemble des courants d'opinion. Il ne contribue pas à la modernisation de la vie politique. Il renforce les appareils de partis au détriment de la libre expression des citoyens ». « Un tel projet, s'il devait être adopté en l'état, exclurait que tout accord électoral national puisse être passé entre le MRG et le PS »*, conclut M. Doubin.

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat aux universités et ancien président du MRG, avait estimé, dimanche 7 avril, au *« Grand Jury RTL-le Monde »* que la proportionnelle *« peut avoir la vertu d'être un scrutin de dégel »* (*le Monde* du 9 avril). En revanche, lors des journées parlementaires du PS les 27 et 28 mars, les députés MRG apparentés au groupe socialiste de l'Assemblée nationale avaient demandé le maintien du scrutin majoritaire.

Pour sa part, M. Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat, ancien président du MRG, a affirmé vendredi 12 avril que les trois ministres radicaux de gauche (MM. Schwartzenberg, Baylet et lui-même) resteront au gouvernement. *« Je ne vois pas pourquoi je partirai, pourquoi nous partirions, au moment où nous sommes plus d'accord avec ce qui est fait qu'au début du septennat. »*

Au PS : l'union, mais avec qui ?

Six mois avant le congrès socialiste de Toulouse, les lignes de partage au sein du PS sur la question des alliances sont en train de se clarifier. MM. Jean Poperen, Jean-Pierre Chevènement, Pierre Mauroy, et, dans une certaine mesure — malgré tout ce qui les sépare, — M. Michel Rocard, font exactement la même analyse, que résume une formule employée par le maire de Lille lors de la présentation de son nouveau livre : *« Il n'y a jamais eu*, a remarqué l'ancien premier ministre, *autant de centristes avec la gauche que quand elle était belle et rassemblée »* (*le Monde* du 11 avril). Tout en prenant en compte l'attitude du PCF, ces dirigeants ne veulent pas que l'indispensable recherche de nouveaux soutiens conduise les socialistes à jeter par dessus bord l'union de la gauche. Le paradoxe est que, d'une analyse identique, ils tirent des conclusions opposées : M. Mauroy est pour la proportionnelle, alors que MM. Poperen, Chevènement et Rocard se prononcent pour une logique majoritaire.

A vrai dire, on peut supposer que des considérations particulières viennent interférer avec des déterminations plus abstraites. Dans le Nord (département de M. Mauroy), les dernières élections cantonales, au scrutin majoritaire, ont montré que le déclin du PC « tire » les socialistes vers le bas. Au contraire, dans le Pas-de-Calais, les socialistes sont de farouches partisans du scrutin majoritaire, car l'introduction de la proportionnelle leur coûterait obligatoirement plusieurs sièges.

D'un autre point de vue, M. Mauroy a affirmé, mardi 9 avril à Lille, qu'il *« n'arrive pas à comprendre »* pourquoi M. Rocard a quitté le gouvernement. En public, le maire de Lille n'en dira pas plus, mais il n'est pas difficile de comprendre que, dans son esprit, il s'agit surtout, pour M. Rocard, d'occuper une position stratégique sur l'échiquier politique.

M. Mauroy ironise sur l'argumentation de ceux qui lient l'union de la gauche au maintien d'une logique majoritaire. Selon lui, le maintien de l'actuel mode de scrutin peut, en réalité, conduire à « martyriser » le PCF. M. Mauroy se distingue encore en estimant, contrairement aux analyses que développent — quelle que soit leur préférence — la plupart des dirigeants socialistes, que l'introduction de la proportionnelle ne devrait pas s'accompagner d'une évolution présidentialiste des institutions.

Quoi qu'il en soit, MM. Poperen, Chevènement, Rocard et Mauroy (plus Mᵐᵉ Marie-Noëlle Lienemann, l'un des dirigeants des « néo-rocardiens », qui, sur ce point, est globalement sur la même ligne) sont quand même censés, à eux tous, entraîner pas mal de militants. Or ils ont maintenant fait savoir leurs fortes préventions à l'égard de toute « dérive » centriste. Et si M. Mauroy feint de croire que *« personne ne parle d'alliances avec les forces centristes »*, tous préféreraient être sûrs que M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, et surtout M. Laurent Fabius n'en parleront pas à Toulouse...

M. Mauroy affirme *« son appui total »* pour permettre à M. François Mitterrand d'*« achever son septennat en 1988 »*. Mais, en privé, l'ancien premier ministre finit par avouer que, si le maintien de M. Mitterrand à l'Elysée devait se payer de *« n'importe quoi »*, il ne ferait pas un tel choix.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

LA LIMITATION DU CUMUL DES MANDATS

Encore un tour de piste ?

Le gouvernement a donc décidé de *« faire un pas vers la limitation du cumul des mandats »*. Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation l'a fait savoir au dernier conseil des ministres après avoir présenté les trois projets de loi relatifs à l'élection des députés et des conseillers régionaux. Les moyens d'aller dans cette direction vont être étudiés dans les prochains jours, a-t-il précisé, ajoutant que l'existence de quatre niveaux de responsabilité (commune, département, région et Parlement) rendait indispensable cette évolution.

Eternel retour de la discussion et *immobilisme total en la matière* : telles ont été jusqu'à présent — et depuis longtemps — les deux caractéristiques de cette épineuse question. Sort-on aujourd'hui du temps des vœux pieux et des démonstrations sur la nécessité d'agir... Plus tard ?

Le sujet, il est vrai, n'est pas simple. *« Le cumul est une des bases de la société politique française depuis plus d'un siècle »* pouvaient affirmer en 1973 les auteurs d'un ouvrage consacré au droit électoral (1). Filière de recrutement, système de carrière, moyen de « durer » en politique, gestion sagace de clientèles difficiles à instaurer et à rentabiliser, source parfois de revenus confortables et d'avantages annexes non négligeables moyen de conquête progressive du pouvoir et aussi, jusqu'à un certain point, « ciment » qui assure partiellement l'homogénéité du système politique : le cumul des mandats est un peu tout cela, même si les raisons de chaque homme politique pour le justifier sont toujours différentes de celles des autres et — bien sûr — meilleures.

Mais le cumul, c'est aussi une manière d'assurance contre la précarité d'un statut, celui d'élu local, départemental et régional en particulier, qui n'a pas toujours nourri ou ne nourrit pas toujours son homme tout *en l'accaparant beaucoup*, et qui fait d'une vie publique interrompue par l'éviction une parenthèse lourde d'*incertitudes sur* l'avenir.

L'élu qui n'a pas la protection d'un statut professionnel privilégié, d'une fortune personnelle ou d'une profession *libérale*, est *plus souvent* qu'on ne le pense un chômeur en puissance, ou du moins quelqu'un qui éprouvera de la difficulté à se *« recaser »* lorsque *viendra* à *tourner* la chance électorale.

On ne peut pas dire que le pour et le contre du sujet n'ait pas été agité, n'ait pas retenu l'attention des partis, des gouvernements et des parlementaires, au fil des années. Mais le fait est qu'on a jusqu'à présent surtout parlé, formulé des propositions de lois tombées aux oubliettes ou écrit des rapports. C'est qu'il y va aussi du pouvoir et de son goût délicieux et de l'emprise des partis sur « leurs » élus.

Le dernier rapport en date, fruit des investigations et réflexions de M. Marcel Debarge, *sénateur socialiste* de Seine-Saint-Denis, avait justement conclu à la nécessité prioritaire d'élaborer enfin un authentique statut de l'élu local, départemental et régional, véritable préalable selon lui à une limitation du *cumul des fonctions et des mandats électifs*.

C'était aussi le vœu, plusieurs fois exprimé, de M. Gaston Defferre, *quand il était ministre de l'intérieur* et de la décentralisation. Et le commanditaire du rapport Debarge, M. Pierre Mauroy, *avait paru* lui aussi s'intéresser au sujet. Comme avant lui M. Raymond Barre, son prédécesseur à Matignon... *« Peut-être aurait-il fallu commencer par le statut de l'élu ? »*, constate avec philosophie le *sénateur-auteur* au moment où resurgissent dans le désordre des bribes éparses de son rapport.

Bonnes intentions et arrière-pensées

L'occasion — le prétexte ? l'illusion ? — est cette fois fournie par l'actualité de la réforme électorale. La modification, plutôt que l'apparition, d'un quatrième degré — régional — de responsabilité est invoquée pour justifier la résurgence de la discussion. Soit. Gageons que le sentiment du *ministre de l'intérieur* et de la décentralisation, personnellement hostile au système des cumuls, et qui a su en tirer pour lui-même les conclusions logiques au cours de sa carrière politique, n'est pas étranger à cette nouvelle évocation de l'Arlésienne du système politique français.

Deux hypothèses paraissent en particulier faire l'objet des réflexions du moment : *Faut-il interdire* le cumul des mandats de conseiller général et de conseiller régional ? Faut-il empêcher les parlementaires d'être en même temps député et membre du bureau d'un conseil général ou régional ?

Les bonnes intentions ne vont pas, en politique, sans arrière-pensées. Si l'opposition, majoritaire dans la plupart des conseils généraux, utilise cette dynamique pour partir à la conquête des futurs *conseils régionaux*, elle hypothéquera d'autant les chances, ici et là assez fragiles, qu'a le PS d'y creuser son trou.

Mais indépendamment de ce calcul, on peut *aussi faire valoir* que les conseils régionaux ne peuvent pas devenir de vulgaires syndicats de départements ou *les* mêmes défendraient deux fois (conseils régionaux et généraux) le même « bout de gras ».

A l'inverse, on peut arguer des niveaux complémentaires de responsabilité. C'est ce que faisait dans son rapport (remis, *il* est vrai, à M. Mauroy, le 22 janvier 1982) M. Debarge, qui qualifiait d'*« irrecevable »* l'éventuelle interdiction du cumul des deux mandats.

M. Debarge avait aussi écarté l'interdiction du cumul d'un mandat parlementaire avec celui de conseiller régional *« pour éviter une cassure entre le niveau régional et le niveau national »*. Il avait trouvé digne de réflexion, mais problématique à l'époque, l'interdiction éventuelle de cumuler le mandat de parlementaire avec *certaines fonctions* exécutives (président du conseil régional ou départemental).

Habitudes et bénéfices

Apparemment, on tourne donc autour des mêmes hypothèses. Dans les circonstances nouvelles, M. Debarge n'est catégorique que sur un point : *« Il n'est pas possible que quelqu'un soit à la fois président de conseil général et de conseil régional. »*

Si M. Joxe veut faire « un pas » sur des brisées où tant d'autres l'ont précédé — au PS ou à l'UDF, car PC *et RPR se sont toujours montrés* plus circonspects, moins enclins à dénoncer les cumuls, — il ne souhaite pas tomber *dans une chausse-trape*.

Ce ne sera pas facile. Se feront sentir le poids — immense — des habitudes et le bénéfice que tous les partis tirent du système des cumuls. Seront invoqués les traits positifs — il en existe — *de cette réalité, à côté* des aspects plus contestables du professionnalisme politique.

Mais il faudra aussi compter avec le formidable obstacle que constitue le Sénat — plus encore que l'Assemblée nationale (2). Qui dit sénateur dit presque à tout coup « cumulard ». L'enracinement dans et par les mandats locaux est consubstantiel à toute élection au palais du Luxembourg.

Comment alors imposer éventuellement un plus strict distinguo entre mandat local et national aux uns *(députés)* sans l'imposer aux autres (sénateurs) ? Et comment le faire admettre à ces derniers, majoritairement hostiles au pouvoir et détenteurs d'un droit de veto (3), face à une telle proposition ?

Dans cette conjoncture, vouloir faire entrer dans les faits et les mœurs, par une restriction du cumul, cette partie de l'esprit *de la réforme* en cours, qui entend mieux distinguer le local et le national, paraît relever de la gageure. N'importe. La lutte contre le cumul des fonctions et mandats électifs aura trouvé, en cas d'échec du *« pas »* entrepris, *l'occasion d'un énième tour* de piste.

MICHEL KAJMAN.

(1) André et Francine Demichel, *Droit électoral*, Dalloz, 1973.

(2) Depuis les élections cantonales de mars dernier, 52 parlementaires président un *conseil général* : *31 sénateurs* de droite et 7 sénateurs de gauche, 8 députés de droite et 6 députés de gauche. Avant le renouvellement des bureaux des conseils régionaux qui doit intervenir ces jours-ci, 16 sur 22 étaient présidés par un parlementaire, 4 par un sénateur de droite, 2 par un sénateur de gauche, 6 par un *député de droite*, 4 par un député de gauche.

(3) C'est une ordonnance portant loi organique (*24 octobre 1958*) qui régit les conditions d'éligibilité et les incompatibilités parlementaires : *« Tout citoyen qui a la qualité d'électeur peut être élu à l'Assemblée nationale et au Sénat sous les seules réserves énoncées aux articles suivants. »* L'introduction de nouvelles « réserves » ne peut donc être accomplie que par une loi organique. Si le Sénat (et, par extension controversée mais solidement établie, *les sénateurs*) *est concerné, la loi organique* doit être votée en termes identiques par les deux Assemblées.

Propos et débats

M. Toubon : considérable

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a estimé, jeudi 11 avril, que l'accord RPR-UDF contient « des précisions considérables » *et n'est* « en aucune façon un accord symbolique ». *Pour M. Toubon, le rétablissement du scrutin majoritaire prévu dans cet accord implique le retour au* « scrutin d'arrondissement à deux tours, il n'y a aucune ambiguïté à cet égard ». *M. Toubon a encore précisé que l'engagement à dénationaliser signifie* « l'adoption d'une loi-cadre de dénationalisations ». *Quant à* « la libération des rapports sociaux », *cela* « veut dire que nous allons mettre en cause une bonne partie des lois Auroux (...), que nous allons de la manière la plus claire mettre en cause ce qui aujourd'hui aide à construire le pouvoir syndical dans l'entreprise de manière à rétablir le pouvoir hiérachique, le pouvoir de commandement dans les entreprises ».

M. Jospin : rétrograde

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, considère que la signature de l'accord RPR-UDF est « une cérémonie d'exorcisme contre la division », *qui ne doit pas conduire à négliger* « le caractère tout à fait réactionnaire de cette déclaration ». *Il estime qu'on trouve dans ce texte* « une conception de la liberté qui l'assimile tout bonnement à la libre-concurrence, une vision de l'Etat – réduit à ses fonctions minimales – qui évoque le début du dix-neuvième siècle, une philosophie économique et sociale qui nous ramène plus de cinquante ans en arrière ». *Même s'il s'agit d'un* « texte de circonstance », *M. Jospin pense que les Français doivent être* « mis en garde contre le caractère rétrograde et dangereux de son inspiration ».

Front national : bonnes idéees

Le Front national a déclaré, jeudi 11 avril, que « ses idées étaient bien présentes » *dans l'accord UDF-RPR. Pour le Front national,* « le RPR et l'UDF découvrent que la sécurité des Français ou le contrôle de l'immigration sont des objectifs prioritaires », *mais le mouvement de M. Jean-Marie Le Pen se demande* « quel crédit accorder à des velléités ouvertement électorales ». *Le Front national ajoute :* « Signataires d'un prétendu « accord pour gouverner » *[les dirigeants du RPR et de l'UDF]* ont agi comme des politiciens inquiets pour leur réélection ».

«Révolution» : la proportionnelle est un soulagement

Gilbert Wasserman écrit dans l'hebdomadaire communiste Révolution *paru jeudi 11 avril que le nouveau mode de scrutin défavorise le PCF en nombre de sièges mais permet de supprimer* « l'épineux problème des désistements pour les candidats d'un parti dont il désapprouve la politique ». « En ce sens, *continue* Révolution, le nouveau mode de scrutin est plus cohérent que le précédent avec la stratégie affirmée au vingt-cinquième congrès. Le PCF a plus de champ pour affirmer son identité et développer une autre conception de la politique sans qu'on vienne sempiternellement lui dire que, ce faisant, il pourrait favoriser le retour de la droite. »

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Les indépendantistes pourraient accepter un report de deux ans du référendum

De notre correspondant

Nouméa. – Le comité directeur de l'Union calédonienne composante principale du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) qui se réunit samedi 13 avril dans la tribu de Gohapin sur la commune de Poya devrait marquer le retour de M. Jean-Marie Tjibaou après plusieurs semaines de retraits à Hienghene. Le gel possible du plan Pisani – lequel prévoit un scrutin d'autodétermination pour le mois de septembre – préoccupe les indépendantistes. Dans cette éventualité, l'Union calédonienne – et, espère-t-elle, le FLNKS tout entier – pourrait faire une concession majeure en acceptant le report à deux ans du scrutin d'autodétermination. A trois conditons : d'abord, pendant ce laps de temps, le territoire devrait être administré directement par Paris; ensuite, tout risque d'une remise en cause de la date du référendum devrait être écarté, même en cas d'un changement de majorité en 1986; enfin, il faudrait faire en sorte que l'indépendance-association soit pratiquement plébiscitée.

Confiance

Le choix de l'administration directe n'irait pas sans sérieuses difficultés, puisqu'il impliquerait une dissolution de l'assemblée territoriale et une suspension de l'essentiel des prérogatives du gouvernement de M. Dick Ukeiwé. Le report du référendum poserait aussi un grave problème au FLNKS, dont la direction devrait imposer un nouveau délai à des militants qui, comme le disait M. Tjibaou *« piaffent »* d'impatience. Pour les dirigeants du FLNKS, il n'est pas question de courir le risque d'un revirement du gouvernement français, et de s'exposer à des menaces du type de celles que M. Jacques Toubon avait formulées au moment du vote du statut Lemoine : *« Si en 1986 l'alternance joue,* avait dit le député RPR, *nous prenons l'engagement devant la population que le statut Lemoine ne durera pas huit jours. »* Cette phrase suscita la colère des Canaques qui s'estimaient floués. C'est dans cet état d'esprit qu'avait été décidé le boycottage actif des élections territoriales du 18 novembre. Rétrospectivement d'ailleurs, les modérés du gouvernement territorial RPCR, aujourd'hui contraints de louer les avantages du statut Lemoine, reconnaissent les conséquences négatives des propos du parlementaire gaulliste.

C'est précisément pour prévenir une telle remise en cause que le FLNKS voudrait aboutir à un accord national engageant non seulement le gouvernement, mais aussi les partis de l'opposition.

L'état-major du FLNKS semble convaincu de la prise de conscience des dirigeants de l'opposition sur la nécessité de favoriser une solution durable pour la Nouvelle-Calédonie afin que soient préservés au mieux les intérêts de la France. M. Raymond Barre serait surtout sensible à ce point de vue, estime-t-on au FLNKS. Un accord éventuel serait assorti, selon le FLNKS, d'une garantie de taille : le maintien à l'Elysée de M. Mitterrand qui aura encore tous les pouvoirs pour provoquer un référendum à une date convenue. *« Il resterait le chef suprême des armées* [donc de la gendarmerie qui est sous la tutelle du ministère de la défense et constitue le principal instrument du maintien de l'ordre] *ce qui empêchera la droite de s'en servir même si ça la démange... »*, indique-t-on dans l'entourage de M. Tjibaou.

Quant à la certitude d'un vote positif au scrutin d'autodétermination, qui constitue le troisième point, elle naîtrait automatiquement, espère-t-on, d'un consensus national sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. On espère que les Calédoniens jusque-là réfractaires à l'indépendance, s'estimant lâchés par les partis de l'opposition, n'hésiteront plus à franchir le pas. Afin de les y inciter, le FLNKS a pris conscience de la nécessité de se « mouiller » davantage sur les garanties qu'il conviendrait d'accorder aux Européens. C'est précisément pour restaurer une image de confiance autant que pour appuyer la démarche du délégué du gouvernement que M. Tjibaou se rendra la semaine prochaine à Paris.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Un statut pour les entreprises unipersonnelles

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 11 avril, en première lecture, un projet de loi attendu depuis de nombreuses années par les commerçants et les artisans, seuls les socialistes et les communistes ont voté pour. Plusieurs députés de droite avaient, vainement, tenté de faire approuver cette réforme lorsque leurs amis étaient au pouvoir. Il s'agit d'une amélioration de la législation du droit des sociétés, que le rapport Sudreau sur la réforme des entreprises appelait déjà de ses vœux en 1975. Les représentants du RPR et de l'UDF ont finalement refusé de prendre part au vote.

Ce projet permet la création d'entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée, dont le principal avantage est de donner la possibilité à l'entrepreneur individuel de distinguer son patrimoine personnel de celui de son entreprise. M. Francis Geng (UDF, Orne) a expliqué que son groupe ne pourrait ni voter pour ni voter contre un tel projet, alors qu'il avait préparé une intervention où il annonçait un vote positif. M. Jean-Paul Charie (RPR, Loiret), qui avait en début de débat violemment critiqué le texte gouvernemental, a finalement reconnu qu'il était intéressant pour les entreprises.

Le problème économique est relativement simple : les entrepreneurs individuels, essentiellement les petits commerçants et artisans, sont, avec les agriculteurs, les seuls chefs d'entreprise dont le patrimoine personnel et familial est mêlé à celui consacré à leur activité professionnelle. Cela comporte des inconvénients, notamment en cas de dépôt de bilan, car la famille peut tout perdre, y compris son logement. Juridiquement, le problème est difficile à résoudre. Selon le droit civil français, il est impossible à une même personne de distinguer entre les divers éléments de son patrimoine et – héritage du droit romain – la société ne peut être qu'on contrat entre plusieurs personnes.

La pratique avait permis de tourner en partie cette difficulté par la création de sociétés, fictives qui derrière l'apparente association de diverses personnes sont en fait la propriété d'une seule. Mais ce type de solution fictive n'est pas une bonne chose, et de nombreux entrepreneurs individuels ne pouvaient y avoir recours. D'où ce projet de loi, qui permet l'institution de sociétés *« par l'acte de volonté d'une seule personne »*, celle-ci y apportant une partie seulement de son patrimoine personnel. Son statut sera celui de la SARL légèrement modifié.

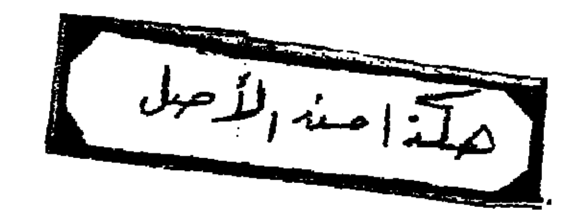
Les communistes, par la voix de Mme Adrienne Horvath (PC, Gard), ont reconnu la nécessité pour l'entrepreneur individuel *« de conserver un patrimoine personnel insaisissable »*. Les socialistes, conduits par le rapporteur de la commission des lois, M. Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), ont même réussi à simplifier sensiblement un certain nombre de procédures légalement liées au fonctionnement des SARL.

Bientôt l'agriculture ?

L'opposition n'a pas contesté. Elle a simplement jugé le projet insuffisant. Le ministre a assuré que l'aspect fiscal de cette réforme serait réglé dans la prochaine loi de finances, et que, en tout état de cause, le commerçant ou artisan qui aura choisi la formule de l'entreprise unipersonnelle *« ne sera jamais dans une position fiscale moins favorable que l'entrepreneur individuel »*. M. Crépeau a même laissé espérer quelques incitations fiscales. En revanche, il n'a pas caché que le problème de la couverture sociale serait plus difficile à régler.

Reste le cas de l'agriculture. L'exposé des motifs prévoit que ce nouveau cadre juridique pourra lui être appliqué. Ce n'est pas simple, car les agriculteurs ne sont pas soumis au droit commercial – ce qui est le cas des SARL – mais au droit civil. M. Henri Nallet, le nouveau ministre de l'agriculture, pour sa première intervention dans un débat législatif, a apporté quelques satisfactions à ses nouvelles ouailles : la concertation avec la profession va être *« approfondie »* pour adapter le statut des nouvelles entreprises unipersonnelles au cas de l'agriculture.

Th. B.



société

Jean-Paul II appelle les catholiques à un « engagement unitaire »

Rome. — A ceux qui pouvaient penser que, depuis l'arrivée d'un pape polonais à la tête de l'Eglise, *« le Tibre s'était élargi »*, séparant plus nettement le Vatican des affaires politiques romaines, Jean-Paul II a apporté, jeudi 11 avril, un vigoureux démenti dans son discours devant les états généraux de l'Eglise italienne, qui ont lieu à Loreto, près d'Ancone. Cette assemblée, réunissant plus de deux mille personnes jusqu'au 13 avril, est pour l'Eglise la première occasion depuis neuf ans de chercher à définir ce que signifie la présence chrétienne dans la société contemporaine.

Jean-Paul II a certes réaffirmé des idées qui lui sont chères (l'unité de l'Eglise derrière ses évêques, l'engagement social des catholiques et la cohérence entre la foi et les choix de la vie séculière), mais jamais sans doute il n'avait exprimé avec plus de clarté ce qu'il attend de l'Eglise italienne. Il l'a tout d'abord exhortée à démontrer son unité, même dans les choix politiques, pour rappeler ensuite que l'Eglise ne peut trouver cette unité qu'en réaffirmant son identité chrétienne.

De notre correspondant

Au cours de ses six années de pontificat, le pape avait déjà, à maintes reprises, appelé l'Eglise italienne à réagir au *« processus de laïcisation »* de la société. A Loreto, il a repris ce thème en en tirant les conséquences politiques. Certes, a-t-il déclaré, la foi et l'action politique doivent être distinctes, mais, en Italie, *« la tendance d'un engagement unitaire a toujours prévalu »* (allusion, selon toute vraisemblance, à l'existence de la démocratie chrétienne). *« Cet enseignement de l'histoire doit rester présent dans les mémoires au moment des choix responsables et cohérents que le citoyen chrétien est appelé à faire »*, a ajouté le pape.

Des polémiques

Alors que des élections municipales auront lieu en Italie le 12 mai prochain, les propos du pape ne peuvent qu'attiser des polémiques provoquées par des interventions, considérées comme politiques, de plusieurs évêques.

L'engagement social des catholiques est une constante des interventions de Jean-Paul II dans tous les pays où il se rend. Cette réaffirmation en Italie, où toute action et toute déclaration sont immédiatement « récupérées », ne pouvait manquer de susciter des polémiques. En fait, depuis 1968, les papes ou les évêques se sont toujours abstenus de parler de l'*« engagement unitaire »* que doit manifester le chrétien, c'est-à-dire faire des choix politique conformes à sa foi et aux valeurs morales chrétiennes.

Le discours de Jean-Paul II semble avoir pris à contre-pied l'assistance de Loreto, mais il a été apprécié par Communion et Libération, mouvement chrétien de droite. On a surtout noté l'absence, dans les dix-huit pages du discours de Jean-Paul II, de toute référence au *« dialogue »* qui avait été, pourtant, dans les premiers jours de l'assemblée de Loreto, un thème développé par les orateurs. Le pape a préféré privilégier l'affirmation de l'identité de l'Eglise.

PHILIPPE PONS.

EN ESPAGNE

Le tribunal constitutionnel rejette la loi sur l'avortement

Madrid. — C'est un grave revers politique pour le gouvernement socialiste espagnol que la sentence du tribunal constitutionnel rendue publique le jeudi 11 avril, rejetant la loi de dépénalisation partielle de l'avortement, votée en novembre 1983. La décision du tribunal n'a été acquise qu'à une courte majorité.

La loi ainsi déclarée inconstitutionnelle avait été votée par les formations de gauche et rejetée par l'opposition de droite, les centristes se divisant. Elle ne dépénalisait l'interruption volontaire de grossesse que dans trois cas : viol, malformation du fœtus et grave danger pour la vie de la mère. Elle était donc de portée très limitée et, à ce titre, avait suscité les critiques des milieux féministes et des secteurs juridiques progressistes. Elle n'en avait pas moins fait l'objet d'une virulente campagne des milieux conservateurs, dans ce pays où l'influence de l'Eglise est encore très forte.

La formation de droite Alliance populaire avait déposé, dès décembre 1983, un recours suspensif contre ce texte devant le tribunal constitutionnel. Cet instance aura

De notre correspondant

donc mis *seize mois à se prononcer*. Les juges ont estimé que la loi est contraire à un article de la Constitution qui dispose que *« tous ont droit à la vie »*. Pour les magistrats, le terme *« tous »* doit donc inclure le fœtus. La rédaction de cet article avait d'ailleurs *suscité en 1978* de sérieuses divergences : les socialistes avaient alors proposé en vain une formulation moins ambiguë, limitant le *« droit à la vie »* à l'*« être humain »*.

La sentence donne déjà lieu à des différences d'interprétation. Pour l'Alliance populaire, *elle exclut* le principe même de l'interruption volontaire de grossesse. Pour le ministre de la justice, M. Ledesma, au contraire, le tribunal se contente de considérer insuffisantes les garanties juridiques qu'offre le texte rejeté. Le *ministre a par conséquent* laissé entendre qu'un nouveau projet, plus strict quant à sa formulation, serait élaboré.

On estime que quelque trois cent mille Espagnoles avortent chaque année clandestinement, dans des conditions sanitaires souvent déplorables — *seules celles de condition* plus aisée pouvant effectuer le voyage à Londres. Le président du gouvernement, *le socialiste M.* Felipe Gonzalez, a affirmé il y a quelques jours que en cas de sentence défavorable du tribunal, il n'hésiterait *pas à avoir recours aux mesures* de grâce pour éviter que des femmes condamnées pour avortement passent de longues années en prison.

Le tribunal constitutionnel doit encore se prononcer prochainement sur plusieurs lois fondamentales, en matière d'éducation notamment. L'Alliance populaire a, en effet, porté devant le tribunal constitutionnel, depuis l'arrivée au pouvoir des socialistes, les plus importantes des lois nouvellement votées. Plusieurs membres du PS ne cachent plus leurs craintes que le pouvoir judiciaire, qui n'a que très peu changé depuis l'époque du franquisme, n'entreprenne de bloquer le processus de *changements sociaux qu'entend* mener le gouvernement.

THIERRY MALINIAK.

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 10 avril a approuvé les promotions et nominations *suivantes* :

● TERRE. — Sont promus : général de division les généraux de brigade Guy Bonduelle, Henri Heyraud et Jacques Granger ; général de brigade les colonels Jean-Pierre Poirel, Jean Vaujour, Jean-Claude Gautier, Jean Augé et Jean Pincemin (*nommé chef* d'état-*major* du général commandant le 2e corps d'armée et les forces françaises en Allemagne).

Sont nommés : sous-chef d'état-major des armées le général de division Jean Brette ; major régional de la IIe région militaire le général de division Robert Farret ; inspecteur des matériels de l'armée de terre le général de brigade Lucien Bienfait ; inspecteur technique des bâtiments et des travaux du génie le général de brigade Pierre Sorba.

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de première classe les ingénieurs généraux de deuxième classe Marcel Mariat et Odon Barthélémy ; ingénieur général de deuxième classe les ingénieurs en chef Yves Bertrandias, André Mégard et Guy Pontvianne.

MÉDECINE

Une pharmacienne condamnée pour avoir vendu des produits Leclerc

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — Le conseil de l'ordre des pharmaciens des Pays *de la Loire, réuni en chambre de discipline* le 28 mars dernier, a condamné Mme Nicole Ravenau-Sabardeil, pharmacienne à Montaigu en Vendée, à deux ans d'interdiction d'exercer pour avoir ouvert, dans son officine, au mois de novembre 1984, un rayon de produits parapharmaceutiques estampillés « Leclerc ».

L'instance régionale du conseil de l'ordre des pharmaciens a entrepris cette démarche après une plainte de six pharmaciens vendéens. Selon ces derniers, Mme Ravenau-Sabardeil aurait enfreint le code de la santé publique, qui interdit aux pharmaciens de solliciter la clientèle par le biais de la publicité.

Mme Ravenau-Sabardeil, qui a décidé de faire appel auprès du conseil national de l'ordre des pharmaciens, peut cependant continuer d'exercer librement sa profession, la condamnation de la juridiction ordinale régionale n'étant pas suspensive.

M. Michel-Edouard Leclerc, qui s'était déplacé en Vendée le 30 novembre dernier pour soutenir la pharmacienne de Montaigu a déclaré que cette condamnation était *« proprement scandaleuse »*.

« Nous allons porter plainte contre le conseil régional de l'o rdre des pharmaciens, a ajouté le fils d'Edouard Leclerc, *pour atteinte à l'intégrité des panonceaux Leclerc. Dans le courant du mois de mai, nous ouvrirons des rayons de parapharmacie dans de nombreux centre Leclerc, à Paris et en province, et également dans de nouvelles pharmacies. »*

H. L.

Le premier accouchement en France après « location d'utérus »

(De notre correspondant)

Marseille. — Isabelle, 3,050 kg, quarante-huit centimètres, premier *bébé français né d'une mère porteuse* qui a fait payer ses services, a vu le jour la semaine dernière, à la clinique Clémentville de Montpellier. La mère *est une Havraise de trente et un ans*, Mme Patricia Lavisse. Mme Patricia Lavisse avait été inséminée à Marseille à la mi-juillet 1984 par le docteur Sacha Geller, président du Centre d'exploration fonctionnelle et d'étude de la reproduction (CEFER) à *la demande d'un couple du nord de la* France qui a gardé l'anonymat et dont la femme, stérile, avait vainement tenté le recours à une fécondation *in vitro*.

Mme Patricia Lavisse, première *mère porteuse en France, est* présidente de l'Association les Cygognes, créée à l'initiative du docteur Geller, qui rassemble une cinquantaine de *femmes volontaires pour un* prêt d'utérus. Le docteur Geller à également créé l'association Sainte-Sarah qui groupe des parents désireux d'avoir un enfant par ce procédé. Mme Lavisse a reçu 50 000 F et en prime un pendentif orné d'un diamant *remis par les parents*. Le père est allé reconnaître Isabelle à l'état civil. Son épouse devra, quant à elle, engager une requête en adoption plénière.

SCIENCES

LA SEIZIÈME MISSION DE LA NAVETTE AMÉRICAINE

La pharmacie à bord

Après un peu moins de deux mois et demi d'interruption, la NASA reprend ses vols habités dans l'espace avec le lancement de la navette spatiale Discovery. Sept astronautes américains, parmi lesquels *figurent* une jeune femme, Rhea Seddon, et un sénateur républicain de l'Utah, Jake Garn, participent à ce vol de cinq *jours et* neuf minutes dont le lancement depuis Cap Canaveral (Floride) devait avoir lieu vendredi *12 avril à 15 h 04, heure française*. A plusieurs reprises en effet, la NASA a dû reporter les missions que les navettes Challenger et Discovery devaient effectuer, en raison de problèmes techniques rencontrés tant sur les engins eux-mêmes que sur les charges utiles qu'ils étaient censés emporter dans l'espace. Tous ces contretemps ont d'ailleurs grandement perturbé les programmes de lancement de la NASA et fait une victime en la personne de l'astronaute français Patrick Baudry qui devait partir en février, puis en mars, de cette année avec les Américains et ne le fera finalement qu'en juin.

Trois points forts *sont inscrits* au programme de cette seizième mission de la navette à laquelle participeront outre Rhea Seddon et Jake Garn, Karol Bobko, Donald Williams, Jeffrey Hoffman, David Griggs et l'astronaute personnel de la firme McDonnell Douglas, Charles Walker. Les deux premiers points concernent bien évidemment la mise sur orbite de deux satellites de télécommunications dont l'un, Syncom IV-3, est destiné à couvrir une partie des besoins de la marine américaine, tandis que l'autre, Telesat-1/Anik, d'origine canadienne, a une vocation plus civile. Ce satellite, qui sera largué une sizaine d'heures après le départ de la navette, portera une sorte de panneau *sur lequel est écrit « For sale »* (à vendre) car ses propriétaires ne lui ont pas encore trouvé d'utilisateurs. Telesat Canada a toutefois décidé de le faire mettre sur orbite dès maintenant en raison du relèvement prochain du prix des services de lancement *affichés* par la NASA.

Le troisième point fort de cette nouvelle mission de la navette concerne la mise en œuvre, par l'astronaute Charles Walker, d'une expérience d'électrophorèse dynamique (CFES) préparée par McDonnell Douglas et destinée à produire une substance biomédicale sur la nature de laquelle cette société et la firme pharmaceutique qui lui est associée, Johnson and Johnson, sont particulièrement discrètes. A *plusieurs reprises déjà, cette expérience* de séparation de composés chimiques a volé — soit seule, soit avec son astronaute-laborantin — et permis, si l'on en croit les communiqués qui ont été publiés, d'obtenir un pouvoir de séparation des espèces chimiques *de 500 à 700 fois plus* élevé que celui que l'on aurait obtenu sur la Terre. Enfin, McDonnell Douglas affirme que le dégré de pureté des substances obtenues était de quatre à cinq fois supérieur.

Dans ces conditions, Charles Walker va-t-il faire faire un nouveau pas à ces techniques récentes de fabrication *de matériaux dans l'espace* pour lesquels les Américains semblent sur le point de prendre une nette avance ? On peut raisonnablement le penser, encore que ces techniques d'électrophorèse dynamique ne soient pas simples à mettre en œuvre comme l'a montré l'échec de l'expérience menée en août de l'année dernière. Quant à celle qui doit voler *cette semaine* à bord de *Discovery*, elle a bien failli donner lieu au débarquement de Charles Walker, les techniciens de la NASA ayant constaté quelques heures avant le départ de Discovery que des fuites risquaient de perturber son fonctionnement. Tout s'est arrangé rapidement cependant et l'équipage n'avait plus pour seule préoccupation que la *manière* dont il allait expliquer aux enfants les effets de l'apesanteur avec un yo-yo, un avion en papier et une souris mécanique...

EN BREF

Un bébé meurt du SIDA en Grande-Bretagne

Un enfant âgé de dix-huit mois est mort le 10 avril du SIDA à l'hôpital pour enfants de Great Ormond Street à Londres.

Le petit garçon, dont le nom n'a pas été divulgué, est le premier *enfant* à mourir en Grande-Bretagne des suites de cette maladie. Il avait été admis à l'hôpital il y a quelques semaines *souffrant* d'une pneumonie.

Selon un porte-parole de l'hôpital, l'enfant pourrait avoir contracté le SIDA à la suite d'une transfusion sanguine effectuée aux Etats-Unis peu après sa naissance.

Le ministère britannique de la santé a souligné que les donneurs de sang en Grande-Bretagne sont soumis à des tests rigoureux pour éviter toute contamination par le SIDA, dont le virus peut être transmis par le sang. — *(AFP.)*

● *Condamnation d'un gynécologue-obstétricien.* — Le tribunal de grande instance de Troyes a condamné, jeudi 11 avril, à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 15 000 francs d'amende, pour homicide volontaire, un gynécologue-obstétricien, M. Georges Puscian.

Le 22 avril 1980, une jeune femme, Dominique Moskal, était morte au centre hospitalier de Troyes des suites d'une intervention pratiquée par le docteur Puscian. Le *praticien avait fait usage, sans* contrôle, d'une substance pharmaceutique préparée par erreur et qui n'aurait pas dû être administrée à la patiente.

• LE SOIR • LA PRESSE • Le Monde • LE DEVOIR • EL DIA • DAWN • KENYA TIMES • le soleil •



> « Nous, membres de l'Organisation des Nations unies, proclamons solennellement notre détermination commune de travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les Etats, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement... »
>
> *(Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptée par consensus le 1er mai 1974 par la sixième assemblée spéciale des Nations unies.)*

Avec la collaboration des organisations du système de l'ONU
et d'associations françaises pour le développement

N° 20

• FORUM DU DEVELOPPEMENT • ASAHI SHIMBUM • ZYCIE WARSZAWY • ПОЛИТИКА • Magyar Nemzet • EL PAIS •

La boîte de Pandore nucléaire

AU Nord, la peur ne cesse de croître ; au Sud, la faim gagne toujours du terrain. Deux problèmes de plus en plus lancinants sur cette planète. En dépit des leçons de l'histoire, les Etats n'en continuent pas moins de se fier, pour assurer leur sécurité, à l'immuable recette : l'accumulation d'armes nouvelles. D'où la gigantesque course aux armements qu'accompagne un trafic d'armes croissant dont les pays en développement sont trop souvent l'objet et les victimes ; cependant que l'éventuel emploi de la panoplie nucléaire par les deux supergrands pose la question même de la survie de l'espèce humaine, tant les effets de ces armes sont devenus dévastateurs.

Certes, le président des Etats-Unis paraît bien décidé à poursuivre contre vents et marées la mise au point de rayons laser et autres procédés qui, selon lui, doivent mettre l'humanité définitivement à l'abri de ces armes d'extermination en les neutralisant dans l'espace. La guerre des étoiles ! Mais l'inquiétude et le scepticisme prévalent au sein des opinions publiques. Non sans raison, celles-ci craignent d'être prises au piège d'une nouvelle course aux armements – dans l'espace – s'ajoutant à la précédente, déjà follement dispendieuse et dangereuse. Or il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de solution magique – serait-elle comme aujourd'hui fondée sur la plus haute technologie – aux grands problèmes de la misère et de la sécurité avec lesquels les hommes se sont toujours débattus.

La seule voie pour les hommes est celle d'un effort obstiné pour refréner leurs tendances foncières à l'égoïsme et à l'orgueil, et pour rechercher sans cesse, sur les problèmes qui les opposent, de nouveaux compromis. C'est d'ailleurs cette voie qu'il y a moins de vingt ans la grande majorité des pays du monde a empruntée dans le domaine nucléaire. Non sans succès puisqu'elle a conduit en 1968 à la signature du traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et à son entrée en vigueur en 1970.

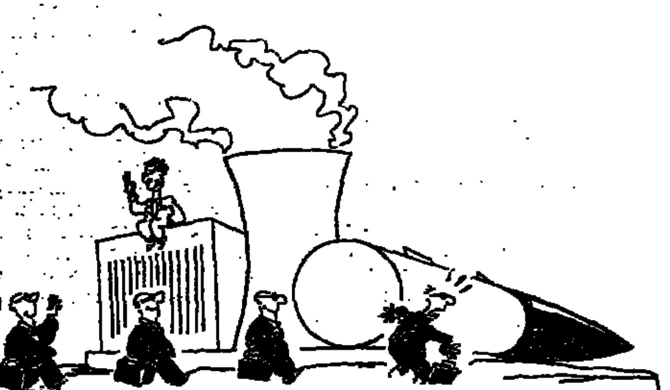
Les Etats signataires de ce traité, au nombre de cent vingt-cinq aujourd'hui, se sont engagés alors à ne pas acquérir ni fabriquer d'armes nucléaires ; donc à n'utiliser l'énergie nucléaire qu'à des fins pacifiques. De leur côté, les Etats-Unis, l'URSS et le Royaume-Uni se sont engagés à ne transférer aucune de ces armes ni la technologie permettant de les fabriquer aux pays non nucléaires. Les deux autres puissances nucléaires, la France et la Chine, qui n'adhèrent pas au TNP, observent pratiquement ce dernier engagement.

Le TNP a également prévu un système de vérification et d'alerte, géré par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) : un système de contrôle assez remarquable, qui ne revêt aucun caractère de police et ne comporte pas de sanctions militaires.

Ainsi l'humanité s'est-elle vu accorder un répit dans le domaine de la prolifération des armes nucléaires. Un répit dont, hélas ! les grandes puissances n'ont pas su ou voulu tirer parti pour aller de l'avant dans la voie d'une limitation progressive de leurs armements. Ce que leur reprochent précisément aujourd'hui les autres signataires du TNP. Ne s'étaient-elles pas engagées par ce traité à cesser *« à une date rapprochée »* leur course aux armements nucléaires ? Non seulement elles ne l'ont pas fait, mais leurs armements ont proliféré.

La confiance dans le TNP est donc en train de se dissiper, comme il apparaîtra sans doute lors de la conférence de révision qui se tiendra à Genève cette année (en septembre). Dans dix ans, en 1995, une autre conférence devra même décider si le TNP sera ou non maintenu en vigueur. Déjà, en janvier dernier, les chefs d'Etat ou de gouvernement de six pays (1), signataires ou non du TNP, réunis à New-Delhi, ont adopté une déclaration demandant l'arrêt immédiat de la course aux armements nucléaires.

Il faut en effet faire vite, car la prolifération des armes des grandes puissances nucléaires n'est pas la seule ; il y a encore celle d'une demi-douzaine de pays – comme l'Inde, l'Afrique du Sud, Israël et le Pakistan... –



qui n'ont pas signé le TNP mais qui détiennent ou peuvent fabriquer de petites bombes capables de provoquer localement de terribles destructions. Cette prolifération, non négligeable, est encore destinée à s'accroître si les signataires du TNP continuent de se convaincre – comme c'est le cas aujourd'hui – que ce traité n'a finalement d'autres résultats que de maintenir le monopole nucléaire des grandes puissances. La boîte de Pandore nucléaire est désormais entrouverte.

Il est grand temps que les supergrands reprennent la voie ouverte par eux il y a dix-sept ans en remplissant enfin les engagements qu'ils ont alors souscrits. Le système mis en place par l'AIEA prouve qu'un contrôle est désormais possible et que les Etats peuvent s'y soumettre de bonne grâce. Pourquoi ne pas l'améliorer encore et l'utiliser pour constater les éventuelles violations d'un premier accord modeste de limitation des armements nucléaires ?

Sous le regard de la communauté des signataires du TNP, pourrait être alors détruit l'alibi et tranché le nœud gordien du contrôle qui a interdit jusqu'à présent tout progrès en matière de désarmement. A condition bien sûr que les grandes puissances acceptent de reconnaître que l'intérêt général de l'humanité exige d'elles une certaine modération dans l'appréciation de leurs intérêts et dans l'expression de leurs passions nationales.

JEAN SCHWOEBEL
(coordonnateur.)

(1) Argentine, Grèce, Inde, Mexique, Suède et Tanzanie.

Non-prolifération : un précédent exemplaire

AU début des années 60, le président Kennedy évoquait la perspective sinistre d'un monde où l'on compterait de quinze à vingt Etats dotés d'armes nucléaires. Un tel monde, disait-il, serait confronté à la question de sa propre survie. Aujourd'hui, nous savons que l'existence de six Etats dotés de cette arme et la course aux armements nucléaires entre les grandes puissances soulèvent déjà cette question.

Aux termes du traité de non-prolifération et du traité de Tlatelolco, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a pour tâche de vérifier, grâce à son système de garanties, le caractère pacifique de toutes les actions nucléaires des Etats non dotés d'armes nucléaires parties à ces traités. L'acceptation des garanties de l'AIEA par les cent vingt-deux Etats parties au TNP est une nouveauté dans les relations internationales et pourrait servir d'exemple dans le domaine de la limitation des armements. Ce principe constitue un progrès décisif. En ratifiant ces traités ou en concluant des accords de garanties, cent trente et un Etats sur les quelque cent soixante qui existent aujourd'hui ont accepté le principe d'une inspection systématique, et dans certains cas continue, réalisée sur place par le personnel d'un organisme international. Il est particulièrement intéressant de noter que quatre des cinq Etats dotés d'armes nucléaires ont aussi fait preuve d'une volonté d'ouverture en soumettant aux inspections des installations nucléaires pacifiques.

Les déceptions envers le TNP s'expliquent principalement par le fait que l'engagement pris de négocier des mesures conduisant au désarmement nucléaire n'a guère été suivi d'effets. De plus, le transfert de technologie nucléaire à des fins pacifiques a été moindre que nombre de pays en développement ne l'avaient espéré. Si ces raisons de mécontentement devaient subsister, l'avenir du TNP pourrait être compromis. Pour qu'il demeure fiable, les Etats doivent rester persuadés que, en adhérant au traité, en le maintenant en vigueur ou en encourageant d'autres adhésions, ils servent leurs intérêts et renforcent leur sécurité nationale.

Un autre point est inscrit dans le TNP : les parties les plus développées s'engagent à aider les moins avancées. L'AIEA est un instrument particulièrement important de transfert de technologie et d'assistance dans le domaine de l'énergie nucléaire. Une grande partie des activités de coopération technique de l'AIEA est consacrée à aider les pays en développement à utiliser les techniques nucléaires (radio-isotopes et rayonnements) pour accroître la production alimentaire, préserver les aliments et mettre en valeur les ressources en eau, à promouvoir la recherche médicale, biologique et physique, et à promouvoir la sûreté nucléaire.

Ainsi, au cours des cinq dernières années, on a enregistré un accroissement considérable du volume d'assistance fournie et des activités de coopération organisées par l'intermédiaire de l'AIEA.

Un système d'alerte

Le système de garanties du TNP est essentiellement un système d'alerte. L'AIEA n'a pas d'autorité supranationale. En cas de découverte d'un détournement de matière fissile, les Etats sont avertis. C'est aux gouvernements de prendre les mesures qui sont en leur pouvoir pour dissuader l'Etat concerné de chercher à acquérir des armes nucléaires.

En 1983, à peu près 1 840 inspections ont été réalisées dans environ 520 installations nucléaires. L'Agence dépense plus de 30 millions de dollars par an pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de garanties. D'aucuns objectent que cette somme est trop élevée... Si l'on doit se tromper, il vaut mieux que ce soit en en faisant trop que pas assez. De plus, on oublie parfois que les garanties ne donnent pas seulement l'assurance internationale qu'un Etat n'acquiert pas d'armes nucléaires. Elles permettent en outre aux Etats de vérifier l'efficacité de leur système national de contrôle des matières et des installations nucléaires.

C'est pendant les dix prochaines années que l'on saura s'il est possible d'empêcher la prolifération des armes nucléaires dans d'autres pays. Les travaux préparatoires de la troisième conférence des Parties, chargée de l'examen du TNP, qui doit se tenir en 1985, ont commencé. L'AIEA présentera un rapport à cette conférence sur l'expérience qu'elle a acquise au cours des cinq dernières années, ainsi que sur son rôle dans la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Le TNP et le traité de Tlatelolco restent des éléments-clés des efforts que fait la communauté internationale pour établir un régime durable de non-prolifération, qui fasse naître une confiance mutuelle entre les Etats et qui suscite des espoirs légitimes quant à l'élaboration de mesures concrètes en vue du désarmement nucléaire.

HANS BLIX
Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

LE MONDE *(Paris)*

Pactole ou mirage ?

SUR une longue période, le dossier de l'électronucléaire dans le tiers-monde se révèle paradoxal. D'un côté, des chiffres bien modestes : 8 GWe (1) au 1er janvier 1984 dans six pays, 0,8 % de la consommation d'énergie du monde en développement. De l'autre, l'intérêt soutenu des pays occidentaux pour un développement qui les inquiète (l'US Atomic Energy Act de 1947 posait un interdit sur un transfert de techniques si proches du militaire) et les attire à la fois, dès lors qu'il prend la forme d'un gigantesque débouché potentiel. Certes, on est passé des évaluations de Market Survey de l'AIEA – qui, en 1973, portaient sur 236 à 437 GWE en l'an 2000 – à une perspective de l'ordre de 35 GWe seulement. Et pourtant l'espoir perdure : que la croissance économique reprenne, et les débouchés seront là, inévitablement : la dernière Conférence mondiale de l'Energie à New-Delhi, quoique prudente, affiche le chiffre substantiel de 340 GWe en 2020. Alors, simple erreur de « prévision » ou mirage d'un pactole qui s'éloigne quand on croit s'en rapprocher ?

Vue de France aujourd'hui, une telle question n'est pas négligeable. Alors que, sur la période de 1978-1984, il y avait dans le monde occidental moins de commandes de centrales électronucléaires que d'annulations, la France, seule avec les pays de l'Est, maintenait un programme massif. Le ralentissement est aujourd'hui brutal : deux mises en chantier en 1984 contre six en 1979... peut-être une seule en 1985. L'affaissement de la demande est passé par là. Devant les risques encourus par un outil de production énorme à l'échelle du pays, la volonté affichée est de maintenir, coûte que coûte, deux à trois commandes par an dont une à l'exportation. C'est ici que prend son importance un marché pourtant marginal ; bien que Framatome ait jusqu'ici placé dans le tiers-monde six fois moins de centrales que les constructeurs américains et moins que KWU (RFA) ou AECL (Canada) (*cf.* tableau), la France peut espérer se prévaloir de ses 30,5 GWe en construction, soit la moitié du chiffre américain et près de trois fois les chiffres japonais et allemand.

Alors, pactole ou mirage ? Ni l'un ni l'autre mais le simple fait que *le développement du nucléaire civil n'est pas pour la plupart des pays du tiers-monde un enjeu énergétique :*

1) En général, la taille du réseau interconnecté n'y sera pas, à échéance 2000, suffisante pour accueillir une centrale de taille commerciale (de 600 à 1300 MWe) ;

2) Dans la quinzaine de pays où il sera « possible », ce développement sera lent : soit les pays ont un problème réel de dépendance pétrolière, mais ils sont alors soumis à de fortes contraintes financières qui pèseront d'abord sur le rythme d'électrification préalable à l'introduction du nucléaire (70 % des investissements énergétiques). L'Argentine mais surtout le Brésil ont ainsi dû ralentir des programmes initialement ambitieux ;

3) Soit il s'agit de pays moins contraints financièrement, mais ce sont alors des pays pétroliers (Mexique ou Indonésie) pour lesquels le nucléaire civil, élément parmi d'autres de la transition post-pétrolière, ne présente justement aucune urgence.

JEAN-CHARLES HOURCADE,
chargé de recherche au CNRS, chercheur au CIRED (*)

(Lire la suite page 12.)

(1) 1 gigawatt = 1 000 mégawatt = 1 réacteur commercial « moyen ».

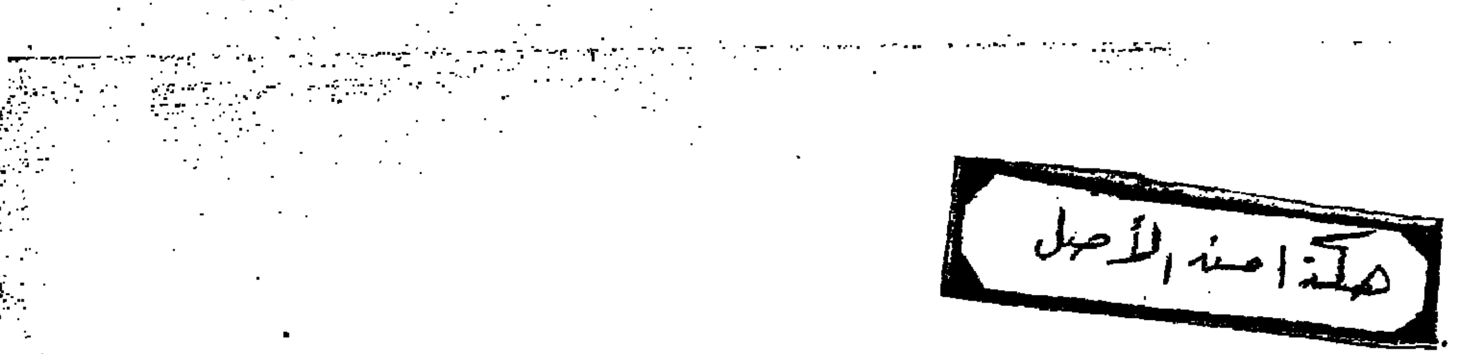
(*) Centre international de recherche sur l'environnement et le développement, EHESS, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.

Le centre de Trieste

Tout le monde reconnaît aujourd'hui la nécessité de la recherche, de la formation et du transfert de technologie au service du développement. Mais les structures sont encore insuffisantes, notamment en recherche fondamentale.

Le Centre international de physique théorique de Trieste répond à cette carence. Ouvert depuis 1983, ce carrefour de la recherche en physique et en mathématique a reçu, dès la première année, deux mille chercheurs de cent pays, dont mille deux cents venant de pays du tiers-monde. Ce centre, fondé au départ par l'AIEA, est maintenant également pris en charge par l'UNESCO, et a des subventions de gouvernements, des donations privées et des aides d'agences internationales.

Il représente une occasion unique pour les chercheurs du tiers-monde de rencontrer des confrères de haut niveau et de profiter de leur enseignement. Des stages de six semaines à un an leur sont proposés, acquis précieux pour le développement de leur pays.



مطابقة للأصل

LA NON-PROLIFÉRATION

LA PRESSE DE TUNISIE *(Tunis)*

Adoption sous conditions pour le tiers-monde

LES résultats auxquels ont abouti divers programmes élaborés et mis en œuvre par l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) prouvent l'intérêt que représente le nucléaire pour les pays en voie de développement. Ainsi le programme mixte FAO-AIEA, qui a fêté son vingtième anniversaire en octobre 1984 et qui a porté sur l'agriculture, a prouvé la viabilité des techniques nucléaires appliquées à la conservation des denrées alimentaires, à la mise au point de nouveaux pesticides plus inoffensifs et plus performants. De même le nucléaire rend d'énormes services lorsqu'il est appliqué à l'élevage — (augmentation de la production de lait et de viande) — et à la santé humaine — (dépistage et traitement de diverses maladies, en particulier le cancer).

Cependant, l'adoption du nucléaire pose divers problèmes plus ou moins importants, à commencer par celui de l'énergie. L'installation de centrales nucléaires nécessite de gros efforts financiers que peu de pays du tiers-monde peuvent consentir dans leur situation actuelle. Nombre de commandes ont été suspendues pour diverses raisons, notamment financières. A côté du coût intervient la rentabilité qui n'est pas toujours garantie du fait de la grandeur des unités actuelles et de la taille restreinte des réseaux de la plupart des pays en développement. Cet effort financier porte également sur l'entretien des équipements nucléaires et le contrôle de la qualité.

Dépendance et soupçons

La création ou l'adaptation d'une infrastructure industrielle adéquate sans laquelle aucune industrie nucléaire ne saurait fonctionner d'une façon tant soit peu efficace, est également indispensable.

Le problème le plus important qui se pose concerne toutefois la technologie. Pour installer une centrale, la faire fonctionner ou veiller à son entretien, l'emploi de techniciens hautement qualifiés et expérimentés, est une nécessité absolue. C'est là un des problèmes difficiles d'un transfert de technologie dans ce domaine, en raison notamment de son coût élevé qui ne peut être supporté par les seuls pays en développement sans une aide substantielle des pays avancés. Etant en perpétuelle évolution, le nucléaire exige un recyclage permanent des techniciens ainsi que l'acquisition de nouveaux équipements plus performants, ce qui accroît un fardeau financier déjà lourd.

A tous ces obstacles économiques s'ajoutent les contraintes politiques. Le transfert de technologie et l'installation de centrales nucléaires se font généralement par des accords bilatéraux. Il en résulte une situation de dépendance que peu de pays en développement sont prêts à accepter. D'autant plus que l'acquisition de matières premières (uranium), de pièces de rechange et autres instruments nouveaux, nécessaires à la fiabilité de centrales anciennes dépend des pays tiers.

Le principal obstacle reste cependant lié au nucléaire lui-même, la maîtrise de la technologie permettant de l'utiliser pacifiquement mais aussi militairement. Et c'est là que, les intérêts économiques, politiques et stratégiques aidant, les pays en développement demandeurs se heurtent aux soupçons des éventuels donateurs. Certes, l'AIEA exerce un contrôle efficace de nature à instaurer la confiance, mais il ne semble pas suffire aux pays détenteurs de la technologie nucléaire qui, avec le jeu des alliances, préfèrent sélectionner leurs clients. De plus, ce contrôle est refusé *a priori* par un certain nombre de pays qui y voient une ingérence dans leurs affaires intérieures. La division du monde en blocs, les besoins de sécurité et le désir réel ou supposé des pays du tiers-monde de se doter d'un armement nucléaire créent des soupçons qui constituent un handicap d'ordre politique freinant l'extension du nucléaire à un grand nombre de pays.

Néanmoins et malgré toutes ces difficultés politiques, économiques et financières, les pays en développement sont condamnés à adopter un jour ou l'autre les techniques nucléaires comme moyen efficace pour résoudre un certain nombre de leurs problèmes de développement économique et social. Déjà, et M. Blix, directeur général de l'AIEA l'a annoncé à Vienne le 24 septembre 1984, un grand intérêt est accordé à une étude sur les réacteurs de faible ou moyenne puissance. Celle-ci pourrait résoudre le problème de rentabilité posé par les réacteurs actuels trop grands pour la plupart des réseaux des pays en développement. De plus, les difficultés que créent les transferts de technologie pourraient être surmontées au moyen d'accords bilatéraux et grâce à la coopération technique de l'AIEA. Des pays du tiers-monde, comme l'Inde, considérée comme « autosuffisante », pourraient développer une coopération originale Sud-Sud.

Pour conclure, les pays en voie de développement devraient prendre en considération le fait qu'il faut une quinzaine d'années pour jeter les bases d'une industrie nucléaire et tout autant pour former des techniciens. Ils font alors partie du lot des nations qui vivent dans leur siècle et maîtrisent ses technologies.

A. GMATI.

LE SOIR *(Bruxelles)*

La rose nucléaire belge... et ses épines

IL y a dix ans encore, on parlait de construire en Belgique une centrale nucléaire par an... jusqu'en l'an 2000. Comme les capacités de refroidissement des fleuves belges sont limitées, des plans existaient pour bâtir des îles en mer du Nord qui abriteraient des parcs nucléaires. Un montage de diapositives montrait même ce que pourrait être une usine qui construirait des centrales nucléaires à la chaîne.

Cette euphorie était partagée par le monde politique : le ministre des affaires économiques, André Oleffe, avait de grandes vues pour l'industrie nucléaire belge.

On a construit tous azimuts : Chooz, Doel 1 et 2, Tihange 1, puis encore Doel 3 et 4, Tihange 2 et 3, et de nouveau Chooz, en attendant un prochain Doel 5. Les producteurs d'électricité ont investi chaque année en production et en distribution entre 30 et 40 milliards de francs belges par an sans aides directes de l'Etat, puisqu'en Belgique la production d'électricité est entièrement privée.

Les montants investis par l'Etat ne sont pas non plus négligeables puisqu'en 1985, alors que le programme nucléaire est quasiment en veilleuse, l'Etat accordera encore une subvention de 2,4 milliards de francs belges au centre nucléaire de Mol et de 0,5 milliard pour Kalkar (près de 10 milliards de francs devraient être payés au total par la Belgique dans ce projet fort contesté).

Malgré ce consensus de départ, le développement du nucléaire n'a guère fait l'objet de plan concerté. Sur les neufs centrales construites ou en construction, il y a pratiquement huit modèles différents. Tantôt les Belges ont fait appel à la France avec Framatome, tantôt aux Etats-Unis avec Westinghouse, et lorsque deux centrales identiques étaient achetées, l'architecture industrielle était confiée à deux bureaux d'étude différents. La Belgique n'a donc guère pu profiter d'économies d'échelle ou d'effets de série.

Tout ce développement, tous ces investissements portent aujourd'hui indéniablement leurs fruits. L'énergie nucléaire fait économiser 40 milliards par an à la balance commerciale belge. L'indépendance énergétique a fait un grand bond en avant. En dix ans, le pétrole et le gaz sont passés de 83 % de l'approvisionnement des centrales électriques du pays à 17 % à peine en 1985. L'énergie nucléaire couvrira 58 % de la production électrique.

L'énergie nucléaire a fait économiser en 1984 10 milliards de francs belges aux industriels et aux consommateurs belges. Le prix de l'électricité industrielle — la plus chère d'Europe en 1977 — est devenu le moins élevé six ans plus tard, si l'on excepte la France. Le taux de disponibilité des centrales belges est en outre un des plus élevés du monde.

Trop de rigidité

Ces succès indéniables ne doivent cependant pas faire oublier les scories. Le développement continu de l'industrie nucléaire prévu il y a dix ans encore a fait place à la stagnation. Les bureaux d'étude belges qui avaient — bien — vécu d'une clientèle « captive » sont confrontés à de graves problèmes de reconversion. La grande industrie (ACEC, Cockerill-Sambre, Fabricom), qui avait fortement investi dans le nucléaire, ne voit guère refleurir ses carnets de commandes. Quant aux multiples sous-traitants qui avaient misé, eux aussi, sur le nucléaire, alléchés par les promesses officielles, ils ont vu, un peu tard, que le temps des vaches maigres était arrivé. La crise économique et le ralentissement de la croissance belge ont été un temps compensés par le mirage de l'exportation. On a parlé tour à tour de contrats mirobolants au Brésil, au Pakistan, en Turquie, en Lybie, en Egypte, etc. Mais l'endettement de ces pays et la concurrence mondiale exacerbée ne laissent rien augurer de bon.

A cette rigidité industrielle correspond une certaine rigidité de l'Etat. Celui-ci se trouve « encombré » avec son centre nucléaire de Mol, le projet Kalkar, l'usine de retraitement dont on ne sait toujours pas si elle partira.

Une autre rigidité est celle de l'offre et de la demande d'électricité. Le recours accru à de grosses unités de production nucléaire ferme la porte à des possibilités plus décentralisées qui pourraient s'avérer très rentables. Les unités de production combinée, les centrales au charbon de taille moyenne, à lit fluidisé, etc., ne seraient pas qu'un créneau utile en Belgique, mais pourraient être un outil intéressant à l'exportation, répondant actuellement bien mieux aux demandes des pays en voie de développement. Mais pour vendre de telles unités à l'étranger, il faut des références nationales aujourd'hui difficiles à établir. Toujours la rigidité, l'épine de la rose nucléaire.

GUY DUPLAT.

MAGYAR NEMZET *(Budapest)*

Manger irradié

LES radiations nuisibles et destructrices à haute dose ne pourraient-elles pas être utiles si elles étaient employées à petites doses et d'une manière différente ? Cette idée a été émise pour la première fois au début des années 40. Pourquoi, se sont alors demandé les scientifiques, les effets de la radioactivité ne pourraient-ils servir à combattre les bactéries qui altèrent les aliments ?

Ce qui frappe d'emblée tous ceux qui visitent les locaux de la société Agroster de Budapest, c'est l'atmosphère agréablement azotée qu'ils y respirent. La nature ionisante des radiations donne en effet l'impression de respirer l'air frais des bois de conifères.

« Il n'y a rien à craindre, nous explique M. Kalman, directeur de la société, *l'entreprise utilise des rayons Gamma de faible puissance qui n'ont pas de capacité d'activation et ne peuvent produire de radiations secondaires. »*

L'activité la plus importante de l'usine est d'irradier les condiments. Nos habitudes alimentaires actuelles nous poussent à assaisonner continuellement des repas déjà cuits et préparés, ce qui revient — puisse cette révélation ne couper l'appétit à personne — à saupoudrer ces mets exquis d'une multitude de bactéries.

C'est précisément l'action de ces éléments nocifs que peut enrayer l'irradiation des condiments. Il en va de même des vins : si le liège qui contient une multitude de spores cryptogamiques n'était pas irradié au préalable, les bouchons introduiraient toute une colonie bactérienne dans la bouteille, gâtant même le plus noble des vins.

Ce nouveau procédé pourrait certainement être d'une grande utilité pour les pays en développement. Là où la nourriture est rare et où, en partie à cause du climat tropical, elle se gâte avant d'arriver au consommateur, l'utilisation de l'irradiation pourrait être d'une importance vitale et contribuer à résoudre le problème le plus grave de notre époque.

BELA WEYER.

POLITIKA *(Belgrade)*

Traitement de l'uranium sans pollution de l'eau

POUR la première fois, on a réussi à traiter de l'uranium sans provoquer de pollution de l'eau. Cela s'est passé en Yougoslavie, dans une mine d'uranium appelée Zirovski vrh.

Les gisements d'uranium sont généralement situés dans des régions inhabitées, et personne ne s'était posé le problème de l'évacuation des déchets et des eaux polluées. Dans tous les pays du monde, l'eau qui a servi au lavage du minerai est rejetée dans la nature.

La décision d'ouvrir une mine d'uranium — qui faisait suite à celle de construire une centrale nucléaire — a placé les Yougoslaves devant un problème particulièrement délicat : les gisements les plus importants étaient situés à Zirovski vrh, dans une zone de peuplement ; les habitations n'en étaient distantes que de 1 ou 2 kilomètres. Il fallait donc trouver le moyen de protéger l'environnement.

Les experts yougoslaves se penchèrent sur le problème. Avec son équipe de l'institut Jozef Stefan, de Ljubljana, le professeur Jozef Slivik, aujourd'hui décédé, entreprit, en 1965, de mettre au point la solution la moins préjudiciable à l'environnement.

Dans toutes les mines d'uranium, le problème principal est celui des déchets, liquides et solides. En effet, après que le minerai a été broyé et traité, il reste du radium radioactif à l'état solide et d'autres matières dont il faut se débarrasser. Or le radium a une demi-vie de plusieurs milliers d'années.

Les Américains ont proposé d'éliminer ensemble, par immersion, les déchets solides et liquides comme ils le font dans les zones désertiques. Mais à Zirovski vrh, on aurait créé ainsi un lac immense (des millions de mètres cubes d'eau) et la construction des installations nécessaires aurait coûté à elle seule autant que l'ensemble des opérations de traitement. Pour empêcher l'écoulement des eaux résiduelles, il aurait fallu construire un barrage de 70 mètres de haut.

En outre, il aurait été impossible d'éviter que quelque 4 000 mètres cubes d'eau polluée se déversent chaque jour dans la rivière Sora.

L'idée des chercheurs de l'institut Jozef Stefan consistait à séparer à l'aide de filtres les déchets solides (les « gâteaux ») des déchets liquides, puis de purifier la solution à la chaux et de réutiliser l'eau neutralisée. Dans un tel circuit fermé, l'eau ne menace pas l'environnement. Après purification, l'eau est renvoyée dans le cycle de fabrication.

La nouveauté de cette méthode a immédiatement retenu l'attention des experts du monde entier. Selon les responsables de l'exploitation, Zirovski vrh attire aujourd'hui des visiteurs étrangers. Beaucoup d'entreprises ont exprimé leur intérêt pour cette technologie. Celle-ci a d'ailleurs été reconnue par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui a autorisé les chercheurs de Ljubljana à organiser des séminaires sur le traitement de l'uranium dans seize pays en développement.

STANKO STOJILJKOVIC.

LE MONDE *(Paris)*

Pactole ou mirage ?

(Suite de la page 11.)

Pour ces deux types de pays, le nucléaire relève probablement moins d'une politique énergétique que des quatre syndromes que désignait le physicien argentin G. Sabato : syndromes « technologies nouvelles », « prestige et pouvoir », syndrome des « retombées » et des « *spin off effects* ». Il s'agit en fait de ne pas se laisser indéfiniment écarter d'une technologie encore perçue comme industriellement stratégique, sans compter sa connexité controversée avec l'atome militaire. La stratégie indienne serait alors le cas extrême d'un mouvement d'appropriation technologique qui pointe ailleurs : programme très lent mais totalement maîtrisé nationalement après une collaboration avec le Canada. Gageons que ce schéma risque d'être celui suivi par la Chine populaire, seul marché qui puisse encore faire rêver. Un occidentalocentrisme exacerbé, qui postulerait un échec de telles tentatives, serait bien trompeur. Il semble en effet qu'une prise de conscience se soit opérée depuis 1977, quand D. Hayes décrivait les dangers d'un *nuclear trap* pour le tiers-monde : programme coûteux, mal ajusté aux besoins et préparant une dépendance technologique accrue.

Si nul n'a le droit d'avancer que le tiers-monde devrait se tenir à l'écart du nucléaire civil, ne peut-on pas craindre, même en cas de démarche prudente, un détournement de moyens financiers et humains à retombées hypothétiques à long terme, au détriment des enjeux énergétiques réels : bois de feu, valorisation des ressources locales d'énergies fossiles, maîtrise de la demande. La France et l'Europe ne devraient-elles pas rééquilibrer leur effort de coopération dans le sens d'un codéveloppement avec le Sud de technologies et d'industries certes moins spectaculaires en termes de grands contrats mais appropriées aux défis les plus urgents ?

JEAN-CHARLES HOURCADE.

SITUATION ET PERSPECTIVES DU NUCLÉAIRE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Chiffres en MW (mégawatt : million de watts)

	1974	1984	Commandes en construction	Constructeurs total cumulé		Projets théoriques	Prévision 1995
ARGENTINE ...	340	1 016	745			1 950	2 411
INDE	640	1 095	940			705	2 755
PAKISTAN	140	140	0	USA	13 258	950	1 090
TAIWAN	0	3 243	1 900	RFA	3 736	4 368	7 111
CORÉE DU SUD	0	1 916	5 700	Canada	2 378	3 800	9 516
BRÉSIL	0	657	2 624	France	1 900	2 624	3 281
MEXIQUE	0	0	1 350	Inde	705		1 350
PHILIPPINES ..	0	0	650	URSS	440		650
CUBA	0	0	440			1 320	880
CHINE	0	0	330			6 000	2 200
ÉGYPTE						1 900	950
LIBYE						320	—
TOTAL ...	1 120	8 067	14 679			23 937	26 083

EL DIA *(Mexico)*

Un faux pas à éviter

LE Mexique est un pays pétrolier, tant du point de vue de ses réserves que de sa consommation. Mais c'est aussi un pays « solaire ». Toutefois, ses ressources en pétrole et en gaz, aujourd'hui abondantes, s'épuiseront dans un avenir relativement proche, alors que l'énergie solaire dont il dispose est pratiquement illimitée.

L'énergie n'est ni un bien neutre ni une fin en soi. Son exploitation doit répondre en dernière analyse au souci d'améliorer le bien-être de la population, tout en préservant l'écosystème dans lequel elle s'inscrit.

Le passage d'un type d'énergie à un autre pose des problèmes d'ordre technique, économique, social, et surtout politique. Le facteur temps revêt aussi une grande importance. On ignore en effet si, pour le Mexique comme pour l'ensemble du monde, l'introduction de technologies appropriées interviendra avant l'épuisement des ressources non renouvelables. Le pétrole mexicain doit assurer le passage à l'ère des énergies renouvelables et non fournir des devises pour l'achat de centrales nucléaires, pratique qui constitue une déviation coûteuse.

Prenons un exemple : le projet du gouvernement précédent visait à installer 20 000 MW nuclaires avant l'an 2000, correspondant à un investissement de 60 à 100 milliards de dollars. Les seuls intérêts représentent la valeur des exportations de pétrole pour une année, à raison de 1,5 million de barils par jour. Une grande partie du pétrole aurait ainsi servi à financer le passage à la technologie de l'uranium enrichi, ressource non renouvelable, fabriquée en dehors du pays, et dont les applications, de surcroît, ne permettent de remplacer le pétrole que dans 6 %.

Le projet de l'actuel gouvernement d'installer 2 700 MW nucléaires à court terme n'est pas moins irrationnel... En voici quelques illustrations :

— *Raisons sociales.* La mise en place de grandes usines génératrices d'électricité, en particulier de centrales nucléaires, défavorisent les communautés rurales isolées et les populations marginalisées en général (elles représentent 20 millions d'individus en 1979 soit 28 % de la population), en raison du coût élevé des lignes à haute tension. Pour ces groupes de population, la solution réside dans l'électricité générée par le soleil, les chutes d'eau, le vent, etc. Ce choix contribuerait, en outre, à créer des emplois dans les campagnes et à mettre un terme à l'exode rural.

— *Raisons énergétiques.* La quantité d'énergie que comptent fournir les deux centrales, en construction et en projet, pourrait être largement obtenue à partir du gaz associé au pétrole, directement brûlé dans l'atmosphère. Avantages : le combustible est mexicain, la technique est connue dans le pays, les investissements sont bien moindres que pour le nucléaire. Et, enfin, il n'y a pas de risque d'embargo.

— *Raisons économiques.* En tant que sources d'énergie de transition, le pétrole et le gaz continuent d'être meilleur marché que l'énergie nucléaire aux cours internationaux. Au Mexique, le bilan est défavorable au nucléaire, du fait que c'est une technologie importée et que l'infrastructure industrielle locale est faible.

L'énergie solaire, même dans l'hypothèse de la concentration, est déjà compétitive par rapport aux sources traditionnelles, et l'on espère que son coût baissera à mesure qu'elle s'implantera sur le marché. Le coût d'une centrale nucléaire de la capacité de celle de Laguna-Verde permettrait d'installer suffisamment de systèmes intégrés d'énergies renouvelables pour répondre aux besoins domestiques de quelque dix-huit millions de Mexicains.

L'industrie nucléaire est en faillite aux Etats-Unis. C'est pour cette raison, et celle-là seule, que, cédant à la pression des transnationales, des pays potentiellement autonomes en énergie comme le Mexique, commettent l'erreur d'acheter des centrales nucléaires. Les ventes à notre pays servent à sauver la General Electric, tout comme en Iran il s'agissait de sauver la Westinghouse.

— *Raisons écologiques.* Le Mexique ne dispose pas de l'infrastructure voulue pour une manipulation appropriée des matières radioactives, même faiblement radioactives comme celles utilisées en médecine. Décider de laisser un héritage radioactif à des dizaines de générations à venir ne saurait se justifier sur le plan éthique ;

— *Raisons politico-idéologiques.* L'embargo qui, du temps de Carter, a frappé l'uranium enrichi destiné à l'usine de Laguna-Verde met en lumière le lien entre ce type de technologie et la vulnérabilité politique d'un pays dépendant. Les sources renouvelables, parce que décentralisées et moins complexes, se prêtent mieux à l'exercice de l'autodétermination politique. En ce sens, l'option nucléaire serait un faux pas.

M. A. MARTINEZ NEGRETE.

ET L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

EL PAIS *(Madrid)*

Un tableau en demi-teinte

L'énergie nucléaire exige des pays qui l'adoptent un niveau technologique et industriel supérieur à la moyenne mondiale. Les experts sont d'ailleurs les premiers à décourager les pays en développement à l'utiliser, en particulier pour la production d'électricité. Ils savent bien que cela ne serait pas rentable et peu sûr. Les méfiances devant les risques écologiques et la centralisation du pouvoir qu'entraîne l'énergie nucléaire constituent la deuxième grande difficulté à laquelle se heurte sa diffusion à des fins pacifiques.

L'AIEA, créée en 1956, introduit d'intéressantes innovations dans le droit international. La bonne santé de cette organisation tient peut-être au rôle de soutien et de coordination qu'elle joue en matière nucléaire, qui semble l'emporter sur le rôle de contrôle qui était sa vocation d'origine.

A l'échelle mondiale, l'avenir de l'utilisation de l'énergie nucléaire pour la production d'électricité semble limité. Le coup d'arrêt subi par cette industrie est le résultat à la fois de l'évolution économique mondiale et des facteurs sus-mentionnés ; il ne semble pas que l'avenir immédiat puisse apporter de grands changements.

MALEN RUIZ DE ELVIRA.

ZYCIE WARZAWY *(Varsovie)*

Le dilemme nucléaire

Il existe de nombreuses raisons justifiant la création de centrales d'énergie nucléaire dans le monde entier. La pénurie de combustible est la principale d'entre elles. La Pologne, qui a résisté à la tentation nucléaire pendant une vingtaine d'années, vient de décider la construction de sa première centrale nucléaire parce que, pour des raisons d'ordre écologique, il est quasiment impossible de construire des centrales classiques dans tout le sud du pays. Après avoir misé pendant près de deux siècles sur le charbon, la Pologne a décidé d'entrer dans l'ère nucléaire.

KAROL SZYNDZIELORZ.

LE SOLEIL *(Dakar)*

Au service de l'agriculture

Pour les pays victimes de la désertification, une évaluation correcte des besoins en eau des espèces végétales, de leur capacité optimale d'absorption des engrais, de leur adaptabilité à certaines zones — toutes choses possibles grâce à l'utilisation des techniques nucléaires — contribue à la lutte contre les effets de la sécheresse.

Le Sénégal s'est résolument engagé dans cette voie. Au centre de recherches agronomiques de Bambey, au cœur du bassin arachidier, des chercheurs travaillent depuis de nombreuses années sur trois programmes : économie de l'eau, fertilisation minérale et utilisation des engrais, économie de l'azote et utilisation des résidus de récolte.

Dans cet espace de connaissances et d'expérimentations, l'emploi des sondes à neutrons permet d'établir, de manière précise, le bilan hydrique de variétés comme l'arachide et le mil. Le choix d'espèces selon leur durée de maturation devient ainsi plus aisé.

Certes, il y a loin entre verdir le désert qui avance et étudier l'application du nucléaire à la maîtrise du facteur hydrologique, mais quelle exaltante bataille à engager contre un environnement hostile !

ABDOULAYE NDIAGA SYLLA.

LE DEVOIR *(Montréal)*

L'irradiation stimulant du commerce

Depuis vingt ans, le Canada est devenu le plus important fournisseur mondial de sources et d'équipement d'irradiation. La société Energie atomique Canada limitée (EACL) a déjà implanté soixante-quatorze irradiateurs industriels dans le monde ; elle produit 90 % du cobalt utilisé pour l'irradiation.

Frank Fraser, un des patrons de cette société, voit dans cette technique un salut économique possible pour le tiers-monde, qui pourrait, en préservant mieux ses récoltes, résorber la famine. L'autre intérêt réside dans le potentiel d'exportation que l'irradiation représente vers les pays industrialisés des produits frais (fruits, légumes), en toute sécurité.

Mais le paradoxe est qu'aujourd'hui le Canada, lui-même pionnier en la matière, n'autorise toujours pas l'importation de produits irradiés, pas plus que les Etats-Unis. Frank Fraser pense cependant que, dans les deux années qui viennent, les pays industrialisés, poussés par des consommateurs toujours mieux informés et inquiets des risques médicaux de la conservation chimique des aliments, feront le pas.

Il faudra alors se méfier des « *profiteurs et exploiteurs qui vont se précipiter,* dit-il, *pour importer des produits d'un pays où la main-d'œuvre coûte cinq sous par semaine* ». On doit pourtant éviter de créer une dépendance supplémentaire. D'autant plus que ces installations et leur entretien coûtent très cher.

Le patron de la société canadienne d'irradiation EACL s'irrite des fortes réticences des organismes de développement à l'égard des technologies nucléaires. Rien ne sert de réinventer la roue ; le tiers-monde a le droit de profiter des techniques les plus avancées. Une meilleure information peut faire évoluer cette mentalité.

LISE BISSONNETTE.

ASAHI SHIMBUN *(Tokyo)*

La leçon de sagesse

Dans le monde entier, la technologie nucléaire reste aux mains du démon. Il est encore bien difficile de dissocier les applications militaires des applications pacifiques de l'atome. Le Japon, pays à la pointe du progrès, seul à ce jour à avoir subi l'holocauste nucléaire, se doit de développer le domaine des utilisations pacifiques, comme le font également la RFA et le Canada.

Si, pour ce qui est de la capacité énergétique globale, le Japon vient au quatrième rang derrière les Etats-Unis d'Amérique, la France et l'Union soviétique, il est en revanche la première des puissances non nucléaires. Bien que la plupart des centrales nucléaires japonaises utilisent des techniques américaines de soudure et de contrôle, les accidents y sont beaucoup plus rares qu'aux Etats-Unis. D'autre part, le Japon croit pouvoir apporter des réponses par la robotique, par exemple aux problèmes croissants de cette industrie (retraitement des déchets).

Le Japon désire aussi contribuer, par une politique industrielle adéquate, à dissiper le dangereux mécontentement des pays en voie de développement qui ne se satisfont pas du tout de la manière dont s'effectue le transfert de technologie des pays riches vers eux, transfert pourtant prévu dans le TNP.

L'autre volet de ce traité, la promesse des pays dotés de l'arme atomique de stopper la course aux armements nucléaires, n'est pas respecté non plus. Ainsi, en l'état actuel, ce traité ne fait-il que consacrer l'hégémonie des deux superpuissances nucléaires, les Etats-Unis et l'URSS.

Si la Conférence chargée, en 1985, de l'examen du TNP, et celle de certains pays non-alignés prévue en 1986 par l'ONU restent lettre morte, alors le TNP aura perdu toute crédibilité en tant que système viable.

SHUNICHI TAKEBE.

DAWN *(Karachi)*

Coup de fouet pour l'agriculture

Le Pakistan, pays en développement grand comme l'Allemagne de l'Ouest et la France réunies, compte 90 millions d'habitants ; pourtant, son produit national brut n'excède pas 30 milliards de dollars. Si le PNB est aussi bas, comme d'ailleurs le revenu annuel moyen par habitant (310 dollars), c'est que l'économie du Pakistan repose essentiellement sur l'agriculture, dont la productivité demeure très faible. En effet, 70 % de la population et 55 % de la main-d'œuvre dépendent du secteur agricole d'une manière ou d'une autre, alors que celui-ci ne représente que le tiers du PNB.

Sous l'égide de la Commission pakistanaise de l'énergie atomique, trois instituts ont entrepris des recherches en vue d'améliorer les variétés de semences, de diminuer les pertes après récolte et d'étudier la physiologie des plantes.

En soumettant les semences à des bombardements gamma, les chercheurs ont obtenu de nouvelles variétés aux caractéristiques génétiques améliorées : rendement élevé, résistance aux maladies ou plus grande richesse en protéines. Ils sont notamment parvenus à mettre au point des variétés plus performantes de riz et de blé.

L'obtention de nouvelles variétés de blé représente d'autant plus d'intérêt qu'il s'agit de la principale culture alimentaire du Pakistan et que les rendements moyens sont très faibles — de l'ordre d'une tonne à l'hectare.

L'irradiation de certaines denrées prolonge leur durée de conservation. Les radio-isotopes, utilisés pour étudier la physiologie de la croissance des plantes, contribuent à déterminer la méthode idéale d'utilisation des engrais. D'autres pays en voie de développement pourraient profiter de l'expérience acquise par le Pakistan dans ce domaine.

AZIM KIDWAI.

TRIBUNE DES NATIONS UNIES

L'atome contre la faim

LA décision récente des Etats-Unis et de l'Union soviétique de reprendre les négociations sur le contrôle des armements ouvre quelques perspectives de réduction des dépenses militaires des superpuissances. Elle peut permettre finalement de réaffecter des moyens, des ressources et des compétences à la tâche la plus urgente de notre temps : mettre en place un système adéquat de sécurité alimentaire mondial.

Le développement agricole n'arrive pas à décoller comme il le faudrait dans les pays du tiers-monde. Cela est dû dans une large mesure à la méconnaissance des processus biologiques de base dans ces pays tropicaux. Même aujourd'hui, la recherche agronomique est essentiellement concentrée dans les pays industrialisés qui mettent principalement l'accent sur les cultures de climat tempéré. De plus, la recherche sur les cultures tropicales continue de se focaliser sur les cultures de rapport, au détriment des cultures vivrières.

Cependant, les possibilités d'affronter les problèmes fondamentaux de l'agriculture tropicale n'ont jamais été si bonnes grâce aux techniques de recherches avancées et aux nouvelles technologies, comme la biologie moléculaire et le génie génétique.

Ces recherches ont des applications pratiques immédiates dans la production agricole et alimentaire du tiers-monde. En utilisant des produits chimiques radioactifs et des isotopes par exemple, on peut savoir ce qu'il advient des éléments fertilisants dans le sol et dans les végétaux, suivre le cheminement des pesticides dans les plantes, les aliments, et l'environnement. On peut étudier l'absorption de l'eau par les plantes, la digestion des vaches ou de tout autre ruminant.

Les études sur les engrais non organiques dans le sol et dans les cultures ont permis par exemple de mettre au point des méthodes plus efficaces d'épandage. Les avantages qui en résultent sont considérables pour les pays en développement qui doivent importer, soit des engrais, soit l'énergie pour les produire.

Les techniques d'irradiation ont contribué à réduire, et parfois à supprimer, l'utilisation de pesticides qui, sinon, pourraient contaminer le sol, l'eau, l'air et la nourriture. Ainsi, la technique dite « insecte stérile » s'applique à la mouche tsé-tsé qui ravage de vastes étendues de terre potentiellement cultivables en Afrique.

L'irradiation est aussi utilisée pour induire des mutations sur de nouvelles variétés de cultures : elle produit des effets considérables. Par exemple, grâce à l'introduction d'une nouvelle variété de petit mil résistant au mildiou, l'Inde a pu sauver environ 3 millions de tonnes de récoltes par an. 5 à 7 millions d'hectares de ces variétés issues de mutants sont désormais plantées chaque année.

D'autres applications pacifiques de l'atome vont de l'irradiation pour conserver les aliments à la création de vaccins plus sûrs pour le bétail.

Les cultures nucléaires, dont plusieurs sont désormais couramment utilisées dans les recherches modernes, ont tendu récemment à se fondre avec les techniques non nucléaires, dans la discipline plus vaste de la biotechnologie.

L'application de la biotechnologie à l'agriculture et à la production alimentaire n'est pas nouvelle. Depuis des milliers d'années, les micro-organismes sont utilisés pour fabriquer le fromage et les yaourts, ils font lever le pain et fermenter le vin, le vinaigre et la bière. Les assolements reconnaissent l'importance pour la fertilité du sol de planter des légumineuses dont les bactéries associées capteront l'azote atmosphérique.

Priorité aux paysans

La nouveauté de la biotechnologie aujourd'hui est qu'elle recourt à la manipulation scientifique de cellules et d'organismes vivants pour obtenir des résultats précis, allant de la production de substances chimiques organiques à l'extension de la culture de plantes exemptes de maladies.

Compte tenu des coûts élevés et croissants de la plupart de ces techniques avancées, il est probable qu'elles ne seront pas utilisées couramment pour la recherche et le développement agricoles. En fait, du point de vue pratique et financier, il est plus rationnel de créer des « centres d'excellence » qui pratiquent des recherches sur des problèmes spécifiques, comme la sélection végétale, la lutte contre les nuisibles, la conservation des aliments...

Cette approche pragmatique se traduit dans le programme conjoint entrepris depuis plus de vingt ans par la FAO et l'AIEA. Grâce à la division mixte sur les isotopes et les radiations atomiques pour l'alimentation et le développement de l'agriculture, quelques-uns des meilleurs savants et instituts de recherche du monde travaillent en étroite collaboration sur des sujets précis. Il y a actuellement trente-trois programmes de ce genre, plus de trois cent soixante contrats de recherche dans une cinquantaine de pays.

L'application des techniques nucléaires et de la biotechnologie n'est cependant pas une fin en soi. Nous ne devons pas oublier que les acteurs du changement et du développement de la production agricole sont presque toujours les petits paysans, dont un trop grand nombre manquent encore des instruments de base et de l'assistance élémentaire.

Nous devons aussi être réalistes. La biotechnologie n'est pas une panacée. La capacité des agriculteurs de tirer demain le parti des promesses de la biotechnologie dépend beaucoup de ce que nous faisons aujourd'hui, avec les moyens dont nous disposons. L'intensification des recherches doit donc s'accompagner d'un effort croissant pour réaliser les modifications structurelles qui assureront aux agriculteurs, et spécialement à ceux du tiers-monde, l'accès aux moyens de production de base, ainsi que des échanges commerciaux équitables. Car c'est bien l'agriculteur qui, en dernière analyse, changera ces technologies avancées en nourriture sur notre table.

ED. SAOUMA,
directeur général de la FAO (organisation pour l'alimentation et l'agriculture)

CAGNAT.

Radio-isotopes et médecine

Invention des années 50, les radio-isotopes sont des rayonnements transmis sur un support solide ou liquide qui peut rester radioactif des heures ou des années, selon leur puissance. A faible dose, ils servent de marqueur ; à dose moyenne, ils servent de jauge ; à forte dose, ils peuvent modifier un corps ou le détruire.

Les radio-isotopes sont utilisés en médecine (contrôle d'un organe), en agriculture (éradication d'insectes, irradiation des aliments) et dans l'industrie (contrôle d'un ouvrage).

Très populaires dans les années 60, les radio-isotopes sont devenus un sujet d'inquiétude du public pour des questions de sécurité. Pourtant, toutes les précautions sont prises. Deux mille colis circulent chaque jour en avion à travers l'Europe. Seul un cas de fuite a été repéré. Le produit radioactif est enfermé dans une capsule de plomb puis dans une boîte en fer largement étiquetée. Seules des imprudences pourraient causer un danger.

Ils sont même en distribution libre, à Saclay par exemple. Il serait très intéressant que ce type de technique de haute précision soit mise au service de l'industrie, comme l'a fait l'agence spatiale américaine, la NASA. L'AIEA, pour sa part, assure la diffusion des résultats des recherches vers les milieux scientifiques, le tiers-monde, les hôpitaux et les universités.

La lutte contre la mouche tsé-tsé

La mouche tsé-tsé, celle qui donne la « maladie du sommeil », détruit dans le monde jusqu'à 20 % des récoltes et des cheptels. Depuis six ans, grâce aux techniques nucléaires, la FAO et l'AIEA exécutent un plan d'élimination de la mouche tsé-tsé au Nigéria, sans recourir aux pesticides chimiques qui empoisonnent l'environnement.

Il s'agit de stériliser en laboratoire un certain nombre de mâles et de les relâcher dans la nature. C'est une sorte de contrôle biologique des naissances, par rayons gamma. Résultat : la *Glossina palpalis* (nom savant de ce nuisible) a disparu en 1984 des 1 500 kilomètres carrés choisis pour l'expérience.

Un seul inconvénient, le coût de l'opération : 3 millions de dollars. Malgré cela, dix-sept pays d'Afrique envisagent l'application de cette stratégie sur leur territoire.

L'intérêt écologique du choix nucléaire

Au cours d'une table ronde organisée par l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), M. Hans Blix, directeur général de cette agence, a apporté quelques arguments sur l'intérêt écologique du choix nucléaire à long terme.

« *Je suis venu à préconiser le nucléaire pour des raisons écologiques. Je ne vois rien de meilleur* », assure le directeur général de l'AIEA. Il précise cependant que l'on pourra penser à abandonner le nucléaire lorsque l'énergie solaire sera maîtrisée.

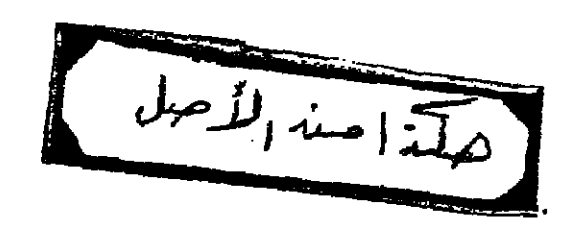
Autre argument écologique de Hans Blix en faveur du nucléaire : la non-pollution. « *Personne ne peut nier que le recours massif au pétrole et au charbon est une cause importante de détérioration de l'environnement. L'énergie nucléaire ne produit pas de suie ni d'anhydride sulfureux (indestructibles), elle n'accroît pas la teneur de l'atmosphère en gaz carbonique. C'est une forme d'énergie très propre — la plus propre de toutes. A condition d'assurer la sécurité des réacteurs et de prendre soin des déchets (leur radioactivité décroît rapidement). Elle ne soulève même pas les problèmes de l'hydroélectricité avec les grands barrages* » qui exproprient les riverains.

Quant à savoir si l'immersion des déchets en mer est politiquement souhaitable ou non, Hans Blix est formel : « *Ce n'est pas notre affaire. Toutefois, nous disons qu'il n'y a pas de danger à immerger des matières aussi peu radioactives, sous réserve d'un certain nombre de conditions.* »

La Chine, seul des cinq Etats dotés de l'arme nucléaire à ne pas faire appel à l'AIEA, attire parfois des critiques très vives de la part des pays signataires du TNP. « *La Chine décidera elle-même de faire ou non appel à l'agence,* déclare Hans Blix. *Ce n'est pas à nous de dire à un Etat,* « vous devriez réclamer nos services ». *Nous restons à la disposition de la Chine jusqu'à ce qu'elle estime le moment venu.* » La Chine vient d'ailleurs de demander à l'agence de contrôler ses éventuelles exportations de matière nucléaire.

De façon générale, rappelle Hans Blix, le rôle de l'AIEA est de définir un cadre dans lequel les gouvernements s'entendent, de les conseiller aussi en matière de sécurité. Mais, selon son directeur, ce n'est pas à elle de vérifier que les gouvernements appliquent les normes auxquelles ils ont souscrit. L'agence n'est là que pour « *signaler les dépassements* ». Libre aux gouvernements de faire alors pression — avec les moyens dont ils disposent. Libre aussi à eux d'assurer l'information du public sur ces questions d'ampleur internationale. Là non plus n'est pas le rôle de l'AIEA.

C. G.



LA PAGE DU CRID

Centre de recherche et d'information pour le développement

Les ONG travaillent depuis des années sur les problèmes énergétiques du tiers-monde. Par tâtonnement, *sur le terrain*, elles ont *acquis une précieuse expérience des erreurs à éviter* pour ne pas renforcer la dépendance de ces pays pauvres à l'égard des pays industrialisés. Quelques-unes justifient ici leur choix pour les énergies renouvelables qui permettent aux populations de « s'approprier » ces techniques sans trop de difficultés avec leurs moyens locaux. Elles expliquent aussi comment des réalisations à première vue *séduisantes et performantes se révèlent à l'usage en contradiction* avec l'objectif visé, à savoir le développement de la région et son autonomie alimentaire.

Les ONG soulèvent également la question de la nécessaire consultation des populations locales sans laquelle aucun projet, si moderne soit-il, ne pourra remplir sa fonction. Un troisième *axe développé ici par les ONG est leur action de recherche et de formation. Recherche des* techniques les plus adaptées aux contextes des pays visés, dans une vision la plus globale possible. Formation des paysans sur le terrain, mais aussi des migrants vivant en France et qui comptent retourner un jour dans leur pays participer à son essor économique. Il s'agit d'épargner à ceux-là les mirages d'une technologie moderne parachutée d'un autre monde.

CIMADE (*)

Développement en douceur

ENERGIES nouvelles ? Elles sont en fait des énergies très anciennes. Nous les redécouvrons à l'heure où pétrole et atome vacillent. Mais le vent, le soleil, la force des cours d'eau, sont utilisés depuis des millénaires. Parlons donc plutôt d'énergies renouvelables ou non, appropriables ou non.

Rêvons un peu : un paysan de Haïti cultive un demi-hectare de terre qu'il arrose grâce à un puits de 30 mètres dont il tire 30 000 litres d'eau par jour. C'est harassant, cela mobilise trois personnes à plein temps avec seaux et cordes.

Il y a cinq ou dix ans, ce paysan achète une motopompe. Travail rapide et moins fatigant ; mais l'endettement, les pannes et le prix du carburant entravent son confort. En revanche, un manège à bœuf, bien connu ailleurs, pourrait le satisfaire. Il saurait vite le réparer, ce serait « appropriable »... et renouvelable, car il saurait aussi soigner le bœuf !

Si une machine moderne, productrice d'énergie — une éolienne par exemple, — est peu chère et réalisable avec des techniques déjà assimilées localement, alors, le village peut se l'approprier. D'autres systèmes proposés aux pays du tiers-monde sont non appropriables ; mais, dans certains cas, il peut être intéressant de les essayer (capteur photovoltaïque par exemple).

Depuis de longues années, la CIMADE intègre les énergies renouvelables aux programmes de recherche qu'elle soutient. Au Cap-Vert, elle participe à des essais méthodiques sur le vent, le soleil, la géothermie, les vagues, le biogaz, le bois... recherches visant la mise au point de prototypes comme ceux-ci :

• *Digesteur à biogaz*, inséré dans un ensemble : latrines, ramassages de déchets, digesteur, étang à algues, épandages de résidus, étang à poissons, moulin utilisant le biogaz. Un prototype a été inauguré en Inde en 1984 à l'échelle d'un village ;

• *Mini-pompe solaire* « pauvre » (voie thermodynamique) ; l'objectif est d'atteindre un tiers du prix d'une pompe à capteur photovoltaïque ;

• *Outil de forage à main* pour forages de reconnaissance (amélioration recherchée d'un système bien connu du Sud algérien) ;

• *Eolienne de pompage* (et sa pompe) fabricable avec des matériaux et des techniques disponibles dans les villages (une centaine fonctionnent au Mali, au Sénégal, au Burkina, au Vietnam, en Haïti) ;

• *Aqualienne :* machine recueillant l'énergie du courant d'une rivière pour refouler l'eau d'irrigation sur les rives. Des prototypes sont installés au Mali, au Vietnam. Des recherches se font en France, depuis 1983, pour des aqualiennes adaptées aux conditions des deltas rizicoles (courants faibles, faibles profondeurs).

Eoliennes et aqualiennes seront *peu chères* et *simples*, donc appropriables.

• *Exhaure animale de l'eau* (extraction). Constatant que norias et délous (1) se diffusent mal au sud du Sahara, la CIMADE soutient la mise au point d'un système économique où l'animal tourne en rond, ce qui évite de devoir le conduire.

Toutes ces recherches sont menées par des partenaires de la CIMADE : ACMA (2) pour le « digesteur intégré » et Jean Sahores pour les autres.

La diffusion de ces techniques sur le terrain est encore plus difficile que la *mise au point elle-même. Elle se heurte* à des facteurs divers, notamment humains : les femmes souhaitent améliorer l'exhaure de l'eau, car elles puisent. Mais c'est souvent l'homme qui détient le pouvoir économique. De plus, les personnes ayant *tout à la fois des talents de constructeur*, d'installateur, d'utilisateur et de réparateur sont rares. La pompe idéale, pas chère, facile à installer, simple, avec peu d'entretien et très performante est difficile à proposer.

Consciente de ces difficultés, la CIMADE a *favorisé la création d'une* structure pour la diffusion des technologies appropriables vers les pays du Sud, notamment dans le domaine de l'exhaure de l'eau : c'est l'Institut technologique Dello (cf. papier). La diffusion comporte la *mise en place d'unités de démonstration*, puis la formation approfondie d'artisans locaux et de paysans au cours de stages sur place. C'est ce qui a eu lieu, pour l'éolienne et la pompe, de 1981 à 1983. La phase suivante commence au Burkina, allant de la fabrication à l'utilisation et s'appuyant sur les artisans, commerçants locaux et puisatiers villageois.

Il s'agit de dépasser le double paradoxe : les techniques riches d'efficacité spectaculaire sont de tenue précaire et risquent d'aliéner et d'asservir ceux qu'elles prétendent aider à vivre. Les techniques pauvres sont difficiles à adapter, délicates à diffuser et parfois mal reçues. (« On nous prend pour des demeurés ».)

Pourtant, si elles sont vraiment appropriables, ces techniques pauvres alimentées par des énergies renouvelables représentent de vrais vecteurs de développement. Il n'y a pas de voie royale, il n'y a que des voies difficiles. Encore faut-il qu'elles soient humanisantes.

JEAN SAHORÈS,
MARIE-NOELLE LENOIR.

(*) Service œcuménique d'entraide (membre du CRID), 176, rue de Grenelle, 75007 Paris.

(1) *Délou* : système traditionnel d'exhaure de l'eau, en *Afrique du Nord*.

(2) ACMA : Association pour combattre la malnutrition par l'algoculture simplifiée.

ITD (*)

La recherche sur le terrain

EQUIPER le tiers-monde : oui, mais avec quoi ? Fréquemment, le matériel industriel importé d'Europe n'est pas adapté à un milieu sous-équipé. Pourtant, ce milieu a sa spécificité. Il faut donc mettre au point des équipements adaptés, tant à une fabrication sur place qu'à une bonne insertion dans le monde rural. On tendra ainsi à mettre en œuvre des énergies « locales », en harmonie avec les conditions physiques utilisables.

Cette recherche est hors du champ des entreprises industrielles, publiques ou privées, en raison de sa nature-même qui est de transférer, sans bénéfice techniques et technologies. C'est pourquoi le mouvement associatif technique, à travers une dizaine de groupes, met au point des équipements spécifiques adaptés aux pays en voie de développement. Ces recherches vont de l'éolienne au four solaire, en passant par les séchoirs, les foyers familiaux pour économiser le bois et le charbon, les digesteurs à biogaz, les manèges, les turbines...

Ces associations apportent des réponses basées sur l'expérience et l'analyse du terrain. Actuellement, ce mouvement s'organise, se structure et coordonne ses programmes. Des résultats significatifs sont acquis et des réalisations exemplaires voient le jour.

Voici l'exemple d'une étude de l'Institut technologique Dello sur le coût de l'énergie selon le système et l'équipement utilisés.

Un paysan peut obtenir les 30 000 litres d'eau nécessaires par jour pour 5 000 mètres carrés de champ avec des matériels dont les coûts varient de 1 à 6 pour les matériels européens et de 1 à 60 s'il prospecte localement.

Les coûts d'entretien et de fonctionnement par an peuvent être évalués comme suit :

Pompe à main locale ...	200 F
Manège	500 à 2 000 F
Pompe à main importée .	1 000 F
Eolienne	1 000 à 5 000 F
Pompe solaire	8 000 F

La durée de vie des équipements est difficile à évaluer, elle dépend des conditions locales. Les énergies humaines et animales restent bien sûr les plus économiques. Les autres facturent le confort qu'elles apportent. Leur emploi est fondé si l'on veut libérer l'homme et accroître la productivité de son travail. Il se justifie si l'on peut disposer d'équipements construits localement — cas des éoliennes — ou si le service rendu est irremplaçable et le coût abordable.

Dans notre exemple, un paysan, vu ses revenus, ne pourra s'endetter de plus de 5 000 à 10 000 francs. Dès lors, les solutions viables sont peu nombreuses. Mais l'alternative technique existe si l'on conjugue l'équipement faible des pays en voie de développement dans les zones rurales et le développement qualitatif et quantitatif du tissu artisanal et industriel. On évite ainsi les multiples et graves inconvénients qui accompagnent toujours l'importation de matériels occidentaux.

BERNARD GAY.

(*) Institut technologique Dello.

IRFED (*)

Les retombées perverses des grands barrages

APRÈS plusieurs tentatives d'actions inter-Etats, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal créent en 1972 l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS). Son but est de promouvoir et de coordonner les études et les travaux de mise en valeur de cette région. *Pour cela, l'organisation officielle base sa politique sur la construction* de deux barrages sur le fleuve : Diama au Sénégal et Manantali au Mali.

Il s'agit de relever le niveau du fleuve et de régulariser son cours sur une distance de 500 km. Ainsi, l'eau salée de la mer voisine ne pourra plus remonter et les réserves d'eau des lacs environnants seront plus importantes. La construction de ces barrages a aussi pour vocation de développer l'agriculture, le transport fluvial et l'industrie, grâce à l'énergie hydroélectrique potentielle à Manantali.

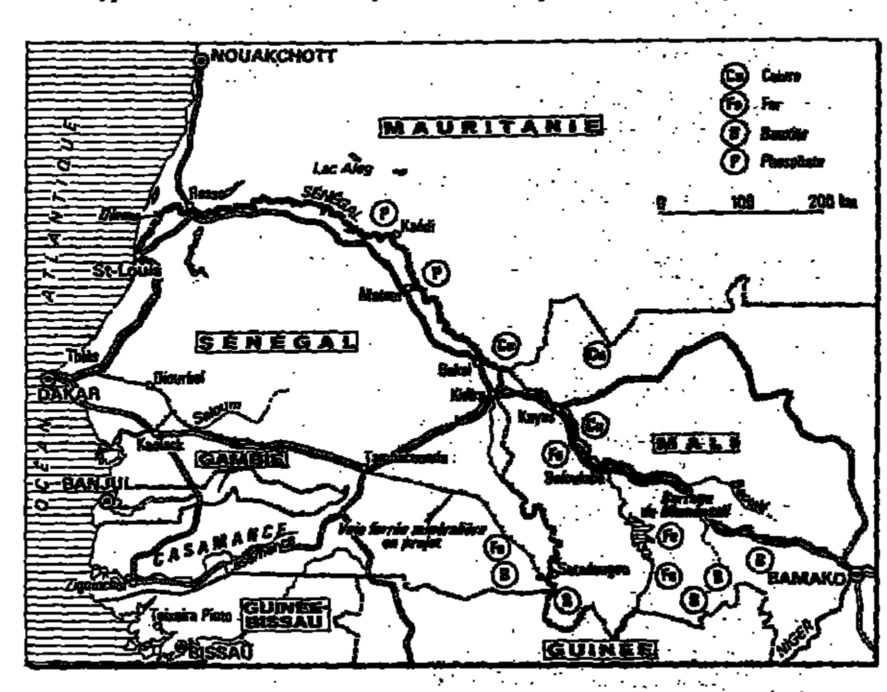
Les priorités ne sont pas les mêmes pour les trois Etats membres de l'OMVS. Le Sénégal mise sur l'agriculture, alors que le Mali s'intéresse davantage à la navigabilité du fleuve (désenclavement, accès à la mer) et à la production électrique pour l'extraction minière dans la région de Kayes.

La mise en eau de ces deux barrages est attendue dans les années 1987-1988. Dès 1974, les principaux bailleurs de fonds se sont réunis : l'Arabie saoudite, le Koweït, Abu-Dhabi, la RFA, la France, l'Italie, le Canada et quelques organismes (1) autour des Etats membres de l'OMVS. Ils ont dégagé « les objectifs et les grandes lignes de la stratégie du développement du bassin du fleuve Sénégal » : amélioration des revenus d'un maximum de population, équilibre écologique plus stable, réduction des aléas climatiques dans les trois Etats, en vue d'accélérer leur développement et leur coopération économiques.

Ces objectifs intéressent les cultures vivrières, et notamment céréalières, les cultures fourragères, industrielles, et l'industrie elle-même ; en effet, ces Etats disposent d'un potentiel minier — pour l'exportation — et métallurgique.

Ce projet doit permettre de réduire le pompage pour l'irrigation, du fait de la remontée des eaux du fleuve, et, bien sûr, produire de l'énergie hydroélectrique. Le barrage de Manantali prévoit l'adjonction, un jour, d'une centrale hydro-électrique qui permettrait de développer des industries de transformation sur les lieux de production ou d'extraction (agro-industrie, textile, tannerie, cimenterie, usine d'alumine, etc.). On avance même la possibilité d'alimenter en électricité les régions de Bamako (Mali), du Cap-Vert (Sénégal), tout cela à des prix concurrentiels. Reste à régler les questions de financement pour envisager le début des travaux...

On peut se poser la question de l'opportunité des tels travaux grandioses. En effet, la région de Bamako est déjà largement approvisionnée en électricité par le



barrage de Sélingué au Mali. Les *1 000 kilomètres qui séparent le Cap-Vert de l'éventuel barrage de Manantali* risquent de fournir une électricité au prix fort. Quant à l'irrigation des cultures, le pompage est actuellement envisagé par des groupes *motopompes à diesel*, moins coûteux bien sûr, et permettant une plus grande autonomie que le pompage électrique, pour les villageois. En effet, le pompage électrique nécessite du personnel qualifié.

Au-delà de ces interrogations sérieuses d'ordre technique et économique, nous, organisations non gouvernementales (ONG), nous inquiétons encore davantage sur la question du préalable à tout projet, nullement respecté ici : la consultation et l'information des populations riveraines. Le projet OMVS constitue une décision unilatérale, ne tenant aucun compte, au départ, de l'opinion des principaux intéressés sur les choix techniques, économiques, et surtout sociaux, et leurs implications.

Si l'objectif déclaré est le bien-être économique et social des populations riveraines, une étude détaillée des rapports mêmes de l'OMVS révèle tout autre chose : « *Dans un projet d'une telle ampleur, le sort des populations semble traité avec une certaine légèreté. Dès le début, les auteurs signalent qu'ils n'ont eu ni le temps ni les moyens de faire des études en profondeur ; ils ont travaillé sur des données souvent erronées sinon contradictoires. Là encore, à tout problème supposé il y a une solution. On oublie simplement qu'il est plus facile de manier du béton ou des machines que des gens. Or, ce qui est prévu est un véritable bouleversement des structures existantes, une certaine « homogénéisation culturelle », le passage de l'économie traditionnelle à une certaine monétarisation de l'économie...* » (2).

Devant un tel contexte, les ONG, regroupées au sein du CRID (3), ont *constitué un groupe de travail coordonné* par l'IRFED pour « tenter de franchir une étape dans la clarification des termes... Les ONG veulent affronter la vision globale, sortir de la sécurité coutumière d'une bien facile bonne conscience, établir le dialogue avec les principaux acteurs sociaux, économiques et politiques, en luttant contre les images toutes faites et les procès d'intention, en s'intéressant d'abord aux réalités et en s'efforçant de faire apparaître dans le débat la parole des principaux intéressés » (4).

Ainsi avons-nous tenté, nous ONG, de rassembler les points de vue de tous les groupes concernés par l'aménagement du fleuve Sénégal : les associations de travailleurs immigrés, associations villageoises, *fédérations paysannes*, acteurs de terrain, tant en Afrique qu'en France. Il nous paraît essentiel que toutes ces parties participent au travail d'information et en bénéficient, par la communication des résultats.

Si certains trouvent satisfaisante l'information provenant de l'OMVS, d'autres la trouvent tout à fait insuffisante, et surtout inadaptée *aux paysans* de la région. Ces derniers craignent les conséquences du projet sur leurs conditions de vie. De quelle manière s'effectueront les déplacements de population, surtout dans la zone inondée de Manantali ?

Des questions se posent également sur le type de cultures à adopter après la construction des barrages : cultures de *décrues ou cultures irriguées* ? Questions aussi sur la pêche, la santé, l'artisanat, le système foncier et social, le système de production agricole, l'élevage, l'alimentation, l'écologie...

Notre préoccupation primordiale reste la prise en compte des savoirs et des désirs des riverains dans les choix techniques, économiques et sociaux. La sécheresse que connaît actuellement la région du fleuve permet-elle un autre choix que le projet de l'OMVS, qui donne encore accès à des moyens de production subventionnés ?

ANNE-MARIE DOUCE.

(*) Institut international de recherche, de formation et d'éducation au développement, 4, rue de la Glacière, 75013 Paris.

(1) FED, BAD, USAID, PNUD.

(2) R. Dumont, M.-F. Mottin : *Libération paysanne*, INRA, Paris, avril-juin 1981.

(3) Centre de recherche et d'information pour le développement.

(4) Projet d'aménagement du fleuve Sénégal : document d'approche, novembre 1983, CRID.

GRDR (*)

Formation technique des migrants

LE Groupement de recherche et de *réalisations pour le développement* rural dans le tiers-monde (GRDR) soutient les actions de travailleurs migrants pour le développement de leur région d'origine. A ce titre, le GRDR se confronte au *besoin d'énergie*. Très influencés — on les comprend — par les avantages de la moto-pompe diesel ou du tracteur qu'ils voient autour d'eux en Europe, les migrants commencent tous par penser, simplement, à utiliser ce genre de moyens chez eux.

Dialoguant avec eux depuis plus de quinze ans, les responsables du GRDR ont été conduits à travailler sur le choix de procédés techniques plus économiques à base d'énergies renouvelables et sur le besoin de formation. L'agriculteur sahélien consomme de l'énergie pour ses engrais et pesticides, pour le travail du sol, pour l'exhaure, pour ses transports, pour le séchage de ses produits, etc. Il peut, par exemple, diminuer la part d'engrais azotés et valoriser la fumure animale disponible... ou pratiquer certaines cultures associées ou successives.

Quant au travail du sol, le GRDR a dû se pencher sur les raisons qui bloquent ou freinent l'extension de la culture attelée, notamment pour des opérations autres que le labour. Il a aussi repéré les systèmes les plus appropriés (animaux de trait, harnais, outils à atteler). Le GRDR, enfin, a réfléchi sur le « mythe du tracteur », pour distinguer les bonnes et les mauvaises raisons de ce choix. Les agriculteurs du sud du Mali reviennent, par exemple, à la traction animale après avoir essayé le tracteur. A partir des pratiques des paysans, d'essais en station et de ses propres essais, le GRDR a mis au point des manuels de formation à l'usage de ses formateurs — permanents ou bénévoles — et d'autres personnels concernés.

L'autre besoin majeur d'énergie pour l'agriculteur, s'il dispose d'eau, est de pouvoir refouler l'eau jusqu'à son champ. Il y a dix ans, le GRDR préconisait les pompes diesel pour les paysans situés au bord d'une rivière alimentée plus de six mois par an. Puis, de plus en plus, les migrants en France ou les paysans du Sahel, interlocuteurs du GRDR, ont été des agriculteurs « hors fleuve », peu intégrés dans les circuits économiques, et n'ayant pas de possibilité de payer ni d'amortir une moto-pompe et les coûts afférents (carburants, pièces de rechange...). Il a donc fallu chercher d'autres moyens d'exhaure à frais d'entretien minimes ou nuls, tenant compte des conditions locales.

Sur les affluents intermittents du Sénégal, la recherche de pompage a porté sur un système d'irrigation d'appoint. Un prototype a été mis au point par un ingénieur engagé dans l'association. Il permet la remontée d'eau de 3 à 5 mètres et va être testé par son auteur à la direction des matériels agricoles du Mali. Ces travaux ont été menés en coopération avec le GRET (1) et l'Institut technologique de Dello, et partiellement financés par la DGRST (2). Dans ce domaine comme dans d'autres, le GRDR coopère aussi avec le CEPAZE (3).

Parallèlement à cet *effort de mise au* point et d'adaptation des techniques, le GRDR consacre beaucoup d'« énergie » à la formation des migrants ayant un projet dans leur zone d'origine, et à la formation de formateurs. A cet effet, le GRDR développe un enseignement dans la langue maternelle de beaucoup de gens du fleuve — le sonniké — et met au point des méthodes pédagogiques adaptées à des personnes peu alphabétisées grâce à l'emploi systématique de tableau de feutre avec figurines (flanellographes). Ces outils pédagogiques *désormais disponibles* permettent à des travailleurs rentrant chez eux de devenir à leur tour des formateurs dans leur région sur ces problèmes d'énergie.

L'enjeu est gros car, aujourd'hui, la moitié du déficit de l'Etat du Sénégal provient des importations de pétrole. Le GRDR souhaite que les actions de recherche en énergies, adaptées à ces régions rurales pauvres, soient développées de façon urgente avec les autres ONG engagées dans ce combat, en vue de soutenir l'objectif d'autosuffisance alimentaire de ces pays.

PAUL SCHRUMPF.

(*) GRDR : Groupement de recherche et de réalisations pour le développement rural dans le tiers-monde (membre du CRID).

(1) GRET : Groupe de recherche et d'échange technologique, 30, rue de Charonne 75011 Paris.

(2) DGRST : direction générale de la recherche scientifique et technique.

(3) CEPAZE : Centre d'échanges et de promotion des artisans en zone à équiper, 18, rue de Varenne, 75007 Paris.

ENVIRONNEMENT

LES DÉMÊLÉS COMMERCIAUX ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE JAPON

Baleines dans la balance

De notre correspondant

Tokyo. – Baleines et cachalots l'ignorent encore, mais les démêlés commerciaux nippo-américains vont probablement jouer un rôle non négligeable dans la survie de leur espèce. La cause semble, tardivement, entendue et, à terme, perdue pour le Japon. C'est presque décidé : au plus tard en mars 1988, les grands cétacés ne seront plus harponnables à merci par les pêcheurs nippons. Le vendredi 5 avril, Tokyo a hâtivement retiré ses objections au moratoire imposé en 1982 par la Commission baleinière internationale et dûment averti le secrétaire américain au commerce de ses intentions. Le bateau-usine *Nisshin-Maru* est rentré à Tokyo, le 7 avril, avec deux mille baleines tuées dans l'Antarctique, soit 30 % de moins que son quota 1983.

Les bons sentiments ne sont pour rien dans tout cela. Les us et coutumes non plus. Non, c'est pour des raisons politiques que les grands mammifères sont sacrifiés à la guerre commerciale entre Tokyo et Washington. La raison d'État commandait de lâcher du lest, on a jugé que les baleines, en plus d'autres concessions, feraient le poids. D'ailleurs, Tokyo n'avait plus le choix. C'était des milliers de baleines, patrimoine de l'humanité, ou des milliards de petits poissons, propriété des États-Unis.

La pêche mieux que la chasse

Les tribunaux, de toute façon, avaient déjà tranché. Aux termes de la loi, l'administration américaine, championne de la cause des baleines, est tenue de réduire de moitié (dans ses eaux territoriales) les quotas de pêche accordés aux nations refusant de se plier au moratoire. Washington, par exemple, a décidé la semaine dernière d'imposer cette sanction à l'Union soviétique. Il en était cependant allé différemment avec le Japon, allié privilégié.

L'automne dernier, l'administration Reagan avait passé un compromis avec le gouvernement de Tokyo l'autorisant à tuer des baleines jusqu'en avril 1988. Le Japon, qui, avec l'URSS et la Norvège, s'opposa au moratoire interdisant toute chasse commerciale à la baleine après 1986, avait, à cette occasion, fait des concessions sur les cachalots. Ce traitement de faveur n'avait guère apaisé les mouvements américains de protection de la nature, qui avaient alors poursuivi l'administration pour violation de la loi. Le mois dernier, un tribunal fédéral a reconnu le bien-fondé de leur plainte et exigé que les sanctions soient imposées sans délai à l'encontre du Japon. L'administration a fait appel.

Dans sa lettre, le ministre japonais des affaires étrangères indique que l'acceptation du moratoire, en 1988, dépendra de la capacité du gouvernement américain à faire annuler le premier verdict.

En d'autres termes, le Japon et l'administration de M. Reagan continuent à réclamer le maintien d'un « *délai politique* » là où, juridiquement, il ne devrait pas en être question.

« *La lettre des Japonais n'est pas une victoire pour les baleines* », estime le vice-président du groupe de protection de l'environnement Monitor. Les Japonais sont accusés de vouloir gagner du temps. Ils sont aussi soupçonnés d'avoir violé leurs engagements en tuant plus de cachalots que prévu. L'administration parviendra-t-elle, une nouvelle fois, à imposer le compromis ? Compte tenu non seulement du premier verdict mais aussi des sentiments anti-japonais du Congrès, cela n'est pas certain. Les Japonais sont furieux, mais ils ont tout à perdre à une épreuve de force : le produit de leur pêche dans les eaux américaines représente 130 milliards de yens, soit dix fois plus que la chasse à la baleine. La simple arithmétique explique pourquoi le Japon s'est résolu à prendre une décision qui, tôt ou tard, devrait mettre fin à une tradition vieille de huit cents ans. Et à l'annoncer au plus fort de la tempête commerciale comme une « *concession* » faite à la puissance américaine. Pas à l'amour des baleines.

R.-P. PARINGAUX.

POLICE

UNE SEMAINE DE LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE A LYON

« Stop galère ! »

« *Stop galère !* » Sous ce slogan a lieu, du lundi 15 au samedi 20 avril, à Lyon, une Semaine de la prévention de la délinquance organisée par le Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD). Cette initiative – la première de cette ampleur – mettra à contribution, outre la ville de Lyon et les communes de l'agglomération, toutes les administrations concernées, de la justice à la police, en passant par l'éducation nationale ou l'administration pénitentiaire. Mêlant débats, animations, expositions et spectacles, elle pourrait recevoir, mercredi 17 avril, la visite du premier ministre, M. Fabius.

De notre correspondant régional

Lyon. – « *Galère, galérer... L'ennui au pied des immeubles, la monotonie des journées, une résignation qui paralyse le corps et l'esprit. Et puis, de temps en temps, l'éclair d'une pauvre aventure. Cambrioler, voler, fourguer, défier l'adulte, l'autorité, briser, détruire. Parfois la fuite dans la drogue, la descente dans l'enfer de la marginalité, de l'expédient. Qu'allaient-ils faire dans cette galère ? Tous ne choisissent pas. Les égoïsmes, la crise économique, les discours et pratiques d'exclusion (...) réduisent le choix. Il n'y a pas de fatalisme. La condamnation aux galères n'est pas irréversible. Elle nous appartient.* »

C'est ainsi qu'est présentée, par ses organisateurs, la semaine « *Stop galère !* » qui, sous le mot d'ordre « *tous en jeu* », s'adresse tout à la fois aux jeunes, à la population, aux élus, aux fonctionnaires, à tous les acteurs du combat pour prévenir la délinquance. Le but de cette initiative est d'évaluer l'impact sur le terrain des actions de prévention. Des journées portes ouvertes, des rencontres-débats, des animations culturelles et sportives rythmeront cette semaine, avec notamment, mercredi 17 avril, un relais pédestre des jeunes entre deux villes – Vénissieux et Villeurbanne – symboles des tensions de l'agglomération lyonnaise.

Point chauds

Plusieurs débats auront pour cadre la maison des avocats de Lyon : l'action sociale préventive (lundi) ; le travail d'intérêt général – peine de substitution à l'emprisonnement – et le vandalisme (tous deux mardi) ; la toxicomanie (jeudi). Notre collaborateur Jean-Marc Théolleyre animera, mardi 18 avril, au centre culturel de Villeurbanne, un débat avec des magistrats sur le thème « Le tribunal de Lyon répond ». Le lendemain, ce sera au tour d'Edwy Plenel d'animer une rencontre publique à la chambre de commerce de Lyon, avec plusieurs hauts responsables policiers sur le thème « Dialogue avec la police ».

Parmi les « points chauds » politiques, on retiendra, outre un débat, lundi après-midi au conseil général du Rhône, en présence de tous les élus locaux, une rencontre, prudemment prévue sur invitation, jeudi 18 avril, à la chambre de commerce. Son thème : « Commerce et sécurité ». Secrétaire d'Etat au commerce, à l'artisanat et au tourisme, M. Jean-Michel Bockel devra sans doute répondre aux questions très vives d'une corporation souvent excédée par la multiplication d'actes délictueux.

Les jeunes ne seront évidemment pas oubliés. Ils pourront assister gratuitement, vendredi et samedi, à des spectacles de variétés : Catherine Lara, le groupe Carte de séjour, Nicoletta, Francis Lalanne, Rachid Bahri, se produiront sur le grand podium d'Europe 1. La plupart des artistes ont accepté de passer également quelques heures dans les vétustes prisons lyonnaises. Ils y rencontreront ceux pour qui la « prévention » n'est pas arrivée à son heure. Enfin, le CNPD a réussi, pour la première fois dans la jeune histoire des radios locales, à rassembler sur un studio d'animation centrale, situé dans la gare de Lyon-Part-Dieu, dix-sept radios privées ou associatives.

Ce test lyonnais sera l'occasion pour M. Gilbert Bonnemaison, vice-président du CNPD, de promouvoir les « contrats d'action prévention » (CAP) jusqu'à présent réservés à quelques actions-pilotes. La prévention voudrait, en somme, devenir une politique populaire, démontrant son efficacité immédiate, loin de la confidentialité dans laquelle on la confine trop souvent.

CLAUDE RÉGENT.

CARNET DU Monde

Naissances

– Marie-Pascale DELUEN
Jean-Félix BERNARD,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Timon et Zéphyr.

Les Lilas, le 9 avril 1985.

Décès

– M. et Mme André Meyer
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Bernard-Levy-Mitrani
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Alice Lelluch,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre BERNARD-LEVY,
née Simone Josué,

survenu le 11 avril 1985.

Les obsèques auront lieu le lundi 15 avril.
On se réunira, à 10 h 45, à la porte principale du cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, à Paris-14e.

14, rue Maspero,
75116 Paris.

– Mme Marcel Escarras,
ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,

ont la grande tristesse de faire part de la mort de

Marcel ESCARRAS,

le 31 mars 1985.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

33, avenue Es.-Broussailles.
06400 Cannes.

– Saint-Genis-Laval. Lyon.

M. Robert Jurie des Camiers
et ses enfants,
Cécile, Antoine Vorms
et leurs enfants,
Yves, Marie-Christine Jurie des Camiers et leurs enfants,
Ghislaine, Patrick Chevrant Breton
et leurs enfants,
Agnès, Marc Neltner
et leurs enfants,
Edith, José Bissuel
et leurs enfants,
Florence Jurie des Camiers,
Mlle Marcelle Jurie des Camiers,
M. et Mme Jean Jurie des Camiers,
M. et Mme Jacques Francou,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Elisabeth Montanier,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Scalbert,
leurs enfants et petits-enfants,
Frère Georges de Jésus,
M. et Mme Jean-Claude Francou,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Francou
et leurs enfants,
Baron et baronne Jean de Lacam
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Rieutord
et leurs enfants,

font part du retour à Dieu, dans sa soixante-deuxième année, de

Mme Robert
JURIE DES CAMIERS,
née Maïty Francou,

La messe de funérailles sera célébrée en l'église de Saint-Genis-Laval (Rhône), le samedi 13 avril 1985, à 10 h 15.

– Nous apprenons la mort de

Mme Henriette
MATHIEU-FARAGGI,
ancien directeur de recherche
au Commissariat à l'énergie atomique
(CEA),

décédée à Paris le 6 avril 1985.

[Née le 26 septembre 1915 à Paris, Henriette Mathieu-Faraggi a d'abord travaillé dans le laboratoire d'Irène Joliot-Curie. Entrée au CEA en 1950, elle a été nommée, en 1972, chef du département de physique nucléaire au centre de Saclay, puis est devenue directeur de recherche au CEA, en 1978, poste qu'elle occupe jusqu'à sa retraite. Elle a présidé la Société française de physique en 1972 et 1973.
Henriette Mathieu-Farragi s'est ainsi trouvée associée au développement de la physique nucléaire en France. Elle a notamment étudié, au cyclotron de Saclay, les réactions nucléaires induites par les particules alpha, et a mené des expériences sur les transferts de nucléons par ions lourds.]

– Le colonel et Mme Paccard,
M. Halkier-Nielsen
et Mme, née Marie-Thérèse Paccard,
leurs enfants et petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu de

Mme André PACCARD,
née Marie-Louise Ratoueix,

pieusement décédée le 6 avril 1985, dans sa quatre-vingt-douzième année.
L'inhumation a eu lieu à Sancoins (Cher).

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue du Temple,
79400 Saint-Maixent-l'Ecole.
27, rue Beau-Site,
95170 Deuil-la-Barre.

– Jean-Louis, Marie-Annick Supiot
et leurs enfants,
Alain, Nicole et Elsa Supiot,
Cécile Supiot,
ont la douleur de faire part de la disparition de leur père et grand-père,

Guy SUPIOT,
ingénieur,

mort brutalement le 10 avril 1985 à Bayonne.
Les obsèques auront lieu à l'église de Carquefou, le vendredi 12 avril, à 17 heures.

J.-L. Supiot,
23, rue Jules-Verne,
44470 Carquefou.

Remerciements

– Nathalie Sarraute
et ses filles,
très touchées des nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés à la suite du décès de

Raymond SARRAUTE,

remercient du fond du cœur tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Colloques

– L'Association pour l'étude de la pensée de Simone Weil (1909-1943) organise un colloque international sur le thème : « Simone Weil psychologue », les 25, 26 et 27 mai prochain, à Éveux par l'Arbresle (69210). Pour tous renseignements et inscriptions, écrire au président de l'association : André Devaux, 5, rue Monticelli, 75014 Paris.

JUSTICE

Les condamnations à un travail d'intérêt général concernent surtout des voleurs

Le vol est le motif principal des condamnations à un travail d'intérêt général, indique le numéro 42 du *Courrier de la chancellerie* qui vient de paraître. Cette nouvelle peine, destinée à remplacer l'emprisonnement, existe depuis le début de l'année 1984. Cinquante-sept pour cent des petits délinquants auxquels elle a été infligée durant le premier semestre de cette année-là étaient des voleurs. La durée moyenne du travail à effectuer a été de quatre-vingt dix-sept heures.

Le Courrier de la chancellerie ajoute sur cette nouvelle peine les précisions suivantes : « *Au premier rang des organismes employeurs, viennent les collectivités publiques (68 %), essentiellement les communes ; puis les associations (24 %) et les établissements publics (8 %). La plupart des postes de travail offerts concernent l'entretien : amélioration et entretien de l'environnement (24 %), jardinage, espaces verts, bois et forêts, plages, soins aux animaux ; entretien du bâtiment et équipement (18 %), peinture, maçonnerie, menuiserie, électricité ; entretien de la voie publique (10 %) ; autres travaux d'entretien (17 %) ; travaux administratifs (5 %) ; secourisme et solidarité (2 %) ; activités de formation et d'animation (2 %).*

« *L'âge moyen au moment de la condamnation*, ajoute le Courrier de la chancellerie, *est de 25,4 ans (63,5 % des condamnés ont moins de 25 ans). La proportion d'étrangers est de 8,7 %. 64,5 % de condamnés étaient au chômage au moment de leur condamnation, la quasi-totalité d'entre eux avaient un domicile (97,4 %) et 42,9 % avaient déjà fait l'objet d'une condamnation.* »

Au cours du premier semestre de 1984 sept cent seize peines de travail d'intérêt général ont été prononcées. Il n'y a eu que huit incidents. Le ministère ne donne pas, dans *le Courrier de la chancellerie*, de chiffres plus récents, mais il a indiqué qu'environ deux mille cinq cents peines de ce genre avaient été prononcées en 1984 %. Son objectif est de les tripler en 1985.

● *Arrestation au Pays basque français*. – Un Basque espagnol, Ignacio Alberdi Urquijo, membre présumé du groupe séparatiste des Commandos autonomes anticapitalistes (CAA), a été interpellé, mercredi 10 avril, à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), au cours d'un contrôle de routine, en possession de faux papiers. Il avait été assigné à résidence dans l'Allier, en novembre 1984, après avoir purgé une peine de prison pour détention d'armes et d'explosifs. Agé de vingt-sept ans, il a été de nouveau présenté au parquet de Bayonne et écroué.

AÉRONAUTIQUE

L'AÉROSPATIALE A RÉALISÉ UN BÉNÉFICE DE 330 MILLIONS DE FRANCS EN 1984

L'Aérospatiale a redressé la barre en 1984. Alors que ses pertes s'élevaient à 357 millions de francs en 1983, la société nationale a dégagé, l'année suivante, un bénéfice de 330 millions de francs, et réalisé un chiffre d'affaires de 25,1 milliards de francs, en hausse de 10 % par rapport à 1983, a indiqué, jeudi 11 avril, son PDG, M. Henri Martre.

La Société nationale, qui construit notamment les missiles Exocet et participe aux programmes européens Airbus et Ariane, a enregistré un volume de commandes de 20,1 milliards de francs en 1984, (contre 12,8 milliards en 1983), les commandes passées à l'étranger ayant « *fait un bond* » de 166 %. Toutefois, malgré les succès récents de l'Exocet, notamment pendant le conflit des Malouines et la guerre entre l'Irak et l'Iran, les ventes de ce missile anti-navire n'ont pas augmenté. Une évolution « *normale* », a indiqué M. Martre, qui estime que le marché est actuellement saturé. L'Aérospatiale prépare d'ailleurs un successeur à l'Exocet, qui se nommera l'ANS (missile anti-navire supersonique).

UNION CARBIDE FERME L'USINE DE BHOPAL

La filiale indienne d'Union Carbide a annocé, jeudi 11 avril, la fermeture définitive de son usine à Bhopal, où une fuite de gaz hautement toxique a provoqué la mort de deux mille cinq cents personnes en décembre. Le directeur du personnel de la compagnie, M. F. Mitra, a déclaré aux journalistes que les six cent trente-deux mille employés ont reçu leur avis de licenciement. Union Carbide a tenté de négocier avec les autorités la possibilité de fabriquer des produits n'utilisant pas le gaz mortel d'isocyanate de méthyl mais il est clairement apparu qu'elle ne serait pas autorisée à faire redémarrer l'usine, a-t-il expliqué.

SPORTS

TENNIS

McEnroe battu à Dallas

Le Suédois Joakim Nyström a causé une énorme surprise, jeudi 11 avril à Dallas (Texas), en éliminant l'Américain John McEnroe 6-4, 7-6 (7-5), 6-3, en quart de finale du championnat WCT (World championship tennis), doté de 665 000 dollars. L'Américain, qui avait déjà gagné ce tournoi quatre fois, n'avait plus été battu dans une épreuve du Grand Prix depuis la finale des Internationaux de France contre Ivan Lendl, le 10 juin 1984. L'autre quart de finale de la soirée a également été marquée par l'élimination surprise du Suédois Mats Wilander, battu 6-3, 6-1, 7-6 (7-4) par l'Américain Tim Mayotte.

● *Tournoi de Nice*. – Après Henri Leconte, Tarik Benhabilès s'est qualifié, jeudi 11 avril, pour les quarts de finale du tournoi de Nice, doté de 80 000 dollars, en battant l'Argentin Alejandro Ganzabal 4-6, 7-6, 6-2. En revanche, Thierry Tulasne a été éliminé par le Paraguayen Victor Pecci 6-0, 6-2.

INFORMATIONS « SERVICES »

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 13 avril

ILE-DE-FRANCE

Corbeil-Essonnes, 14 heures : tableaux anciens, tableaux modernes objets d'art, meubles ; **Evreux**, 14 h 30 : vins, alcools ; **Mantes-la-Jolie**, 10 heures : meubles, bibelots, tableaux ; **Viry-Châtillon**, 14 h 30 : véhicules utilitaires et de tourisme.

Dimanche 14 avril

Chantilly, 14 h 30 : vins ; **Chartres**, 14 heures : livres.

Samedi 13 avril

PROVINCE

Dijon, 14 h 30 : vins, alcools ; **Poitiers**, 14 h 30 : meubles XIXe, bibelots, tableaux, montres oignons ; **Saint-Omer**, 14 h 30 : ivoires, porcelaines, tapis d'Orient.

Dimanche 14 avril

Autun, 14 h 30 : art militaire ; **Bressuire**, 14 h 15 : meubles rustiques ; **Cahors**, 14 heures : meubles ; **Cognac**, 15 heures : archéologie, Extrême-Orient ; **Mâcon**, 14 h 30 : céramiques, étains, objets d'art, bijoux, objets de fouilles ; **Pithiviers**, 14 h 15 : Extrême-Orient, tapis d'Orient ; **Pont-Audemer**, 14 h 30 : tableaux, argenterie, bijoux, objets d'art, bronzes, meubles ; **Rouen**, 14 h 30 : cartes postales sur la locomotion ; **Saint-Omer**, 14 h 30 : curiosités, bibelots, tableaux, gravures, meubles, bijoux.

FOIRES ET SALONS D'ANTIQUITÉ ET DE BROCANTE

Antibes (06) ; Lyon (69) ; Reims (51) ; Saint-Etienne (42) et Thouars (79).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 13 AVRIL

« Les hôtels d'Evreux et Castagnier », 15 heures, 19, place Vendôme.

« Une promenade dans la maison et le jardin d'Armande Béjart », 14 h 30, sortie gare de Meudon-Val-Fleury.

« Le Père-Lachaise méconnu », 10 h 30 (Vincent de Langlade, sortie escalier mécanique, métro Père-Lachaise) ou, 15 h 15, « Le plus grand, bien que plus petit cimetière de Paris : l'Arc de triomphe », 14 h 45, sortie métro RER Etoile, côté avenue Foch (Vincent de Langlade).

« Les salons du garde-meuble de la Couronne et du ministère de la marine. Appartement de Marie-Antoinette » 15 h 15, 2, rue Royale (C.-A. Messer).

« La Révolution française présentée aux jeunes », 14 h 30, musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné.

« La place Dauphine, le pont Neuf », 15 heures, 2, rue du Pont-Neuf (Paris autrefois).

« Le cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale.

« Holbein », 15 heures, musée du Louvre (porte Jaujard) (P.-Y. Jaslet).

« La Cour des comptes et son histoire », 10 heures, 13, rue Cambon (Isabelle Hauller).

« Evocation du Paris de Louis XVI au Directoire », 14 h 30, métro Cadet (Paris Passion).

« L'impressionnisme », 10 h 30, hall Grand Palais (Mlle Rojon) ou, 18 h 30, porte Clemenceau (Marion Ragueneau).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice.

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son quartier », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés (côté église) (G. Botteau).

« Les antiquités égyptiennes », 13 h 45, hall du Grand Palais (la France et son passé).

« Légendes et histoires de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Académia).

« Les parties hautes de l'église de l'Oratoire », 15 heures, métro Louvre (Marcel Banassat).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (Michèle Pohyer).

CONFÉRENCES

SAMEDI 13 AVRIL

5, rue Largillière, 15 heures, « Rites et sacrifices dans la religion aztèque : la pensée cosmogonique et alchimique des Aztèques ».

12, rue Sainte-Anne, 15 h 30, « La presse quotidienne au Japon ».



N° 15 — TIRAGE DU MERCREDI 10 AVRIL 1985

NATIONAL



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 13 AVRIL 1985

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 17 AVRIL 1985 ET LE SAMEDI 20 AVRIL 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N^{os}	3	3 319 120,00 F
5 BONS N^{os} + complémentaire	10	464 675,00 F
5 BONS N^{os}	869	16 805,00 F
4 BONS N^{os}	68 425	210,00 F
3 BONS N^{os}	1 661 024	12,00 F

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 12 avril à 0 heure et le samedi 13 avril à 24 heures.

La puissante dépression du nord des îles britanniques dirige des perturbations pluvieuses et venteuses actives qui se succèdent rapidement sur la France.

Samedi matin, une zone de mauvais temps très pluvieux associée à des vents soutenus et rafaleux se situera du Bordelais et des Pyrénées au Centre et au Nord-Est. Le mauvais temps va gagner, à la mi-journée, les régions méridionales et les Alpes et se trouvera encore un fin d'après-midi sur la Corse.

A l'arrière de cette perturbation va s'établir un temps très capricieux avec succession rapide d'éclaircies et de nuages et, par moments, des averses. Il neigera en montagne au-dessus de 1 000 mmètres. Au cours de l'après-midi, les averses deviendront plus fréquentes avec de violentes bourrasques de nord-ouest sur les régions allant de la Bretagne au Pas-de-Calais ; mistral et tramontane souffleront avec force sur le littoral méditerranéen.

Dans l'ensemble, les températures seront basses pour la saison. Le matin, il fera 8 à 10 degrés près de la Méditerranée, 3 à 6 degrés ailleurs. L'après-midi, les températures ne dépasseront pas 10 à 12 degrés sur la moitié nord, 14 à 17 degrés sur le Sud avec 18 à 20 degrés près de la Méditerranée.

Évolution du temps pour dimanche

Le temps sera toujours frais et capricieux. Le ciel sera très changeant avec, par moments, de violentes averses de pluie froide ou de grêle ; il neigera en montagne à basse altitude. Le vent de nord-ouest restera sensible et même parfois fort près de la Méditerranée ainsi que sous les averses.

Au cours de l'après-midi, toutefois, déclin de la menace d'averses avec plus d'éclaircies sur la façade atlantique.

Températures de 2 à 4 degrés au lever du jour (6 à 7 degrés près des côtes) ; 13 à 20 degrés l'après-midi du Nord au Sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le vendredi 12 avril, à 8 heures, de 1012,4 millibars, soit 759,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 avril ; le second, le minimum dans la nuit du 11 au 12 avril) : Ajaccio, 17 et 11 degrés ; Biarritz, 13 et 9 ; Bordeaux, 12 et 6 ; Bourges, 10 et 3 ; Brest, 12 et 6 ; Caen, 11 et 5 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 13 et 3 ; Dijon, 11 et 4 ; Grenoble-St-M.-H., 17 et 3 ; Grenoble-St-Geoirs, 13 et 2 ; Lille, 9 et 6 ; Lyon, 14 et 2 ; Marseille-Marignane, 16 et 8 ; Nancy, 12 et 4 ; Nantes, 14 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 11 ; Paris-Montsouris, 9 et 6 ; Paris-Orly, 9 et 5 ; Pau, 13 et 7 ; Perpignan, 18 et 8 ; Rennes, 15 et 5 ; Strasbourg, 12 et 5 ; Tours, 11 et 4 ; Toulouse, 14 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 (max.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 7 ; Amsterdam, 10 et 5 ; Athènes, 28 et 16 ; Berlin, 12 et 6 ; Bonn, 13 et 6 ; Bruxelles, 10 et 5 ; Le Caire, 33 et 25 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 2 et 1 ; Djerba, 21 et 13 ; Genève, 12 et 0 ; Istanbul, 25 et 10 ; Jérusalem, 25 et 12 ; Lisbonne, 17 et 12 ; Londres, 11 et 5 ; Luxembourg, 9 et 3 ; Madrid, 21 et 5 ; Montréal, 7 et –5 ; Moscou, 2 et –4 ; Nairobi, 25 et 13 ; New-York, 9 et 4 ; Palma-de-Majorque, 22 et 12 ; Rio-de-Janeiro, 29 et 27 ; Rome, 18 et 13 ; Stockholm, 7 et –6 ; Tozeur, 28 et 16 ; Tunis, 19 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du vendredi 12 avril :

UNE CIRCULAIRE

- Relative au modèle de contrat pour la concession du service extérieur des pompes funèbres.

DES DÉCRETS

- Relatif aux attributions du ministre délégué auprès du ministre de l'agriculture, chargé de l'agriculture et de la forêt.
- Portant classement d'aérodromes.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page IV

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 11 avril. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 95-265 ; Arèches-Beaufort : 40-250 ; Bonneval-sur-Arc : 20-110 ; Carroz-d'Araches : 10-180 ; Chamonix : 0-450 ; La Chapelle-d'Abondance : 15-95 ; Châtel : 15-150 ; La Clusaz : 15-160 ; Combloux : 5-100 ; Le Corbier : 10-50 ; Courchevel : 80-120 ; Crest-Voland : 10-120 ; Flaine : 75-220 ; Les Gets : 10-60 ; Le Grand-Bornand : 20-155 ; Megève : 0-80 ; Les Menuires : 40-140 ; Méribel : 20-150 ; La Grande-Plagne : 120-280 ; La Rosière : 100-190 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 20-140 ; Samoëns : 85-180 ; Tignes « Espace Killy » : 110-170 ; La Toussuire : 60-85 ; Val-Cenis : 0-100 ; Valloire-Galibier : 50-100.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 110-390 ; Auris-en-Oisans : 20-90 : Autrans : 30-60 ; Chamrousse : 40-80 ; Lans-en-Vercors : 25-65 ; Le Collet-d'Allevard : 30-70 ; Les Deux-Alpes : 30-300 ; Les Sept-Laux : 20-100 ; Villard-de-Lans/Corrençon 20-100.

ALPES-DU-SUD

Allos-le-Seignus : 85-175 ; Auron : 80-180 ; La Colmiane-Valdeblore : 30-60 ; Isola-2000 : 135-180 ; Montgenèvre : 40-120 ; Orcières-Merlette : 50-240 ; Pra-Loup : 30-150 ; Le Sauze : 20-200 ; Serre-Chevalier : 20-170 ; Superdévoluy : 50-230.

PYRÉNÉES

Les Angles : 10-80 ; Ax-les-Thermes : 0-40 ; Barèges : 10-160 ; Cauterets-Lys : 140-200 ; Gourette : 0-330 ; Luchon-Super-Bagnères : 5-80 ; La Mongie : 40-100 ; Saint-Lary-Soulan : 5-75.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 15-85 ; Super-Besse : 10-60 ; Super-Lioran : 20-70.

JURA

Métabief : 0-10.

STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 508-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 266-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 742-45-45.

EN BREF

ASSOCIATIONS

Halte au gaspillage. – L'association Fresnes-écologie lance, du 13 au 21 avril, une opération de récupération et de recyclage de papiers. Deux bennes, placées sur les marchés nord et sud de la ville, recevront vieux papiers et cartons qui seront achetés par une société de retraitement. Le produit de la vente sera immédiatement réinvesti dans une action locale.

★ **Fresnes-écologie, 5, résidence des Gémeaux, 94260 Fresnes. Tél. : (1) 237-69-06.**

COLLOQUES

IL E.T. UNE FOIS... – La faculté de lettres et sciences humaines de Nice organise du 24 au 27 avril un colloque international de science fiction sur le thème « Planète Terre ». Au cours des divers débats, projections, rencontres et tables rondes, on examinera, entre autres problèmes, ce qu'est l'Utopie, « La Terre » (histoire, genèse), les autres planètes et leurs éventuels habitants...

★ **Inscriptions et renseignements : Mme Denise Terrel, faculté des lettres, 98, boulevard E.-Herriot, BP 369, 06006 Nice Cedex.**

ENTRAIDE

VACANCES POUR TOUS. – Les Amis de jeudi-dimanche, association qui depuis près de quarante ans s'occupe d'adolescents défavorisés, recherche des bénévoles (environ cinquante) susceptibles d'encadrer des adolescents « difficiles » dans le Gard, du 1er au 24 août. Pour les moniteurs (qui doivent être majeurs) ce seront aussi de vraies vacances : pêche, bain, artisanat, cheval, tourisme.

★ **Renseignements et inscriptions, Nicole Champlois. Bureau : (1) 338-60-68.**

EXPOSITIONS

BOWIE, CHIRAC, CLIFF ET LES AUTRES. – Le Musée de l'holographie organise jusqu'au 23 juin une exposition de photos en relief, portraits holographiques, cinéholographie, stéréogrammes holographiques, holoclips, etc., de « nos contemporains en 3 D » (tel est le thème). On pourra y admirer Paul Bocuse, Jacques Chirac, David Bowie, Jimmy Cliff, Salvador Dali, Bernard Pivot et bien d'autres.

★ **Musée de l'holographie, Forum des Halles, 15 à 21, Grand Balcon, 75001 Paris. Ouvert tous les jours de 10 h 30 à 19 heures ; lundi, dimanche et jours fériés de 13 h à 19 h.**

LE PASSAGE DU RHIN. – A l'occasion de la célébration du centenaire de la mort de Victor Hugo, la Ville de Paris organise jusqu'au 29 juin une exposition consacrée au voyage que l'écrivain effectua en 1840 sur le Rhin et à la genèse de son livre *le Rhin*. On pourra y voir, entre autres, soixante-dix œuvres venues de treize musées allemands et d'un musée suisse, illustrant les « fantasmes allemands du Rhin », des dessins de Victor Hugo, des manuscrits et épreuves corrigés, et des éditions originales du *Rhin* ».

* **Maison de Victor Hugo, 6, places des Vosges. 75004 Paris.**

GÉNÉALOGIE

L'ARBRE DE VIE. – Pour ceux qui souhaitent connaître l'histoire de leur famille, mais ne savent comment procéder et les démarches à effectuer, le centre culturel de Brive (Corrèze) organise des week-ends d'initiation à la généalogie sous la direction de Christian Mezenc, fondateur de l'ARCO (Atelier de recherches généalogiques et onomastiques).

★ **Centre culturel, 31 avenue Jean-Jaurès, 19100 Brive. Christian Mezenc, 12, avenue Treilhard, 19100 Brive. Tél. (55) 24-09-53.**

culture

CINÉMA

« EIJANAIKA », de Shohei Imamura

Le carnaval des gueux

Dire qu'*Eijanaika*, réalisé en 1980, se situe entre *La vengeance est à moi* et *la Ballade de Narayama* (1) films que le public français connaît simplifie déjà les choses. Car ce qu'on a pu découvrir d'Imamura depuis quelques années n'est qu'une petite partie de ce qu'il a tourné... depuis 1958. Et si l'on a pu dire du cinéaste japonais qu'il se comportait en entomologiste ou en sociologue pervers, il est tout de même difficile d'établir à son propos des généralités.

Eijanaika n'a pas la grandeur terrible de *Narayama*, bien que se situant à la même époque : les années 1860. La condition humaine n'y est guère meilleure. Mais là, on est en pleine fresque historique, loin de la nature sauvage et de la civilisation barbare.

En 1866, Edo, la capitale du pays, qui ne s'appelle pas encore Tokyo, est divisée en deux zones, est et ouest, séparées par le pont de Ryogoku. Cela correspond à la division du pays entre les samouraïs des clans de Satsuma et de Choshu et le Soghun, appartenant à une puissante famille (les Tokugama) et gouvernant à la place de l'empereur. Pas aisé à retenir, malgré le texte placé au début du film. Mais enfin, en 1866, le Japon, ouvert à l'influence américaine et au commerce international, va changer.

Imamura s'intéresse moins aux puissants et aux notables qu'au petit peuple de paysans déracinés, de mendiants, de voleurs, de prostituées, grouillant, sur la rive est, dans le quartier des « plaisirs » sur lequel règne Kinzo, un supermac, par ailleurs trafiquant d'armes. La caméra plonge, virevolte, dans les décors d'une imposante reconstitution, explore les coins les plus sordides, fait surgir des monstres et des attractions et suit les destins de plusieurs personnages.

Autre complication : si les interprètes sont familiers au public japonais, il arrive que nous les confondions. A la longue, pourtant, on comprend que Gengi, revenu après un séjour de six ans aux Etats-Unis, et dont la femme, Iné, a été vendue à un réseau de prostitution d'Edo, n'arrivera jamais à l'arracher à ce qui est son Japon à elle. Ils partent ensemble, elle revient à Edo, il la suit, ils repartent.

Des femmes et des fusils

D'étranges individus sont témoins – ou responsables – de ces va-et-vient. Il y a des complots, des vengeances, des meurtres, des renversements d'alliances, des situations naturalistes traitées en couleurs vives et contrastées. Tableau de mœurs bariolé : sang humain giclant d'un corps, et recueilli dans un pot, comme du sang de cochon, pour teindre la voile d'un bateau. C'est une partie de l'histoire d'Itoman, dont la famille a été massacrée.

Dans la confusion politique et sociale qui pèse sur le pays, les gueux survivent ou s'amusent comme ils peuvent. L'introdution du french cancan, dans le quartier réservé, par des danseuses à gros mollets, portant des oripeaux criards sur des crinolines, et levant maladroitement la jambe en tortillant des hanches et du reste, est le premier signe d'un gigantesque carnaval de ces pauvres hères, qui, n'ayant rien à perdre, vont entreprendre de changer le monde. *Eijanaika*, c'est leur cri, cela se chante et se danse. Des talismans tombent du ciel et courent les rues. A partir de là, le film, souvent déconcertant, s'organise sur une joyeuse idée fixe, un mouvement de population admirablement filmé dans sa gaieté, son chahut, son tintamarre, avec les putains et les servantes mêlées à des hommes maquillés et travestis. La lie de la terre part en guerre contre les souteneurs, se délivre de son angoisse par une véritable folie collective, franchit le pont et la rivière. Et la mise en scène répand le flot humain sur la rive intouchable, oppose la truculence et la scatologie de femmes déchaînées à la menace des fusils.

« Eijanaika ! »... Pourquoi pas ? Imamura dit oui, sans hésiter. Ne croyez pourtant pas qu'il soit si facile de faire la révolution. Irrévérencieux, lyrique, démesuré dans la bouffonnerie comme dans le drame sanglant, Imamura n'est pas un optimiste. Une petite phrase bourdonne à nos oreilles : « *Le monde est cruel lorsqu'il change* ». Et le film se referme à la manière d'un piège. Cruel, certes.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

(1) Palme d'or du Festival de Cannes en 1983.

Révoltes populaires au Japon

Il n'existe pas au Japon de tradition révolutionnaire : même la conception confucéenne du « mandat du ciel », qui, en Chine, légitimait le renversement d'un empereur ayant failli à ce mandat, n'a jamais été acceptée dans les faits. En revanche, le Japon a connu une tradition de rébellion, non contre l'ordre établi, mais contre une situation devenue trop injuste. Ces révoltes furent souvent désespérées, autodestructrices. Les mouvements populaires, qu'on appela « Eijanaika » (slogan que criaient les foules et qu'on pourrait traduire par « On s'en fiche ») s'inscrivent dans cette tradition.

Depuis le quatorzième siècle, le Japon a connu des révoltes paysannes répétées : au cours du règne des Tokugawa (dix-septième et dix-neuvième siècles), on en compta pas moins de 6 889, soit vingt-cinq par an. Il s'agissait toujours de réactions contre les abus, non de révolte contre le régime lui-même. A partir du dix-neuvième siècle, ces mouvements, le plus souvent dictés par la faim, gagnèrent les villes ; l'une des plus célèbres émeutes eut lieu à Osaka en 1837.

Avec les Eijanaika, ces révoltes prirent un caractère libertaire, leur dimension religieuse et l'esprit qui les anima n'étant pas sans rappeler celui des « *millénaires* » du Moyen Age européen, pour qui l'approche de l'an 1000 signifiait l'orée d'une ère nouvelle. Les Eijanaika se sont en fait développés à partir des grands pèlerinages, en particulier de ceux qui conduisaient au sanctuaire d'Ise, lieu consacré entre tous du culte de Shintō.

Le pèlerinage est une tradition ancienne au Japon, mais il prit à l'époque des Tokugawa, au cours de laquelle les déplacements étaient soumis à un strict contrôle, un caractère séculier de plus en plus prononcé : il était devenu un prétexte à une libération des contraintes quotidiennes et à des réjouissances. Les grands sites de pèlerinage, à commencer par Ise, ont d'ailleurs été de hauts lieux de prostitution où les pèlerins venaient mettre fin à leur abstinence.

Pulsions libertaires

Dans l'atmosphère de décadence, qui fut celle du milieu du dix-neuvième siècle (le Shogunat était sur le déclin et les puissances étrangères menaçaient le Japon), les pèlerinages devinrent plus que jamais des prétextes à déchaînements collectifs. Le mouvement Eijanaika, parti de la région d'Osaka, fit rapidement tache d'huile. Et il donna lieu à travers le pays à de véritables explosions populaires, importantes, qui voyaient de deux à cinq millions de personnes travesties ou à moitié nues, chantant et exultant.

Ces hordes de gueux des villes, dont les rangs grossissaient au fur et à mesure qu'elles progressaient le long des grands axes de communication, entraient dans les magasins, les temples ou les maisons, saccageaient, volaient. Le plus important Eijanaika fut celui de 1867, juste avant la restauration Meiji. Le mouvement était parti de Kyoto, mais il s'étendit à Osaka puis gagna Edo (ancien nom de Tokyo).

Certains historiens virent dans les Eijanaika des sortes de danses macabres, comme en connut le Moyen Age occidental. D'autres estimèrent qu'il s'agissait d'opérations manipulées pour accentuer la dégradation politique et faciliter la restauration des Meiji. Les Eijanaika témoignent en tout cas des pulsions libertaires d'un peuple qu'on imagine trop souvent uniquement respectueux de l'ordre établi et animé par les seules valeurs samouraï : ici, c'est toute une tradition authentiquement populaire qui s'exprime.

PHILIPPE PONS.

EXPOSITION

GALERIE BERGGRUEN A PARIS

Le cubisme dans toute sa pureté



La Tour Eiffel lithographiée par Robert Delaunay (1925)

Voici, en cinquante-six estampes, un raccourci du cubisme dans ce qu'il a de plus pur, de plus dénudé – et la couleur, qui dans la peinture se contente d'une palette restreinte, n'est même pas de la fête. Elle est ici superflue, tant les noirs et les blancs contrastés la suggèrent, par exemple lorsqu'ils animent *la Table servie* de Jacques Villon. Cette rarissime pointe sèche avant ébarbage ne dépare nullement la collection prestigieuse de Sandford et Vicki Weiss exposée à la galerie Berggruen.

Unique : faut-il rappeler que, en gravure, il n'y a pas deux épreuves semblables, et que, à plus forte raison, la possibilité de multiplier les « états » avait de quoi émoustiller les cubistes dans leur démarche formelle ? Ainsi les quatre états successifs du *Comptoir* de Marcoussis, eau-forte progressivement enrichie de techniques mixtes, a pour le spectateur une vertu didactique. Marcoussis, mal connu et enfin largement représenté, est notamment l'auteur de deux portraits de Guillaume Apollinaire décomposés (plus ou moins) en volumes géométriques. Le poète, coryphée du cubisme, méritait bien cet hommage.

Bien entendu, ce sont les deux chefs de file du mouvement qui triomphent, Braque et Picasso, alors si proches qu'il est souvent ardu de les distinguer, et si, dans le catalogue, sont reproduits face à face *Fox* (1911) du premier et *Nature morte, bouteille* (1912) du second, le hasard n'y est pour rien... Parmi les pièces majeures de Picasso, les quatre eaux-fortes (1910) illustrant le *Saint Matorel* de Max Jacob, et le *Cliché Kahnweiler* (1914), gravure au burin sur cliché de cuivre.

Le maître des *Demoiselles d'Avignon* aurait-il accepté tout le cortège qui l'accompagne ? Peu importe que ses émules se mêlent aux épigones, les dissidents aux temporaires compagnons de route et qu'on assiste à un cubisme assagi. La qualité prime. A côté de Villon, Marcel Duchamp y a fait une brève incursion. Archipenko graveur sort de l'oubli. On nous montre un Severini oublieux un instant du futurisme, un Malevitch inattendu. Et Gleizes et Delaunay naturellement... Tous ont reçu la leçon de rigueur d'une école qui a marqué effectivement la cassure de la tradition, qui a ouvert la brèche par où s'est engouffré tout l'art moderne. Marie Laurencin détonne dans le lot. Elle y figure par la faute du mal-aimé dont elle fut la « muse » et qui, l'amour aidant, l'avait rangée dans son ouvrage *les Peintres cubistes*.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université. Jusqu'au 30 avril.

DANSE

LES RENCONTRES DES PRÉMONTRÉS A PONT-A-MOUSSON

L'intendance ne suit plus

Les Rencontres chorégraphiques de Pont-à-Mousson sont un peu oubliées aujourd'hui. Et pourtant, dans les années 1970-1975, alors que la jeune danse française commençait à se développer, le Centre culturel des Prémontrés s'est affirmé comme un pôle de la création. Son directeur, Jean Morizot, vieux Lorrain tenace, avait imaginé d'animer son abbaye – chef-d'œuvre du style baroque – en y organisant pendant les vacances de Pâques des confrontations de chorégraphes, idée vague qui se concrétisa par une collaboration avec Jaque Chaurand, directeur du Ballet pour demain.

C'était en effet l'occasion de prolonger le concours de Bagnolet par des stages, des ateliers, des créations de spectacles, réunissant les lauréats. Jean Pomares, Jean-Claude Gallotta, Suzan Linke, Dominique Bagouet, Gigi Caciuleanu, et bien d'autres, se souviennent des cours musclés de Colette Milner et de Karin Waehner, des dîners (maigres) du réfectoire, et des débats sans fin sur le mouvement, la forme, l'espace.

En 1976, l'inauguration de la grande chapelle, transformée en salle de spectacle grâce à une structure compliquée de Roccao Compagnone, est placée sous le signe de la danse. Les projets les plus vastes s'ébauchent : installation d'une école pluridisciplinaire, organisation d'une rencontre internationale associant Bonn, Essen, Cologne. La presse spécialisée française et allemande, la télévision et les journaux locaux font largement écho aux manifestations et le public vient de plus en plus nombreux à la fête de la danse qui clôture ces Rencontres.

Les Lorrains se mobilisent

Et puis tout se feutre, se tasse. Des sommes considérables ont été dépensées par la région et par l'Etat pour la réfection des bâtiments, mais l'aide au fonctionnement ne suit pas. La subvention très faible du ministère de la culture (70 000 francs) n'a pas été augmentée depuis quatre ans. Sur le plan local, les Prémontrés, situés au cœur d'une petite cité plutôt indifférente (Pont-à-Mousson), se retrouvent en porte-à-faux entre deux métropoles rivales, Metz, axée sur la musique contemporaine, et Nancy, déjà nantie d'une compagnie de ballet néo-classique. A l'heure de la décentralisation, le Centre des Prémontrés voit sa vocation chorégraphique compromise. D'autres régions ont pris le relais, avec la création du CNDC d'Angers et les implantations de jeunes compagnies à Grenoble, Caen, Rouen, La Rochelle, Orléans, Nevers...

Jacques Thiérot, le nouveau directeur du Centre, continue à accueillir à Pâques des chorégraphes et des pédagogues de qualité, mais, faute de moyens, il n'y a plus de responsable artistique pour animer les lieux et sensibiliser le public. Cette situation préoccupe les jeunes spectateurs lorrains pour qui les Prémontrés sont un ferment d'activité. La danse contemporaine, dans l'année, ils ne peuvent la trouver que rarement dans quelques centres culturels de banlieue, à Frouard, à Vandœuvre, à Jarny ou à Montigny-lès-Metz. Certains d'entre eux viennent de se constituer en association 1901 « pour le développement de la danse ». Sous l'impulsion d'une psychologue pour enfants de Nancy, Michèle Clément, ils ont entrepris de faire paraître une revue ronéotée, dont le premier numéro est largement consacré au programme des Rencontres de Pont-à-Mousson.

Un programme attrayant avec *Orlando Furioso* par la compagnie Michel Hallet Egayan, Kilina Cremona en avant-première de son prochain spectacle à la Biennale du Val-de-Marne et Odile Duboc avec son ballet, *Avis de vent d'ouest force cinq à six*.

Les Rencontres 85 s'achèveront samedi 13 avril avec une création de la compagnie de Claude Brumachon, conçue pendant les quinze jours de résidence à l'abbaye (1). Le chorégraphe y développe à son habitude une gestuelle violente, heurtée, axée cette fois sur le thème du dédoublement et de la possession.

MARCELLE MICHEL.

(1) *Oc le narquois et Oriane l'effraie*, le 13 avril à 20 h 30.

NOTES

Réouverture du Gymnase à Marseille

Le Théâtre du Gymnase à Marseille – où était installé le Centre dramatique du Sud-Est, avant la construction du Théâtre de la Criée, et qui était fermé pour cause d'aménagement – va ouvrir de nouveau à la fin de l'année sous la direction du Patrick Bourgeois. Il reçoit une subvention municipale de 4 millions de francs et entend devenir un centre de création et de recherches, avec l'aide de l'Etat.

Ses projets sont vastes : *la Dame aux camélias*, d'après le roman de Dumas fils, maise en scène de Pierre Romans, *la Parisienne*, de Becque, par Alain Milianti, *Se trouver*, de Pirandello, par Marco Bellocchio. Chaque année, un cinéaste européen viendra mettre en scène une pièce de théâtre.

Un programme d'accueil est également prévu (*Roméo et Juliette*, par Daniel Mesguich, des spectacles de Jean-Pol Fargeau, François Présenti, créateurs de la région). Et c'est au Gymnase que Georgio Strehler viendra présenter le spectacle qu'il prépare actuellement au Piccolo de Milan : *la Grande Magie*, d'Eduardo de Filippo.

Théâtre pour la jeunesse, danse – en collaboration avec les ballets de Marseille, – stages de formation, font aussi partie des projets.

Panoplies... ... de la torture

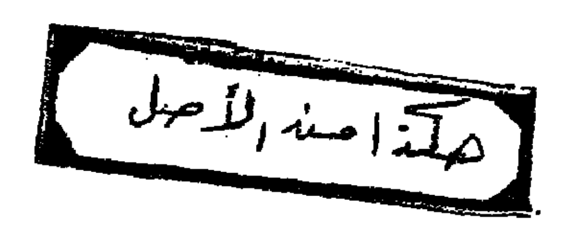
Une grande bannière noire tendue en travers de la rue signale la Galerie de Nesle,où sont exposés des instruments de torture. Chevalet, garrot, roue, « vierge de Nuremberg » (sarcophage capitonné de pointes d'acier), guillotine, écrase-tête, sont au rendez-vous. On voit aussi le « fifre des tapageurs » (petit carcan portatif), et la « contrebasse des commères » (licol qui unissait deux par deux les femmes trop bavardes, ou trop légères).

L'exposition, déjà passée par Rome, Florence et Amsterdam, est organisée par des collectionneurs privés italiens, avec le concours d'Amnesty International, de la Librairie pour les libertés et de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture. Elle dénonce l'horreur en l'étalant à l'état brut.

Mais comment empêcher un certain voyeurisme ? On frôle du doigt les pointes de la « chaise inquisitoriale », on frémit en pensant à la scie en action, on sourit devant la ceinture de chasteté. Même si les notices rappellent, trop timidement, que certaines pratiques ne sont pas révolues, les réaction du public sont parfois malsaines. En feuilletant le Livre d'or, on trouve, entre deux professions de foi pacifistes, des convictions d'un goût douteux sur ces « *merveilleux instruments* », sur le sado-masochisme et le nazisme.

S. D.-S.

★ 8, rue de Nesle, 75006 Paris. Tous les jours, de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 30 juillet.



هكذا صفحة الأصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MACADAM QUICHOTTE : TEP (364-80-80), 20 h 30.

IL ETAIT UNE FOIS UN ROI : CLA (508-48-28), 20 h 30.

LA HONTE : Espace Gaîté (321-56-05), 20 h 30.

LA FOLIE DE DON QUICHOTTE : Espace Marais (271-10-19), 20 h 30.

AMPHITRYON 39 : Musée Grévin (286-87-47), 21 h.

PARFAITE ANALYSE : Nouveau Théâtre Colette (628-98-18), 20 h 30.

OXTIERA : Mouffetard (331-11-99), 20 h 45.

LES EGAREMENTS DU CŒUR ET DE L'ESPRIT : Vincennes, Sorano (374-81-16), 21 h.

PLACE DE BRETEUIL : Cartoucherie Tempête (328-36-36), 20 h 30.

L'INCENDIE : Quai de la Gare (585-88-88), 18 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), Danse : Voir rubrique (Palais des congrès).

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Mort de Sénèque.

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : l'Heureux Stratagème.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : la Donna et Olympe Dori.

TEP (364-80-80), Théâtre : 20 h 30 : Macadam Quichotte.

BEAUBOURG (277-12-33). Débats-rencontres : Cinéma-vidéo : 16 h, Un 14 juillet au camp, de I. Ténézé ; 19 h, Pour qui vote l'oxygène, de J. Van der Keuken : Ciné-immatériaux : 17 h, Eclats de lumière.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concert : 20 h 30 : F. Von Stade ; D. Baldwin.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), Danse : à 19 h 30 ; Tanztheater de Wuppertal (Walzer).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ AMANDIERS (366-42-17), 20 h 30 : Folies burlesques internationales.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : l'Ombre du père ; 18 h 30 : Une heure avec James.

☞ ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite.

☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, 20 h 30 : Roméo et Juliette.

LA BARAQUE (707-14-93), 21 h. : 2 + 2 + 2 = 1.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables. Th. de la Tempête (328-97-04), 20 h 30 : Place de Breteuil.

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-53-73), 20 h 30 : Lionel Racheman (en anglais).

CLA (508-48-28), 20 h 30 : Il était une fois un roi.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h 15 : Messieurs les ronds-de-cuir ; 20 h : Mario d'Alba.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Tête de bois ; 22 h : Scènes de ménage.

DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47) 20 h 30 : Dialogue d'exilés.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), 18 h 30 : Dernier Bain ; 20 h 30 : Big Bang dans l'île de Callisto.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Shame (la Honte).

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : la Folie de Don Quichotte.

☞ ESSAION (278-46-42). I. 18 h 45 : le Chant profond du Yddishland.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), 20 h 30 : Atlantide ma mort.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : l'Entrée en matière ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; Petite salle, 21 h 30 : C'est rigolo.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : la Porte - la Crise.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Bye bye show biz.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). — Petite salle, 21 h : Tchekhov Tchekhova.

MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), 21 h : Amphitryon 39.

LE NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (628-98-18), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet (pièce inédite de T. Williams).

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 18 h 30 : Narcisse ; 20 h 45 : Oxtiera ou les Malheurs du libertinage.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Transport en commun.

☞ PORTE - SAINT - MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double Foyer.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II. 20 h 30 : Huis clos ; 22 h 15 : Et si Beauregard n'était pas mort.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le Lion.

THÉATRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87), 20 h 30 : le Grand déménagement.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 22 h : l'Ascenseur ; à 20 h 30 : Elena Iakoubovitch.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : les Oiseaux ; Petite salle, 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.

LE TINTAMARE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen Cru.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

La danse

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Danse Buto.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Roméo et Juliette, par le Ballet national de l'Opéra de Paris (chorégraphie R. Noureev).

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Dir. : E. Tchakarov (Berlioz, Chostakovitch, Schumann).

Opérettes

CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h 30 : Hourra papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Vendredi 12 avril

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : Cent jours du cinéma espagnol : Carmen de la triana, de F. Rey ; Carte blanche à Cinématographe ; 19 h : Paisa, de R. Rossellini ; 21 h : Trop tôt, trop tard, de J.-M. Straub et D. Huillet.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Classiques du cinéma mondial : La Chute de la maison Usher, de J. Epstein ; 17 h : Soixante-dix ans d'Universal : La Kermesse des aigles, de G. R. Hill ; 19 h : Deux fois vingt ans, de Ch. F. Tavano.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic, 14e (544-43-14). — V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Republic Cinéma (H.sp.), 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ANTARCTICA (Jap.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; George V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).

BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (575-33-00) ; Calypso, 17e (380-30-11).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94). V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-56-70).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-It.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

COUNTRY (les Moissons de la colère) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LE COW-BOY (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

2010 (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

DUNE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

EL NORTE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City (v.o.-v.f.), 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-50-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

GREMLINS (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

GWEN LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). — V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

HORS LA LOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cubain, v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Denfert, 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LADY HAWKE LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumières, 9e (246-49-07).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

MISSION NINJA (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

PIANOFORTE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Capri, 2e (508-11-69) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ROMANCE DU FRONT (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

ROUGE GORGE (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

SAC DE NŒUDS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (326-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-70).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

STALINE (Fr.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

VARIETY (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

VOYAGE A CYTHERE (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES FILMS NOUVEAUX

BROTHER, film américain de John Sayles, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 3-Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Hollywood boulevard, 9e (770-10-41).

EIJANAIKA, film japonais de Shohei Imamura, v.o. : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic entrepôt, 14e, (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE JEU DU FAUCON, film américain de John Schlesinger, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz 8e (562-20-40) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MARLENE, film allemand de Maximilian Schell : v.o. Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

POULET AU VINAIGRE, film français de Claude Chabrol. Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Élysées 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

SUBWAY, film français de Luc Besson. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 7-Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta 20e (636-10-96).






LE DÉVELOPPEMENT DE LA PUBLICITÉ A LA TÉLÉVISION

Ouverture et déstabilisation

La récente décision du conseil d'administration de la Régie française de publicité (*le Monde* du 5 avril) de demander l'ouverture des messages publicitaires télévisés aux secteurs jusqu'ici interdits (parmi lesquels la distribution) répond au désir des publicitaires et de nombreux annonceurs d'avoir accès au petit écran. Cette ouverture, si elle se faisait brutalement, pourrait faire courir un danger à des quotidiens nationaux déjà fragiles.

M. Philippe Le Ménestrel, l'ancien PDG de la RFP, l'avait souhaité dans ces colonnes il y a un an (*le Monde* du 29 mars 1984) : « *La croissance de l'audiovisuel était retardée* », estimait-il, par les plafonnements et interdictions de produits dont est « victime » la publicité télévisée. Il dénonçait « *une situation anormale qu'on ne pourra plus maintenir dans l'avenir* » sans compromettre le développement du marché publicitaire en France. Et la presse ? Selon l'ancien PDG, c'est ce développement qui est le « *seul moyen de lui assurer une croissance* ».

Cet optimisme n'est pas partagé par les éditeurs de journaux, et notamment de quotidiens. Certes, depuis trois ans surtout, le marché de la publicité se porte bien : + 17,2 % en 1982, + 12 % en 1983, + 13 % en 1984. Des taux de progression supérieurs à ceux de la hausse des prix, qui indiquent donc une augmentation en volume et pas seulement en recettes. Progression lente toutefois : la France est un pays sous-développé en matière de publicité, si on la compare à d'autres pays occidentaux. En RFA, le chiffre d'affaires par tête d'habitant est une fois et demie supérieur, en Grande-Bretagne deux fois, aux Etats-Unis trois fois (1).

Mais la part de marché qui revient aux différents médias ne cesse depuis quinze ans de se restreindre au bénéfice de la télévision et au détriment de la presse. Pis : en francs constants, les recettes de la presse quotidienne ont diminué fortement entre 1973 et 1984, passant de l'indice 100 à l'indice 88 (tableau I), alors que les investissements publicitaires passaient au total de l'indice 100 à l'indice 127. La presse périodique s'est un peu mieux comportée (indice 118 en 1984), mais beaucoup moins bien que les autres médias, et surtout la *télévision* (indice 168 en 1984). En 1984, selon l'IREP, les quotidiens nationaux ont vu leurs recettes augmenter de 1 % (6 % pour les régionaux), ce qui, avec la hausse des prix, est une régression (*le Monde* du 18 janvier).

La situation des quotidiens, dont les coûts de production sont très lourds, n'est pas brillante. A Paris, la plupart des journaux sont en déficit. En province, les marges bénéficiaires des quotidiens régionaux, même les plus puissants, ne pourraient résister actuellement à des transferts de publicité importants vers la télévision. Aussi ces derniers se sont-ils alarmés assez vite à l'annonce de possibles télévisions privées par voie hertzienne. Aussi ont-ils réagi les premiers à la décision de la RFP (*le Monde* daté 7-8 avril).

Les transferts de budgets

Car les secteurs « interdits » sont vitaux pour plus d'un journal, national ou régional. La distribution concerne surtout les régionaux et les journaux nationaux les plus « populaires » ; les autres secteurs touchent l'ensemble des titres (et de nombreux périodiques). Le tableau II, réalisé à partir des mesures de SECODIP, montre que la presse écrite (périodiques compris) bénéficie largement de ces secteurs, dont elle reçoit plus de 60 % des budgets publicitaires. Or les sociétés, misant sur l'ouverture prochaine, prennent déjà leurs dispositions. Ainsi, des compagnies aériennes bloquent leurs budgets « presse » ; La Redoute ou Prisunic préparent des films pour le cinéma, adaptables aux spots télévisés...

L'Association des agences-conseils en publicité (AACP) estime pour sa part que l'ouverture préconisée se fera à 60 % par des transferts d'un média à l'autre, et à 40 % par des investissements publicitaires nouveaux. De quoi inquiéter encore davantage les éditeurs de presse.

Reste que l'on ne peut pas envisager le développement de notre marché publicitaire – indispensable à une économie en progression – sans que soient levées certaines restrictions, que les professionnels de la publicité et les annonceurs réclament à cor et à cri. Ce développement passe inévitablement par la télévision, qu'il s'agisse du service public ou des chaînes privées, à commencer par Canal Plus. Mais, jusqu'à présent, l'ouverture aux nouveaux médias (radio « libres », télématique...) s'est faite progressivement, sans que soient brutalement remis en cause les équilibres, et notamment les situations, déjà fragiles, acquises par la presse.

En Italie, la presse quotidienne a résisté (grâce aussi à une nouvelle législation en sa faveur, voir *le Monde* du 14 décembre 1983), mais c'est la presse périodique qui a souffert, alors que les recettes publicitaires de la télévision s'envolaient : selon l'Union des annonceurs italiens, les investissements publicitaires à la télévision ont augmenté, en lires constantes, de 130 % entre 1980 et 1984, celle des quotidiens de 27 %, tandis que la presse périodique accusait une chute de 27 % ; la radio perdait 14 %, le cinéma tombait à zéro, l'affichage progressait de 22 %.

Peut-on dès lors espérer que l'ouverture – aux produits « interdits » comme aux nouvelles chaînes – fortifiera le marché et pourra avoir des retombées bénéfiques sur la presse ? Les responsables de journaux ne misent pas aujourd'hui un sou sur cette hypothèse. Il en serait peut-être autrement si on leur promettait une déréglementation et une libéralisation progressives des ondes, leur donnant les moyens de l'adaptation et de la contre-attaque commerciale.

Mais comme les Français paient de plus en plus mal leur redevance pour la radio-télévision, il est tentant pour les pouvoirs publics – la décision revient au gouvernement – de compenser rapidement ces pertes de recettes... Au risque de voir des journaux, une fois tombés dans le rouge, ne plus pouvoir se relever. Si le gouvernement se prononce pour la déstabilisation, il faudrait au moins qu'il envisage des mesures de compensation transitoires. Sauf à décider que les images sont suffisantes pour l'information et la distraction du citoyen. Et qu'une presse écrite pluraliste n'est plus nécessaire à l'exercice de la démocratie.

YVES AGNÈS.

(1) *Le Monde* a publié (édition datée 25-26 novembre 1984) une étude sur le marché publicitaire, à l'aide notamment des travaux prospectifs de M. Gérard Le Febvre, directeur général d'Information et publicité, la régie de RTL.

I. – Evolution des recettes publicitaires des grands médias

(en indice en francs constants)

	1973	1975	1981	1984
Total	100	89	113	127
Presse	100	83	98	105
dont :				
– Presse quotidienne	100	85	89	88
– Presse périodique	100	84	105	118
Télévision	100	98	133	168
Radio	100	108	146	155
Publicité extérieure	100	105	155	175
Cinéma	100	84	115	168

Source : Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP).

II. – Les secteurs « interdits » de télévision

(en milliers de francs 1984)

	Ensemble médias	%	Presse quotidienne	%	Presse périodique	%	Radio	%	Télévision	%	Affichage	%	Cinéma	%
Cies de navigation aérienne	161 399	100	48 623	30	99 540	62	2 521	1	1 948	1	7 435	5	1 333	1
Clubs-Agences de voyage	206 414	100	83 311	40	72 092	35	22 291	11	2 258	1	23 949	12	2 513	1
Offices tourisme-Syndicats d'initiative	105 606	100	14 700	14	58 531	56	9 607	9	14 204	13	7 734	7	830	1
Hôtellerie	110 400	100	31 200	28	47 500	43	13 900	13	4 800	4	7 500	7	5 500	5
Cinéma	242 320	100	58 825	24	11 329	5	21 145	9	746	–	150 275	62	–	–
Edition-Information	1 678 431	100	258 527	16	526 903	31	689 747	41	22 089	1	164 970	10	16 194	1
Distribution	2 289 902	100 (1)	1 089 462	48 (1)	455 161	20	371 144	16	25 691	1	339 589	15	8 854	–
Personnel intérimaire	71 280	100	4 471	6	5 349	8	17 296	24	–	–	31 599	44	12 565	18
Immobilier	590 211	100	297 563	50	119 016	21	124 289	21	1 853	–	47 376	8	194	–
TOTAL	5 455 963	100	1 886 682	35	1 395 421	26	1 271 860	23	73 589	1	780 427	14	47 983	1

Source : SECODIP. Cette étude non exhaustive concerne la plupart des secteurs actuellement interdits.
(1) SECODIP ne comptabilise qu'une partie seulement des éditions pour les quotidiens régionaux, ce qui sous-évalue l'importance de ce secteur.

La presse écrite menacée

(Suite de la première page.)

Comme il faut aussi tenir compte de la diminution des annonces classées, conséquence directe de la crise de l'emploi et de l'immobilier, le risque est considérable de voir s'amenuiser les rentrées publicitaires de la presse écrite à un point tel que son exploitation, déjà difficile, deviendra impossible.

Pour faire face à cette éventualité qu'ils ne se cachent pas de redouter, les plus puissants de nos confrères s'emploient déjà à prendre des positions en prévision du jour où la télévision s'ouvrira davantage au privé. Mais il n'est pas à la portée de chacun de se payer un créneau de télévision pour pouvoir continuer d'entretenir un, ou des quotidiens.

Le Monde, quant à lui, a conclu récemment un accord de production, auquel vient de se joindre l'Agence France Presse, avec la célèbre agence photographique Gamma.

Mais ce ne sont là que de premiers jalons sur une route qui suppose des efforts et donc des moyens singulièrement plus vastes. Tant et si bien que la menace commune pourrait conduire soit à des alliances, à des regroupements, à des absorptions, dont l'indispensable pluralisme de la presse écrite serait de toute évidence la première victime, soit à l'appel à une extension des aides publiques préjudiciable, par définition, à son indépendance.

Le pouvoir s'est donné beaucoup de mal, jusqu'à l'été dernier, pour faire voter une loi sur la presse qui était censée garantir sa « transparence », sa vertu et *tutti quanti*. Cette loi paraîtrait dérisoire si le même pouvoir devait consentir à priver la presse écrite des recettes publicitaires indispensables à sa survie.

L'actuel président de la République est, s'il en est, un homme de l'écrit. Il a été lui-même directeur de journal. Il sait que la presse, et notamment la presse quotidienne nationale, joue un rôle irremplaçable dans l'approvisionnement du grand public en informations, dans l'explication des problèmes de plus en plus complexes que le progrès technique et l'interdépendance des nations posent au peuple souverain, dans le débat d'idées indispensable à toute démocratie et enfin, et ce n'est pas là le moindre élément, dans le rayonnement de notre pays à l'étranger. Il a d'ailleurs montré combien il était conscient du problème lorsque, en avril 1968, l'Assemblée nationale a débattu de l'introduction de la publicité à l'ORTF.

On se refuse donc à croire que, pour aider une télévision victime avant tout de la mauvaise rentrée des redevances, il va laisser asséner aux derniers survivants de la presse quotidienne nationale le mauvais coup dont elle est menacée.

A. F.

Vendredi 12 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Porte-bonheur.
Emission de Patrick Sabatier.
Avec : Hervé Vilard, Touré Kunda, Al Jarreau, Nana Mouskouri...

21 h 50 Variétés : Le Grand Bêtisier.
Emission de S. Collaro et C. Corbineau.
Des extraits comiques et cocasses du journal télévisé, les chutes, les ratages, les coulisses du petit écran... Deux émissions en deux jours sur le même sujet, c'est trop.

22 h 50 Documentaire : Art, obscurité et clairvoyance.
Emission de D. Lecomte.
Le peintre Arikha, portraitiste de Samuel Beckett, d'Henri Cartier-Bresson. Le trajet pictural d'un artiste peu connu en France.

23 h 20 Journal.

23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon. Avec P. Hatet, L. Merenda, C. Nobel...
Jean-Jacques prend ses fonctions de directeur de l'Eveil, *le journal concurrent de* la Dépêche. *Florence et Travers étudient les fiches « explosives » de Quentin mais hésitent à s'en servir. Publiera-t-on enfin la preuve officielle du suicide de Quentin ?*

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « portraits ». Sont invités : Jean Cau (Croquis de mémoire), *François Chalais* (le Tir aux alouettes), *Claude Mauriac* (Bergère, ô tour Eiffel, *tome 8 du* Temps immobile), *Pascal Ory* (Essai sur l'anarchisme de droite), *Ghislain de Diesbach (préfacier du* Journal de l'abbé Mugnier).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Ernst Lubitsch) : Le ciel peut attendre.
Film américain d'E. Lubitsch (1943), avec G. Tierney, Don Amèche, C. Coburn, M. Main.
Un vieillard qui vient de mourir est reçu par le diable. Celui-ci lui fait raconter sa vie pour savoir si ses péchés valent l'enfer. Des couleurs douces, un ton de comédie qui devient nostalgique et grave, pour évoquer le bon temps d'autrefois, l'amour, la beauté des femmes, les années qui passent.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Agatha Christie : l'Affaire de la perle rose.
Film de Tony Wharmby. Avec F. Annio, J. Warwick.
Tommy et Tuppence créent leur agence de détectives. Une « lady » signale le vol d'une perle rose, une autre « lady », cleptomane, est suspectée. Démêler le vrai du faux.

21 h 25 Vendredi : Allô, ici police.
Magazine d'information d'A. Campana.
Une nuit au commissariat de Nice : l'équipe de « Vendredi », conduite par Jean-Marie Perthuis, a filmé les petits « riens » qui font le drame quotidien de l'insécurité. Problème de l'ordre public un soir de meeting de Jean-Marie Le Pen, arrestations de voleurs de voitures, plaintes d'une femme que son mari veut étrangler. Le préfet de police de Nice, M. Etienne Ceccaldi, commente sur le terrain l'action d'un corps de métier.

22 h 30 Journal.

22 h 50 Décibels de nuit.
Emission de rock de J.-L. Janeir.
Groupes français : Blasphème, Prose, Café Noir ; vidéo-clip de Murray Head, Village People, Joe King...

23 h 25 Allegoria : Jacques Poli.

23 h 40 Prélude à la nuit.
« Tzigane », de Maurice Ravel, interprété par Augustin Dumay, violon, et Jean-Philippe Collard, piano.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Belle et Sébastien ; 17 h 30, Son et couleur ; 17 h 40, Les Voyageurs ; 18 h 5, Thalassa ; 18 h 35, Quoi de neuf ? (actualité du livre et du disque) ; 18 h 50, Atout PIC ; 18 h 55, Feuilleton : le Grand César ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 25, Football : Strasbourg-Nantes ; 22 h 20, Liberty Belle, film de P. Kane ; 0 h 15, Golf (à Augusta) ; 2 h 15, Alambrista, film de R. Young ; 4 h 5, l'Amérique en folie, film de R. Vanderbes ; 5 h 45, Ghostkeeper, film de J. Makichuk.

FRANCE-CULTURE

20 h, Musique, mode d'emploi : Ravel.
21 h 30 Black and blue : quoi de neuf ?
22 h 30 Nuits magnétiques : Autour de Knud Viktor, le poète sonore.

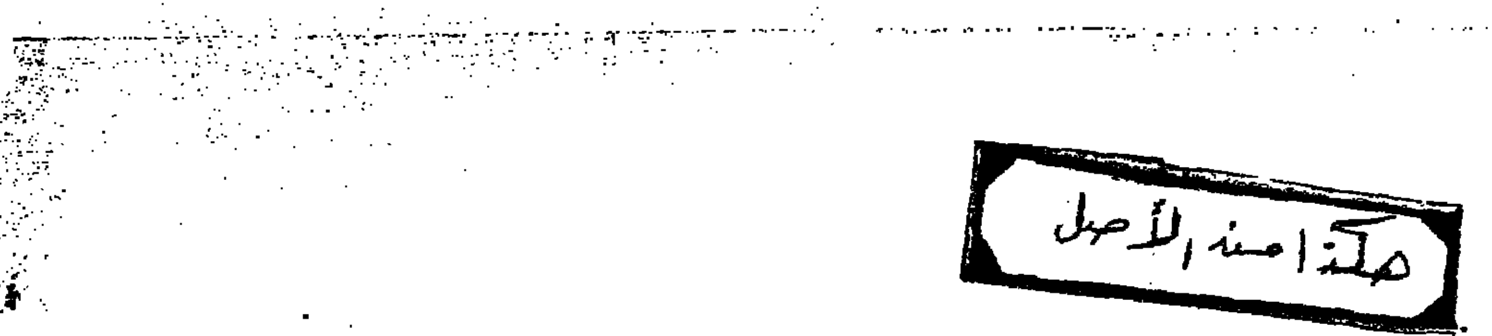
FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : « Symphonie n° 38 en ré majeur », de Mozart ; « Variations sur un thème de Paganini », de Blacher ; « Symphonie n° 4 en ré mineur », de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. W. Sawallisch ; Complément de programme : œuvres de Mozart par Teresa Berganza.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : les Pêcheurs de perles ; à 24 h, Musique traditionnelle.

Les programmes du samedi 13 et du dimanche 14 avril se trouvent dans « le Monde Loisirs »

● *Mise sous séquestre de vidéocassettes de films.* – Le tribunal de grande instance de Paris vient d'ordonner la mise sous séquestre des cassettes vidéo de sept films commercialisés illégalement, avant les délais réglementaires, dont *les Ripoux*, couronné aux derniers Césars. M. René Chateau, producteur et éditeur vidéo – dont deux cassettes *Pinot simple flic* et *Liste noire*, sont concernées – proteste à nouveau contre ces délais de parution, affirmant qu'ils « *favorisent le cinéma américain* ». Observant que les sept films mis sous séquestre sont français, l'éditeur sanctionné considère que « *la politique de Jack Lang laisse la porte ouverte aux Majors américaines, qui, avec leurs deux mille titres en catalogue, déjà largement amortis, peuvent casser les prix. D'ailleurs, les films américains représentent 42 % des recettes en salles, mais 84 % du marché de la vidéo* ».

● *Fraude massive sur la redevance magnétoscope.* – Six possesseurs de magnétoscopes sur dix ne paient pas la redevance instaurée en 1983. Au 31 décembre 1984, seules neuf cent vingt-huit mille sept cent trois personnes avaient acquitté la taxe de 641 F, alors que deux millions deux cent mille magnétoscopes ont été vendus en France.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

ETATS GENERAUX DES ETUDIANTS DE L'EUROPE

EGEE EUROPE



Le Monde participera aux conférences et assurera la couverture rédactionnelle de l'événement estudiantin de l'année, et vous donne rendez-vous :

MARDI 16 AVRIL 1985

pour une

OPÉRATION SPÉCIALE OFFRES D'EMPLOI

JEUNES DIPLÔMÉS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Val de Loire
- JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN — Réf. VM 1/1034 F

Nantes
- JEUNE CHEF DE ZONE EXPORT — Réf. VM 1/1339 A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

média-system

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO



MONTREAL

Entreprise exploitation de chauffage recherche

UN CHEF DE CENTRALE

Niveau BTS électromécanicien, qui prendra la responsabilité technique des équipements, la gestion du personnel, les relations avec les clients. Expér. 10 ans dans la conduite de centrale. Prendre rendez-vous au 834-92-46 poste 464.

Le Groupe ESSEC recherche

un enseignant permanent EN FINANCE

hautement qualifié

Envoyer CV à Elyane ROSELLO
ESSEC, B.P. 105
95021 Cergy-Pontoise Cedex.

Le département du Val-d'Oise recherche pour son musée départemental d'archéologie de Guiry-en-Vexin

UN (E) ANIMATEUR (TRICE)

Chargé (e) d'accueillir les groupes visitant le musée, il (elle) organisera l'animation sous différentes formes, en collaboration avec les enseignants d'une part ; l'équipe de musée d'autre part. Il (elle) devra participer aux activités muséographiques de l'établissement, aux expositions locales à caractère archéologique, ainsi qu'à l'organisation des activités culturelles du musée, en coopération avec le personnel de la conservation.

PROFIL RECHERCHÉ :
Titulaire d'un diplôme universitaire de 1er cycle en histoire ou histoire de l'art.
Grande disponibilité, goût du travail en équipe et des contacts, connaissance de l'anglais et possession d'un véhicule personnel souhaitées.

RENSEIGNEMENTS :
Et envoi candidature et curriculum vitae détaillé AVANT LE 20 AVRIL 1985.
Au Conseil général du Val-d'Oise, bureau du personnel 2 le campus, 95032 CERGY-PONTOISE CEDEX
Téléphone : 443-31-33.

Pour développer sa structure commerciale, le no 1 français (C.A. 84 : 512.000.000 F, progression : + 28,5 % 13 000 clients) propose un stage de formation. Si vous souhaitez devenir l'un de nos

COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H. ou F.)
à Paris ou Versailles.

Tél. pour Paris et banlieue ouest au 500-24-03 poste 42 et pour banlieue sud au 660-52-52 poste 38.

---

emplois régionaux

SOCIÉTÉ SUCCURSALISTE
région CENTRE FRANCE
recherche

RESPONSABLE
service « ÉTUDES DE MARCHÉ »

(implantation de magasins)
Expérience souhaitée.

Adresser c.v. manuscrit, photo et références à HAVAS 63002 Clermont-Ferrand Cedex, sous numéro 39715.

DISCRÉTION ASSURÉE.

RECHERCHONS
pour notre centre de TOULOUSE

- *INGÉNIEURS SYSTÈME*
  Ils participeront au développement du logiciel de base d'ordinateurs multi-processeurs orientés réseaux de transmission de données.
- INGÉNIEURS D'APPLICATIONS
  Ils prendront en charge des dossiers d'applications de gestion à haut niveau d'intégration.
- *ANALYSTES-PROGRAMMEURS* (IUT, Miage ou équivalent.

Ils devront avoir une bonne conn. du COBOL ou du PL1. Merci d'adresser cv, photo, prétentions à : CEICOM avenue de Larrieu, 31094 Toulouse Cedex.

IFREMER
recrute pour son Centre de BREST

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

Formation mécanique des fluides, dimensionnement des structures.

Il sera chargé de projets industriels concernant les navires :
— étude des besoins,
— propositions de programmes d'études,
— réalisation de montages industriels,
— suivi des réalisations.

Une bonne expérience dans la conduite de projets industriels *ainsi que la maîtrise de la langue* anglaise sont indispensables.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à :
IFREMER - SERVICE DU PERSONNEL
66, avenue d'Iéna - 75116 PARIS.

ASSISTANT DU DIRECTEUR GENERAL
PARIS - 130/150 000

L'entreprise est une imprimerie dans le centre de Paris. Elle compte également différentes unités en province. Le poste à pourvoir est celui d'assistant du Directeur Général et comporte des tâches opérationnelles de contrôle des services généraux et des tâches fonctionnelles d'études juridiques et technico-économiques.

De formation supérieure (IEP, Ecole Supérieure de Commerce...), les candidats ont 2 à 5 ans d'expérience acquise dans un poste de la fonction personnel, production, comptable...

Pour une information sur ce poste à pourvoir, écrivez sous la référence ADG à OPENS que nous avons chargé du recueil des candidatures.

OPENS
5, rue du Helder - 75009 PARIS

MEDIA BA

GROUPE DE SOCIETES DE DISTRIBUTION
recherche

CHEF COMPTABLE

rattaché au Directeur Comptable du groupe.
Il aura en charge la comptabilité de 5 sociétés.
Il animera et dirigera une équipe de 10 personnes. Ce poste peut convenir à un cadre comptable ayant quelques années d'expérience et titulaire du D.E.C.S. complet.

Lieu de travail : proche banlieue Nord.

Envoyer C.V. + photo + prétentions
à PIERRE LICHAU S.A. - s / réf. 11900
BP 220 - 75063 PARIS Cedex 02
qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

VOUS ÊTES ANNONCEUR
Vous cherchez votre homme pour :
- La développement,
- La communication,
- La publicité.

Ce que je sais faire :
- VENDRE,
- ACHETER,
- COMMUNIQUER.

Ce que je suis :
Disponible, 37 ans, sportif, aimant la vie, ouvert sur le monde de l'humour, adore Tintin, le cinéma et le slalom géant.

Contactez-moi
J.C. ALLAIN - 773-82-69 (le matin).

capitaux propositions commerciales

REPRÉSENTATIONS NATIONALES ou RÉGIONALES POUR
1) Produits orthopédiques sans concurrence ;
2) Équipement de massage (zone réflexes) ;
3) Produits pour les soins corporels.

STÉ EXIMAC - POSTFACH 30 CH-8204 SCHAFFHAUSEN.

secrétaires

Institution d'éducation et de formation permanente cherche pour son Agence nationale de la communication

SECRÉTAIRE-DACTYLO

Elle sera chargée :
— du secrétariat de l'agence ;
— de la vente de programmes audiovisuels.

Expérience professionnelle exigée : 3 ans minimum, pratique de la vente exigée.
Connaissance du milieu éducatif et de la communication appréciée. Envoyer C.V. et prétentions à l'Agence nationale de la communication, 75341 PARIS CEDEX 07.

propositions diverses

MESSAGE AUX IMPORTATEURS : PROFITEZ !

Bijoux fantaisie/imitation, perles de cuivre en vrac; toutes finitions, perles en os de toutes les couleurs, perles en corne, perles en verre, perles en écaille, perles d'argile, épingles en cuivre, broches, ceintures à frange en coton et en rayonne, tous accessoires : nous vous proposons tout cela à des prix incroyables ! Pour tous renseignements complémentaires, prière d'écrire ou de téléphoner à :

M. MASOOD, INDIA EXIM CONTINENTAL,
P.O. BOX 1080, DELHI - 110001 (INDIA)
Téléphone : 775042, 772069, 770167.
Télex : 31-61130 MIELIN. Câble : NASIMEXIM.

L'immobilier

appartements ventes

6e arrdt

MÉTRO ST-PLACIDE
Petit studio, entrée, kitchenette, bains, w.-c. 10, rue St-Placide. Samedi, dimanche 15/18 h.

RUE JACOB dans maison Louis XIII, superbe séjour, haut plafond, poutres, magnifique cheminée + 2 chambres. DORESSAY - 624-93-33.

SAINT-SULPICE DUPLEX CARACTÈRE. 790.000 F DORESSAY - 624-93-33.

8e arrdt

RUE JEAN-GOUJON, 3e ét., 90 m², living, 1 ch., boiserie. Prix 2 000 000 F, 227-48-92.

12e arrdt

MÉTRO DAUMESNIL
Imm. récent, tt cft, 8e ét., 2 pièces, entrée, cuis., bains. PRIX INTÉRESSANT 111, rue de Reuilly, esc. B. Samedi, dimanche 15/18 h.

14e arrdt

MÉTRO PORTE D'ORLÉANS 2 pièces, entrée, cuis., bains. 20, rue Beaunier. Vendredi, samedi, dimanche 15/18 h.

15e arrdt

MÉTRO COMMERCE
Bon imm., asc., 5e ét., balcon, vue sur le square, 3 pièces, ent., cuis., douche, w.-c. 17, pl. du Commerce. Samedi, dimanche, lundi 15/18 h.

17e arrdt

SAINT-FERDINAND
DUPLEX - DERNIERS ÉTAGES 145 m² - 3 CHAMBRES 2 PETITES TERRASSES 2.350.000 F - 624-93-33.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Parc, beau 2 p., cft, 7e ascenseur, soleil. Samedi 15/18 h. 58, RUE DES ALOUETTES.

20e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
MÉTRO JOURDAIN
Bon immeuble, pierre de taille, salon, salle à manger, 2 chbres + 1 petite, entrée, cuis., bains douche, chauf. central individuel. 10, rue du Jourdain. Samedi, dimanche 15/18 h.

92 Hauts-de-Seine

SCEAUX - Mo Bourg-la-Reine. Appt 5 pièces, séj. + 4 chbres, cuis., bains, jard. privatif. 1.050.000 F - 661-32-11.

94 Val-de-Marne

VITRY
Studio à vendre dans immeuble standing récent. 45 m² + loggia 7 m². 9e étage avec ascenseur, vue dégagée plein sud, cuis. équipée. Prix 280.000 F. Tél. le soir : 881-86-91.

TRIPLEX
FACE AU BOIS DE VINCENNES A CHARENTON : 175 m² habitables, 7 pièces, cheminée, cuis. équipée, salle de bains + salle d'eau, cave, jardin privatif, box. Prix : 1.850.000 F. BOURASSEAU - 885-76-38.

Province

Vends TOURS appartement 110 m², grand standing, belles prestations, grand séjour, reprise, prêt possible.
Prix : 780.000 F.
TÉL. : (47) 41-83-15.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels-part. dans quartier résidentiel. Paiement compt. chez notaire. Tél. : 544-44-55.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-banlieue 707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard, PARIS-5e Métro CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Pour divers employés et cadres supérieurs mutés, importante Cie française pétrolière recherche appts, studios toutes catégories, moyens, stand. et gd stand. villas Paris et environs. Tél. : 603-37-00.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

bureaux

Locations

Siège social, RUE ST-HONORÉ. Constitution de Sociétés, télex, secrétariat, tous services. PARIS-ILE-DE-FRANCE. INITIATIVES - 260-91-63.

GARE DE LYON
Location courte durée 10 bureaux entièrement meublés dans imm. indépendant. 329-58-65.

VOTRE SIÈGE SOCIAL. Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

Local professionnel proche Mo Tolbiac, rez-de-chaussée sur cour, calme, très clair, idéal prof. libérale type architecte. Crédit 80 % poss. 329-56-65.

fonds de commerce

Ventes

Exceptionnel rue du Cherche-Midi, à vendre très beau local ocial, environ 40 m², entièrement rénové, murs et fonds. Tél. pour RV au 887-87-94 à partir du 15 avril 1985.

pavillons

93 - ÉPINAY-SUR-SEINE
Pavillon 6 pièces, cft, bon état. 900.000 F. Tél. : 826-70-04.

maisons de campagne

A vendre
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Maison avec 2.000 m² + 2 garages. 700.000 F. S'adresser à Inchauspé (59) 66-82-85.

70 Km N.E. PARIS dans petit village calme. MAISON rénovée 6 p. tt cft av. 4.000 m² terrain. 450.000 F. Tél. : (4) 459-25-87 ou (26) 78-03-75.

propriétés

SOLOGNE
20 km SUD ORLÉANS. 18 ha dont terrain boisé, étang 3 ha + rivière. Excel. coin chasse. Écrire no 203285 à HAVAS B.P. 1519 45005 ORLÉANS.

Proximité LOUVIERS (27) à vendre pavillon 7 pièces, terrain 600 m², dépendances, 1 bureau, 1 salle de jeux, garage. Prix 480.000 F. Acte en main. Tél. : 16 (32) 40-13-59.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Écrire no 203322 à : ORLET 136, av. Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY-S/SEINE.

forêts

Vds belles forêts chênes 17 h. 27 h. Dépt. 58 et 71. PRUNIER 13, av. Charles-de-Gaulle 71400 AUTUN (85) 52-30-47.

villas

URGENT
CAUSE DÉPART
10' gare de Chartres
Je vds villa NEUVE (à terminer) 1er ét. : belle mezzanine, 1 gde chambre avec poss. de faire petit cabinet de toilette.
R-de-ch. : 1 séjour + salon, 2 chbres, cuisine, sdb, w.-c., garage, terrasse, chauffage électrique, poutres, tout confort. Le tout sur terrain de 1007 m². Prix à déb. Poss. reprendre crédit. Visite le w.-e. et renseignements le soir après 20 h au 16 (37) 34-27-75.

Exceptionnel : presqu'île de Gien, zone sauvage, villa vue panoramique s/mer, 5 chambres, 3 bains, grand salon, 2 cuis., atelier d'artiste. Dépendances, piscine, terrain espalier planté espèces exotiques. Prix justifié. Téléphone : 16 (90) 75-65-02.

viagers

ETUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire 75011 PARIS. 355-61-58.

Gd 2 p. tt cft, balcon + park. 38.000 cpt + 3.000 F occupé. 69/78 ans, imm. 1982 près pl. Italie. Viagers Cruz 266-19-00.

---

l'agenda du Monde

Bateaux

Vend Delph 32 plan Mauric super équipé. Visible Toulon. Tél. : (94) 93-01-67.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO Joailliers-orfèvres à l'Opéra 4, Chaussée-d'Antin, Étoile 37, av. Victor-Hugo.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Papiers japonais

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.
A PARTIR DE 190 F
le rouleau (7,80 m × 0,91 m).
Grand choix de coloris et de pailles disponibles sur stock. Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papiers de couleurs.
MAGASINS D'EXPOSITION
CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012 PARIS. Tél. : 307-24-01.
CAP, 27, avenue Rapp, 75007 Paris. Tél. : 555-88-22.
CAP, 47, cours de la Liberté, 69003 Lyon — (7) 860-02-54.
Vente par correspondance !
Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer, (100 km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council).
£17.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
écrire REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tel: 843-51212. Telex: 96454
ou Mme. Bouillon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tel: (3) 959.26.33 (Soirée)
pas de limite d'âge — pas de séjour minimum
ouvert toute l'année — cours spéciaux vacances scolaires

La Centre GURDGIEFF-OUSPENSKI ACCEPTE DES ÉTUDIANTS Tél. : 436-51-69. Aix-en-Provence : 16 (90) 78-55-15.

Moquettes

« MOQUETTEZ-VOUS » A PRIX ENTREPOT
100 000 m² laine, synthétique. Toutes qualités — Créations
BINEAU MOKET'S
3, bd Bineau, 92 LEVALLOIS. Tél. : 757-19-19.

A saisir
MOQUETTE 100 %
Pure laine Woolmark
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 658-81-12.

Photo

VENDS
— CANON A1.
— ZOOMS : 35/70 et 95/310.
— FLASH NATIONAL PE 247 S.
— PIED SLICK 92 D.
— MALLETTE PROF.
LE TOUT ÉTAT NEUF : 6.000 F.
658-12-35 entre 20 h et 22 h.

Spécialités régionales

Vin bordeaux château Puynard, 1re côte Blaye. Prix départ la bouteille 20 F TTC. Minimum 2 cartons 12 bouteilles. Y. Pages Berson 33390 Blaye.

Troisième âge

TROISIÈME AGE
RÉSIDENCE LES CÈDRES
Tourisme, repos, retraite reçoit toutes personnes, tout âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. Louis-Aragon 94800 VILLEJUIF Mo LOUIS-ARAGON (1) 726-89-63 - (1) 635-34-74.

Vacances Tourisme Loisirs

BRETAGNE SUD près plage, à louer juin-juillet 2 sem. en août, villa indépendante 5 chbres, jardin clos, garage, confort. Tél. matin 9-11 h, soir 20-22 h. (97) 64-37-86.

économie

REPÈRES

Dollar : nouvelle baisse à 9,32 F

La baisse du dollar s'est poursuivie vendredi matin 12 avril sur toutes les grandes places financières internationales, mais dans des marchés généralement assez calmes. A Paris, la devise américaine s'échangeait à 9,32 F (contre 9,4625 F la veille). Elle valait 3,0550 DM (contre 3,10 DM) à Francfort. En l'espace de quarante-huit heures, sa baisse atteint maintenant 2,8 % contre le franc et 2,6 % contre le deutschemark. Les cambistes attribuaient ce nouveau repli du billet vert aux rumeurs qui avaient circulé le jeudi soir à New-York sur le prochain abaissement du taux d'escompte américain, mais aussi aux ventes de précaution, fréquentes à la veille des week-ends.

Informatique : IBM souffre d'un dollar fort

Le bénéfice d'IBM au premier trimestre a baissé de 18 % pour s'établir à 986 millions de dollars. C'est la première fois depuis 1981 que le géant de l'informatique enregistre un recul. La cause, selon M. John Akers le nouveau PDG du groupe, est double : la chute des bénéfices provient d'abord de la surévaluation du dollar qui renforce les concurrents non américains, et ensuite d'une atonie des ventes. Celles d'IBM au premier trimestre n'ont augmenté que de 2 % reflétant un net ralentissement de l'activité américaine dans l'informatique. Les autres constructeurs comme Apple, DEC ou Wang subissent le même phénomène.

Ventes de détail : fort recul aux Etats-Unis en mars

Les ventes de détail américaines ont baissé de 1,9 % en mars, ce qui représente le recul mensuel le plus fort enregistré depuis janvier 1978 (– 2 %). Les ventes, qui avaient augmenté de 1,6 % en février, ont représenté 110,5 milliards de dollars. Le fléchissement, inquiétant pour le rythme de l'expansion, est imputable en partie à la faiblesse des ventes d'automobiles (– 4 %), mais, exception faite de ces ventes, la baisse a quand même été de 1,4 %. En revanche, grâce aux fêtes de Pâques, la plupart des grandes chaînes de détail ont enregistré des progressions notables de leurs ventes en mars. – *(AFP.)*

1er mai : manifestations en ordre dispersé

Comme en 1984, la célébration du 1er mai ne sera pas unitaire. FO a dores et déjà décidé d'appeler à manifester de la Bastille à l'Hôtel de Ville à partir de 10 heures du matin. Pour sa part, la CGT prévoit un défilé de la Bastille à Richelieu-Drouot à partir de 15 heures. L'Union régionale parisienne CFDT dans une lettre adressée aux unions CGT, FO, FEN, CGC et CFTC d'Ile-de-France propose une rencontre afin de fixer les objectifs de la manifestation et une organisation commune de la journée. Si FO a refusé, la FEN et la CGT doivent rencontrer la CFDT le 16 avril. Quant à la CGC et à la CFTC, elles ne s'associent pas, généralement, aux défilés populaires dans la capitale.

SOCIAL

SELON LA CGT

Près de la moitié des salariés de la métallurgie gagnent moins de 5 500 F par mois

Plus des deux tiers (68,1 %) des salariés de la métallurgie ont gagné moins de 78 000 francs nets par an (salaire de base, ancienneté, heures supplémentaires et treizième mois compris, mais cotisations sociales déduites) en 1984, soit une rémunération mensuelle de 6 500 F. Près de la moitié (46,3 %) ont gagné moins de 65 000 F (5 416 F par mois) et plus d'un quart (26,9 %) moins de 58 500 F (4 875 F par mois). Tels sont les principaux résultats de l'enquête annuelle effectuée par la Fédération des travailleurs de la métallurgie (FTM) de la CGT sur les salaires dans la métallurgie, et qui a porté sur 800 établissements représentant près de la moitié de l'effectif de la branche.

Parmi les bas salaires, les ouvriers sont particulièrement nombreux : 90 % d'entre eux (contre 44 % des employés, techniciens, dessinateurs et agents de maîtrise regroupés sous le sigle ETDAM) ont reçu moins de 78 000 F, 66 % moins de 65 000 F (contre 21 %) et 39 % moins de 58 500 F (contre 11 % des ETDAM).

D'autre part, selon la FTM, le pouvoir d'achat des salariés de la métallurgie ne s'est pas maintenu en 1984 : les rémunérations des ouvriers ayant en moyenne augmenté de 6,8 %, celles des employés, techniciens, agents de maîtrise de 4,6 %, celles des ingénieurs et cadres de 7,7 % (alors que la hausse moyenne annuelle des prix a été de 10,6 % selon l'indice de la CGT, de 6,7 % selon l'INSEE).

La FTM-CGT explique ces distorsions d'une part par *« la mise en cause de l'indexation des salaires »* par le patronat, d'autre part par la volonté de *« s'attacher les ingénieurs et cadres, notamment les cadres supérieurs »*, politique qui s'accompagne d'une volonté d'*« individualisation »* des rémunérations. La fédération entend lutter contre cette tendance à la *« dispersion »* et veut obtenir le retour à l'échelle mobile en même temps que le relèvement des bas salaires. Elle note qu'en 1984, dans 44 % des entreprises, des augmentations supérieures au maximum de 5 % fixé par l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) ont pu être obtenues.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rép. + ou dép. –		Rép. + ou dép. –		Rép. + ou dép. –	
$ E-U.	9,3050	9,3100	+ 135	+ 150	+ 265	+ 295	+ 610	+ 710
$ can.	6,8168	6,8255	+ 9	+ 35	+ 39	+ 76	+ 72	+ 194
Yen (100)	3,7101	3,7143	+ 130	+ 140	+ 262	+ 282	+ 746	+ 795
DM	3,0508	3,0555	+ 118	+ 128	+ 238	+ 254	+ 655	+ 700
Florin	2,6975	2,7013	+ 77	+ 84	+ 158	+ 171	+ 463	+ 501
F.B. (100)	15,1547	15,1752	+ 72	+ 121	+ 147	+ 233	+ 301	+ 537
F.S.	3,6305	3,6381	+ 155	+ 170	+ 312	+ 333	+ 869	+ 934
L (1 000)	4,7669	4,7744	– 156	– 137	– 319	– 287	– 979	– 897
£	11,7290	11,7482	– 231	– 193	– 459	– 394	– 917	– 746

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1/2	8 3/4	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 13/16	9	9 1/8
DM	5 1/2	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16	6 1/16	6 3/16
Florin	6 7/8	7 1/8	6 7/8	7	6 7/8	7	6 7/8	7
F.B. (100)	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/8	9 3/4	10 1/8	10	10 3/8
F.S.	2 3/4	3 1/4	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 7/16	5 9/16
L (1 000)	14 1/4	14 3/4	14	14 1/2	14 1/8	14 5/8	14 1/2	15
£	13	13 1/4	12 15/16	13 1/16	12 13/16	12 15/16	12 5/16	12 7/16
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 3/8	10 5/8	10 1/2	11 3/4	10 7/8	11 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

APRÈS LA LIQUIDATION DE MANUFRANCE

« Le mouvement coopératif n'est pas ringard »

déclare M. Jean Gatel secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale

« Le mouvement coopératif ce n'est pas que des Manufrance. Il ne faut pas qu'il soit perçu par l'opinion comme un secteur ringard. » M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat à l'économie sociale, chargé du dossier Manufrance, veut que cela soit clair. L'effondrement de la coopérative de Saint-Etienne tient selon lui à une *« gestion insupportable »*. L'économie sociale, a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse, le 11 avril, *« n'est pas un secteur d'assistés mais un secteur à part entière confronté aux lois du marché »*. Il ne souffrira *« ni laxisme ni tolérance »* de gestion : *« C'est comme ça que l'économie sociale gagnera ses lettres de noblesse, que l'on montrera que l'efficacité économique peut aller de pair avec une autre forme de rapports sociaux dans l'entreprise. Il s'agit d'un enjeu idéologique majeur pour la gauche. »*

Comme la politique décidée vis-à-vis de Manufrance *« éclaire ce que sera ma conduite sur les autres dossiers »*, M. Gatel a tenu à expliquer son refus d'accorder la nouvelle aide de 80 millions de francs que lui demandait la SCOP. *« Les pouvoirs publics ont déjà beaucoup donné depuis 1981 : 257 millions de francs au total. Et force est de constater que Manufrance n'a pas su profiter de sa chance. »* La coopérative aura encore perdu 61 millions de francs en 1984 pour un chiffre d'affaires de 40 millions. Les contacts pris avec d'éventuels partenaires n'ont rien donné. Il n'y a, pour l'heure, aucun candidat à la reprise. *« Si la CGT estime que la nouvelle usine de Duché, dans la zone industrielle de Saint-Etienne, peut intéresser une entreprise, qu'elle le prouve »*, a déclaré le secrétaire d'Etat qui a précisé que cette usine lui paraissait néanmoins *« surdimensionnée » : « elle n'est rentable qu'avec une production de 70 000 fusils de chasse alors que la coopérative n'en vendait que 25 000 »*.

M. Gatel qui veut que les coopératives soient des entreprises *« comme les autres »*, compte sur des *« managers très compétents »*. Il signera, le 23 avril, avec la Confédération générale des sociétés coopératives de production un *« contrat de plan »* incluant 10 millions de francs de subventions par an pendant trois ans qui vise précisément à *« mieux former les hommes »*, à ce que la confédération puisse donner aux jeunes coopératives des conseils de gestion et, par ailleurs, à établir des *« structures communes »* pour favoriser l'exportation : *« Il s'agit d'aider l'ensemble du mouvement coopératif plutôt que d'agir au coup par coup. »*

Pendant trois ans, les SCOP ont été présentées comme *« des solutions miracles »*, ajoute M. Gatel au vu des statistiques. Il s'est en effet créé 159 SCOP en 1980 (représentant 2 780 emplois), 257 en 1981 (3 528 emplois), 311 en 1982 (4 887 emplois), puis un repli s'est amorcé en 1983 (245 créations représentant 3 539 emplois), confirmé en 1984 (121 créations et 1 355 emplois). *« Mais je préfère 100 coopératives qui marchent à 250 qui baissent les bras au bout d'un an. »*

Convaincu que sa philosophie est la bonne M. Gatel a conclu qu'il n'envisageait pas d'aider les coopératives par de nouvelles mesures financières : *« pas d'artifice »*. Au vu pourtant des actes de décès de coopératives ces dernières années (92 faillites en 1981, 101 en 1982, 132 en 1983, et 229 en 1984) qui prouvent qu'il disparaît actuellement plus de SCOP qu'il ne s'en crée, au vu des difficultés de Manufrance mais aussi des Ateliers de construction textile (ARCT) à Roanne et de l'Association des ouvriers en instruments de précision (AOIP), ces coopératives-phares, le secrétaire d'Etat pourrait néanmoins s'interroger plus avant sur l'attitude du gouvernement de gauche vis-à-vis de cette forme d'entreprise. Si *« l'enjeu idéologique est majeur »* pourquoi avoir si peu fait et manqué ce qu'il a fait ?

E.L.B.

Nominations

● **Au groupe Accor (hôtellerie, restauration, services), M. ALAIN TRIOLLET**, directeur commercial de l'activité ticket-restaurant, a été nommé directeur de la communication en remplacement de M. Christian Mure, nommé à Hongkong pour assurer le développement d'Accor en Asie du Sud-Est.

● **A la chaîne hôtelière Méridien, M. DANIEL GILLOT**, directeur de la zone Europe, a été nommé à la présidence de la Société d'exploitation du Méridien de Paris, dont la direction générale a été confiée à M. Robert Bergé.

● **Chez Grundig France, M. MARC LEFEBVRE**, quarante ans, a été nommé président du directoire en remplacement de M. Jean Soulas. Il était entré en 1979 dans l'entreprise comme directeur général chargé de la distribution.

● **Chez Montedison-France**, filiale du groupe italien Montedison, **M. GIORGIO BINDER**, quarante-trois ans, est nommé PDG. Il remplace à ce poste M. Giorgio Schejola, appelé à d'autres fonctions au Moyen-Orient.

● **A Fiat-Allis France, M. JEAN-FRANÇOIS VALLÉE**, trente-neuf ans, a été nommé directeur général en remplacement de M. Jacques de Seguin, quarante-sept ans, qui devient directeur du développement du réseau Fiatagri France. Fiat-Allis est une société du groupe Fiat qui commercialise du matériel de travaux publics (400 millions de francs de chiffre d'affaires).

● **A la Compagnie française de sucrerie, M. JEAN-FRANÇOIS BAUER**, quarante-deux ans, devient PDG, en remplacement de M. Jacques Laurens, soixante-cinq ans, nommé président d'honneur. M. Bauer était directeur général adjoint de la Société générale de techniques et d'études, filiale d'ingénierie du groupe Empain-Schneider. La Compagnie française de sucrerie est une filiale de la Compagnie de navigation mixte (chiffre d'affaires : 1,5 milliard de francs).

● **Au cabinet de M. Pierre Bérégovoy, M. ALEXIS RUSET**, trente-neuf ans, entre comme conseiller technique chargé des questions agricoles et européennes. Il succède à ce poste à M. Daniel Dumont, récemment nommé conseiller technique au cabinet de M. Fabius, comme conseiller agricole, fonction occupée jusqu'alors par M. Yves Lyon-Caen, qui est entré à la Caisse nationale du Crédit agricole, comme conseiller du directeur général.

● **A la Compagnie générale du jouet (CEJI-REVELLI), M. JEAN-PIERRE LEHMANN**, quarante-six ans, a été nommé PDG. Diplômé d'HEC et de Harvard, officier de marine, M. Lehmann est par ailleurs directeur général de la Compagnie financière Benjamin et Edmond de Rothschild, de Genève.

Les bénéfices du Crédit lyonnais ont augmenté de près de 3 % en 1984

Première des trois grandes banques de la place (les deux autres étant la Banque nationale de Paris et la Société générale) à présenter ses résultats de l'exercice 1984, le Crédit lyonnais vient de faire état d'une année *« à peu près convenable »* selon l'expression de son président, M. Jean Deflassieux.

En prenant en considération l'ensemble de l'activité réalisée en France et dans les agences étrangères, le Crédit lyonnais annonce un bénéfice net de 369 millions de francs contre 359 millions de francs en 1983, soit une progression de 2,7 % d'une année sur l'autre, nettement inférieure toutefois à celle de l'année précédente (15,5 %). Dans le même temps, le résultat d'exploitation, avant amortissements et provisions, a atteint 6,3 milliards de francs, en 1984, soit une hausse de 4,1 %, ce montant se décomposant en 5,2 milliards de francs pour l'activité en France et 1,34 milliard de francs pour l'étranger.

Dans un contexte marqué par *« un reflux du taux d'inflation et par des taux d'intérêt orientés à la baisse »*, selon les dirigeants de la banque, *« le Crédit lyonnais a réussi à maintenir un bon niveau d'activité tout en préservant ses marges et sa rentabilité »*, a précisé M. Deflassieux, admettant qu'il ne fallait pas écarter l'hypothèse d'une légère baisse des résultats en 1985 si ces deux éléments – inflation et taux d'intérêt – subissaient un important recul cette année.

Quant au produit net bancaire courant (différence entre les prouits et les charges bancaires), il a progressé de 10,5 % en 1984 pour atteindre (avant intégration des profits exceptionnels) la somme de 19,5 milliards de francs. De son côté, le résultat d'exploitation courant (avant amortissements et provisions) a augmenté de 12,1 % pour s'établir à 6,3 milliards de francs.

Le fait marquant de cette année 1984 aura été toutefois la modification intervenue au niveau des provisions d'exploitation. Tout en restant à un niveau élevé (4,89 milliards de francs), voisin de celui de 1983, elles ont reflété *« pour la première fois depuis de nombreuses années »* une baisse de 12,9 % des provisions constituées sur la clientèle domestique *« en raison de l'avancement des restructurations des principaux groupes industriels en difficulté »*. A l'inverse, les dotations destinées à couvrir les risques sur les pays ont fortement augmenté d'un exercice à l'autre (+ 38 %), une part importante d'entre elles provenant des engagements contractés à l'égard des pays d'Amérique latine les plus endettés.

Le dernier tombeau suisse des fausses montres Cartier

Comment lutter contre les contrefaçons, quand l'arsenal des lois est inadapté ? La recette est simple : emparez-vous de la marchandise saisie en douane ou par la police et détruisez là, sur la place publique de préférence. Inventeur de cette recette, M. Alain Dominique Perrin, président de Cartier, avait bien préparé son affaire.

Pour l'exemple, jeudi 11 avril à 14 h 30, il a fait écraser à la Chaux-de-Fonds, en Suisse, dans le canton de Neuchâtel, devant la foule des badauds et la Télévision, huit mille fausses montres Cartier. A l'origine l'opération devait avoir lieu à Bâle, face aux bâtiments de la Foire internationale de l'horlogerie. Au dernier moment craignant des remous, les responsables de cette grande exposition industrielle avaient refusé. Il a donc fallu très vite trouver une solution de remplacement. Et les quelques cent soixante-dix journalistes conviés par Cartier pour y assister ont pu, depuis Bâle en suivre le déroulement sur un écran géant dressé dans la salle décorée façon place Vendôme où le célèbre joaillier exposait ses pièces de musée, grâce à une transmission télévisée en direct.

Coût de ce formidable « coup de pub » : 3 millions de francs. Presque une bagatelle. Car chaque année Cartier consacre 1 % de son chiffre d'affaires (3 milliards de francs), soit 30 millions de francs, à la lutte contre la contrefaçon. M. Perrin n'en est pas à son coup d'essai. C'est son sixième écrasement de montres par rouleau compresseur, mais c'est de très loin le plus important et le plus spectaculaire. Les Suisses en sont restés bouche bée. Détruire huit mille montres en public dans le berceau de l'horlogerie suisse, il faut oser le faire...

« Je voulais choquer pour bien montrer jusqu'où pouvait aller la défense de la propriété artistique. J'ai écrasé huit mille montres aujourd'hui et j'ai foutu trois mecs (1) en faillite. Je suis ravi. » Mais pourquoi avoir choisi la Suisse ? Parce que, berceau de l'industrie horlogère, ce pays est aussi le plus gros pourvoyeur de la maffia horlogère en pièces détachées, ensuite assemblées en Italie, notamment. En d'autres termes, M. Perrin, en donnant le spectacle de ce monstrueux sacrifice a voulu faire de la Suisse le dernier tombeau des fausses montres Cartier.

L'opération va-t-elle faire réfléchir les faussaires ? En cinq ans de lutte, le nombre de fausses montres Cartier est revenu de deux millions à cinq cent mille pièces. Le résultat est probant mais pas encore satisfaisant. Cartier fabrique deux fois moins de montres (deux cent cinquante mille) que les contrefacteurs.

La contrefaçon a la vie dure. Tous produits confondus, elle représentait, au début des années 80, 70 milliards de dollars, soit 3 % du commerce mondial. Le combat n'aura jamais de cesse. Personnage pittoresque, M. Perrin peste contre l'impuissance des lois trop anciennes, n'apprécie guère les initiatives de M. Bérégovoy dans l'industrie de luxe, affirme que *« Mme Cresson fait ce qu'elle peut avec ce qu'elle a »*, et remercie le ciel de l'appui que lui fournit la police, car les réseaux de distribution des fausses montres sont souvent les mêmes que ceux de la drogue et des faux billets de banques.

ANDRÉ DESSOT.

(1) Un Mexicain, un Chinois de Hongkong et un Suisse.

ÉNERGIE

Inquiet de l'évolution des prix des carburants

M. BEREGOVOY LANCE UNE MISE EN GARDE AUX COMPAGNIES PÉTROLIÈRES

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a lancé jeudi 11 avril une mise en garde aux compagnies pétrolières, assurant que *« la liberté des prix* (des carburants) *profitera aux consommateurs »*, et que le gouvernement ne tolèrera pas que *« des ententes plus ou moins affichées faussent le jeu normal de la concurence »*.

Après la baisse des prix d'environ 10 % enregistrée immédiatement après la libération complète des tarifs des carburants à la fin janvier, les pouvoirs publics s'inquiètent en effet de la remontée des prix observée depuis plusieurs semaines, alors que la chute des cours du dollar le mois dernier a réduit les coûts d'approvisionnement des raffineurs. Ainsi, depuis le 1er avril, le prix moyen du litre de super est-il passé de 5,68 à 5,72 F, selon les relevés de l'administration.

« La baisse doit être répercutée sur le consommateur comme la hausse l'a été » a assuré M. Bérégovoy, précisant *« si le besoin se faisait sentir, je prendrais toute mesure pour ajuster le prix français aux prix internationaux »*.

Coïncidence ? Le groupe Elf-Aquitaine a annoncé le même jour qu'il allait diminuer le prix du super dans soixante-trois de ses stations d'autoroutes (marques Elf et Antar). Le nouveau tarif, applicable dès le vendredi 12 avril, est de 5,38 F, alors que les prix pratiqués sur les autoroutes, où la concurrence joue peu, s'échelonnaient ces derniers jours entre 6,02 F et 6,14 F par litre.

PARIS-TEXAS ?

Y a-t-il du pétrole sous Paris ? Réponse peut-être l'an prochain. Cela ressemble à une blague. Pourtant, c'est vrai. Elf et Total, les deux compagnies françaises, se disputent le droit de chercher du pétrole sous la capitale.

En janvier, Elf Aquitaine avait déposé une demande de permis d'exploration, dit « permis d'Argentière » qui couvrait Paris et une bonne partie de ses environs, de Marne-la-Vallée à l'est jusqu'à Ponchartrain et Meulan à l'ouest (*le Monde* du 24 janvier).

Le 29 mars, vingt-quatre heures avant la date limite pour déposer une demande concurrente, la Compagnie française des pétroles (groupe Total) a elle aussi réclamé un permis, dit « permis de Paris ». Quatre fois moins vaste (600 km²), il est centré sur la capitale et sa proche banlieue.

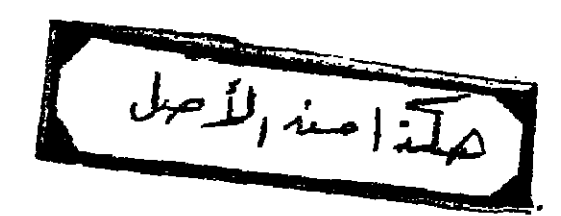
La réponse de l'administration ne sera pas connue avant la fin de l'année. Et il faudra attendre encore des mois les résultats des premiers forages pour savoir si le sous-sol parisien recèle ou non du brut. Ce n'est pas invraisemblable, puisque le Bassin parisien en produit déjà.

Il y a longtemps que les compagnies pétrolières s'intéressent à l'Ile-de-France. Les premières recherches ont commencé en 1955, sans grand succès. Mais c'est la découverte, en 1983, par ESSO d'un gisement important à Chaunoy, près de Melun (Seine-et-Marne), qui a relancé leur intérêt.

Il ne faut pas rêver. Paris n'est sûrement pas Dallas. Si le pétrole trouvé dans le Bassin parisien représente environ le quart de la production française, ce n'est qu'une goutte d'eau à l'échelle mondiale. Et cela n'a pas empêché la France d'importer l'an passé 96 % de ses besoins...

V. N.

● **Machine-outil : MFL supprime 265 emplois.** – Machines françaises lourdes (MFL), société créée lors de la mise en place du plan machine-outil en 1982, vient d'annoncer la suppression de 265 emplois sans licenciement sur un effectif de 1 380 personnes d'ici à la fin de l'année. La société doit moderniser ses usines, en particulier celle de Saint-Etienne où 184 emplois ont été supprimés.



CONJONCTURE

La croissance en 1985 sera plus faible que prévu

(Suite de la première page.)

Pour cette année l'OCDE mise sur une croissance du PIB de 3,5 % seulement, en partie illusoire d'ailleurs (1). En mars, les ventes dans le commerce de détail ont chuté comme elles ne l'avaient plus fait depuis trois ans.

Conséquence directe : le commerce mondial, dont le développement l'année dernière avait été exceptionnellement vif (+ 9 % après + 2 % en 1983), sera beaucoup moins fort cette année; d'environ moitié, estiment presque tous les experts.

On pouvait espérer que l'Europe relaierait la croissance américaine en train de faiblir, trouvant en elle-même des raisons suffisantes d'espérer et d'entreprendre.

Espoir maintenant déçu. Certes, la RFA connaît une très sensible reprise de ses investissements industriels, qui devraient croître de 7 % cette année. De même ses exportations devraient-elles progresser de 8 %. Tout cela n'est pas négligeable. Mais la consommation des ménages, qui, comme dans tous les pays, constitue le moteur le plus puissant de l'activité économique, reste étonnamment sage : 1 % prévu pour cette année, après 0,8 % l'année dernière. On n'est pas près d'oublier *outre-Rhin* la hausse des prix provoquée par la relance de 1979 et le renchérissement du crédit qui avait suivi imposé par la Bundesbank pour casser l'inflation. L'affaire est depuis longtemps entendue, les Allemands cherchant avant tout à réduire leurs déficits publics. Calme des forts ou effet d'une démographie en baisse ? La croissance économique semble ne plus intéresser nos voisins d'outre-Rhin.

En Grande-Bretagne, où le pouvoir d'achat de ceux qui ont la chance d'avoir *un emploi continue* de progresser, la croissance pourrait atteindre 3 % cette année, après 2,5 % l'année dernière. En Italie, 2,5 %, après 3 % en 1983. Au total, la croissance de la CEE ne dépasserait pourtant pas 2,5 %. Maigre résultat plus de dix ans après le premier choc pétrolier.

« On ne comprend plus ce qui ce passe en Europe », nous confiait récemment un haut fonctionnaire pourtant connu pour sa clairvoyance. *« La grève de 1984 en Allemagne, celle des mineurs en Grande-Bretagne, n'expliquent pas tout. Pourquoi si peu d'allant ? »*

Sans marge de manœuvre

Une forte reprise en Europe apparaissant exclue, l'économie française sera moins stimulée qu'en 1984 par la croissance de ses exportations. Fait important puisque les ventes à l'étranger représentent plus du quart du produit national et que, pour certaines industries, elles dépassent largement la moitié de la production (56 % pour l'automobile l'année dernière). Fait aggravant : les effets de la dernière dévaluation – celle de mars 1983 – *sont maintenant* à peu près épuisés. Se posent à notre industrie des problèmes aigus de prix, notamment vis-à-vis de la RFA.

La France peut-elle alors compter sur une augmentation de la demande intérieure pour tirer son économie de la stagnation dans laquelle elle semble s'enfoncer ? Deux voies se présentent. La première est celle qui passe par un redémarrage de la consommation des ménages : directement, par le biais des salaires ou des *prestations sociales*, indirectement, par le budget de l'Etat (plus de dépenses ou moins d'impôts). La seconde *voie – la voie royale –* est celle de l'investissement.

Il est peu probable que MM. Fabius et Bérégovoy prennent la *responsabilité* de relâcher la pression sur les salaires. Il est vrai que ceux-ci ont en 1984 progressé moins vite que les prix (+ 6,4 % *pour le salaire* horaire ouvrier contre + 6,7 % pour l'indice des prix de l'INSEE) et qu'une telle contrainte ne peut durer éternellement. Il est vrai aussi que la politique de contrôle des tarifs des services et du commerce entraînent pour beaucoup de *professionnels* des difficultés considérables et des baisses de revenus sans précédent. Mais, dans la mesure où cette extrême rigueur explique en grande partie les succès obtenus dans la lutte contre l'inflation (les prix industriels *se sont, eux, relativement* peu ralentis), il est improbable que le carcan soit desserré, sauf dans quelques cas exceptionnels dont ont bénéficié, par *exemple*, les garagistes.

Comme l'équilibre de la Sécurité sociale reste très hypothétique et fragile, il est exclu, d'autre part, d'envisager des mesures spectaculaires d'augmentation des prestations *sociales. M. Bérégovoy a trop* souvent répété qu'il était l'ennemi des déficits publics pour pratiquer ce genre de relance.

Reste le budget de l'Etat, où les choses sont peut être moins nettes malgré les apparences. La lettre que vient d'envoyer M. Fabius à ses ministres *– et que le gouvernement,* contrairement à ses habitudes, s'est fait un plaisir de rendre publique – *dissipe apparemment toute illusion.* Mais la rigueur affichée dans ce domaine en cette période de l'année vise surtout à faire impression. Son *objectif principal* est de couper court aux récriminations : on commence par exemple à s'agiter parmi les fonctionnaires des impôts frappés par les suppressions d'emplois. Il est évident, en effet, que les objectifs affichés (vingt-cinq mille suppressions de postes de *fonctionnaire* l'année prochaine) ne seront pas retenus.

Difficile donc de dire jusqu'à quel *point le gouvernement choisira* la *rigueur* pour un budget dont les effets n'apparaîtront d'ailleurs qu'après les élections législatives. *L'élément qui* va, lui, certainement influencer la conjoncture au cours des mois à venir est la suppression inscrite dans le *budget de 1985 d'une vingtaine* de milliards de francs de prélèvements fiscaux et sociaux : l'impôt exceptionnel et le 1 % social. *Les effets de* ces mesures ne se feront vraiment sentir dans les achats des ménages qu'à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine. A *moins* d'ailleurs que ces allégements où n'alimentent les caisses d'épargne...

Tout compte fait, et même si ces éléments jouent parfois en sens contraire, le facteur le plus déterminant de la conjoncture intérieure reste bien le freinage sans précédent des salaires. C'est lui qui donne le ton et empêche d'espérer une véritable reprise de la demande des ménages après deux années de baisse du pouvoir d'achat.

Reste l'investissement. Celui-ci a nourri de grandes espérances l'année dernière. Et il est vrai que les dépenses d'équipement des entreprises ont beaucoup augmenté : de 19 % en valeur par rapport à 1983, c'est-à-dire, compte tenu de la hausse des *prix, de 10 % en* volume, estime l'INSSEE. Mais cette reprise risque de n'être qu'un feu de paille : pour cette année, *les prévisions faites* par l'INSSEE portent sur une croissance de 10 % en valeur des dépenses d'équipement des entreprises, ce qui, compte tenu de la hausse des prix probable, ne laisserait qu'une augmentation de 3 % en *volume. Comme on* est loin des reprises flamboyantes des années 70 qui se traduisaient par des bonds de 15 % à 20 %. *Le* climat préélectoral et l'agressivité dont fait preuve l'opposition dans ses propositions économiques ne pourront qu'inciter davantage *les chefs d'entreprise* à attendre.

Ligotée par la rigueur depuis la mi-1982, la France ne retrouvera de marge de *manœuvre qu'une fois ré*tabli l'équilibre de son commerce extérieur.

Elle n'en est pas là, malgré d'assez *bons résultats* enregistrés l'année dernière. Les deux premiers mois de cette année ont été particulièrement mauvais, avec un déficit commercial de 10 milliards de francs. Pour l'ensemble de l'année, le déficit du commerce extérieur risque de dépasser *le niveau de 1984, qui aurait été* voisin de 25 milliards de francs, et non de 20 milliards comme annoncé. C'est dire à quel point toute *relance* qui accroîtrait nos importations est aujourd'hui – comme hier – exclue, malgré les conséquences de la rigueur *sur l'emploi.*

en dépit de la proximité des élections, M. Fabius semble avoir pris son parti de cette situation, préférant *poursuivre* l'assainissement de notre économie, quitte à traiter *« socialement »* et *« psychologiquement »* le chômage. Le problème qui se posera *évidemment* l'année prochaine sera celui du retour sur le marché du travail de dizaines, voire de *centaines de milliers* de Français occupés dans des travaux d'utilité collective on mobilise par des contrats de formation.

Quelle que soit la prochaine majorité, le problème s'annonce plus que difficile à résoudre. On n'échappe pas facilement aux conséquences d'une trop faible croissance.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Une partie de la croissance de 3,7 % *prévu* pour *1985 a été acquise* dès la fin de 1984. Mais elle est comptée – phénomène des moyennes annuelles – *sur l'année suivante.*

AGRICULTURE

M. Nallet dans les pas de M. Rocard

Comme un marcheur qui s'engage dans un chemin caillouteux, M. Henri Nallet a soigneusement choisi ses mots, pour sa première conférence de presse de ministre *de* l'agriculture, jeudi 11 avril. Les observateurs étrangers étaient ravis : le lenteur du débit tranche avec la furia verbale de *son prédécesseur qu'ils avaient du* mal à suivre. Un bon signe pour la reprise du dialogue communautaire sur les prix agricoles ?

Car c'est naturellement vers Bruxelles que le ministre français de l'agriculture va diriger ses premiers pas. Avec un crochet dès ce vendredi 12 *avril* par Rome, *pour rencontrer* son collègue italien, président du conseil européen en exercice.

La ligne qu'il défendra dans cette *difficile négociation sur les prix agri*coles pour la campagne 1985-1986 est la même que celle suivie jusqu'alors par M. Michel Rocard. La reconduction pure et simple des prix, telle que le souhaitent certaines délégations est *« une perspective inacceptable ».* Il faut donc un accord, mais comme son prédécesseur, M. Nallet s'attachera plus aux mesures *« qui auront des significations concrètes pour le revenu des agriculteurs »* qu'aux prix théoriques. En clair, cela veut dire que les mesures de gestion destinées à soutenir les *marchés sont plus impor*tantes souvent que les prix indicatifs sur lesquels se battent les délégations. Cela est surtout vrai pour les viandes. Moins pour le lait et le vin, dont les prix d'orientation ont des répercussions mécaniques sur les prix de marché. Sur le lait, le ministre *s'est engagé à rechercher une aug*mentation, car il est inconcevable d'imposer, comme le veut la Commission européenne, à la fois une *limitation physique des volumes* et une baisse des prix. Dans les pas de M. Michel Rocard toujours : *« La France,* a déclaré M. Henri Nallet, *souhaite un débat et une impulsion décisive sur le dossier de l'utilisation industrielle des produits agricoles » ; de même s'attachera-t-elle à une* renégociation du règlement ovin de 1980, qui pénalise les éleveurs français.

La clef de cette négociation, qui *reprend le 22 avril, est entre* les mains de l'Allemagne fédérale : elle devra, a dit M. Nallet, résoudre la contradiction qui veut qu'elle plaide à la fois pour la poursuite de la rigueur financière et l'abandon, chez elle, de la politique de maîtrise des volumes.

M. Nallet n'oublie pas de regarder *dans le rétroviseur : il y voit un gou*vernement français qui, contrairement aux critiques des professionnels, *« a bien préparé l'élargissement ».* Les deux préalables qui avaient été posés, concernant l'organisation du secteur des fruits et des légumes et la protection de la viticulture française, ont été levés. *« La négociation d'élargissement a été l'occasion d'offrir des systèmes de protection qui n'existaient pas. »* Les producteurs de fruits et de légumes ont dix ans, la période de transition, *« pour se préparer à la modification du marché communautaire. Ce qui n'aura pas été fait en dix ans, ne l'aurait pas été davantage en douze, quinze ou vingt ans ».*

Les pas du ministre le ramèneront bien à Paris : il y trouvera des dossiers abandonnés *« au milieu du gué »,* comme dirait M. François Guillaume, le président de la FNSEA : la réforme du développement (la formation permanente des agriculteurs) et la *retraite à soixante ans, ou plutôt* pour parler comme M. Nallet, *« la possibilité de retraite à soixante ans ».*

Chemin faisant, il rencontrera les *organisations professionnelles avec* lesquelles *« il se concertera systématiquement »* en s'efforçant *« d'organiser les relations dans la clarté et la loyauté ».* Reste à savoir si les organisations paysannes seront sensibles à ce discours sur la méthode.

JACQUES GRALL.

ÉTRANGER

LA MAISON BLANCHE EXCLUT UNE GUERRE COMMERCIALE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE JAPON

Une guerre commerciale entre les Etats-Unis et le Japon est peu probable, car *elle constituerait* un précédent fâcheux et aurait des effets dévastateurs sur le commerce mondial, estime le prochain représentant spécial de la *Maison Blanche* pour les questions commerciales. La déclaration de M. Clayton Yeutter intervient alors que l'on s'interroge sur *la suite* que le Congrès donnera aux mesures envisagées pour protester contre le protectionnisme japonais (*le Monde* du 4 avril). Dans l'ensemble, le Congrès, qui n'est pas satisfait du récent train de mesures adopté le 9 avril par Tokyo pour libéraliser son marché, réclame un *engagement sur* des objectifs précis.

M. Yeutter, dont la *nomination* doit encore être approuvée par le Sénat, n'exclut cependant pas que les Etats-Unis prennent des mesures de rétorsion à la *suite des pratiques* déloyales d'autres pays, dans le but de les neutraliser. En outre, le nouveau négociateur américain considère que les entreprises américaines sont devenues beaucoup plus compétitives ces cinq dernières années, mais il reconnaît que, pour beaucoup de firmes, vendre à l'*étranger* ne constitue pas une priorité. – *(AFP.)*

PRÉCISION. – A la suite de l'article publié dans *le Monde* du 30 mars sur la Banque interaméricaine de développement, cette organisation nous fait remarquer que la France n'est pas le seul pays non américain qui *ait signé* l'accord constitutif de la SII (Société interaméricaine de développement). Sept autres pays l'ont également fait : l'Allemagne fédérale, l'Autriche, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Suisse et Israël.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

HAUSSMANN EPARGNE

Situation au 29 mars 1985

Ouverte au public depuis le 23 juillet 1984, la Sicav Hausmann Pargne, créée par la Banque Worms, disposait au 29 mars 1985 d'un actif net de F. 653 320 123,24 ; à cette même date, la valeur liquidative s'établissait à F. 1 087,93.

La performance obtenue depuis la date d'ouverture au public est de + 8,20 %. Elle s'établit à + 3,42 % depuis le 1er janvier 1985.

La répartition de l'actif d'Haussmann Epargne au 29 mars 1985 était la suivante :

Obligations française :	
– à taux fixe	28,52 %
– à taux révisable échangeable contre des taux fixes	27,44 %
– à taux variable (TMO)	19,34 %
– à taux variable (TMM)	23,83 %
	99,13 %
– Liquidités	0,87 %
	100,00 %

Les souscriptions et les demandes de rachats, *ainsi que* les *notes trimestrielles* d'information, sont reçues et disponibles aux guichets des sièges, succursales et agences des établissements suivants :

Banque Worms : 45, boulevard Haussmann, 75009 Paris, Banque de la Mutuelle Industrielle : 55, rue de La Boétie, 75008 Paris, Banque de l'Union Occidentale Française et Canadienne : 47, avenue George-V, 75008 Paris, Al Saudi Banque : 49, avenue George-V, 75008 Paris.

HAUSSMANN OBLIGATIONS

Situation au 29 mars 1985

Ouverte au public depuis le 13 décembre 1982, la Sicav Haussmann Obligations, créée par la Banque Worms, disposait au 29 mars 1985 d'un actif net de 722 529 071,93 F.

A cette même date, la valeur liquidative s'établissait à 1 307,03 F. Compte tenu des revenus versés à chaque action au titre de l'exercice 1983 (116,52 F majorés d'un crédit d'impôt de 6,84 F), la performance obtenue entre la date d'ouverture au public (13 décembre 1982) et le 29 mars 1985 est de + 43,04 %. Elle s'établit à + 4,34 % *depuis le 1er janvier 1985.*

Dans le contexte actuel de baisse des taux, Haussmann Obligations continue de privilégier les obligations françaises à taux fixe, dont la durée de vie moyenne dans son portefeuille est de sept ans.

La répartition de l'actif, au 29 mars 1985, était la suivante :

	(en %)
• *Obligations françaises* :	
– indexées	12,16
– A taux fixe	49,76
– A taux variable	11,92
– Convert. ou échangeab.	4,95
– Participantes	6,98
	85,77
• Obligations étrangères libellées en :	
– Florins	1,12
– US $ (« zéro coupon »)	4,36
– Yens (convertibles)	0,83
– Deutschemarks	1,76
	8,07
• Liquidités :	6,16
	100,00

Les souscriptions et les demandes de rachats, ainsi que les notes trimestrielles d'information, sont reçues et disponibles aux *guichets des sièges*, succursales et agences des établissements suivants :

Banque Worms, 45, boulevard Haussmann, 75009 Paris ; Banque de gestion privée, 20, rue de la Baume, 75008 Paris ; Banque de la mutuelle industrielle, 55, rue La Boétie, 75008 Paris ; Banque de l'union occidentale française et canadienne, 47, av. George-V, 75008 Paris ; Worms gestion, 32, rue La Boétie, 75008 Paris.

NATIO-ÉPARGNE

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie le 11 avril 1985, sous la présidence de M. Simon, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1984 qui dégagent un résultat net de 235 094 580,21 F. Elle a décidé la distribution d'un dividende par action de 1 049,51 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 73,55 F, soit *un revenu global* par action de 1 123,06 F. Ce dividende représenté par le coupon n° 3 se décompose ainsi :

- produits des obligations françaises non indexées : 843,05 F + crédit d'impôt de 73,55 F, soit au total : 916,60 ;
- produits des actions françaises ouvrant droit éventuellement à abattement de 3 000 F pour un montant de 2,36 F ;
  produits des lots et primes de remboursement pour un montant de 8,81 F ; ces revenus sont exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et donnent droit, pour les personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés, à un crédit d'impôt de 1,07 F ;
- autres produits pour un montant de 195,29 F.

Par ailleurs, l'assemblée générale a *ratifié les nominations* de M. Olivier Lacoin et M. Arsène Trochery cooptés par le conseil d'administration en remplacement respectivement de M. Georges Py et M. Jean-Louis Haucœur, démissionnaires.

Le conseil d'administration réuni à l'issue de l'assemblée générale a fixé la *date de mise en paiement du dividende* au 17 avril 1985.

Il est rappelé que les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de *la société* en exonération totale de droit d'entrée.

EUROPE INVESTISSEMENT

Situation au 29 mars 1985

La Sicav Europe Investissement, créée par la Banque Worms et ouverte au public depuis le 5 mars 1984, disposait au 29 mars 1985 d'un actif net de F 206 774 326,34 ; à cette même date, la valeur liquidative de l'action s'établissait à F 1 127,22.

La performance obtenue depuis la date d'ouverture au public est de + 12,56 %. Elle s'établit à + 8,73 % depuis le 1er janvier 1985.

La répartition de son actif, au 29 mars 1985 s'établissait comme suit :

	(en %)
• Obligations françaises :	31,19
• Actions françaises :	24,24
• Obligations étrangères	
– libellées en Florins :	1,52
– libellées en ECU :	0,39
	1,91
• Actions étrangères :	
– Belgique	2,67
– Pays-Bas	5,67
– RFA	6,85
– Italie	6,96
– Grande-Bretagne	4,46
– Espagne	3,91
– Norvège	1,99
– Suède	2,33
– Finlande	0,79
– Suisse	5,79
	41,42
• *Liquidités*	1,24
	100,00

Les souscriptions et les demandes de rachats ainsi que les notes trimestrielles d'information sont reçues et disponibles aux guichets des sièges, succursales et agences des établissements suivants : anque Worms, 45, boulevard Haussmann, 75009 Paris ; Banque de la Mutuelle Industrielle, 55, *rue* La Boétie, 75008 Paris ; Banque de l'Union Occidentale Française et Canadienne, 47, avenue George-V, 75008 Paris.

SÉQUANAISE OBLICROISSANCE

Situation au 29 mars 1985

Ouverte au public depuis le 22 octobre 1984, la Sicav Séquanaise Oblicroissance, créée par la Société Séquanaise de Banque, disposait, au 29 mars 1985, d'un actif net de 243 801 478,30 F ; à cette même date, la valeur liquidative s'établissait à 52 600,10 F.

La *performance obtenue* entre la date d'ouverture (22 octobre 1984) et le 29 mars 1985 est de + 34 %. Elle s'établit à + 2,9 % depuis le 1er janvier 1985.

La répartition de l'actif Séquanaise Oblicroissance au 29 mars 1985 était la suivante :

	(en %)
• Obligations françaises :	
– A taux fixe	66,4
– A taux révisable	4,3
– A taux variable	5,3
– Intérêts courus sur obligations cotées pied de coupon	1,3
• Liquidités et bons à court terme	22,7
	100,0

Les souscriptions et les demandes de rachats sont reçues aux guichets des sièges, succursales et agences des établissements suivants où les notes d'information trimestrielle sont à la disposition de la clientèle :

Banque Worms, 45, boulevard Haussmann, 75009 Paris ; Banque de la Mutuelle industrielle, 55, rue La Boétie, 75008 Paris ; Banque de l'Union occidentale française et canadienne, 47, avenue George-V, 75008 Paris.

SÉQUANAISE-ASSOCIATIONS

Situation au 29 mars 1985

Ouverte au public depuis le 5 décembre 1983, la Sicav Séquanaise-Associations, créée par la Société séquanaise de banque, disposait au 29 mars 1985, d'un actif net de 641 592 129,78 francs ; à cette même date, la valeur liquidative s'établissait à 55 534,68 francs.

La performance obtenue entre la date d'ouverture au public (5 décembre 1983) et le 29 mars 1985 est de + 19,5 %. Elle s'établit à + 3,1 % depuis le 1er janvier 1985.

La répartition de l'actif Séquanaise-Associations au 29 mars 1985 était la suivante :

• Obligations françaises :	
– à taux fixe	37,9 %
– à taux révisable	12,9 %
– à taux variable	18,6 %
– intérêts courus sur obligations cotées pied de coupon	2,1 %
• Bons de souscriptions	0,1 %
• Liquidités et bons à court terme	28,4 %
	100,00 %

Les souscriptions et les demandes de rachats sont reçues aux guichets des sièges, succursales et agences des établissements suivants où les notes d'information trimestrielle sont à la disposition de la clientèle :

Banque Worms, 45, boulevard Haussmann, 75009 Paris ; Banque de la Mutuelle industrielle, 55, rue La Boétie, 75008 Paris ; Banque de l'union occidentale française et canadienne, 47, avenue George-V, 75008 Paris.

SÉQUANAISE COURT TERME

Situation au 29 mars 1985

Ouverte au public depuis le 17 octobre 1983, la Sicav Séquanaise Court Terme, créée par la Société Séquanaise de Banque, disposait au 29 mars 1985, d'un actif net de F 376330436,73 ; à cette même date, la valeur liquidative s'établissait à F 55727,89.

La performance obtenue entre la date d'ouverture au public (17 octobre 1983) et le 29 mars 1985 est de + 21,3 %. Elle s'établit à + 2,8 % depuis le 1er janvier 1985.

La répartition de l'actif Séquanaise Court Terme au 29 mars 1985 était la suivante :

	(en %)
• Obligations françaises :	
– à taux fixe	20,3
– à taux révisable	16,5
– à taux variable	25,5
– indexées	3,1
– intérêts courus sur obligations cotées pied de coupon	1,7
• Liquidités et bons à court terme	32,9
	100,00

Les souscriptions et les demandes de rachats sont reçues aux guichets des sièges, succursales et agences des établissements suivants où les notes d'information trimestrielle sont à la disposition de la clientèle :
Banque Worms. – 45, boulevard Haussmann, 75009 Paris ; Banque de la Mutuelle Industrielle. – 55, rue La Boétie, 75008 Paris ; Banque de l'Union Française et Canadienne. – 47, avenue George-V, 75008 Paris.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 avril

Nouveaux progrès

Pour la troisième séance consécutive, le marché parisien a progressé à vive allure jeudi, ce qui a permis à la cote de s'adjuger 1,1 % de hausse à l'approche du son de cloche final et près de 2 % au total pour la semaine.

De quoi réjouir les artisans de la hausse continue de la Bourse de Paris qui se poursuit depuis plus de deux ans, à commencer par M. René Monory qui « planchait » jeudi matin devant un parterre de financiers « haut de gamme » à l'occasion du Forum de l'Expansion.

Pour l'ancien ministre de l'économie et des finances qui a su donner une sérieuse amorce au marché financier en créant, dès 1978, les fameuses « Sicav 5000 », remplacées, depuis, par les Comptes d'épargne en actions (CEA), il « faut redonner un nouvel élan à la Bourse en y faisant affluer les capitaux ». De plus, « il y a une place à prendre », pour Paris « sur le marché de l'ECU, qui est essentiellement à Bruxelles et au Luxembourg », affirme M. Monory.

En attendant, on a relevé des hausses sensibles sur Facom (+ 7 %), Eurafrance et Raffinage (+ 6 %), voire Chargeurs Réunis, Chimique Routière, Docks de France, Auxiliaire Entreprise GTM, Dassault avec des gains de 3 % à 5 %, voire Maisons Phénix, une valeur plutôt délaissée depuis quelque temps.

A l'inverse, Europe 1 a perdu jusqu'à 7 % tandis que DMC, Arjomari, Cetelem, SEB, ADG, Mumm, Comptoirs Modernes, Pechelbronn, Silic, Matra, reculaient de 2 % à 5 %.

Sur le marche de l'or, le lingot a perdu 500 F, à 99 400 F, le napoléon cédant 1 F à 591 F. A Londres, le métal fin s'est repris d'un jour sur l'autre : 329 dollars l'once contre 323,30 dollars mercredi.

Dollar-titre en baisse, à 9,82/87, à l'instar de la devise américaine : 9,4625 F contre 9,5920 F la veille.

NEW-YORK

Nouvelle avance

Pour la seconde fois consécutive, les cours ont monté jeudi à Wall Street. Le mouvement a revêtu une ampleur moins importante que la veille, mais a été plus continu. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 3,76 points à 1 263,69. Le bilan de la journée a été plus satisfaisant encore. Sur 2 015 valeurs traitées, 927 ont monté, 628 ont baissé et 460 n'ont pas varié.

C'est à croire que les mauvaises nouvelles ont un effet dopant sur le marché. Mais les opérateurs les ont transformées chaque fois à l'avantage de la Bourse. La baisse des ventes au détail en mars (– 1,9 %) ? *« C'est le signe*, disait-on, *que la FED va sans doute desserrer les conditions de crédit. »* Les mauvais résultats d'IBM pour le premier trimestre avec un bénéfice de 1,61 dollar par action contre 1,97 dollar ? *« Ils sont meilleurs que prévu*, (1,45 dollar), disait un professionnel en ajoutant : *nous y voyons maintenant plus clair pour établir une stratégie. »* Seule ombre au tableau : les craintes exprimées par M. Paul Volcker sur la reprise économique. Elles ont cependant été interprétées comme de nature à favoriser une désescalade des taux d'intérêt.

Une assez forte activité a régné et 108,36 millions de titres ont changé de mains contre 108,15 millions.

VALEURS	Cours du 10 avril	Cours du 11 avril
Alcoa	34 1/2	34 1/2
A.T.T.	21	21 3/8
Boeing	80	80 7/8
Chase Manhattan Bank	53 1/2	54 1/8
Du Pont de Nemours	53 3/4	55
Eastman Kodak	68 1/8	67
Exxon	50 3/4	50 7/8
Ford	43 1/4	43 3/4
General Electric	59 1/8	59 1/2
General Foods	61 1/8	61 1/8
General Motors	73 3/8	73 1/2
Goodyear	27 1/8	27
I.B.M.	125 7/8	126 7/8
I.T.T.	33 1/4	34
Mobil Oil	29 3/4	30
Pfizer	42 3/8	42 1/2
Schlumberger	38 7/8	38
Texaco	35 5/8	36
U.A.L. Inc.	44 3/4	44 7/8
Union Carbide	37 3/4	38
U.S. Steel	27	27
Westinghouse	29 5/8	29 3/4
Xerox Corp.	44	45

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CARREFOUR. – Résultat courant consolidé, part du groupe, pour l'exercice 1984 : 428 millions de francs, soit une augmentation de 20,2 % sur l'exercice précédent, sur un chiffre d'affaires (hors taxes), également consolidé de 39,3 milliards de francs (plus 20,5 %).

PM LABINAL. – Bénéfice net consolidé pour l'exercice 1984 : 70,66 millions de francs contre 69,46 millions. Dividende net : 12,50 F contre 12 F au titre de 1983.

OLIDA ET CABY. – Le déficit net consolidé s'est aggravé en 1984 pour atteindre 135,2 millions de francs (contre une perte de 81 millions l'année précédente), dont 50 millions de francs de frais de restructuration et compte tenu d'une plus-value de cession d'immeubles (21,4 millions de francs). Toutefois, les résultats de l'exercice 1985 devraient être plus favorables, le retour aux bénéfices étant escompté par la société pour l'année suivante.

SEB. – Ce groupe qui figure parmi les premiers producteurs mondiaux d'articles culinaires anti-adhésifs et d'autocuiseurs (marques SEB, Tefal et Calor), annonce, pour l'exercice 1984, un bénéfice net ramené à 56 millions de francs contre 89 millions pour l'exercice 1983, ceci en raison du faible niveau des ventes constaté à la fin de l'année dernière. Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 2,98 milliards de francs contre 2,68 milliards en 1983. L'activité réalisée à l'étranger a toutefois permis de limiter les pertes, souligne le président, M. Emmanuel Lescure. En 1984, les ventes réalisées hors de France ont représenté 1,38 milliard de francs, soit une hausse de 17 %. La part des ventes réalisées à l'étranger est ainsi passée de 44,4 % à 46,6 %.

WAGONS-LITS. – La Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme a réalisé en 1984 un bénéfice net de 447 millions de francs belges (67,76 millions de francs français environ), soit une progression de 20 % sur le précédent exercice, le chiffre d'affaires ayant augmenté respectivement de 13 % pour l'activité tourisme et hôtellerie, de 12 % pour la restauration et de 8 % pour le secteur ferroviaire, pour totaliser 87,7 milliards de francs belges.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	10 avril
Valeurs françaises	115,8
Valeurs étrangères	107,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 avril	11 avril
Indice général	216,7	218,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 12 avril .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11 avril	12 avril
1 dollar (en yens)	253,90	251

BOURSE DE PARIS Comptant 11 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 80	1 588
5 %	44 60	0 959
3 % amort. 45-54	71	2 088
Emp. 7 % 1973	8467	..
Emp. 8,80 % 77	117 75	7 812
8,80 % 78/93	95 50	7 357
8,80 % 78/86	97 70	2 917
10,80 % 79/94	99 65	8 510
13,25 % 80/90	105 20	11 362
13,80 % 80/87	106 40	6 730
13,80 % 81/89	108 75	3 289
16,75 % 81/87	111 85	9 821
16,20 % 82/90	118	3 850
16 % juin 82	118 10	13 458
E.D.F. 7,8 % 61	143 70	3 270
E.D.F. 14,5 % 80-92	107 10	11 370
Ch. France 3 %	137 10	..
CNB Bques janv. 82	102 45	3 318
CNB Paribas	102 80	3 318
CNB Suez	103	3 318
CNI janv. 82	102 43	3 318

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	99	101
A.G.F. (St Cent.)	1360	1400
A.G.P. Vie	8505	8515
Agr. Inc. Madag.	78 50	....
Amrep	68	90 70 o
André Roudière	358	344
Applic. Hydraul.	348 50	345
Arbel	100 10	99 10
Artois	1100	1238
Ar. Ch. Loire	18 65	....
Aussedat-Rey	86 50	98 30 d
Avenir Publicité	1115	1115
Bain C. Monaco	329 60	330
Banania	501	515
Banque Hypoth. Eur.	295 50	295 50
B.G.I. (ex Sogepal)	284	285
Blanzy-Ouest	507	505
B.N.P. Intercontin.	160	156
Bénédictine	2705	2815
Bon-Marché	236	....
Cdiff	568	570
Cambodge	343 20	357
C.A.M.E.	105	105
Campenon Bern.	226	236
Caout. Padang	470	....
Carbone-Lorraine	271 60	....
Carnaud S.A.	735	735
Caves Roquefort	1419	1398
C.E.G.Frig.	327 10	340 20 d
C.E.M.	48	47
Centen. Blanzy	1020	1020
Centrest (Ny)	117	117
Cerabati	54 10	58 20
C.F.C.	292 20	280
C.F.F. Ferrailles	450	450
C.F.S.	710	695
C.G.V.	240	230 40
Chambon (M.)	480	480
Chambourcy (M.)	1010	1050
Champex (Ny)	144	144
Chim. Gde Paroisse	85	86 50
C.I. Maritime	535	545
Citram (B)	195	....
Clause	779	779
Cofradel (Ly)	638	638
Cogifi	341	341
Comiphos	227	228 50
Comp. Lyon-Alem.	370	361
Concorde (La)	486	490
C.M.P.	15 75	15 90
Conte S.A. (Li)	88 50	71 20
Crédit (C.F.B.)	335	330
Créd. Gén. Ind.	560	550
Cr. Universel (Cie)	605	615
Créditel	153 10	154 90
Darblay S.A.	420	438 80
Darty Act. d. p.	1200	1152
De Dietrich	480	485
Degremont	128 60	128 60
Delalande S.A.	957	957
Delmas-Vielj. (Fin.)	825	858
Dév. Rég. P.d.C (Li)	190	190
Didot-Bottin	606	606
Dist. Indochine	1193	1175
Drag. Trav. Pub.	160	166 40
Duc-Lamothe	191	198
Eaux Bass. Vichy	1560	1560
Eaux Vittel	1160	1114 o
Ecco	4160	4160
Economats Centre	634	630
Electro-Banque	347	340
Electro-Financ.	611	611
Eli-Antargaz	345	350
E.L.M. Leblanc	336	334
Ensfi-Bretagne	165	165
Entrepôts Paris	410	398
Epargne (B)	1190	1180 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	675	680
Eurocom	899	900
Europ. Accumul.	57 30	58
Eternit	807	868 d
Exor	1695	1695
Ferm. Vichy (Ly)	144 20	173
Finalens	182	180
FIPP	115 30	....
Fiac	412	414
Focep (Chât. eau)	880	880
Foncière (Cie)	315	315
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2083	2297
Foncina	302 10	302 90
Forges Strasbourg	280	280
Forinter	1199	1180
Fougerolle	59	61 40
France I.A.R.D.	190	177
France (La)	1820	1556
Frankel	242	....
Fromageries Bel	1166	1190
From. Paul Renard	744	714
GAN	2148	2149
Gaumont	568	560
Gaz et Eaux	1675	1689
Gerry S.A.	475	472
Gér. Arm. Hold.	83	85 40
Gerland (Ly)	790	790
Gévelot	272	265
Gr. Fin. Constr.	288	286 20
Gds Moul. Corbeil	114 60	119 20
Gds Moul. Paris	455 50	440 50
Groupe Victoire	1406	1400
G. Transp. Ind.	188	188
Hutchinson	323	310 o
Hydro-Energie	317	317
Hydroc. St-Denis	125	120
Immindo S.A.	314 70	302
Imminvest	238	228 50 o
Immobail	411	420
Immobanque	650	670
Immob. Marseille	4089	4252
Immofice	425	426
Industrielle Cie	1411	1467 d
Invest. (Sté Cent.)	1048	....
Jaeger	233	223
Lafitte-Bail	411	....
Lambert Frères	62 10	62 10
Lampes	139 80	134 20
La Brosse-Dupont	249	240
Lille-Bonnières	423 40	406 50
Locabail Immob.	640	640
Loca-Expansion	311	300
Locafinancière	399	401
Locatel	315	324
Lordex (Ny)	132	134 50
Louis Vuitton	800	800
Louvre	963	980
Luchaire S.A.	469	469
Machines Bull	51	52
Magasins Uniprix	143	143
Magnant S.A.	72	....
Maritimes Part.	175	195 d
Marocaine Cie	48 80	55 50 d
Métal Déployé	400	401
M. H.	92 35	92 30
Mors	165	170
Naval Worms	175 20	181 50
Navig. (Nat. de)	80	82
Nicolas	420	438 80 d
Nobel Bozel	8 95	8 90
Nodet-Gougis	91	94 60
OPB Paribas	196 20	199 90
Optorg	187	188
Origny-Desvroise	195	190
Palais Nouveauté	511	518
Paris France	200	200
Paris-Orléans	185	181
Part. Fin. Gest. Im.	474	485
Pathé-Cinéma	217 90	....
Pathé-Marconi	137 50	137 50
Piles Wonder	625	630
Piper-Heidsieck	475	480
P.L.M.	203	212
Porcher	209	201
Prouvost ex-Lain.R.	184	184
Providence S.A.	650	650
Publicis	1859	1880
Raff. Souf. R.	210	210
Ressorts Indust.	122	127 d
Révillon	452 40	458
Ricqlès-Zan	142 50	145
Rochefortaise S.A.	165 50	158 90
Rochette-Cenpa	56 50	55 50
Rosario (Fin.)	250	254 90
Rougier et Fils	88	86 50
Rousselot S.A.	1275	1301
Sacer	55 10	....
Sacilor	34	27 10 o
SAFAA	197	213 d
Safic-Alcan	345	345
SAFT	515	515
Sautter-Duval	37 40	40 10
Saint-Raphaël	97	93 10
Salins du Midi	342	350
Santa-Fé	155	155
Satam	78	92 80 d
Savoisienne (M)	85	85
SCAC	219	210 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Senelle Maubeuge	423	425 10
S.E.P. (M)	190	190
Serv. Equip. Véh.	38	37 50
Sicli	58 70	64 d
Sicotel	349 90	351 40
Sintra-Alcatel	568	560
Sinvim	166	188
Siph (Plant. Hévéas)	290	295
SMAC Acieroid	125 60	....
Sté Générale (c. inv.)	587	591
Sofal financière	535	535
Soffo	260	270
Soficomi	670	670
S.O.F.I.P. (M)	93 10	....
Sofragi	896	860
Soudure Autog.	160	166 40
Sovabail	671	....
Speichim	140	140
S.P.I.	515	535
Spie Batignolles	225	224
Stemi	436	450
Taittinger	1238	1238
Testut-Aequitas	552	551
Tour Eiffel	395	380
Ufiner S.M.D.	101 50	104
Ugimo	310	311
Ugine Gueugnon	41	42
Unibail	775	780
Unidel	148	148
U.A.P.	2800	2704
Union Brasseries	118	104 70 o
Un. Imm. France	370	375
Un. Ind. Crédit	506	560
Usinor	5 50	5 70
U.T.A.	700	690
Vicat	459	477 40
Virax	120	124 90
Waterman S.A.	377	377
Brass. du Maroc	156	....
Brass. Ouest-Afr.	32	31 50

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	336	....
Akzo	301	309 80
Alcan Alum.	251	....
Algemeine Bank	1102	1102
American Brands	690	685
Am. Petrofina	630	....
Arbed	280	....
Asturienne Mines	135	130
Banco Central	105 60	106
Banco Santander	79	79
Bco Pop Espanol	120	117
Banque Ottomane	950	....
B. Régl. Internat.	31400	31400
Barlow Rand	51	52 30
Blyvoor	87	84
Bowater	29 50	29 50
Br. Lambert	300 50	....
Caland Holdings	89 10	89 20
Canadian-Pacific	425	421 50
Commerzbank	575	....
Dart. and Kraft	930	915
De Beers (port.)	48 50	....
Dow Chemical	289 20	282 50
Dresdner Bank	835	836
Femmes d'Auj.	59	57
Finoutremer	250	250
Gén. Belgique	303 80	303 80
Gevaert	595	....
Glaxo	138 90	....
Goodyear	279	....
Grace and Co	402	....
Gulf Oil Canada	137	135
Hartebeest	55 50	58 50
Honeywell Inc.	580	587
Hoogoven	175	178
I. C. Industries	337 70	336
Int. Min. Chem	385	....
Johannesburg	900	....
Kubota	13	12 86
Latonia	241	240 10
Mannesmann	490	....
Marks-Spencer	18 30	....
Midland Bank Plc	42	42
Mineral-Ressourc.	90	83 50
Noranda	131	134 30
Olivetti	30 25	29 60
Pakhoed Holding	181	182 10
Pfizer Inc.	437	427
Pirelli	12 40	13
Procter Gamble	537	530
Ricoh Cy Ltd	35 30	35 10
Rolinco	185 50	185 50
Robeco	199 70	199 20
Rodamco	390 10	390 10
Shell fr. (port.)	86	....
S.K.F. Aktiebolag	217	219
Sperry Rand	500	490 20
Steel Cy of Can.	151	....
Stilfontein	93	92
Sud. Allumettes	235	....
Tenneco	430	429 10
Thorn EMI	49 50	47 10
Thyssen c. 1 000	300	....
Toray indust. inc	18 65	18 50
Vieille Montagne	806	....
Wagons-Lits	450	455
West Rand	52 10	52

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1750	1750
Calberson	361 50	371 50
C.D.M.E.	720	720
C. Equip. Elect.	298	298
C. Occid. Forestière	169 50	170 10
Dafsa	250	253
Dauphin O.T.A.	1898	1900
Filipacchi	560	560
Guy Degrenne	734	730
Merlin Immobilier	339	338
Métallurg. Minière	282	284 50
M.M.B.	430	429
Navale-Delmas	459	468
Om. Gest. Fin.	309	314
Petit Bateau	340	350
Petrofigaz	725	728
Pochet	1910	1895
Poron	318	320
S.C.G.P.M.	319	319
Sofibus	227	226
Sovac	820	850

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	....
Bone	295	....
Cellulose du Pin	130	130
C.G.M.	10	....
Cochery	28	....
C. Sabl. Seine	110 50	....
Coparex	550	530
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	203	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	125	125
Ripolin	36	....
Rorento N.V.	121 70	121 40
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	166	166
Thann et Mulhouse	100	92 20
Total C.F.N.	35 20	....
Ufinex	360	....

SICAV 11/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	281 11	268 36
Actions-Investiss.	288 89	275 79
Actions sélectives	398 13	380 08
Aedificandi	420 86	401 78
A.G.F. 5000	309 03	295 02
Agfimo	470 98	449 62
A.G.F. Interfonds	379 76	362 54
Altefi	204 68	195 40
A.L.T.O.	177 93	169 86
Amérique Gestion	458 40	437 61
A.M.I.	237 57	226 80
Assoc. St-Honoré	12338 51	12277 12
Associc	22620 53	22620 53
Bourse-Investiss.	324 39	309 68
Bred Associations	2299 32	2292 44
Capital Plus	1427 06	1427 06
Columbia (ex W.I.)	772 97	737 92
Convertissimo	300 97	289 39
Cortal court terme	10511 09	10511 09 ◆
Cortexa	953 03	909 81
Credinter	384 22	366 80
Croiss. Immobil.	423 78	404 56
Démeter	12066 60	12066 60
Drouot-France	406 07	387 66
Drouot-Investiss.	779 77	744 41
Drouot-Sécurité	203 03	193 82
Drouot-Sélection	125 22	120 50
Energie	248 08	236 83
Eparcic	56716 53	56603 32
Epercourt Sicav	6970 84	6953 48
Epargne Associations	25298 99	25224 32
Epargne-Capital	6370 29	6307 22
Epargne-Croiss.	1345 19	1284 19
Epargne-Industr.	488 14	466
Epargne-Inter	618 13	588 15
Epargne-Long-Terme	1205 37	1150 71
Epargne-Oblig.	177 77	169 71
Epargne-Unie	972 21	928 12
Epargne-Valeur	349 51	333 66
Eparoblig	1160 32	1158
Eurocic	8418 98	8037 19
Euro-Croissance	419 21	400 20 c
Europe Investiss.	1193 20	1139 09 ◆
Financière Plus	20850 92	20909 10
Foncier Investiss.	775 21	740 06
Fonsicav	178 24	170 16
France-Garantie	308 17	300 17
France-Investiss.	455 47	434 82
France-Net	113 62	111 07
France-Obligations	381 82	376 18
Francic	277 26	264 69
Fructidor	249 77	238 44
Fructifrance	491 60	469 31
Fructivar	68003 61	67834 02
Fructi-Associations	1136 93	1134 66
Fructi-Première	11476 18	11305 58
Gestilion	80892 15	80740 30
Gestion Associations	117 19	114 33 c
Gestion Mobilière	600 33	573 11 ◆
Gest. Rendement	455 68	435 02
Gest. Sél. France	446 81	428 55
Haussmann-Epargne	1092 86	1092 86
Haussmann Oblig.	1380 45	1317 85
Horizon	842 35	817 82
I.M.S.I.	429 54	410 06
Indo-Suez Valeurs	622 22	594
Ind. française	12298 66	12057 40
Interoblig.	10137 22	9747 33
Intersélect France	321 47	306 89
Intervaleurs Indust.	444 46	424 31
Invest. net	12159 59	12135 32
Invest. Obligataire	14366 23	14337 55
Invest. Placements	857 35	818 47
Invest. St-Honoré	673 75	643 20

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	122 55	116 99 ◆
Laffitte-crt-terme	124344 29	124344 29
Laffitte-Expansion	696 86	665 28
Laffitte-France	240 32	229 40
Laffitte-Japon	225 21	215
Laffitte-Oblig.	154 28	147 28
Laffitte-Placements	113265 44	113152 29
Laffitte-Rend.	201 54	192 40
Laffitte-Tokyo	993 84	948 77
Lion-Associations	11162 14	11162 14
Lion-Institutionnels	22129 37	22074 18
Lionplus	58995 74	58411 62
Livret portefeuille	481 27	467 25
Mondiale Investissem.	350 21	350 21
Monecic	57519 74	57519 74
Multi-Obligations	422 31	403 16
Mutuelle Unie Sél.	109 80	104 82
Natio.-Assoc.	6206 70	6194 31
Natio.-Epargne	13521 59	13387 71
Natio.-Inter.	935 70	853 27
Natio.-Obligations	452 29	431 78
Natio.-Placements	60941 48	60941 48
Natio.-Valeurs	534 90	510 64
Oblicoop Sicav	1152 25	1129 66
Oblifion	1123 06	1072 13
Obsiem	154 13	151 85
Orient-Gestion	112 03	106 95
Pacifique St-Honoré	413 03	394 30
Paneuropa	587 41	560 77
Paribas Epargne	13053 39	13001 38
Paribas Gestion	527 45	503 53
Patrimoine-Retraite	1346 32	1319 92
Phénix Placements	251 16	259 86
Pierre Investiss.	501 08	478 34
Placement crt-terme	62103 27	62103 27
P.M.E. St-Honoré	298 28	284 75
Province Investiss.	327 98	327 98
Rendem. St-Honoré	12447 29	12385 36
Revenus Trimestriels	5487 50	5408 40
Sécur. Mobilière	396 63	378 64
Sél. court terme	12560 92	12457 49
Sélec. Mobil. Dir.	333 49	325 36
Sélection-Rendem.	187 21	182 64
Sélect. Val. Franç.	224 71	214 52
Sicav-Associations	1202 23	1199 83
S.F.I. fr. et étr.	467 12	445 94
Sicavimmo	571 38	545 47
Sicav 5000	239 83	228
Silvafrance	390 27	372 57
Silvest	324 41	309 70
Silverente	211 94	202 33
Silvarex	334 62	319 45
S.I.-Est	1077 63	1028 76
S.I.G.	812 05	774 87
S.N.I.	1051 61	1003 92
Sohinvest	445 66	425 45
Sogepargne	349 61	338 01
Sogevar	848	809 55
Soginter	1075 91	1027 12
Soleil Investiss.	430 54	411 02
Technocic	1106 52	1056 34
U.A.P. Investiss.	348 90	333 08
Uni-Associations	109 16	109 16
Unifrance	299 32	285 75
Unifoncier	880 58	840 65
Uni-Garantie	1227 85	1202 60
Unigestion	705 49	673 50
Uni-Japon	1097 27	1047 51
Uni-Régions	1853 87	1769 90
Unirente	1954 86	1890 58
Univer	151 56	151 55 ◆
Univers-Obligations	1137 64	1100 23
Valorem	408 24	387 82
Valorg	1267 31	1256 04
Valrex	136378 87	136242 63

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1680	4,5 % 1973	1731	1750	1740	+ 0 51
3970	C.N.E. 3 %	4110	4140	4140	+ 0 72
1468	Electricité T.P.	1472	1473	1473	+ 0 06
1038	Renault T.P.	1081	1082	1082	+ 0 09
1650	Rhone-Poul. T.P.	1659	1659	1660	+ 0 06
1235	St-Gobain T.P.	1240	1241	1241	+ 0 08
1237	Thomson T.P.	1236	1236	1236	....
280	Accor	285	285	285	....
565	Agence Havas	561	595	595	+ 6 06
620	Air Liquide	642	644	645	+ 0 46
775	Als. Superm.	771	775	775	+ 0 51
121	A.L.S.P.I.	166 50	156	160	– 3 90
270	Alsthom-Atl.	315	319	318 10	+ 0 98
181	Applic. gaz	206	200 50	200	– 2 91
1010	Arjom. Prioux	1225	1165	1175	– 4 08
850	Aux. Entrepr.	905	950	950	+ 4 97
1170	Av. Dass.-Br.	1365	1390	1415	+ 3 66
285	Bail-Equipem.	355	363	358	+ 0 84
685	Bail-Investiss.	709	709	710	+ 0 14
590	Cie Bancaire	639	645	650	+ 1 72
220	Bazar H.-V.	249 50	232 50	234	– 6 21
300	Béghin-Say	289	285 50	286 50	– 0 86
555	Bic	528	539	539	– 2 08
340	B.I.S.	389	388 50	386	– 0 77
1200	Biscuit (Gént.)	1080	1080	1080	....
1880	Bongrain S.A.	1910	1900	1900	– 0 52
620	Bouygues	680	675	675	– 0 73
2350	B.S.N.	2415	2485	2485	+ 2 89
1850	Carrefour	2137	2170	2170	+ 1 54
870	Casino	910	920	920	+ 1 09
630	Cedis	799	808	812	– 1 62
545	Cetelem	590	570	570	– 3 38
845	C.F.A.O.	851	888	864	+ 1 52
136	C.F.D.E.	161	160	158	– 1 86
680	C.G.I.P.	756	762	768	+ 1 58
490	Chargeurs S.A.	498	500	508	+ 2
49	Chiers-Châtil.	65	62 20	61 30	– 5 69
340	Ciments franç.	345	342	342	– 0 86
1250	C.I.T. Alcatel	1383	1383	1383	....
1170	Club Médiner.	1181	1184	1184	+ 0 25
144	Codetel	153	151 50	151 50	– 0 98
275	Cofimeg	295	293	295	....
210	Coles	274	282 40	282 40	+ 3 06
178	Compt. Entrepr.	187 50	188	188	+ 0 26
420	Compt. Mod.	477	465	452	– 5 24
775	Créd. Foncier	802	821	821	+ 2 36
325	Crédit F. Imm.	321	321	321	....
675	Crédit Nat.	675	678	678	+ 0 44
235	Crouzet	246	254	254 50	+ 3 45
2190	Dumez-Serv. (?)	2380	2350	2350	– 1 26
1250	Darty	1315	1330	1331	+ 1 21
835	Docks France	874	910	918	+ 5 03
190	D.M.C.	233	224	223	– 4 29
585	Dumez	642	648	644	+ 0 31
565	Eaux (Gén.)	625	640	637	+ 1 92
235	Elf-Aquitaine	248 20	245 50	246	– 0 08
230	– (certific.)	237	238 50	238 50	+ 0 63
1360	Epeda-B-Faure	1480	1485	1485	+ 0 33
3040	Essilor	2940	3005	3020	+ 2 72

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
540	Esso S.A.F.	559	560	567	– 0 35
1290	Eurafrance	1245	1320	1320	+ 6 02
850	Euromarché	1030	1029	1029	– 0 09
860	Europe n° 1	955	890	891	– 6 70
1100	Facom	1189	1250	1275	+ 7 23
730	Fichet-Bauche	768	767	767	– 0 13
200	Finextel	203	201 10	202 50	– 0 24
395	Fives-Lille	406	402	402	– 0 98
55	Fonderie (Gén.)	57 20	57	56 20	– 1 74
80	Fraissinet	82 50	82 50	82 50	....
300	Francarep	295	310	310	+ 5 08
340	Gal. Lafayette	387 50	400	400	+ 3 22
860	Gén. Géophys.	855	859	859	+ 0 46
285	GTM-Entrepose	299	308	312	+ 4 34
300	Guyenne-Gasc.	300	298	298	– 0 66
1880	Hachette	1985	2050	2050	+ 3 27
420	Hénin (La)	435 50	443	443	+ 1 72
101	Imétal	114 60	115	114	– 0 52
440	Imm. Plaine-M.	447	453	453	+ 1 34
1640	Inst. Mérieux	1800	1790	1790	– 0 55
495	Interbail	525	530	530	+ 0 95
2260	Intertechnique	2460	2570	2570	+ 4 89
230	J. Lefebvre	229 50	270	270	+ 17 64
975	Lab. Bellon	1009	1000	1000	– 0 89
455	Lafarge-Coppée	492	492	492 10	+ 0 02
1080	Lebon	1105	1160	1130	+ 2 26
2110	Legrand	2146	2144	2144	– 0 09
850	Lesieur	813	840	840	+ 3 32
340	Locafrance	392	399	399	+ 1 78
760	Locindus	759	765	765	+ 0 79
750	Lyonn. Eaux	733	723	720	– 1 77
240	Mais. Phénix	227	239	236	+ 3 96
1240	Majorette (Ly)	1015	970	970	– 4 43
103	Manurhin	105 10	105 10	105 20	+ 0 09
205	Mar. Wendel	240	235 50	236	– 1 66
1730	Martell	1705	1731	1740	+ 2 05
1720	Merlin-Gérin	1889	1895	1880	– 0 47
1640	Matra	1855	1820	1825	– 1 61
945	Michelin	982	989	989	+ 0 71
2190	Midi (Cie)	2210	2230	2235	+ 1 13
225	Midland Bk S.A.	223	220	221	– 0 89
98	M.M. Penarroya	99	99 90	99 50	+ 0 50
1820	Moët-Hennessy	1913	1926	1925	+ 0 67
500	Mot. Leroy-S.	572	570	569	– 0 52
108	Moulinex	113 80	111 80	111 80	– 1 76
780	Mumm	799	778	778	– 2 62
395	Navig. Mixtes	425 50	428	428	+ 0 58
80	Nord-Est	87 95	89 95	89 95	+ 2 27
490	Nordon (Ny)	495	489	489	– 1 21
147	Nouvelles Gal.	171 80	162	162	– 5 70
730	Occident. (Gén.)	707	705	707	....
280	Olida-Caby	265	270	275	+ 3 77
1040	Opm. F. Paris	1170	1161	1165	– 0 42
235	Opfi-Paribas	247	243	243	– 1 61
2350	Oréal (L')	2505	2580	2570	+ 2 59
150	Papet. Gascogne	150	150	150	....
1010	Paris-Réescomp.	1135	1144	1144	+ 0 79
380	Pechelbronn	417 50	408	408	– 2 27
810	Penhoët	839	831	831	– 0 95
690	Pernod-Ricard	702	715	718	+ 2 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
285	Pétroles (Fse)	264 60	263	262 50	– 0 79
65	– (certific.)	65 60	65 50	65 50	– 0 15
130	Pétroles B.P.	132	133 50	133 90	+ 1 43
285	Peugeot S.A.	314	318	317	+ 0 95
60	Poclain	52 80	53 80	54 50	+ 3 21
525	Poliet	552	550	549	– 0 54
170	Pompey	190	190	192	+ 1 05
495	P.M. Labinal	543	537	537	– 1 10
1900	Presses Cité	2020	2052	2054	+ 1 68
1100	Prétabail Sic.	1165	1195	1185	+ 1 71
305	Primagaz	347	353	357	+ 2 88
220	Printemps	237 90	238	240	+ 0 88
1380	Promodès	1410	1424	1424	+ 0 99
260	Radiotechn.	297	299	300	+ 1 01
78	Raffin. (Fse)	94 50	100	100	+ 5 82
1280	Redoute (La)	1430	1429	1429	– 0 06
1650	Roussel-Uclaf	1681	1703	1700	+ 1 13
1400	Roussel-C.N.I.	1465	1470	1471	+ 0 40
2220	Rue Impériale	2223	2250	2250	+ 1 21
187	Sade	188	189	189	+ 0 53
1530	Sagem	1740	1739	1731	– 0 51
750	Salvepar	759	759	759	....
350	St-Louis B.	355	360	360	+ 1 40
2370	Salomon	2340	2365	2365	+ 1 06
620	Sanofi	674	690	691	+ 2 52
270	S.A.T.	307 50	300 50	302	– 1 78
590	Saupiquet Cie	581	580	580	– 0 17
168	Schneider	175	175	176	+ 0 57
84	S.C.O.A.	91	90 50	90 90	– 0 10
127	S.C.R.E.G.	139	140 10	147	+ 5 75
415	Seb	445	432	432	– 2 92
325	Sefimeg	362	365	365	+ 0 82
1140	S.F.I.M.	1265	1295	1300	+ 2 76
59	S.G.E.-S.B.	71 90	72 30	72	+ 0 13
620	Sign. Ent. El.	675	685	686	+ 1 62
635	Silic	640	627	638	– 0 31
400	Sinco-U.P.H.	420	418 50	419	– 0 23
225	Simnor	232	234 60	234 60	+ 1 12
1930	Skis Rossignol	1936	1936	1936	....
625	Slimînco	635	640	640	+ 0 78
3010	Sodexho	2900	2900	2900	....
510	Sogerap	498	486	486	– 2 40
430	Sommer-Allib.	490	491	493	+ 0 61
520	Source Perrier	500	503	505	+ 1
280	Synthelabo	287	288	288	+ 0 34
595	Talcs Luzenac	591	588	586	– 0 84
2490	Tél. Elect.	2650	2610	2610	– 1 50
530	Thomson-C.S.F.	574	574	575	+ 0 17
2180	T.R.T.	2315	2330	2330	+ 0 64
445	U.F.B.	445	445	445	....
705	U.I.S.	725	720	720	– 0 68
390	U.C.B.	346	350	352	+ 1 73
225	Valéo	228	230 10	230	+ 0 87
108	Vallourec	115 60	116	115 60	....
2610	V. Clicquot-P.	2575	2570	2570	– 0 19
920	Vinipnix	1075	1098	1095	+ 1 86
965	Elf-Gabon	1070	1090	1090	+ 1 86
182	Amax Inc.	178	181	181	+ 1 68
440	Amer. Express	416	421 60	421 60	+ 1 32
225	Amer. Teleph.	212 90	212	212	– 0 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
123	Anglo Amer. C.	129 90	133 80	133 80	+ 3
685	Amgold	904	925	925	+ 2 32
655	BASF (Akt)	654	660	659	+ 0 76
695	Bayer	687	688	687	....
400	Buffelsfont.	422 50	430	429 90	+ 1 75
24	Charter	23 70	23 50	23 55	– 0 63
525	Chase Manh.	522	522	528	+ 0 76
370	Cie Pétr. Imp.	386 50	388	388	+ 0 38
48	De Beers	52 70	53 60	54 10	+ 2 65
1430	Deutsche Bank	1433	1452	1452	+ 1 32
88	Dome Mines	83 10	94	94	+ 0 96
265	Driefontein Ctd	275	279	284	+ 3 27
535	Du Pont-Nem.	528	532	533	+ 0 94
715	Eastman Kodak	690	678	678	– 1 73
79	East Rand	84 50	86 80	86 90	+ 2 84
355	Electrolux	354 50	356	356	+ 0 42
315	Ericsson	319	322	322	+ 0 94
510	Exxon Corp.	500	497	497	– 0 60
435	Ford Motors	429	429	429	....
250	Free State	287 50	292	292	+ 1 56
127	Gencor	143	145	145	+ 1 39
315	Gén. Belgique	303 80	303 80	303 80	....
645	Gén. Electr.	603	595	596	– 1 16
755	Gen. Motors	734	731	731	– 0 40
62	Goldfields	65 80	68 80	67 30	+ 2 27
35	Gd Metropolitain	34 60	35 50	35 50	+ 2 60
154	Harmony	159	164	165	+ 3 77
35	Hitachi	32 50	31 85	31 50	– 3 07
685	Hoechst Akt.	669	667	667	– 0 29
94	Imp. Chemical	91 90	91 50	88	– 4 24
134	Inco. Limited	135 30	136	136 50	+ 0 88
1340	IBM	1260	1255	1252	– 0 63

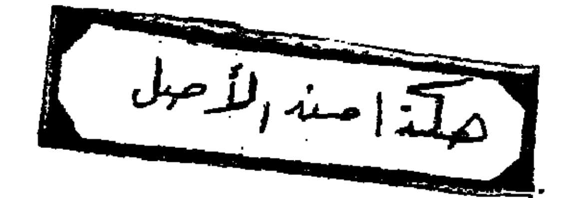
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
100	Ito-Yokado	104 10	104 50	104 80	+ 0 67
340	ITT	337	332	332	– 1 48
65	Matsushita	58 50	57 50	57 60	– 1 53
1050	Merck	1034	1027	1028	– 0 58
865	Minnesota M.	810	803	803	– 0 86
300	Mobil Corp.	289 50	289 80	293	+ 1 20
24800	Nestlé	24150	24450	24430	+ 1 15
115	Norsk Hydro	122 50	121 50	121	– 1 22
1070	Petrofina	1061	1061	1080	+ 1 79
950	Philip Morris	934	938	933	– 0 10
174	Philips	163 30	164 70	164	+ 0 42
265	Pres. Brand	280	286	290	+ 3 57
290	Président Steyn	307	315	315	+ 2 60
340	Quilmès	331	344	350 10	+ 5 77
990	Randfontein	1120	1130	1150	+ 2 67
580	Royal Dutch	563	564	564	+ 0 17
77	Rio Tinto Zinc	78	77	78	....
170	St Helena Co	170	175	175	+ 2 94
406	Schlumberger	379	386	386	+ 1 84
87	Shell transp.	88	88 50	88 50	+ 0 56
1780	Siemens A.G.	1737	1736	1736	– 0 05
187	Sony	171 80	170	171	– 0 46
240	T.D.K.	216 10	215 20	215 80	– 0 13
18 50	Toshiba Corp.	15 90	15 80	15 90	....
990	Unilever	973	977	977	+ 0 41
410	Unit. Techn.	396	390 80	390 80	– 1 31
960	Vaal Reefs	998	1000	1009	+ 1 10
400	West Deep	465	466 50	475	+ 1 93
325	West Hold.	345 50	347 80	349	+ 1 01
445	Xerox Corp.	430	440	441	+ 2 55
2 07	Zambia Corp.	2 16	2 16	2 16	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 592	9 462	9 150	9 750
ECU	6 821	6 821	....	....
Allemagne (100 DM)	305 240	305 240	294	314
Belgique (100 F)	15 171	15 165	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	270 100	270 170	260	280
Danemark (100 krd)	85 360	85 170	80	88
Norvège (100 k)	105 960	105 730	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 593	11 678	11 250	11 950
Grèce (100 drachmes)	7 027	7 020	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 786	4 765	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	360 650	361 750	3 505	3 685
Suède (100 krs)	105 500	105 200	102	109
Autriche (100 sch)	43 480	43 520	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 465	5 465	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 480	5 425	5	6 200
Canada ($ can 1)	6 884	6 901	6 680	7 050
Japon (100 yens)	3 768	3 739	3 630	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/4
Or fin (kilo en barre)	100000	100100
Or fin (en lingot)	99900	99400
Pièce française (20 fr)	592	591
Pièce française (10 fr)	420	406
Pièce suisse (20 fr)	596	600
Pièce latine (20 fr)	577	577
Souverain	721	720
Pièce de 20 dollars	4025	4025
Pièce de 10 dollars	2060	2060
Pièce de 5 dollars	1500	1525
Pièce de 50 pesos	3740	3750
Pièce de 10 florins	594	599



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DÉBATS

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

UN SEUL MONDE

CULTURE

Sur 89 FM
M. JEAN GATEL

« Face au Monde »

M. Jean Gatel, secrétaire d'État chargé de l'économie sociale, est l'invité de l'émission « Face au Monde », ce vendredi 12 avril, à 18 h 45, sur 89 FM, à Paris. Jean Lebail et Mathieu Fantoni mèneront les débats.

ÉCONOMIE

RADIO-TÉLÉVISION (19)
INFORMATIONS « SERVICES » (16) :

Le numéro du « Monde » daté 12 avril 1985 a été tiré à 435 066 exemplaires

LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DE L'OCDE

Les Etats-Unis voudraient que la nouvelle négociation commerciale s'ouvre au printemps 1986

Le communiqué final de la réunion ministérielle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), regroupant vingt-quatre pays d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord : Etats-Unis, Canada ; d'Asie : Japon, et d'Océanie : Australie, Nouvelle-Zélande, comportera-t-il, comme le voudraient les Américains, la mention d'une date pour l'ouverture de nouvelles « négociations commerciales multilatérales » ? Telle était la question qu'on se posait encore alors que les ministres entamaient, ce vendredi 12 avril, la dernière séance de leur session commencée jeudi, au château de la Muette, à Paris, sous la présidence de MM. Joe Clark et Michael Wilson, respectivement secrétaire d'Etat aux affaires extérieures et ministre des finances du Canada.

En principe, ces négociations devraient constituer une nouvelle étape de la libéralisation des échanges internationaux incluant notamment les services. Mais dans l'esprit de ses partisans les plus déterminés, à savoir, les Etats-Unis, le Japon et plusieurs pays européens, dont la RFA et la Grande-Bretagne, elles présenteraient d'abord l'avantage de neutraliser les pressions protectionnistes. Quelque cent vingt-sept propositions de loi, visant plus ou moins à fermer le marché américain pour tel ou tel produit, sont actuellement en instance devant le Congrès. Selon l'OCDE, ou bien on assistera au cours des prochains mois à une baisse du dollar, ou bien rien ne pourra empêcher les Etats-Unis de se protéger contre la concurrence étrangère. Il est possible qu'à la demande, notamment de la France, la décision sur la date soit reportée au sommet des sept pays les plus industrialisés, qui doit avoir lieu à Bonn du 2 au 4 mai. Le secrétaire américain au Trésor, M. James A. Baker, a exprimé le souhait que la négociation s'ouvre au printemps 1986.

C'est un fait que la plupart des pays les plus importants se sont prononcés en faveur d'une mise en route rapide de ce nouveau « round » commercial au sein du GATT (Organisation chargée d'administrer à Genève l'accord international sur les tarifs douaniers et le commerce), dont le principe est admis par les principaux acteurs depuis que la CEE a donné son accord le 19 mars dernier. M. Hans Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères du gouvernement de Bonn, a notamment déclaré que ces négociations étaient nécessaires pour alléger, à terme, les difficultés économiques et financières du tiers-monde.

M. Pierre Beregovoy, ministre français des finances et de l'économie, après avoir rappelé qu'en mai 1983, au sommet de Williamsbourg, M. François Mitterrand avait déclaré « *le moment venu de penser à un nouveau Bretton Woods..., œuvre de toute une génération* » a ajouté : « *il nous semble aussi que des mesures concrètes doivent être féfinies pour avancer dans la voie d'une plus grande stabilité du marché des changes* ». La France avait demandé en conséquence qu'un comité intérimaire spécial du FMI se saisisse avant la fin de l'année de ce dossier. Il semble résulter des discussions de vendredi matin que les Etats-Unis sont désormais prêts à accéder à ce vœu. « *Je me réjouis*, encore dit M. Beregovoy, *de l'attitude positive prise sur ce sujet jpar M. James Baker, au nom des Etats-Unis* ».

Pas d'unanimité

Cette entente franco-américaine sur la procédure remet à leur juste place la porté des propos tenus jeudi, à l'occasion d'une conférence de presse, par M. Willy de Clercq (ancien ministre belge), membre de la Commission de Bruxelles chargé des relations extérieures et de la politique commerciale. Tout en affirmant qu'il convenait de donner le maximum de chance à la future négociation, M. de Clercq a insisté sur la volonté européenne de voir s'ouvrir parallèlement des discussions sur les problèmes monétaires et financiers. Cependant, M. de Clercq a bien précisé qu'il ne s'agissait, en aucune façon, de recréer un système de taux de change fixe du genre de celui qui avait été défini à la conférence de Bretton-Woods en juillet 1944.

C'est un fait qu'on peut difficilement voir l'ébauche d'une véritable réforme dans les idées qu'a avancées M. de Clercq, à savoir la nécessité, pour les grands pays, de se soumettre à la « surveillance » du Fonds monétaire (obligation à laquelle ils sont déjà théoriquement assujettis) et – dispositif que M. de Clercq ne juge pas « fondamental » – l'opportunité d'intervenir sur les marchés des changes en cas de fluctuations désordonnées des cours. Cette dernière suggestion a déjà fait l'objet de maintes recommandations depuis le premier sommet tenu à Rambouillet en novembre 1975.

Le ministre néerlandais des finances, M. Ruding, s'est, pour sa part, déclaré « *peu favorable* » à l'établissement d'un lien étroit entre les dossiers monétaire et commercial. Mais le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas, a dit sur le même sujet que « *les négociations commerciales multilatérales ne sont qu'un élément dans un ensemble plus vaste. A quoi bon ouvrir plus largement les frontières si les courants des échanges doivent être perturbés par d'autres éléments ?* ». Cependant le ministre français s'est montré conciliant. Il a estimé que la situation économique mondiale s'est « *dans l'ensemble améliorée* » et qu'« *il parait raisonnable de retenir l'hypothèse d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine* ».

Les ministres des finances et les gouverneurs de banque centrale des pays de la Communauté européenne se réunissent à Palerme, du vendredi 12 au dimanche 14, pour mettre la dernière main à plusieurs décisions, de portée du reste modestes, visant à renforcer le rôle de l'ECU.

P. F.

En Corée du Sud

M. KIM DAE-JUNG LANCE UN AVERTISSEMENT AUX AUTORITÉS

Séoul (*AFP*). – Le dissident sud-coréen Kim Dae-Jung a demandé au président Chun Doo-hwan de l'amnistier avant la fin du mois s'il veut éviter que l'opposition, renforcée par un récent succès électoral, ne choisisse la confrontation avec le régime. Un bon test de la volonté d'assouplissement du gouvernement sera de voir s'il accepte les deux conditions posées par l'opposition pour que s'ouvre ce mois-ci l'Assemblée issue des élections de février dernier, a déclaré M. Kim dans une interview à l'AFP.

« *Nous demandons deux choses. D'une part, rétablir les droits civiques de quelque deux cents prisonniers de conscience, dont moi-même. D'autre part, la libération de cent cinquante prisonniers politiques, étudiants compris* », a précisé le dissident toujours sous la menace d'une peine de dix-sept ans et demi de prison pour sédition. « *Un processus de réformes graduelles est possible* », a-t-il ajouté avant de réaffirmer les grands objectifs de l'opposition : liberté d'expression et, surtout, élection directe du président en 1988 au lieu du collège électoral prévu par la Constitution. Mais le dissident, rentré en février d'un séjour de deux ans aux Etats-Unis, a ensuite lancé un avertissement voilé au régime : « *Si le gouvernement veut la stabilité pour les Jeux olympiques asiatiques de 1986 ou les Jeux olympiques de 1988, il doit coopérer avec l'opposition* », a-t-il dit.

En Grande-Bretagne

Après l'échec de leur grève, les mineurs acceptent une augmentation des salaires qu'ils avaient jusqu'à présent rejetée

Londres. – Epilogue d'un conflit : cinq semaines après l'échec de la très longue grève qu'il avait déclenchée, le syndicat des mineurs britanniques est parvenu, le 11 avril, pour la première fois depuis dix-huit mois, à un accord avec la direction des charbonnages M. Arthur Scargill, président de l'Union nationale des mineurs (NUM), a accepté une proposition d'augmentation des salaires qu'il avait rejetée jusqu'à présent.

Il s'agit d'un relèvement cumulé de 10 %, en grande partie rétroactif, portant sur une période de deux ans à compter de novembre 1983. En outre, l'accord prévoit la création d'une commission pour la mise au point d'une procédure de « consultation » très formelle avant les fermetures de puits envisagées par la direction. M. Scargill avait repoussé cette solution dans un premier temps, avant de la réclamer durant les dernières semaines de la grève.

La conclusion de cet arrangement confirme que les dirigeants de la NUM ne sont plus en état de poser des conditions. Ces dernières semaines, ils ont encore enregistré plusieurs revers : les représentants de la base ont refusé la création d'un fonds d'aide aux militants qui, pour des raisons disciplinaires, ont été licenciés durant le conflit et dont la réintégration n'a pu être obtenue ; M. Scargill a dû mettre un terme à la grève des heures supplémentaires qu'il entendait poursuivre ; la direction vient d'annoncer, sans provoquer de contestations notables, la fermeture d'un puits dans le Yorkshire, le bastion de la NUM, de surcroît, la direction ne se prive pas de souligner qu'un nombre considérable de grévistes viennent d'accepter leurs indemnités pour « départ volontaire ».

Mme Thatcher, pour sa part, adopte un ton apparemment triomphant. Enfreignant la coutume qui veut que l'on n'expose pas à l'étranger les problèmes intérieurs, la « dame de fer », a au cours de son voyage en Asie du Sued-Est condamné sévèrement les « *excès* » de certains dirigeants syndicaux et évoqué l'apparition d'un « *nouveau réalisme* » dans leurs organisations.

Les deux principaux syndicats d'enseignants, engagés depuis plusieurs semaines dans une grève perlée, viennent de mettre un frein à leur action en renonçant à perturber les examens de fin d'année. Au même moment, le 10 avril, le syndicat des fonctionnaires a abandonné un projet de débrayage de vingt-quatre heures et son secrétaire général a reconnu que cette décision de la majorité des adhérents « *reflétait* » l'issue du conflit dans les houillères

FRANCIS CORNU.

Dans « Un seul monde »

***Le Monde* publie aujourd'hui, pages 11 à 14, le 20e numéro du supplément « Un seul monde » qu'il réalise en commun avec quatorze autres journaux d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique, en coopération avec les organisations du système de l'ONU et des associations françaises membres du CRID (Centre de recherche et d'information du développement).**

Le 20e numéro, mis au point avec la collaboration de l'Agence internationale de l'énergie atomique et de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, porte sur les deux grands problèmes que pose l'énergie nucléaire : celui de son utilisation pacifique et celui de la non-prolifération des armes atomiques. Deux questions qui feront en septembre prochain l'objet d'un examen de la part de la 2e Conférence de révision du TNP (traité de non-prolifération) que presque tous les Etats ont signé.

● *Sanction possible contre le meurtrier du commandant Nicholson en RDA.* – La sentinelle soviétique qui a abattu le commandant américain Nicholson le 26 mars en RDA est passible de mesures disciplinaires et pourrait être traduite en cour martiale, indiquait-on, le mercredi 10 avril, à Bonn de source est-européenne informée. Le garde soviétique est en état d'arrestation et sera sans doute inculpé en premier lieu de violation du règlement pour recours excessif à la force, précise-t-on de même source, en disant tenir ces informations d'officiers soviétiques. – (*Reuter.*)

Sur le vif

Locaxocet

Ce matin, j'ouvre un œil, j'allonge le doigt, je mets la radio, et, qu'est-ce que j'entends ? Nos Exocet on les vend pas, on les vend plus, ils nous restent sur les bras. Ah ! ce choc ! Une gifle pareille en pleine poire, comme ça, au réveil, ça fait bobo à l'ego. Je ne comprends pas. Qu'est-ce qui se passe ? C'est pas possible. Il y a encore deux trois ans, on n'arrivait pas à fournir à la demande. Ça se bousulait de partout : le Koweït, le Venezuela, l'Arabie saoudite... Tout le monde en voulait. Bon, d'accord, il y avait eu ce fabuleux coup de pub, vous vous rappelez, cet escorteur anglais bousillé par un bon petit AM-39 que s'étaient offert les Argentins. Ça nous avait fait une de ces réclames !

Enfin, quoi, ils sont toujours aussi chouettes nos Exocet, aussi pratiques ! Vous les balancez d'où vous voulez. C'est le genre réversible, voyez, surface-surface ou air-surface, selon l'humeur ou le temps qu'il fait. Vous pouvez même les balader en hélico. Il vient avec, l'hélico. C'est tout compris : le Super-Frelon et l'AM-39. Emballage cadeau.

Où ils ont la tête, les Israéliens, les Libanais, les Syriens, tout ça ?... Voilà des années qu'ils s'envoient jour et nuit des pruneaux dans le citron. Nos Exocet devraient partir comme des pets de lapin au Proche-Orient. Les Irakiens, ça va, ils se relâchent peut-être un peu en ce moment ; mais, dans l'ensemble, c'est des bons clients. Et de l'autre côté, qu'est-ce qu'il attend, Khomeiny pour leur rendre la monnaie de leur pièce à ces salauds ?

Le Cambodge, l'Amérique du Sud, le Golfe, bon sang ! c'est pourtant pas les débouchés qui manquent. Oui, je sais, les Amerloques nous font une concurrence ignoble. Leurs missiles, ils les bradent, c'est pas compliqué. Eh bien, moi, je vais vous dire ce qu'il faut faire. Si les gens n'ont plus les moyens de se les acheter, même à tempérament, il faut les louer, nos Exocet. On en a bien prêté au Qatar pour pas un rond. Il faut les louer au mois comme des télés. En promettant de les échanger ou de les réparer à l'œil en cas de panne. Locaxocet à votre service vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

CLAUDE SARRAUTE.

Au Danemark

LES SALARIÉS REPRENNENT LE TRAVAIL

(*De notre correspondante.*)

Copenhague. – Après la journée de protestation du 10 avril, de nombreux salariés, en grève depuis dix-huit jours, ont repris le travail jeudi 11 avril. Les transports urbains ont recommencé à fonctionner avec, il est vrai, un coup de pouce de la police, venue débloquer certains garages municipaux. Les éboueurs ont promis de vider de nouveau les poubelles à partir de ce vendredi 12 avril.

La Confédération du patronat a cependant recensé quelque dix mille débrayages d'irréductibles dans le secteur privé. Le noyau de résistance le plus dur semble devoir se cristalliser dans le secteur public. Jeudi, les écoles, les hôpitaux, n'ont pas retrouvé leur rythme normal, les crèches et les garderies sont restées fermées.

C. O.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OTAN A FAIT UNE VISITE A PARIS

Lord Carrington, secrétaire général de l'OTAN, a terminé jeudi 11 avril une visite à Paris au cours de laquelle il a notamment rencontré MM. Fabius, premier ministre, Dumas, ministre des relations extérieures, Hernu, ministre de la défense, ainsi que le général Lacaze, chef d'état-major des armées. Il a aussi visité jeudi matin le PC de la force nucléaire stratégique à Taverny. Ses entretiens ont surtout porté sur les problèmes de la coopération européenne en matière de production d'armements, domaine dans lequel, selon lord Carrington, la situation n'est « *pas satisfaisante à l'heure actuelle* ».

Parlant mercredi 10 avril devant l'Institut français des relations internationales, lord Carrington avait appelé les pays européens de l'Alliance atlantique à « *apporter une réponse collective* » à la proposition américaine de participer aux recherches sur la défense spatiale.

Près de Dijon

Le patron d'une entreprise en difficulté s'immole par le feu

De notre correspondant

Dijon. – Le patron d'une petite entreprise de Chevigny-Saint-Sauveur, M. Marcel Claire, soixante-neuf ans, dans la banlieue dijonnaise, s'est immolé par le feu, mercredi 10 avril en fin de soirée, dans la cour de son usine. Le drame n'a pas eu de témoins, et ce sont les proches de l'industriel qui l'ont découvert alors qu'il n'y avait plus rien à faire pour lui.

« *Patron de choc, fonceur et battant* », selon son entourage, M. Claire avait dû déjà à deux reprises changer radicalement les productions de la petite entreprise de charpente, qu'il avait reprise à la fin de la guerre pour éviter sa disparition. On en était même passé, en 1972, par un premier dépôt de bilan. Mais le concordat accordé par le tribunal de commerce avait permis à ce patron énergique de remonter la pente. En 1978, il trouvait enfin le créneau « porteur » en obtenant des PTT un important marché de fabrication de cabines téléphoniques. Une production qui devait rapidement représenter plus de 50 % de son chiffre d'affaires.

Jusqu'à ce que l'équipement quasi généralisé du territoire fasse se raréfier les commandes des PTT : un nouveau « virage » que la société Claire et Fils ne semble pas cette fois avoir pu ou su négocier. Et c'était, en 1984, un nouveau dépôt de bilan, cette fois assorti de la liquidation de biens et d'un conflit avec le personnel (cent quatre-vingt-six salariés), dont le refus d'un premier plan de restructuration amenait le licenciement total début 1985.

Pour M. Jean-Michel Claire, le fils de l'industriel, « *cette fin tragique n'est malheureusement pas une surprise* ». « *Si on ne me laisse pas redémarrer mon entreprise*, avait-il dit et répété, *je me tue*. »

● *Création d'un groupe de travail sur la constitution des listes du PS pour les législatives.* – Le bureau exécutif du PS, réuni jeudi 11 avril, a décidé la création d'un groupe de travail destiné à mettre au point le mode de constitution des listes départementales du PS pour les élections législatives. Ces modalités devront s'appuyer sur le maintien du principe de désignation des candidats par la base.

● *M. Edgar Faure réélu président du conseil régional de Franche-Comté.* – M. Edgar Faure (UDF) a été réélu, vendredi 12 avril, président du conseil régional de Franche-Comté. M. Faure a obtenu dix-neuf voix contre quatorze au candidat socialiste, M. Raymond Forni et trois au communiste, M. Claude Jeanneret.

LES ADIEUX DE Mme BAUDRIER

Mme Jacqueline Baudrier, qui vient d'être remplacée dans ses fonctions d'ambassadeur délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO par Mme Gisèle Halimi, a donné une réception, mercredi, avec son mari, M. Roger Perriard, pour dire au revoir à ses amis. Ceux-ci, parmi lesquels beaucoup de journalistes, étaient venus nombreux exprimer à l'ancienne présidente de Radio-France leurs regrets de voir mis fin à une mission dont elle s'était acquittée avec l'énergie, le courage et le sens de l'intérêt national qui ont toujours été sa marque.

Le Monde

LOISIRS



Il y a trois mille ans, la Syrie

Gisements archéologiques et paysages.

SUR les pas des croisés et les routes entrelacées de civilisations millénaires... Ainsi part-on à la découverte de la « Grande Syrie » du passé.

Ce pays fut le leader de la région pendant des lustres, loin dans le temps, en remontant jusqu'à la préhistoire. Sur sa terre se mêlèrent, s'affrontèrent, les cultures et les hommes. Rares furent les trêves. Ce brassage en fut et en reste la richesse. A peine commence-t-on à découvrir et à exploiter ce gisement archéologique, parmi les plus gigantesques du monde. Ainsi l'histoire de la Syrie participe-t-elle de la connaissance universelle.

Mais l'enrichissant périple dans le passé suppose quelques détours au présent. La Syrie – pays moderne – est en guerre. Son ciel est sillonné de Mig-25 à l'entraînement, son sol hérissé de radars et de batteries anti-aériennes. Tout est serein... Les fronts de combat, situés dans d'autres contrées, paraissent lointains.

Dans les souks grouillants, sur les immeubles publics, au cœur perdu des villages, partout on affiche le portrait du président, M. Hafez El Assad. Le mandat de ce dernier vient d'être renouvelé, avec 99 % des suffrages. La Syrie ne cache pas ses choix. Sur la carte officielle distribuée par le ministère du tourisme, Israël – l'ennemi numéro un – ne figure pas. Mais la Palestine éternelle étale ses frontières telles que, voici mille quatre cents ans, les dessinèrent les artisans de la mosaïque, à Madaba (aujourd'hui en territoire jordanien). Cette carte est la plus ancienne connue.

Mais remontons, plus avant encore, le cours du temps...

Une ville nommée Ebla

Il était une fois... une ville, nommée Ebla, peuplée de paysans et de commerçants. D'Ebla, aujourd'hui, à peine commence-t-on à découvrir les secrets. C'est une ville morte, l'une parmi les milliers enfouies dans les milliers de telles archéologiques syriens (1). Pour une découverte, c'en fut une. En 1975, une équipe d'archéologues (cf. *le Monde* du 31 mars 1976) italiens et américains, dirigée par le professeur Paolo Matthiae, sort quinze mille tablettes enfouies dans ce tell.

Paysage lunaire... en cette fin d'hiver 1985. Les petites collines sont recouvertes d'une herbe rase que broutent de laineux moutons bruns. 1969 : le premier homme marchait sur la Lune, lorsque le professeur Matthiae découvrit au hasard de sa pioche un pan de maison, puis quelques colonnes, bientôt le pavage d'une rue... Ebla, affaissée, ensablée depuis trois mille ans et devenue colline, resurgit du désert. C'est, à ce jour, le plus ancien et le plus complet des sites du troisième millénaire connus dans le monde.

Le voyageur arrivant à Ebla à l'heure où le soleil se couche est saisi d'une vertigineuse fascination, projeté trois mille ans avant Jésus-Christ dans un univers dont on ignorait même l'existence il y a à peine quinze ans. La machine à explorer le temps est toujours magique, qu'elle court vers la nuit éloignée du passé ou vers le futur interplanétaire.

A Ebla, les archéologues commencent à déchiffrer les quelque trois mille tablettes retrouvées intactes dans les ruines. D'écriture cunéiforme, c'est la plus ancienne littérature sémitique connue à ce jour. Ebla fut, à son époque, le grand centre économique et politique de la Syrie centrale.

Les fouilles en sont encore à leur début. En cela, à Ebla comme ailleurs, réside un des charmes les plus émouvants de la Syrie... Des gisements archéologiques demeurent encore insoupçonnés. D'autres viennent d'être découverts. Rares sont ceux qui, telle Palmyre, la « Venise du désert », ont une notoriété de plus d'un siècle.

Lumière rasante, au petit matin, sur les colonnes et les temples ocre, dressés en plein désert... Au fil des heures, lorsque monte le soleil vers son zénith, les pierres de Palmyre, ses ombres et ses reliefs, changent de couleur, virant au rosé vers la fin du jour. La ville – ou plutôt les ruines de la ville – bruissent des pépiements de moineaux tranquilles.

La route des encens

En cette fin d'hiver, rares sont les touristes, limpide est la lumière. Tadmor, qu'évoquent des textes assyriens, fut conquise par Alexandre le Grand, puis détruite, enfin reconstruite par les Romains. Palmyre, capitale commerçante des grandes transhumances, sur la route de la soie et des encens, devint le carrefour des caravanes et celui des bouleversements de l'histoire, jusqu'au jour où Petra *(voir encadré)* lui ravit son trafic. Que de traces accumulées au fil des siècles ! Conquêtes, trafics, religions... Tout s'entremêle. Mésopotamiens, Babyloniens, Levantins et Phéniciens, Romains et Arabes... Palmyre témoigne de ceux qui firent l'âme syrienne. La reine Zénobie régna un temps, au cinquième siècle, sur cette ville de riches parvenus. Elle règne encore aujourd'hui dans le cœur des Syriens. Pour eux, elle est la mère du nationalisme arabe.

Du temple de Baal jusqu'au tombeau des trois frères, en traversant l'agora, en levant l'œil vers le sommet de l'arc de triomphe, devant le tétrastyle gracile, le promeneur peut errer des jours dans Palmyre. Plaisir serein... et paisibles pauses pour un thé à l'hôtel Zénobie, au charme désuet des colonies, ou encore pour un bain dans l'eau sulfureuse des grottes d'Efga. Mais il faut se résoudre à quitter Palmyre. Et continuer le voyage...

Sur les pas des croisés, qui restèrent deux siècles sur le sol syrien, la route est longue. Mais les sites sont somptueux. Le krak des chevaliers, immense château fort, domine une riche vallée, la « trouée d'Homs », qui relie le désert à la côte syrienne. La position fut jadis stratégique pour qui voulait contrôler ce passage. A un vol d'oiseau des monts du Liban, ce château est aujourd'hui le terrain de jeux d'enfants rieurs. Sous ces immenses voûtes, il pouvait accueillir près de dix mille personnes en cas de bataille. Saladin, vous raconte-t-on, en fit le siège. Luttes sanglantes et intermèdes courtois... Apprenant que la maîtresse – chevalière Henriette – convolait en de douces noces, Saladin lui envoya des présents et observa une trêve.

Non loin de ce krak surgit un autre repaire d'aigles : le château de Saône. Ce fut sans doute la plus redoutable forteresse franque de Syrie. Elle tomba faute de combattants. Construit sur un à-pic de soixante mètres, le château de Saône – ou château de Saladin, en arabe – brille de tous ses roses, dominant la verte végétation où l'olivier se mêle aux tulipes sauvages.

Bientôt, les profondes vallées font place à la steppe. En route vers Damas, ses souks et ses mosquées...

Damas, la plus ancienne des capitales arabes, grouille de vie. Cette oasis abrita, dès le septième millénaire, un petit village. Le royaume araméen en fit son joyau. Quelques rares palmiers évoquent aujourd'hui ce lointain passé. Des milliers de maisons inachevées dressent leurs poutrelles de métal vers le ciel, en attente d'un toit. Les étages du bas sont habités. Une route de corniche enveloppe la cité en plein développement. Circulation intense, animation joviale... Mais Damas a ses jardins sereins. A la Grande Mosquée des Ommeyades, ex-cathédrale Saint-Jean-Baptiste, des pèlerins font leurs prières et d'autres bavardent. Dehors, dans la fraîcheur de l'immense cour, des enfants jouent, à quelques mètres du « Trésor ». Le palais Azzam, devenu le Musée des arts et traditions populaires de Syrie, sera la dernière halte. Là, tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté. C'est le lieu béni pour l'art de la conservation. Sans cet art, ce voyage n'aurait pas eu cette saveur...

DANIELLE ROUARD.

(1) Collines artificielles, tertres ou tumulus formés par des ruines.

Voyages culturels

« *NOUS voulons changer l'image de marque de notre pays, actuellement mauvaise en France et en Europe.* » Tel est le souhait du ministre syrien du tourisme, à quelques semaines de l'ouverture à Paris d'un office du tourisme, 30, avenue George-V.

Près de huit mille Français séjournent chaque année dans ce pays pour raison de loisirs ou d'affaires. C'est peu. Et pourtant la France arrive en tête des nations européennes.

Les voyages culturels en groupe sont actuellement la meilleure façon de découvrir la Syrie. Explorator, Voyages de France et d'outre-mer, Jet Tours et Les Amis de l'histoire sont les tour-operators déjà présents sur ce circuit. Les Amis de l'histoire, association de voyages spécialisée dans les périples culturels, offrent une découverte fine et complète de la « Grande Syrie » du passé. Avec un bref séjour en Jordanie, pour visiter Amman et surtout Petra, la perle naturelle jordanienne et ses somptueux tombeaux.

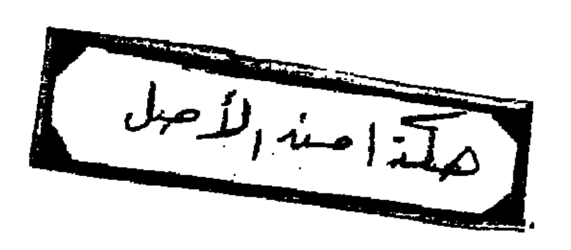
Les Amis de l'histoire emmènent de petits groupes – de quinze à vingt personnes – pour un séjour de quatorze jours. Le prix reste accessible : 7 640 F (hôtels deux étoiles, pension complète, déplacements compris). Ces groupes bénéficient d'un accompagnateur compétent (archéologue ou historien). En Syrie même, la réception est assurée par Karnak, une compagnie nationale efficace.

Pour Les Amis de l'histoire, présents également sur d'autres circuits culturels – en Égypte, au Mexique, en Chine, etc., – écrire à l'adresse suivante : 40, rue Blomet, 75015 Paris, ou téléphoner au (1) 734-36-63.

LIRE



Supplément au numéro 12505. Ne peut être vendu séparément. Samedi 13 avril 1985.



Classique

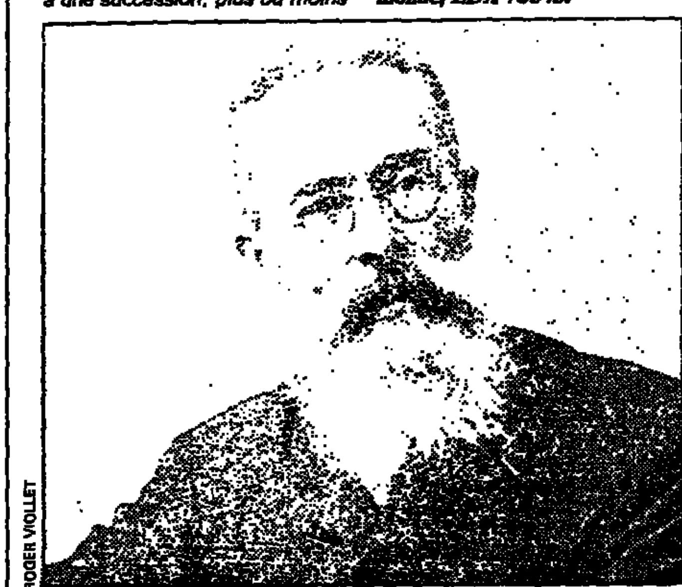
« La Jeune Fille de neige », de Rimski-Korsakov

Peu connue en France, cette œuvre a pourtant marqué un tournant dans la carrière de Rimski, qui prétendait avoir atteint avec elle sa maturité et a connu un vif succès chez elle. Il est vrai qu'elle allie tous les atouts de la sensibilité russe : le fantastique légendaire, le naturalisme lyrique, la poésie de la nostalgie et de la mort. Narrant l'histoire de la jeune Snegourotchka, fille de la fée Printemps et du bonhomme Hiver, son destin tragique et ses amours malheureuses, elle est prétexte à une succession, plus ou moins désordonnée, d'admirables arias, de danses et de chants à boire vigoureux et, bien sûr, d'hymnes à la nature enflammés.

Distribution de grande classe : Irina Arkhipova, Alexandre Moxiakov, Anton Grigoriev, Valentina Sokolik, avec le chœur et l'orchestre de la Radio-Télévision d'URSS, dirigés par Vladimir Fedoseev.

ALAIN ARNAUD.

● **Trois disques Chant du monde, LDX 78645.**


ROGER VIOLLET

Saltus Hungaricus

A l'instigation de Kodaly, les musiciens hongrois inventorient aujourd'hui avec passion les richesses de leur patrimoine. Ainsi toute une série de disques viennent de paraître, chez Hungaroton, qui fait œuvre historique et musicologique pour des répertoires occultés jusqu'à présent par leurs homologues allemands, autrichiens, bohémiens.

Le présent album, tiré de recueils à danser du dix-huitième siècle, nous introduit dans un monde assez inattendu, mais en même temps déjà connu, parce que porteur de cette fameuse « couleur hongroise » qui traîne comme un parfum tenace dans l'air du temps et à laquelle Haydn, Beethoven et Schubert ont souvent fait écho dans leurs compositions. Empruntées au travail du musicologue Peter Domokos, les danses, que les cordes baroques de Budapest ont enregistrées ici, respirent une liberté de ton inimitable, à la frontière du folklore, et ne captiveront pas que les seuls spécialistes. Et la musique n'est jamais plus attachante que lorsqu'elle revient délibérément à ses sources rythmiques et à ce vieux fonds modal qui fascinait tant, dès l'aube du vingtième siècle, le jeune transcripteur (et « chasseur de sons ») Bartok.

ROGER TELLART.

● **Hungaroton, SPBL 12445.**

Des clés pour Monteverdi

Actualité de Monteverdi. Il ne se passe pas de mois sans que la discographie de l'inventeur du drame lyrique s'enrichisse de quelque témoignage nouveau, où le montéverdien ne trouve pas toujours sa vérité, mais qui atteste du rôle essentiel joué désormais par une œuvre étonnamment proche de nos mentalités et d'une vision moderne de la musique.

Commençons par le plus discutable. Nigel Rogers, avec une équipe de virtuoses anglais, vient d'enregistrer sa version de l'Orfeo, et force est d'avouer ma déception devant ce trop scrupuleux travail de studio. Célèbre pour ses approches madrigalesques, le brillant ténor, promu chef, ne parvient pas à se hausser à la dimension supérieure qu'implique l'opéra (même primitif) et reste prisonnier de ses bonnes intentions, de cette musicalité britannique qui ici se retourne contre les interprètes et n'évite pas l'ennui à qui prend le risque d'une audition intégrale. C'est propre et net, certes, mais comme indifférent à la dramarturgie et aussi peu italien que possible dans la couleur, le ton et la sonorité. Un Orfeo à oublier pour mieux retrouver la théâtralité d'Harnoncourt, dans l'attente de la deuxième version de Corboz.

A présent, le plus délectable : Andrew Parrott, qui, à la tête de ses Taverner Consort, Choir et Players, interprète les Vêpres de la Vierge de 1610 en les resituant dans leur contexte liturgique. Pour rendre crédible le déroulement de l'office (et faire passer en même temps le sentiment de durée), Parrott modifie quelque peu l'ordre des séquences et rend à la musique son environnement grégorien (ainsi d'ailleurs qu'il l'a fait récemment pour la Messe de Machaut).

Sobre et exemplairement orante, la nouvelle version proclame aussi le pouvoir du mot, la vocalité rayonnante d'un chef-d'œuvre où triomphe la manière « moderne » du compositeur. Et l'ensemble demeure très attentif au décor baroque sous-entendu ici : la basilique Saint-Marc de Venise, avec ses effets spaciaux et ses jeux d'écho se répercutant de coupole en coupole.

Reste le principal : la merveilleuse spiritualité dont brûle cette approche, miraculeusement chantée (avec, coïncidence amusante, Nigel Rogers irréprochable comme ténor) et jouée (la justesse des cornetti où se distingue notre compatriote Cahinac). Avec elle, Monteverdi retrouve cette vocation aventureuse qui est fondamentalement la sienne, à l'église comme à la scène. Et quelle heureuse idée de conclure, après la fervente célébration du Magnificat à sept, sur la fête quelque peu irréelle de la Sonata sopra sancta Maria, où brûle, petite flamme fragile mais opiniâtre, le soprano aérien de Tessa Bonner, tandis que les rythmes des violons, trombones et cornets virent au vertige !

R. T.

● **Rogers : deux disques EMI, 2701.315.**

● **Parrott : deux disques EMI, 2701.293.**

« Togethering », de Grover Washington et Kenny Burrell


JEAN-PIERRE LELOIR

La maison Blue Note rouvre ses portes. Fondée en 1939 par Alfred Lion, maintenue à l'existence jusqu'en 1971 par son ami et associé Francis Wolff, la firme avait ensuite disparu. Une dizaine d'années plus tard, au printemps de 1982, Gilles Pétard décidait de réimprimer les Blue Note à Paris et de les reproduire quasiment à l'identique. Bruce Lundwall, ancien président de CBS-USA, actuellement président de Manhattan, reprend cette idée heureuse née d'une passion, d'un amour vrai pour le jazz. Habitant New-York, il se permet d'aller un peu plus loin dans l'entreprise : il relance complètement l'affaire, avec la bénédiction d'Alfred Lion (présent à la soirée promotionnelle de Town Hall), et fait enregistrer des musiciens d'aujourd'hui, le guitariste Stanley Jordan par exemple, ou le saxophoniste Grover Washington, champion dans les « charts ».

Prenons donc Grover Washington, dont, on le sait, presque chaque recueil frise ou dépasse le million d'exemplaires. Un million de volumes, traductions comprises, et de sa première parution à nos jours, soit en quelque deux cents ans, c'est le chiffre de vente que vient enfin d'atteindre à son tour Kant, avec sa Critique de la raison pure. Cela dit en passant, à titre d'information culturelle, dont nous nous garderons bien de tirer ici des leçons trop courtes, donc inexploitables autant qu'incongrues.

L'homme aux millions, n'oublions pas de le dire, fait bien ce qu'il se propose de faire, et, dans le genre, joue d'impeccable façon. N'importe qui ne peut se vanter de produire dès qu'il le décide, avec la même délicatesse, le même fini, cette musique polie qui cajole, dorlote et flatte un auditoire lassé par l'agression et le dérangement, et qui en redemande dans la douceur.

Aux côtés de Washington, un ancien de la famille : Kenny Burrell, le plus « bluesy » des guitaristes « bluesy ». Et, autour des deux compères, la fine fleur des rythmiciens du moment : Red McDonald, Ron Carter, Jack de Johnette. Félicitations à Bruce Lundval, à Gilles Pétard, et bonne chance à Blue Note.

LUCIEN MALSON.

● **Blue Note BT 85 106. Impression et distribution française Pathé Marconi-EMI.**

Rock

« Speed Connection/Live in Paris 85 » des Fleshtones

Qu'on ne s'attende pas, avec cet album, à pouvoir faire la démonstration de toutes les possibilités de sa chaîne haute-fidélité, un pick-up Teppaz fera aussi bien, sinon mieux, l'affaire. Il s'agit ici d'un enregistrement vivant avec un son crasseux, graisseux, où l'énergie prime sur la qualité d'écoute. Un disque qui transpire la sueur et qui fleure le plaisir de la scène, réservé à un public averti et rompu aux élucubrations d'un groupe qui joue dur et ébouriffé un rock coloré rhythm'n blues.

Mais c'est tout autant l'histoire de son enregistrement qui en fait l'événement : pendant deux semaines (du 5 au 16 mars) les Fleshtones ont investi la petite scène du Gibus avec la section des cuivres des Dexys Midnight Runners. L'opération avait été remarquablement montée par Henri Padovani, qui fut le guitariste et créateur (avec Sting et Stewart Copeland) du groupe Police avant de s'occuper pour l'Europe d'IRS, le label indépendant des frères Copeland. Connus pour être l'un des groupes américains les plus brûlants sur les planches, les Fleshtones ont leur meilleur public en France.

En échange de son nom sur les affiches et les pochettes du disque, Nouvelles Frontières a fourni les billets d'avion des musiciens. La réputation du groupe étant, pour le petit club de la rue du Faubourg-du-Temple, l'assurance de faire le plein, les Fleshtones ont touché un pourcentage sur les recettes avec un minimum garanti de 65 000 francs. Introduits par un présentateur, qui battait aussi le rappel en français (« Allez la France, plus fort »), pour mieux marquer la spécificité géographique de la manifestation, pendant quatre soirs, on a enregistré le concert et mixé dans la foulée.

Le vendredi 8 mars, à 5 h 30 du matin, la sélection faite des morceaux, on a gravé le disque chez CBS à Paris. A 14 heures, Henri Padovani partait en Hollande pour la fabrication dans les usines CBS. La pochette (qui reprend le dessin de l'affiche), confiée à l'illustrateur français Serge Clerc, était prête, la référence enregistrée (ILP 26412).

Le mardi 12 au soir, un camion acheminait les disques en France ; le lendemain, ils étaient dans les bacs des disquaires parisiens et mis en place en fin de semaine dans toute l'Europe. Les Fleshtones étaient alors encore au Gibus avant d'entreprendre une tournée dans les régions. L'album a pour titre « Speed Connection/Live in Paris 85 », il aura coûté 15 000 dollars, une misère à l'échelle américaine (le budget moyen d'un 45 tours).

« On critique souvent la lourdeur des multinationales, dit Henri Padovani de son improbable accent mi-corse mi-anglais, mais là, à tous les stades, les gens ont fonctionné à l'enthousiasme. On a fait un beau cadeau rock à Paris ».

ALAIN WAIS.

● **IRS, distr. CBS, ILP 26412.**



LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous proposons en outre une sélection de compact-discs.

	CLASSIQUE		FOLKLORE		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	E. CHAUSSON *Poème de l'amour* Kathleen Ferrier (DECCA)	MOZART *Récital* *T. Allen* (EMI PATHE)	TOURE KUNDA *Live* (MELODY)	HELE MERRIL *Gordon Beck* (OWL)	MICHEL JONASZ *Unis vers l'uni* (WEA)	DANIEL LAVOIE *Ils s'aiment* (PATHE)	ERIC CLAPTON *Behind the sun* (WEA)	HOWARD JONES (WEA)
2	POULENC *Stabat Mater* Baudo (HARMONIA *MUNDI*)	LUZZASCO *LUZZASCI* (HARMONIA MUNDI)	PAT METHENY (ECM)	M.S. TANCHEV *Un certain parfum* (OMD)	J. MAS *Johnny/Johnny* (EMI/PATHÉ)	MICHEL JONASZ *Unis vers l'uni* (*WEA*)	*BRONSKI BEAT* *The Age of Concent* (BARCLAY)	MICHAEL RUFF (WEA)
3	G.F. HAENDEL *Tamerlano* Malgoire (CBS)	J.-C. BACH *Gloria* (SHOTT FRÈRES)	M. PETRUCCIANI *Note'n Notes* (OMD)	J.-L. LONGNON *Big Band* Torride (52e Rue EAST)	JULIEN CLERC *Aime-moi* (VIRGIN)	PAUL PERSONNE *Banjo Land* (PHONOGRAM)	PAUL YOUNG *The Secret of Association* (CBS)	BILL HALEY *Double Agent* (MUSIDISC)
4	SCARLATTI *Stabat Mater* Gardiner (ERATO)	G.F. HAENDEL *Tamerlano* Malgoire (CBS)	DUKE ELLINGTON *56/62* *Vol. 1 à 3* (CBS)	K. BURREL *G. Washington* *Togethering* (BLUE NOTE)	D. LAVOIE *Ils s'aiment* (PATHE)	ETIENNE DAHO *Week-end à Rome* (VIRGIN)	PHIL COLLINS *No Jacket required* (WEA)	ERIC CLAPTON *Behind the sun* (POLYDOR)
5	JANACEK *Quatuors à cordes* Quator Dolezal (MUSIDISC)	J.-B. FIOCCO *Missa Solemnis* (ERATO)	HELE MERRIL *Gordon Beck* (OWL)	P.L. GARCIA *Die Grupen* (DAM)	M. SARDOU *Io Domenico* (ARIOLA)	MOUNSI *Seconde Génération* (CBS)	ALAN PARSON *Vulture Culture* (ARABELLA)	*FLAMING* GROOVIES *Live at the whiskey a gogo* (MADRIGAL)
6	G.F. HAENDEL *Scipio* Ch. Farncombe (RAPPEL 5 - FNAC)	MOZART *Pièces pour piano* M.J. Pires (ERATO)	E. FITZERALD *D. Ellington* (PABLO/RCA)	CHET BARCKER *Mr B.* (TIMELESS)	G. MONTAGNÉ (CARRÈRE)	EVA *Intérieurs* (KUKLOS)	SADE *Diamond Life* (CBS)	TOM PETTY *Southern Accents* (WEA)

UNE SÉLECTION DE COMPACT-DISCS

	CLASSIQUE		VARIÉTÉS	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	WAGNER *Le Vaisseau fantôme* Dir. : H. von Karajan (PATHE-MARCONI)	SCHONBERG *Moïse et Aaron* Dir. : Solti (DECCA)	SADE *Diamond Life* (CBS)	JOHN FOGGERTY *Centerfield* (WEA)
2	VERDI *La Traviata* Dir. : Muti (PATHÉ-MARCONI)	SCARLATTI *Stabat Mater* Dir. : Gardiner (ERATO)	TEARS FOR TEARS *Songs from the Big Chair* (PHONOGRAM)	VAN MORRISON *A Sense of Wonder* (PHONOGRAM)

Le haut Var en GR 4

Il est temps de reprendre ses godillots de marcheur.

ENTRE Var et Verdon, dans un relief compliqué, des rivières torrentueuses ont frayé leur passage avec difficulté, taillant le calcaire de gorges profondes et souvent très étroites qui sont les célèbres « clues » de Provence. L'automobiliste peut frôler celles de Saint-Auban, d'Aiglun, de Riolan, tandis que le randonneur parcourt celles de Rouaine, d'Entrevaux, zigzaguant de village en village, de gare en gare, entre les rivières qui alimentent le haut Var.

Pour le marcheur, les fils conducteurs sont le GR 4 et de nombreux sentiers départementaux qui pénètrent l'arrière-pays des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence. C'est un paysage aux lignes abruptes qui caractérise les Préalpes du Sud ; on peut s'étonner d'y trouver quelques villages plus ou moins perchés, des hameaux morts et oubliés, dans une alternance de zones arides, méditerranéennes, mais aussi de verdure ou de forêts, telle la châtaigneraie, entre Méailles et Annot.

En voisin, le « train des pignes » joue à saute-mouton avec les vallées et se dispute, avec la route, une place mesurée le long du Var, du Coulomp, de la Vaire, du Verdon et de l'Asse. C'est une des dernières lignes secondaires de France encore en activité, malgré de gros problèmes ; c'est d'ailleurs l'ultime vestige du vaste réseau du « sud de la France », connecté l'été à la SNCF pour assurer la liaison Alpazur. La ligne à voie métrique relie Nice à Digne, en 150 kilomètres et en trois heures, par des autorails modernes ; une rame de cent vingt-deux places climatisée et sonorisée sera en service, mais les *nostalgiques de la traction à* vapeur ont des trains spéciaux de Puget-Théniers à Annot.

Pourquoi le « train des pignes » ? Il y a plusieurs explications, qui fleurent bon le Midi : certains disent que le premier train, à vapeur, allait si doucement que les voyageurs avaient le temps de descendre ramasser des pignes pour allumer leur feu du soir ; d'autres expliquent que, pendant la guerre, la pénurie de charbon était si grande qu'en cours de route on s'arrêtait pour recharger le feu avec du bois... et des pignes ! Les pignes, quoi qu'il en soit, sont des pommes de pin, arbre assez répandu il est vrai tout au long du parcours.

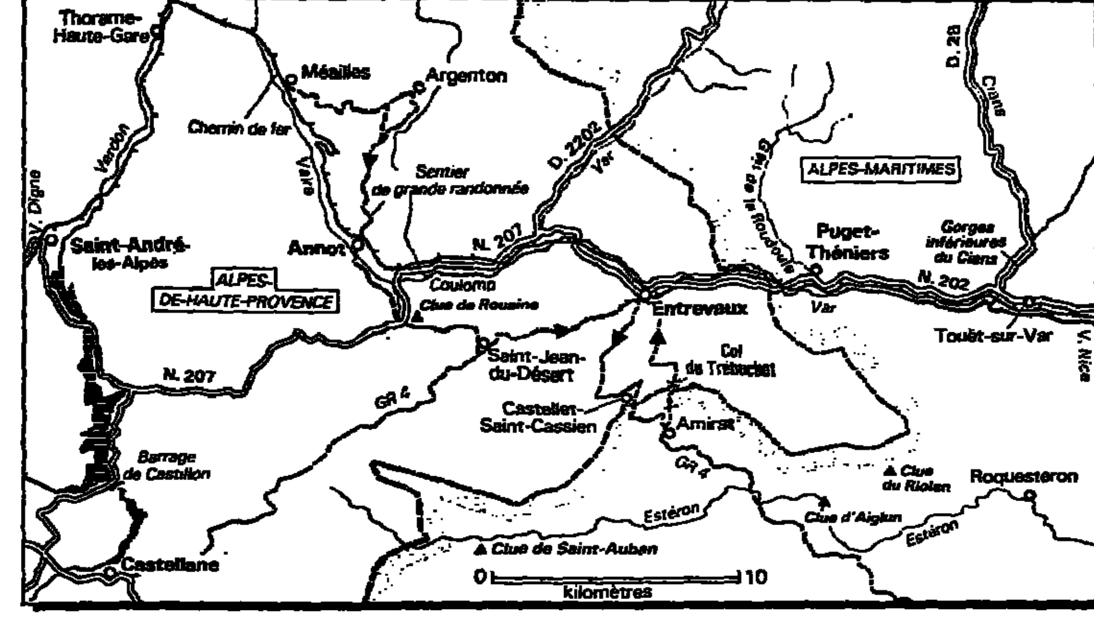
Parmi les villages, il faudra rendre visite à Touët-sur-Var, dont les vieilles maisons sont serrées juste sous la falaise ; à Puget-Théniers, une des plus modestes sous-préfectures de France ; à Entrevaux, sentinelle de la Provence, signée de maître Vauban, avec dix-sept portes fortifiées, des murailles montant en zigzag vers le ciel et une cathédrale du XII[e] siècle, et à Annot, ville agréable, avec les blocs de grès qui dominent son vallon, mais aussi, pôle ferroviaire, avec un buffet de gare assez connu.

C'est plus loin que les véritables difficultés commencent, avec la curieuse boucle en « S » de Fugeret, les viaducs de Méailles, la vallée du Verdon rejointe à plus de 1 000 mètres d'altitude, à Thorame-Haute, le point culminant de la ligne. Ainsi, que l'on vienne de Nice ou de Digne, l'itinéraire est attrayant et dessert l'hiver, au départ de Thorame, les stations d'Allos dans le haut Verdon, où une trentaine de kilomètres de pistes attendent les skieurs de fond (forfait train + car + pistes et prêt du matériel).

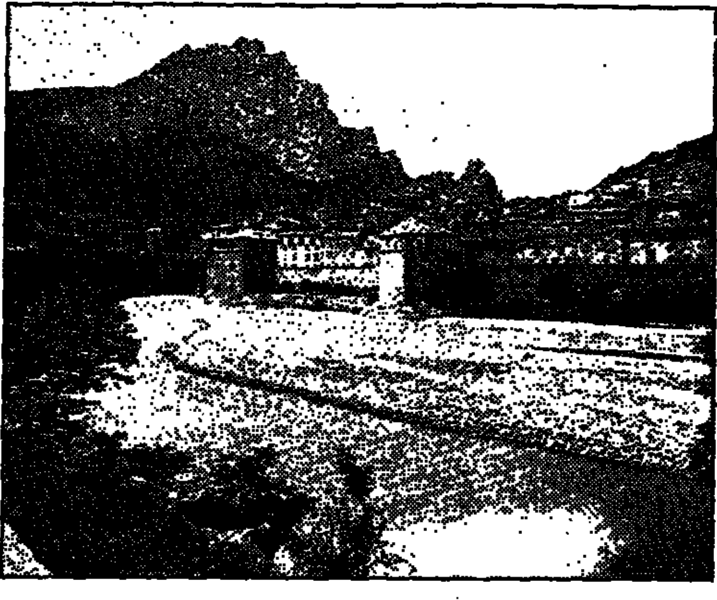
Les sites du Verdon sont connus et (trop) convoités ; entre Var et Verdon, le pays est aussi très attachant, très sauvage et grâce aux soixante-cinq arrêts du « train des pignes » (sans compter ceux qui sont facultatifs), les randonneurs peuvent s'y régaler presque toute l'année, sans être bousculés car, jusqu'à présent, les hébergements manquaient un peu et limitaient donc les longs cheminements.

L'itinéraire que nous décrivons conjugue plusieurs possibilités d'une journée, à partir de Méailles, passant par Annot, Entrevaux, Amirat et à nouveau Entrevaux. Les Préalpes se doivent de préfigurer les Alpes. Elles offrent, ici, le climat du Midi qui permet de randonner plus tard et plus tôt en saison. Attention, cependant, car par temps humide les sols peuvent être glissants et difficiles, peu fréquentables de novembre à avril. Et, au-delà de 1 000 mètres d'altitude, les conditions d'enneigement peuvent gêner sérieusement la progression.

ANNICK MOURARET.



Entrevaux, sentinelle de la Provence, signée de maître Vauban, avec dix-sept portes fortifiées, des murailles montant en zigzag vers le ciel.



ROGER-VIOLLET.

En route

● **Informations pédestres.**

ADRI – Association départementale des relais et itinéraires, 14, bd Victor-Hugo, 04000 Digne. Tél. : 92/31-37-70.

● **Informations touristiques.**

Comité départemental du tourisme, immeuble l'Etoile des Alpes, bâtiment B, Traverse des Eaux-Chaudes, 04000 Digne-les-Bains. Tél. : 92/31-57-29.

Pour les Alpes-de-Haute-Provence, de Méailles à Annot : Comité départemental du tourisme, 04000 Digne-les-Bains. Tél. : 92/31-57-29.

Pour les Alpes-Maritimes, Entrevaux, Puget-Théniers, Touët/Var : bureau d'information à Nice : Tél. : 93/82-08-04.

● **Répondeur météo**

Saint-Auban-sur-Durance. Tél. : 92/64-17-47.

● **Chemins de fer de Provence (CFP).**

Nice, gare du Sud, 33, avenue Malausséna. Tél. : 93/88-28-56.

Digne : 92/31-01-58.

Des trains à vapeur circulent à certaines dates entre Puget-Théniers et Annot : cet automne le 21 octobre.

● **Bibliographie :**

Les sentiers départementaux (SD), balisés jaune-rouge, ne sont pas encore décrits, ni schématisés.

– « GR 4 », de Grasse à Pont-Saint-Esprit (réf. 418).

– « 75 Randonnées pédestres entre Digne et Nice avec le train des Pignes », Raoul Revelli, CFP 34 F franco. (Seul ouvrage décrivant actuellement des itinéraires dans la région.)

En complément, on peut se procurer :

– « Le Pays du train des Pignes » (les informations hôtelières ne sont plus toutes exactes). CFP, 34 F franco.

– « La Nature au pays du train des Pignes » (géologie et botanique), CFP, 29 F franco.

● **Cartographie.**

1:25 000 IGN : de Méailles à Annot, n° 3 541 Ouest et 3 541 Est ; d'Annot à Entrevaux, n° 3 541 Est ; d'Entrevaux à Amirat et retour, n° 3 541 Est et 3 542 Est.

1:50 000 Didier-Richard : en haute Provence, n° 19.

● **Hébergements.**

Hors saison touristique, s'informer des ouvertures.

– **Annot**, gîte d'étape, 25 places. Tél. 92/83-22-09 ou 92/83-23-78.

Plusieurs hôtels et pensions : s'informer à la mairie. Tél. : 92/83-22-09.

– **Entrevaux**, gîte d'étape communal, 16 places, au « moulin à farine ».

Réserver auprès de M. Mario Albano, tél. : 93/05-42-45.

Hôtel Vauban, tél. : 93/05-42-40.

– **Amirat**, gîte d'étape, 15 places.

Pas d'autre hébergement ni d'approvisionnement. Repas possible en réservant au gîte (fermé de décembre à avril).

– **Ubraye**, gîte d'étape, 6 places sur le GR 4. Réserver auprès de M. Duprat au 92/83-23-31 (heures repas). Fermé de novembre à avril.

Pas de ravitaillement ni d'autre hébergement.

Itinéraires

● **Méailles-Annot – (4 h 30).**

De la gare de Méailles, monter au village (1 024 m). Le SD 1 part vers le sud-est, coupant le ravin de l'Ubac pour monter au col d'Argenton (1 468 m). Le balisage jaune-rouge est à surveiller dans la forêt et fait descendre plein sud jusqu'à Annot (700 m). L'itinéraire n° 13 du train des Pignes, devenu en partie SD, prolonge par le village d'Argenton (7 heures de marche au lieu de 4 h 30).

● **Annot/Entrevaux – (5 h 30).**

Le sentier jaune-rouge quitte Annot vers le sud-est, en rive droite de la Vaire pour s'élever en forêt au-dessus des gorges de la Galange. Traverser au pont Saint-Joseph et monter par Ourges et le chapelle Saint-Jean-du-Désert (1 260 m). On rencontre là le GR 4 balisé blanc-rouge (il mène plein sud en 1 h 30 à Ubraye) ; l'emprunter vers le nord-est. Attention au col de Saint-Jeannet, car l'itinéraire du GR 4 a été modifié : bien partir, comme l'indique le topo, vers le hameau de Bay ; suit alors une longue descente face à Entrevaux et à ses fortifications (480 m). L'itinéraire conjugue le n° 5 du train des Pignes (devenu SD) et le GR 4.

● **Entrevaux-Amirat – (4 h).**

C'est intégralement le GR 4, vers le sud, par Le Castellet-Saint-Cassien, sans difficulté si ce n'est de bien repérer un balisage un peu ancien. Attention, notamment, dans la traversée du Castellet et en rejoignant la route forestière peu avant Amirat (882 m).

● **Amirat-Entrevaux – (5 h 30).**

Reprendre le GR 4 pendant environ 1 km. Après le pont et presque face au débouché du GR, un sentier balisé orange part à droite (nord-est) par les maisons abandonnées du Barlet : il rejoint le col du Trébuchet (1 143 m). L'itinéraire regagne ensuite Bastide Neuve (ruines). L'arrivée est aussi une vue plongeante sur Entrevaux, qu'il serait dommage de quitter sans monter à la citadelle (30 minutes).

Hockey sous-marin

SUR glace, sur gazon et en patins à roulettes, le hockey se jette aujourd'hui à l'eau pour offrir le surprenant spectacle de deux équipes de six joueurs pourvus de masques, de palmes et de tubas, s'affrontant sur le fond d'une piscine pour tenter de glisser, à l'aide de mini-crosses, un disque de plomb d'environ 1,5 kg dans le but adverse. Sans bouteille, à la force des poumons ! Les parties sont retransmises sur écrans de télé grâce à des caméras sous-marines. Quant aux arbitres, ils sont bien obligés de se mouiller. Il existe en France cent quatre-vingts clubs ou sections et une équipe nationale qui a un peu bu la tasse, en mai 1984, lors du championnat du monde. Les quatrièmes championnats de France auront lieu les 13 et 14 avril à la piscine de Saint-Germain-en-Laye.

LOÏC BRÉBANT.

● Fédération française d'études et sports sous-marins, 34, rue du Colisée, 75008 PARIS. Tél. : (1) 359-22-15. Piscine municipale de Saint-Germain-en-Laye, les 13 et 14 avril, de 10 à 19 h. Entrée gratuite.

échecs

N° 1120

Alea jacta est

(Tournoi de Reggio Emilia, 1985)

Blancs : TIMMAN
Noirs : KURAJICA
Défense sicilienne.

1. é4		ç5
2. Cf3		Cç6
3. d4		çxd4
4. Cxd4		Db6 (a)
5. Cb3		Cf6
6. Cç3		é6
7. Fé3 (b)		Dç7
8. Fd3		Fé7
9. f4		d6
10. 0-0		0-0
11. a3 (ç)		a6
12. Df3		b5 (d)
13. Rh1 (é)		b4 (f)
14. axb4		Cxb4
15. é5! (g)		Fb7 (h)
16. Dh3		dxé5 (i)
17. fxé5		Dxé5 (j)
18. Ta5!! (k)		Cxd3! (l)
19. Txé5		Cxé5
20. Fç5		Cg6 (m)
21. Fxé7		Cxé7
22. Cç5		Fç6
23. Txf6! (n)		gxf6
24. Cç5-é4		Fxé4 (o)
25. Cxé4		Tf-d8
26. Cxf6+		Rg7
27. Ch5+		Rf8
28. Dg4! (p)		Cg8 (q)
29. Db4+!		Cé7 (r)
30. h4!		Ta-b8
31. Dç3		Cg8
32. Da3+!		Cé7
33. Cf6		Tb7 (s)
34. Cxh7+		Rg7
35. Df3!		Tb-d7
36. Cg5		Cf5
37. Dg4!		Rf6! (t)
38. Cf3! (u)		Ré7
39. Db4+!		Rf6 (v)
40. Df4		Ré7
41. g4		Td1+
42. Rh2! (w)		Cd6
43. Dg5+		f6 (x)
44. Dg7+		Cf7
45. g5		fxg5
46. hxg5		Td1-d5 (y)
47. g6		Tf8
48. gxf7		Txf7
49. Dg4		Td-f5
50. Cg5		Tg7
51. Dé4+		Rf6
52. Dd4!		Rg6 (z)
53. Cxé6		abandon (aa)

NOTES

a) Une suite rarement jouée. Les Noirs forcent le départ du C-R blanc mais perdront, par la suite, un temps, la D noire étant mal placée en b6.

b) Un autre plan consiste en Fd3 - 0-0 - Rh1 - Fg5 et f4.

ç) Ne voulant pas de 11. Df3, Cb4.

d) 12..., Fd7 suivi de Ta-ç8 paraît préférable à cette avance du pion b7.

é) Les Blancs sont maintenant prêts à déclencher une attaque sur le roque ennemi.

f) Déjà tout est compliqué pour les Noirs ; par exemple, si 13..., Fb7 ; 14. Dh3 menaçant 14. é5, dxé5 ; 15. fxé5. Dxé5 ; 16. Txf6! ou 15..., Cxé5 ; 16. Ff4 et les Noirs n'ont pas d'échec sur la diagonale a7-g1. Après 14. Dh3 le meilleur pour les Noirs consiste en 14..., Ta-d8 (si 15. é5, dxé5 ; 16. fxé5, Dxé5 ; 17. Txf6, Txd3!) mais la tension subsiste après 15. Ta-é1 (si 15..., b4 ; 16. Ca4!).

g) Alea jacta est.

h) Et non 15..., Cxd3 ; 16. éxf6.

i) 16..., Cxd3 perd toujours une pièce après 17. éxf6.

j) Sans craindre 18. Txf6, Cxd3 ; 19. Fd4, Fxf6! ni 18. Fd4, Dh5.

k) Une sortie de T inattendue, très *forte, décisive, qui réfute* la poussée b5-b4.

l) Les Noirs se rendent bien compte des dangers de la situation, toutes les pièces blanches concourant harmonieusement à l'attaque. Par exemple, si 18..., Dç7 ; 19. Fxh7+!, Cxh7 ; 20. *Th5*, Dç6 ; 21. Tf2 et si 18..., Cb-d5 ; 19. Txf6 ; si 18..., Fd5 ; 19. Cxd5, éxd5 ; 20. Fd4, Dh5 ; 21. Fxf6! une surprise de taille, Dxh3 ; 22. Fxé7!, Dg4 (protégeant le Cb4) ; 23. *h3!*, D joue ; 24. Fxb4. Reste 18..., Dd6 ; 19. Fxh7+ (si 19. Fç5, Dd8! ; 20. Fxb4, Fxb4 ; 21. *Txf6, g6 menaçant* 22..., Fxa5 ; 23. Cxa5, Dxa5 et 22..., Dxf6), é5 ; 21. Fç5! (et non 21. Txh7? à cause de 21..., Fxg2+!), Dg6 ; 22. Fxé7, Fxg2 ; 23. Dxg2, Dxh5 ; 24. Fxb4 et les Blancs gagnent comme après 20..., Fxg2 ; 21. Rxg2, é5 ; 22. Rh1, Dg6 ; 23. Tg1, Dxç2 ; 24. Tg2, Dd3 ; 25. Cç1, Df1+ ; 26. Fg1. Pour ces raisons, les Noirs sacrifient la D contre T+F+P, un échange matériel acceptable qui tue dans l'œuf les dangereux projets ennemis.

m) 20..., Fxç5 perd un pion après 21. Cxç5, Fç6 ; 22. Cxé6, Fd7 ; 23. Dg3.

n) Retrouvant un nouveau souffle pour l'attaque. Le sacrifice de qualité est méritoire car les Blancs pouvaient chercher le gain dans des voies positionnelles (faiblesse du pion a). A noter que *maintenant* les Noirs ont plus qu'une compensation pour la D (deux T+P).

o) 20. Si 24..., Rg7 ; 25. Db4, Cg8 ; 26. Cxf6, Cxf6 ; 27. Dg5+, Rh8 ; 28. Dxf6+, Rg8 ; 29. h4!

p) Pare le mat sur d1 et menace mat *en deux coups.*

q) 28..., Cf5 semble plus actif mais les Blancs poursuivraient par 29. Db4+, Rg8 ; 30. g4!

r) Si 29..., Ré8 ; 30. Cg7+, Rd7 ; 31. Db7+, Rd6 ; 32. Dxf7, etc.

s) Si 33..., Rg7 ; 34. Dg3+!

t) Si 37..., Rf8? ; 38. Ch7+ Ré7 ; 39. Db4+, Cd6 ; 40. h5!

u) Maintenant si 38. Ch7+, Ré5! ; 39. *Dé2+, Rf4!* et les Noirs deviennent très dangereux ! Le C blanc défend tout et fait surgir un mat en un coup.

v) Si 39..., Td6 ; 40. ç4 et si 39..., Cd6 ; 40. h5.

w) Il faut prêter attention jusqu'à la fin. Si 42. Rg2?, Cxh4+! ; 43. Cxh4, Td8-d2+ forçant la nulle (44. Rg3, Tg1+ ; 45. Rh3, Th1+).

x) Ou 43..., Ré8 ; 44. Cé5 suivi de h5-h6, etc.

y) Le C noir est perdu. Si 46..., Ré8 ; 47. f7, Cd6 ; 48. Cé5 menaçant 49. Cç6.

z) Si 52..., é5 ; 53. Cé4+, Rg6 ; 54. Dd6+, Rh7 ; 55. Cf6+, Rh6 ; 56. Cg4+, Rh7 ; 57. Dh6+, Rg8 ; 58. Dé6+.

aa) Toute résistance est vaine.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1119

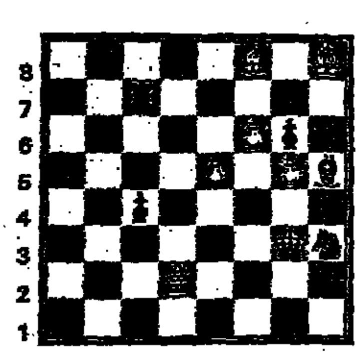
Y. BASLOV (1971)

(Blancs : Rh7, Th4, Ca1 et ç7. Noirs : Ra5, Tç3, Ca8.)

1. Th5+!, Ra4 ; 2. Cxa8, Tç1 ; 3. Cb6+, Ra3 (si 3..., Rb4 ; 4. Cd5+, Ra3 ; 5. Cé3) ; 4. Th5! (interdisant 4..., Txa1 à cause de 5. Cç4+, Ra2 ; 6. Tb2 mat), Ra2 ; 5. Cb3, Tb1 ; 6. Cç4, Txb3 ; 7. Ta5+, Rb1 ; 8. Cd2+ et les Blancs gagnent. Si 4. Th3+?, Ra2 ; 5. Cb3, Tb1 ; 6. Cç4, Txb3 ; 7. Th2+ et le R noir se réfugie en a1. La manœuvre de gain n'est donc pas horizontale mais verticale. Remarquons aussi que le gain du Ca8 au premier coup peut conduire à la variante écho-caméléon : 1. Cxa8, Tç8 ; 2. Cb3+, Ra6 ; 3. Tb4, Ra7 ; 4. Cb6, Tb8 ; 5. Cç5, Txb6 ; 6. Ta4+, Rb8 ; 7. Cd7+ et les Blancs gagneraient si les Noirs (ah ! les subtilités de la géométrie) n'obtenaient pas la nullité par 1..., Ra6! ; 2. Tb4, Ra7 ; 3. Cb6, Tç7+ ; 4. Rg8, Tb7 ; 5. Cç8+, Rb8 ; 6. Cb6, Ra7 ; 7. Cç8+, Rb8 ; 8. Tç4, Tç7! nulle.

ÉTUDE

A. MAXIMOVSKY et V. SCHUPLETSOV (1984)



BLANCS (6) : Rh8, Td2, Ff8, Pé5, f6, g5.

NOIRS (6) : Rg3, Tç7, Fh5, Ch3, Pç4, g6.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1118

Le double bluff

La *ruse* utilisée dans cette donne est arrivée à tromper l'adversaire d'abord sur la distribution d'une couleur, ensuite sur la force d'une autre couleur.

♠ V 6
♡ R D V 10 9 7
◇ 8 2
♣ 7 5 3

♠ A 10 5 2
♡ 8 6 4
◇ R 5
♣ A V 6 2

(N / O E / S)

♠ D 7
♡ 3 2
◇ D V 10 9 6 4
♣ D 8 4

♠ R 9 8 4 3
♡ A 5
◇ A 7 3
♣ R 10 9

Ann. : O. donn. E-O vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
1 ♣	2 ♡	passe	3 SA...

Ouest ayant entamé le 2 de Trèfle pour le 3 et la Dame de Trèfle, comment Messica, en Sud, a-t-il gagné TROIS SANS ATOUT ? *Quel stratagème a-t-il utilisé* pour trouver sa neuvième levée ?

Réponse :

Après avoir pris la Dame de Trèfle avec le Roi de Trèfle, le déclarant a fait croire qu'il avait l'As de Cœur sec et le mariage à Pique : à la deuxième levée, en effet, *il a tiré l'As de Cœur, puis il a joué le Roi de Pique* que Ouest a laissé passer pour que le Valet de Pique ne soit pas une rentrée si Sud avait Roi Dame et un petit (comme sa façon de jouer permettait de le supposer). Quelle ne fut pas sa stupeur quand il vit ensuite le déclarant sortir le 5 de Cœur de sa main et aligner neuf levées ! Bien sûr, Ouest aurait dû savoir que l'As de Cœur n'était pas sec car Est avait fourni *le 3* et, s'il avait eu 5 3 2 à Cœur, il aurait fourni le 2 de Cœur pour indiquer la distribution des Cœurs..., et tout ceci à condition qu'Ouest soit très attentif et qu'il ne parte pas avec l'idée arrêtée que l'As de Cœur est sec.

Le coup de Buffalo

Appelé en anglais *backward finesse* (impasse interne), c'est un coup assez rare sauf quand on a pu reconstituer exactement les mains adverses.

En voici une illustration tirée du tournoi de Juan-les-Pins.

♠ R 10 8 5
♡ 7
◇ A 9 6
♣ A V 6 5 3

♠ D V 9 3 2
♡ 6 5 4
◇ 10 8 4
♣ 10 8

(N / O E / S)

♠ A 7 6 4
♡ A V 10 9
◇ 5 2
♣ D 7 2

♠ —
♡ R D 8 3 2
◇ R D V 7 3
♣ R 9 4

Ann. N. donn. N.-S. vuln.

Ouest Y...	*Nord* Pehau	*Est* Y...	*Sud* Parisot
—	1 ♣	passe	1 ♡
passe	1 ♠	passe	3 ◇
passe	3 SA	passe	4 ◇
passe	6 ◇	contre	passe...

Ouest ayant entamé atout, le déclarant prit le 4 de Carreau avec l'As et il joua aussitôt le 7 de Cœur. Est crut bon de se précipiter sur son As et de continuer atout. *Comment Sud (Parisot) a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Les annonces sont normales. Une fois que Sud a dépassé le contrat de 3 SA (afin de décrire sa distribution), Nord doit déclarer le chelem car en tournoi par paires le contrat de 5 Carreaux rapportera un mauvais score si dix levées sont réalisables à 3 SA.

Courrier des lecteurs :

L'art de la reconstitution (IIII).

Un lecteur, M. B., avant d'avoir lu la solution, a prévu la défense à Trèfle, mais il n'a pas trouvé comment G. Le Royer (qui ne voyait pourtant pas la main d'Ouest) avait pu se protéger contre le laisser-passer à Trèfle.

Ce lecteur se demande, d'autre part, s'il y a une méthode «pour s'avancer *intelligemment* dans les annonces». S'il n'avait pas pris soin d'employer cet adverbe, on pourrait lui préciser qu'il y en a des... centaines. En tout cas, il peut déjà trouver plusieurs méthodes à *La Boutique du Bridgeur* (28, rue de Richelieu, 75001 Paris).

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 213

Training

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	BEHLORR			
2	HR+AEELN	LOBER (a)	H 4	16
3	CEGINTU	ANHELER	9 H	70
4	AHIITY?	CONTIGUE (b)	5 G	72
5	I+CESTUU	RYTH(M)AI (c)	N 9	76
6	-AEEMPRX	ICTUS	O 1	36
7	AMR+ANQR	EXPIE	15 K	78
8	NR+EIJLU	MARQUA	N 1	28
9	ILNR+EKV	JEUX	L 12	40
10	ENRV+ENO	KILT	J 2	33
11	ENR+AORU	ENVOL	4 D	20
12	BEIIOUV	ENROUERA (d)	7 C	61
13	BII+DFL?	VOUE	8 A	29
14	-ADEEEIN	BI(E)F	7 L	25
15	DEEEN+TG	FIA	O 7	29
16	DEET+AMR	ENGLOBERA	H 1	36
17	R+ELOSSW	READMET	E 7	26
18	ER+DDEIS	SLOWS	14 A	38
19	ANOPSTU	DERIDEES	1 B	61
20	AILMSTZ	AMPUTONS	11 D	72
21	ALTZ+F	MISS	A 12	21
22		FLA (e)	6 B	20
			Total	887

(a) ou ROBRE. (b) ENGLOBERAIT, H 1, 42. (c) YA(C)HT, O 8, 61. (d) ou RENOUERA. (e) ou FAT, 2 A. 1. Perrin, 878. 2. Treiber, 877. 3. Roques et Derval, 874.

* Le Larousse du Scrabble et le 7 + 1, tous deux de Michel Pialat (Larousse), ont été mis à jour (PLI 1985). Prix : respectivement 61 F et 66 F.

Les grandes compétitions commencent le matin. Si votre seul exercice d'assouplissement est le rangement alphabétique de vos lettres, vous risquez de broncher dès le départ, comme un sprinter qui aurait négligé de s'échauffer. Nous vous proposons aujourd'hui une série d'exercices de mise en condition. Tout d'abord, une liste de verbes formés de lettres à un point, donc difficiles à construire, l'œil n'ayant aucun point de repère pour orienter sa recherche.

– Avec LN et R : ENROLER, RALENTIR, LAINER, ALUNIR.

– ANN et T : non seulement TANNER, mais aussi TANNISER, NÉANTISER, ANÉANTIR, LANTERNER v.i.

– AIRS et T : STARISER, SATINER, TANISER, RATINER, SIROTER, SURINER, NITRURER.

– beaucoup de voyelles : OUATER, OUATINER, AURÉOLER, SAOULER, IONISER, INSINUER, ÉTERNUER, RAINURER, et les verbes en YER : LAIERAI, NOIERAI, ENNUIERA.

– deux O : RONÉOTER.

Maintenant, en guise de gammes, exercez-vous sur ces tirages de lettres à un point : 1. AEEINRSU. 2. EEEINST. 3. AEEIORS. 4. AAEENST. 5. AARSSUUT. 6. AEENRSTU (deux mots). 7. EINOORS. 8. AELRSTUU. 9. EEEILRR. 10. AEIILNRT. (Solutions en fin d'article.)

Mairie de Saint-Mandé, dimanche 17 mars 1985. Championnat de France des 3e et 4e séries (comité de l'Ile-de-France).

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

● Solutions des tirages de lettres à un point : 1. EURASIEN. 2. ETESIEN. 3. *OSERAIE*. 4. SATANEE. 5. SURSAUTA. 6. SENATEUR ou ETERNUAS. 7. EROSION. 8. SUTURALE. 9. REELIRE. 10. LIRAIENT.

● Festivals d'été – Preveza-Beach (Grèce), 20 au 27 juillet. Paris/Paris à partir de 4 270 F. Voyage en Grèce, 6, rue de l'Echelle (1er). Tél. : 260-30-20. – Val-Thorens, 28 juillet au 5 août (scrabble, ski d'été et jarnac). Studio pour deux personnes à partir de 860 F. Comité Dauphiné-Savoie, 111, cours Jean-Jaurès, 38000 Grenoble. Tél. : (76) 96-65-65.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.*

MOTS CROISÉS

N° 349

Horizontalement

I. Il n'aime pas qu'on l'appelle ainsi, bien que sa fonction n'ait rien de très aimable. – II. Comme un cristal. Il subit sans cesse des pressions. – III. Peu aimable. En cas de partage. – IV. Appris. Savent bouger. Vieil éclat. – V. Uni. Faire une *surprise*. – VI. *Mit* de côté. Elle rend inapte au mouvement. – VII. Certains s'autorisent avec eux quelques privautés. Massif. Si on a trop de peine. – VIII. C'est vraiment la der des ders. Ravie. – IX. On s'y réfère pour tout jugement de valeur. Remplit le pétrolier. – X. Donnent une plus grande densité.

Verticalement

1. Le I la regrette-t-il ? – 2. Elle est chaque fois à mettre à votre crédit ou à votre débit. Souvent cité. – 3. Estuaire. Fit le plein et même le trop-plein. – 4. On le voyait à côté du brocart. Pour le réalisme à l'italienne. – 5. Pour elles, ce sera ce qui se fait de mieux. – 6. Montre. Grecque. – 7. C'est le risque. FN à l'italienne. – 8. Il leur reste les trois qui forment le mot sot. – 9. Conjonction. Musique et cinéma s'y trouvent bien, outre-Manche. Premier. – 10. En poudre. Il fit les statues de la cathédrale de Sienne. – 11. Oint d'une certaine huile. Sur le chantier naval. – 12. C'était un poète. On l'a contre moi quand j'exagère. – 13. Tout à fait valables.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

I II III IV V VI VII VIII IX X

SOLUTION DU N° 348

Horizontalement

I. Autrichiennes. – II. Usée. Honteuse. – III. Sut. Verdit. Sd. – IV. Traversin. Pou. – V. Eprise. Ace. Ri. – VI. Rades. Enervas. – VII. Li. Terril. Aga. – VIII. Iton. Alsacien. – IX. Carnation. – X. Zoomagnétisme.

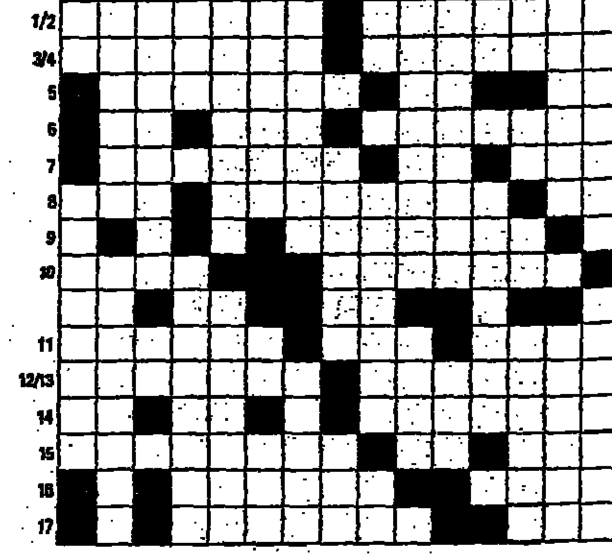
Verticalement

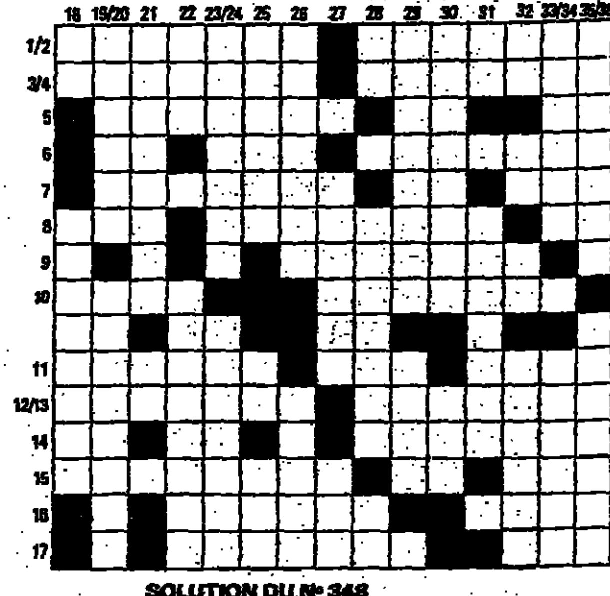
1. Austerlitz. – 2. Usurpait. – 3. Têtard. Oco. – 4. Ré. Vietnam. – 5. Vesse. Ra. – 6. Chère. Rang. – 7. Hors. Erlan. – 8. Indianiste. – 9. Etincelait. – 10. Net. Er. Coi. – 11. Nu. Vains. – 12. Essorage. – 13. Séduisante.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 349





Horizontalement

1. AGIKNPR – 2. ACEELSV (+ 1). – 3. IIINORV. – 4. EEHNSST. – 5. AEERSTV (+ 2). – 6. AAHILPV. – 7. AAIRTUX. – 8. CEEEMTUY. – 9. AGLNOSS. – 10. EEEINST. – 11. EORTTU (+ 2). – 12. EEINRSS (+ 4). – 13. EEEEPRS. – 14. EENSSTU. – 15. ABEELNRT. – 16. EEIILT. – 17. EEFRRUX.

Verticalement

18. AEEIPPRT (+ 1). – 19. AAERSV (+ 1). – 20. EEEHNOST. – 21. AINOORTT. – 22. CDEFIIRT. – 23. AEIINNR. – 24. AEEFILR (+ 3). – 25. AEINUV. – 26. EGMNSTU. – 27. EELNXY. – 28. CEEELOT. – 29. AEEGRSTT (+ 1). – 30. AACHHSTU. – 31. EEGIMNS (+ 1). – 32. EMORSU (+ 4). – 33. EESUVV. – 34. EEEINR. – 35. EEISSUX. – 36. EEEESTT.

SOLUTION DU N° 348

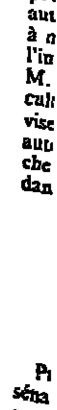
Horizontalement

1. ORAGEUSE. – 2. COBALT (CABLOT, CLABOT). – 3. DESUNIE (DINEUSE, ENDUISE, SUBDINE). – 4. INALTERE (RALENTIE, RELAIENT). – 5. VALVEE, botanique. – 6. UNICITES. – 7. EUDISTES, disciple d'Eudes (SEDUITES). – 8. VIENNES. – 9. RIBAUDE. – 10. PANJABI, langue *indienne*. – 11. *DELTOIDE, muscle en* forme de delta. – 12. ETOUFFE. – 13. NOETIQUE, intellectuel. – 14. ILEALES, relatif à l'intestin (AILEES, ALLIEES).

Verticalement

15. ODIEUSE. – 16. TRIDENT. – 17. NARGUILE (RALINGUE, GRANULIE). – 18. AVARICE (CAVERAI). – 19. ABELIEN (BALEINE). – 20. ENTRISME, noyautage (ENTREMIS, MISERENT, REMISENT, RETINMES, TERMINES). – 21. UTOPIE (TOUPIE). – 22. SERIEES. – 23. FENDEUR (REFENDU). – 24. ENSUIVI. – 25. CERVOISE, bière ancienne (REÇOIVES). – 26. AUQUEL. – 27. ASSONANT. – 28. BULLETIN. – 29. EPAGNEUL. – 30. LIMEUSES (SIMULEES). – 31. FINNOIS.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



TELEVISION

Briser le cercle de la délinquance

Prisons pour jeunes à Birmingham, Stockholm, Turin et New-York.



MOSCO/A2

Birmingham : Phil, jeune délinquant, travaille dans un foyer d'handicapés mentaux.

DÉLINQUANCE juvénile : la société française, malade de la peur, attend, exige de la justice qu'elle punisse sévèrement. La prison est le refuge de l'angoisse et de la bonne conscience. Pas d'autres solutions, estiment les braves gens, convaincus de l'inefficacité de méthodes plus souples. D'autres sociétés occidentales sont, elles aussi, confrontées à un nombre croissant de jeunes qui, pour mille raisons, ne respectent plus la règle du jeu. Chaque pays tente, à sa façon, de résoudre le problème.

« Sortie de secours », une série de quatre émissions proposée par Antenne 2, sur une idée de Patrick Benquet, ouvre une fenêtre sur la manière dont on aborde la question au-delà de nos frontières. *« Après une préenquête de plus de trois mois,* déclare Patrick Benquet, *nous avons choisi quatre villes, Birmingham, Stockholm, Turin et New-York. Nous les avons sélectionnées volontairement parce que leurs expériences posent problème, divisent l'opinion publique, les hommes politiques et les spécialistes. »* Dans le même but — celui de s'interroger, à partir d'exemples étrangers sur ce qui se fait en France, — chaque émission est suivie d'un débat. Aux trois premières participent un responsable gouvernemental français, le représentant d'une expérience française proche de celle montrée dans le film et un invité personnellement concerné par le sujet traité. Quant à la quatrième séquence, elle se terminera par un entretien avec M. Robert Badinter, garde des sceaux.

C'est à Birmingham que commence le voyage. Patrick Benquet et Mosco ont reconstitué le « parcours du délinquant » d'un jeune Ecossais de dix-neuf ans, Phil. Et c'est en décrivant ce parcours que les deux réalisateurs révèlent la panoplie des mesures que la justice anglaise réserve à ses mineurs en rupture de ban. Deux tendances y coexistent : une répression extrême, dont les normes viennent d'être étendues aux vingt centres de détention pour mineurs du pays, et la recherche de solutions alternatives. Images terribles que celles de ce pénitencier où s'applique le régime dit du *« short sharp shock »* (choc court et violent). Son principe : soumettre, à longueur de journée, les adolescents qui y sont incarcérés à un rythme de vie effréné, par la pratique d'exercices physiques forcenés, programmés minute par minute. Un enfer, en principe destiné à « briser le cercle » de la délinquance, mais dont les résultats se soldent par un taux officiel de récidive à la sortie de plus de 70 %.

Phil y a passé quatre mois pour vols de voitures... et a replongé moins de deux semaines après sa libération. Son officier de probation propose alors au tribunal de le condamner à 140 heures de *« community service order »* (l'équivalent de notre peine de travail d'intérêt général). Il y a plus de dix ans que le CSO a été introduit en Grande-Bretagne, avec un succès indéniable. Images réconfortantes que celles de ce groupe de délinquants prenant soin de vieilles dames handicapées qui ne peuvent se déplacer qu'en fauteuil roulant. *« Je leur confie sans hésiter mon porte-monnaie »*, dit l'une d'elles, en ajoutant : *« Par moments, je voudrais les prendre dans mes bras. »*

Les officiers de probation de Birmingham ont décidé d'aller plus loin encore : confronter directement, en leur présence, le délinquant et sa victime. Réconciliation surprenante. Que dire aussi — toujours à l'instigation de ces officiers — de la création et de l'aménagement d'un *« danger park »* (une ancienne décharge publique), sponsorisé par la publicité commerciale de la ville, où des centaines de jeunes peuvent venir se distraire « en défoulant leur agressivité ».

Après un arrêt à Hassela, centre de réinsertion des drogués de la capitale suédoise où nous mènent deux journalistes de la télévision Suisse romande, Corinne Chaponnière et André Junod, nous voici à Turin. Qui ne se souvient de la grande révolte sanglante des jeunes prisonniers de la prison de Ferrante Aporti, en 1977 ? Ils protestaient, alors, contre les conditions de détention auxquelles ils étaient soumis.

Ce Ferrante Aporti d'hier est oublié. Il est, aujourd'hui, devenu un centre d'incarcération qui s'est « ouvert » sur la ville et les délinquants y vivent une expérience quasi unique en son genre grâce au *Progetto giovanni* (projet jeunes) élaboré et financé par la municipalité de Turin. Fred Van Besten et Françoise Wolff, de la Radio-Télévision belge francophone, nous la font partager. Ils nous entraînent de cellules confortables en ateliers de travail manuel, de studios de télévision et de cinéma en cours d'art dramatique et jusque dans la rue, où de jeunes condamnés se promènent librement, caméra au poing, pour la réalisation d'un film destiné à un festival. Tout, ici, semble à peine croyable. Pourtant, le personnel de la prison, le maire de Turin, les commerçants, les artisans ou les citoyens de la ville, tous y croient.

Rien de semblable à Goshen, l'une des dix institutions de haute sécurité de l'Etat de New-York. Ses résidents, presque tous originaires du Bronx, l'un des quartiers les plus déshérités de la capitale américaine, sont âgés de treize à vingt et un ans. Ils ont tous été reconnus coupables de crimes majeurs (meurtre, viol, vol à main armée...). Goshen est cerné de hauts murs couverts de barbelés. Difficile d'y pénétrer avec une caméra. Donald Dodier et Jean-Claude Marion (Radio Canada) y sont parvenus. Semblable à tant d'autres prisons, Goshen se distingue, cependant, par l'« esprit qui y règne », celui que le directeur y a insufflé. Ici prévaut un principe absolu : « respect et éducation du jeune criminel ». La question n'est pas tant de « réhabiliter » ces délinquants que de les « habiliter ».

Ni complaisance ni dramatisation superflues dans « Sorties de secours », mais le regard d'une caméra sur des faits, des témoignages. Une cohérence aussi, bien qu'il s'agisse d'un travail réalisé par quatre équipes venues d'horizons différents.

ANITA RIND.

● « SORTIES DE SECOURS », A 2, à partir du 14 avril, chaque dimanche à 21 h 35 (60 mn par émission).

Vu pour Vous

Cousteau et la « coke »

● *Documentaire : Tempête de neige sur la jungle.* TF1, mardi 16 avril, 21 h 35 (45 mn).

Ça fait, dit-on, galoper les cervelles, ça chatouille et grise les narines. Quand on en a, on ne peut guère s'en passer. On la mâche quand on a faim et qu'on est indien des Andes, on la « snife » ou on la « fixe » quand on est un occidental branché et rupin. La cocaïne, fabuleux bolide pour travailleur forcené ou pour dilettante fortuné devient, annonce-t-on, un fléau, un cancer. Mission urgente donc !

Aller à la source où l'or blanc est fabriqué. L'équipe du commandant Cousteau, sa Calypso, son hélicoptère s'envolent pour Tinga Maria au Pérou, où presque toute la population est impliquée dans la production et le commerce de la drogue. Remonter la filière du fabricant au consommateur, traquer le « dealer », sillonner l'Amérique de Quito à Miami, plaque tournante d'où la drogue est distribuée aux Etats-Unis. L'équipe Cousteau s'est surtout attachée à cerner le territoire où l'on cultive la cocaïne, à évaluer l'immensité du trafic (sans y parvenir), à faire œuvre pédagogique en interviewant médecins et drogués sur les effets dévastateurs de la « coke ».

Problème d'écologie humaine, selon le vaillant commandant. Un documentaire honnête et pédagogique pour sensibiliser l'opinion. Le commentaire est assuré par la voix chaude et tendre d'Yves Montand.

M. G.

Le nabab du microsillon

● *Que la fête continue,* TF1, les mercredi 17, 24 avril et le 1er mai, à 21 h 30 (55 minutes)

Luxe, calme, volupté... Un costume blanc de soirée, un papillon de satin, une fine moustache à la Clark Gable, toujours un bleuet à la boutonnière et un verre de champagne millésimé à la main. Aucun doute, cet homme fait partie de la dernière race des grands seigneurs. Quand on a autant de prestance et tellement d'argent, on a beaucoup d'amis. Oui, une famille immense. Johnny Hallyday, Eddy Mitchell, Henri Salvador, Elton John, Michel Berger... Tous ceux qui depuis une quarantaine d'années gravent leur voix sur microsillon doivent une partie de leur fortune à Edouard Ruault, *alias* Eddie Barclay.

Son histoire : un roman de Francis Scott Fitzgerald. Après la guerre, Edouard meurt d'ennui dans l'entreprise familiale, il est garçon de café. En 1949, des petites mélodies lui trottent dans la tête, Eddie enregistre son premier disque à crédit. 1950 : il engage son premier artiste de variétés ; un an plus tard, sa première secrétaire. Affaire entendue, l'argent commence à circuler à la rapidité d'un 78 tours. 1955, Eddie Barclay rapporte le microsillon des Etats-Unis. *« A cette époque, le marché du disque éclatait littéralement, la conquête de l'Ouest était terminée »*, dit-il. La vraie vie sur canapé de dentelles, entre une piscine bleu nuit et un buffet de calife peut commencer.

L'homme semble définitivement installé dans un havre de paix, face à la mer, à Saint-Trop'. Ses amis, au fil des années toujours plus nombreux, rendent visite à Eddie, qui vient de se marier pour la septième fois : mille deux cents personnalités étaient conviées à cette fête mijotée par Bocuse et Troisgros. Ceux qui n'ont pas été invités pourront toujours regarder avec plaisir ces trois émissions réalisées par Eric Lipmann (l'auteur d'une série sur Quincy Jones, le grand producteur de disques américain, il a lancé Michael Jackson).

Sans grande surprise, des extraits de séquences sur l'époque yé-yé, Brel, Brassens, Ferré... commentées en toute simplicité par le nabab, Eddie Barclay soi-même.

MARC GIANNESINI.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 14 AVRIL

Pas de printemps pour Marnie ■

Film américain d'Alfred Hitchcock (1964), avec S. Connery, T. Hedren.
TF 1, 20 h 35 (140 mn).

Un éditeur s'éprend d'une voleuse et l'épouse au lieu de la livrer à la police. Pourquoi a-t-elle peur des hommes, de l'orage et de la couleur rouge ? Révélation progressive d'un traumatisme. La virtuosité d'Hitchcock s'exerce moins sur le secret psychanalytique que sur le rapport amoureux d'un homme très viril attiré par l'enormal et d'une femme frigide en proie à une obsession. Tippi Hedren était mieux dans les Oiseaux. Mais Hitchcock réalisa ce film dans des conditions assez difficiles. Il fut déçu que Grace Kelly n'ait pas fait, comme prévu, sa rentrée dans le rôle de Marnie.

On murmure dans la ville ■

Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1951), avec C. Grant, J. Crain (v.o. sous-titrée, N.).
FR3, 22 h 30 (110 mn).

Un médecin, qui a appliqué un traitement psychologique à une jeune fille qu'il aimait, est accusé, par un confrère jaloux, d'avoir été un guérisseur. Mankiewicz, à partir d'un sujet emprunté à une pièce de théâtre, a mélangé les genres d'une façon déroutante, créé un univers médical bizarre. Il faut prendre cela comme un conte.

LUNDI 15 AVRIL

Mortelle randonnée ■ ■

Film français de Claude Miller (1982), avec M. Serrault, I. Adjani.
TF 1, 20 h 35 (120 mn).

Un détective privé suit, à travers l'Europe, une jeune femme qui commet des escroqueries et des meurtres et en laquelle il veut absolument reconnaître sa fille, dont il ne sait plus rien depuis son enfance. Michel Audiard et son fils Jacques ont remarquablement transposé un roman noir américain dont l'inspiration convient parfaitement à Claude Miller, cinéaste des névroses, de la mythomanie, de la confusion de la vérité et du mensonge. Dans un rôle formidable — bien supérieur à celui de l'Eté meurtrier, *qui eut plus de succès — Isabelle Adjani suit son chemin de mystère, épiée, protégée par Michel Serrault, halluciné, qu'elle voit à peine car ils jouent l'un à côté de l'autre sans que la mise en scène les fasse se « rejoindre ».*

Les Bronzés ■

Film français de Patrice Leconte (1978), avec J. Balasko, M. Blanc.
TF 1, 20 h 35 (95 mn).

Un groupe de vacanciers dans un club de loisirs organisés en Côte-d'Ivoire. Parodie du Club Méditerranée par la troupe du « Splendid » qui en avait animé les saisons. Triomphe collectif, au cinéma, du comique de café-théâtre avec le style de Patrice Leconte.

MARDI 16 AVRIL

Quatre Charlots mousquetaires

Film français d'André Hunebelle (1973), avec les Charlots.
A 2, 20 h 40 (105 mn).

Les exploits de d'Artagnan et ses amis étaient dus, en réalité, à leurs valets. Idée amusante, bien mal exploitée dans un film plan-plan, suivant la première partie de l'histoire des ferrets de la reine selon Dumas.

La Banquière ■

Film français de Francis Girod (1980), avec R. Schneider, J.-L. Trintignant.
FR 3, 20 h 35 (125 mn).

D'après l'histoire vraie de Marthe Hanau, financière à scandale des années folles, l'ascension d'une jeune femme juive et homosexuelle-humiliée qui, dédaignant l'argent, prend sa revanche par le pouvoir qu'il donne, défie la société et les banques. Un beau travail décoratif rétro, une mise en scène psychologique, une interprétation très en profondeur de Romy Schneider.

MERCREDI 17 AVRIL

Kounak, le lynx fidèle ■

Film soviétique d'Agani Bahaian (1975), avec V. Orlovski.
TF 1, 10 h 45 (75 mn).

Un garde forestier recueille un jeune lynx, l'élève et assiste aux mésaventures de la bête apprivoisée, confrontée, hors la nature, à la méchanceté humaine. Mais le réalisateur et l'acteur jouant le garde aiment les animaux, croient à la bonté.

Le Dollar troué

Film italien de Kalvin Jackson Paget (Giorgio Ferroni) (1965), avec M. Wood, E. Stewart.
A2, 13 h 45 (90 mn).

Les destins de deux frères après la guerre de Sécession. La violence et la médiocrité du western à l'italienne.

Quartet ■

Film anglais de J. Ivory (1981), avec A. Bates, I. Adjani.
FR 3, 22 h 25 (100 mn).

Le monde cosmopolite de Montparnasse dans les années 20. La jeune femme d'un escroc emprisonné, emportée dans les intrigues et l'effrayante complicité conjugale d'un couple anglais. Adaptation d'une œuvre de la romancière Jean Rhys, qu'on a redécouverte à la fin des années 60. Les interprètes, excellents, soutiennent mieux l'intrigue et les mœurs du temps que l'esthétique trop raffinée du réalisateur.

JEUDI 18 AVRIL

Quasimodo ■

Film américain de William Dieterle (1939), avec C. Laughton, M. O'Hara (N.).
TF 1, 23 h 20 (110 mn).

Sous le règne de Louis XI, une gitane, objet de diverses convoitises, est protégée par le sonneur bossu de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Cette adaptation quelque peu édulcorée du roman de Victor Hugo, se distingue pourtant par des influences de l'expressionnisme allemand (Dieterle était un émigré) dans les images et la surprenante composition de Charles Laughton, reprenant le rôle personnifié au temps du muet par Lon Chaney.

La Maison sous les arbres ■

Film franco-italien de René Clément (1971), avec F. Dunaway, F. Langela.
A2, 14 h 50 (90 mn).

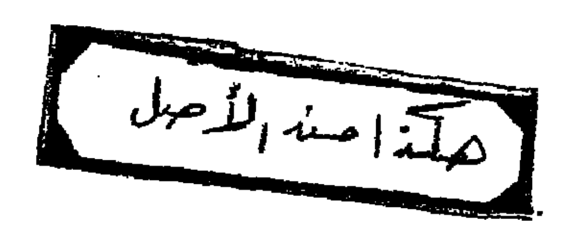
Une famille américaine à Paris. Un mari inquiet, une femme peut-être folle, deux enfants enlevés ou — qui sait — assassinés. A un scénario policier, imposé par une coproduction, René Clément ajoute, à travers l'envoûtement psychique de Faye Dunaway, ses propres thèmes du destin, de l'enfermement en soi-même, de la menace sociale latente. Tout est dans la mise en scène.

VENDREDI 19 AVRIL

Passez muscade ■ ■

Film américain d'Edward Cline (1941), avec W.C. Fields, G. Jean (v.o. sous-titrée, N.).
A 2, 23 h (70 mn).

Un vieil acteur loufoque — W.C. Fields jouant son propre personnage — cherche à placer à un producteur un scénario totalement abracadabrant. Il en est d'ailleurs l'auteur sous le pseudonyme d'Otis Criblecoblis. Que ce film ait été réalisé tient de l'exploit car, dans le « nonsense », il atteint une extravagance extraordinaire et démolit le cinéma américain. Fields, en fin de carrière, se faisait un devoir de ne pas s'assagir. Cartésiens s'abstenir...



CANAL+

Saga en Afrique du Sud

Plus méchant que JR dans *Dallas !* Eh oui, c'est contagieux, les Américains ont compris *la recette*. Les « *vilains* » sans scrupules, qui exploitent leur entourage, ça marche, les gens aiment ça... *Dans Maître du jeu*, nouvelle série américaine, adaptée du best-seller du même nom de Sidney Sheldon, il y a beaucoup de « vilains », on les retrouve de génération en génération, dans la *même* famille, au cours des trois longs épisodes, cent quarante minutes chacun, diffusés *depuis la semaine* dernière sur Canal Plus.

C'est une saga. L'histoire d'une *famille, qui commence* en Afrique du Sud, à la fin du siècle dernier, avec l'arrivée d'un jeune Ecossais venu tenter *sa chance*... Jusqu'aux félicitations du président de la République des Etats-Unis aujourd'hui, *en passant par le* Paris des peintres et de la butte Montmarte.

Kate, fille de James Mec Gregor, le jeune Ecossais qui a créé la Kruger Brent, en Afrique du Sud, va faire fructifier l'entreprise paternelle. Intelligente, dominatrice, elle va *manipuler* ses employés, ses amants, et même son fils, pour constituer un empire... *Elle aura deux petites-filles*, des jumelles, Eve et Alexandra, l'envers l'une de l'autre. La première est bonne et douce, la seconde, jalouse et rancunière. *Maître du jeu* est une fresque historique caricaturale (des cohortes de Noirs s'agitent en fond de décor dans les mines de diamant), avec des héros divisés en bons et méchants, qui entraînent des réactions primaires de sympathie *ou de répulsion*. On ne risque pas de se perdre dans la psychologie des personnages, mais c'est aussi efficace *que Dallas*.

CATHERINE HUMBLOT.

● *Maître du jeu* : 2e épisode, le 13 à 20 h 30, le 15 à 13 h 10, le 17 à 14 h 40. 3e épisode : le 20 à 20 h 30, le 22 à 13 h 35, le 24 à 14 h 40.

SÉLECTION

DOCUMENTAIRES

Les grandes familles : l'intimité des derniers grands aristocrates en Europe. Ils sont beaux, ils sont riches, ils ont beaucoup d'enfants. Une série réalisée par Ruth Jackson. Cette *semaine*, le duc de Westminster, trente et un ans, une des plus grosses fortunes immobilières en Europe. Le 13 à 17 h, le 15 à 16 h 5, nuit du 17 au 18 à 1 h 5.

SPORTS, VARIÉTÉS

Gala d'investiture du président Reagan, le 14 à 17 h.

Championnat du monde de boxe, le 16 à 22 h 20.

Football (*Paris Saint-Germain - Racing, en direct*), le 19 à 20 h 25.

Les films

LES ANGES DU MAL. – Film américain de P. Nicolas (1983), avec L. Blair, J. Vernon.

Sous prétexte de pamphlet social, des scènes de brutalité *sadique et d'érotisme dans un* pénitencier de femmes. Diff. le 13 à 22 h 55, nuit du 15 au 16 à 0 h 55, nuit du 19 au 20 à 4 h 25.

L'HOMME DU CLAN ■. – Film américain de T. Young (1974), L. Marvin, R. Burton.

En Alabama, renaissance du Ku Klux Klan contre militants noirs. L'engrenage du racisme et de la violence dénoncé par *un scénario portant* la *griffe* de Samuel Fuller, et une mise en scène spectaculaire. Diff. le 14 à 18 h, *le* 16 à 11 h 5, *le* 18 à 23 h 45.

HANNA K ■. – Film franco-italo-israélien de Costa-Gavras (1983) avec J. Clayburgh, M. Bakri.

Une avocate de Jérusalem découvre l'injustice faite au *peuple palestinien. Un brûlant* problème politique traité avec talent, générosité, à travers le *cas psychologique d'une* femme – Jill Clayburgh admirable – affrontant le monde des hommes et leurs dissensions. Diff. le 14 à 21 h, le 17 à 22 h 25, la nuit du 19 au 20 à 2 h 40.

Y-A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? – Film français de J. P. Mocky (1982), avec V. Lanoux, J. Dutronc.

D'après un roman de San Antonio, les mésaventures *d'un homme politique de* droite. En voulant être féroce, Mocky a rendu insupportables la *crudité du langage et le côté* scabreux de certaines situations. Diff. le 16 à 20 h 30, le 18 à 9 h.

STRYKER. – Film américain de C. H. Santiago (1983), avec S. Sandor, A. Savio.

Batailles farouches pour l'eau, après la troisième guerre mondiale. Démarquage sans vergogne – et sans intérêt ! – de *Mad Max*. Diff. le 17 à 21 h, le 19 à 10 h 30.

DOUX MOMENTS DU PASSÉ ■. – Film franco-espagnol de C. Saura (1981), avec A. Sarna, I. Aierra.

Un homme, amoureux de sa mère en son enfance, reconstruit son passé avec une actrice. Souvenirs et fantasmes, charme rétro et drame subjectif. *Saura se retourne sur son* propre cinéma. Diff. le 18 à 20 h 30.

LE TROISIÈME HOMME ■. – Film anglais de C. Reed (1949), avec J. Cotten, A. Valli, O. Welles.

D'après un roman de Graham Greene, un film criminel *et métaphysique*. Les mystères de Vienne divisée en quatre zones d'occupation, un air de cithare *qui a fait le tour* du monde. La mise en scène a vieilli. Les acteurs fascinent toujours. Diff. le 19 à 22 h 20.

REPRISES

Pour les films suivants lire nos commentaires parus dans *les suppléments précédents*.

NOCES DE SANG ■■. – Film espagnol de C. Saura (1981), avec A. Gades, C. Hoyos. Diff. le 13 à 9 h 30. Dans la nuit du 19 au 20 à 0 h 5.

LE GRAND CARNAVAL ■. – Film français d'A. Arcady (1983), avec P. Noiret, R. Hanin. Diff. le 13 à 10 h 45, le 15 à 9 h, le 18 à 15 h 20.

FEMMES DE PERSONNE ■. – *Film français de* C. Frank (1984), avec M. Keller, C. Cellier. Diff. dans la nuit du 13 au 14 à 2 h 25.

GHOSTKEEPER. – *Film* américain de J. Makichuk (1981), avec R. Spier, M. Ord. *Diff.* dans la nuit du 13 au 14 à 4 h 10, le 18 à 22 h 15. Dans la nuit du 19 au 20 à 1 h 15.

LA GRANDE BAGARRE DE DON CAMILLO. – Film italien de C. Gallone (1955), avec Fernandel, G. Cervi. Diff. le 14 à 6 h 50. Dans la nuit du 16 au 17 à 1 h 10, le 17 à 11 h 20.

PRENDS TON PASSE-MONTAGNE, ON VA A LA PLAGE. – Film français d'E. Matalon (1982), avec D. Prevost, F. Giordani. Diff. le 14 à 9 h 45, le 15 à 11 h 20.

LA CRIME ■. – *Film* français de P. Labro (1983), avec C. Brasseur G. Lazure. Diff. le 14 à 11 h 15, le 16 à 23 h 30, le 18 à 10 h 55, le 19 à 14 h.

TRAHISONS CONJUGALES ■. – *Film anglais de* D. Jones (1982), avec J. Irons, P. Hodge. Diff. dans *la nuit du* 14 au 15 à 1 h 35, le 16 à 15 h 45. Dans la nuit du 17 au 18 à 0 h 15.

LA LOI ET LA PAGAILLE ■. – *Film américain* d'I. Passer (1974), avec C. O'Connor, E. Borgine. Diff. le 15 à 20 h 30, le 18 à 13 h 55, le 19 à 9 h.

ALAMBRISTA ■. – Film américain de R. Young (1978), avec D. Ambriz, T. Silva. Diff. le 16 à 14 h.

LIBERTY BELLE ■. – Film français de P. Kané (1982), avec J. Zucca, D. Laffin. Diff. dans la nuit du 18 au 19 à 1 h 15, le 19 à 15 h 40.

Samedi
13 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Journal.
9.00 Reprise : l'Enjeu (diffusé le 11 avril).
10.15 Challenges 85.
10.45 Cinq jours en Bourse.
11.00 Musicalement.
Concert : « Symphonie domestique » de R. Strauss, par l'Orchestre national de France, dir., L. Maazel ; *couleurs de la musique* : musique à lire.
11.55 Pic et Poke.
12.10 Accroche-cœur.
12.30 Bonjour, bon appétit.
13.00 Journal.
13.35 Télé-foot 1.
14.20 Série : Pour l'amour du risque.
15.15 Dessin animé : le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson.
15.45 Casaques et bottes de cuir. *Magazine du cheval et tiercé à* Vincennes.
16.20 Temps X.
17.05 Série : *Opération trafics*.
18.05 Trente millions d'amis.
Le dogue de Bordeaux.
18.35 Magazine auto-moto.
19.00 D'accord, pas d'accord (INC).
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série : Julien Fontanes, magistrat.
Le soulier d'or, J. Cosmos. Avec J. Morel, J.-M. Dupuis, R. Gerome...
Un ancien joueur de football professionnel incarcéré fait une grève de la faim. Fontanes le croit victime d'un chantage de codétenus. In extremis, le courageux magistrat découvre la vérité...
22.10 Droit de réponse : La vérité toute nue. Emission de Michel Polac.
Une émission sur les juges d'instruction, avec des avocats (notamment Mes Louis Pelletier, Simon Cohen, Gérard Thomassin), des journalistes (Gilles Millet, de *Libération* et notre collaborateur Bertrand Le Gendre), des juristes, et, bien sûr, des juges d'instruction.
0.00 Journal.
0.20 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente : *Une bonne cachette*. Extérieur nuit : les Africains sapeurs (ces Congolais qui sont des dandys).

ANTENNE 2

10.10 Journal des sourds et des malentendants.
10.30 Reprise Platine 45.
Dorothée, Nick Heyward, Bibi, Jess Garon, Scopitone...
11.05 Les carnets de l'aventure.
« Mont Everest 78 » de K. Herrligkoffer ; « Trois Toulonnais on the rocks », *de G. Prouin.*
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.25 Série : Têtes brûlées.
14.15 Terre des bêtes.
14.50 Les jeux du stade.
Volley-ball : France-Etats-Unis ; Kendo : championnat du monde ; cyclisme.
17.05 Récré A2.
Les Schtroumpfs, Téléchat.
17.25 Numéro dix.
Magazine du football présenté par M. Platini.
17.55 Le magazine.
Magazine d'information de la rédaction.
Au sommaire : retour au bloc 27 (le témoignage d'une rescapée des camps d'Auschwitz) ; derrière les barreaux (à propos du film israélien « Au-delà des murs ») ; la villa au Liban.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 La boutique de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Avec Jean Poiret, Patrick Sébastien, Jeanne Mas, Julien Clerc, Linda de Souza...
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Julien Clerc, *le chanteur musicien, ou la musique d'abord ;* Musicalifornia, *avec James Brown, The Minutemen, Del Fuegos, Violent Femmes, The Blasters.*
23.25 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

9.00 Festival international du film policier.
En direct de Cognac. Extraits de films, interviews de metteurs en scène et d'acteurs : Claude Chabrol, Marc Simenon, Andréa Ferréol, Jean-Loup Dabadie, Roger Hanin, par l'équipe de FR 3 Limousin-Poitou-Charentes.
12.15 Ticket pour...
12.35 Samedi vision.
13.30 Horizon, magazine des armées.
14.00 Entrée libre. Emission du CNDP.
16.15 Liberté 3, magazine des associations.
17.30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et trésors de la soirée, les DTV, les vidéoclips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 Journal.
22.15 Feuilleton : Dynastie.
Krystle et Blake ne se parlent plus. Alexis propose un marché à Krystle.
23.00 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit Michel Duchaussoy, Stéphane Audran, Georges Wilson.
23.30 Prélude à la nuit
« Gondole funèbre » de Liszt, interprétée par R. Bex, violoncelle et A. Bex, piano.

PÉRIPHÉRIE

● RTL, 20 h, A vous de choisir : *Chicano, le chasseur de têtes*, film de Merrold Freedman ou *Yakuza*, film de Sidney Pollack ; 21 h 50 : Châteauvallon ; 22 h 50, Ciné-club ; *l'Affaire du collier de la reine*, film de Marcel L'Herbier.
● TMC, 20 h, Le grand raid ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *le Dernier Civil* film de Laurent Heynemann (2e partie) ; 22 h 50, M.C. Magazine.
● RTB, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, Téléfilm : *le Maestro* ; 21 h55, Planète des hommes.
● TSR, 20 h 05, *Starsky et Hutch* ; 21 h, *Jardins divers* ; 22 h 15, Journal ; 22 h 30, Sports ; 23 h 30, *L'Odyssée du Hindenburg*, film de Robert Wise.

Dimanche
14 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Journal.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Orthodoxie.
10.00 Présence protestante. Femmes chrétiennes au Cameroun.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe avec la communauté paroissiale de Levroux (Indre).
12.05 Midi presse, de P.-L. Séguillon.
Invité : M. Jacques Chirac.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Sports dimanche :
Cyclisme : spécial Paris-Roubaix ; tennis : finale du tournoi de Nice.
16.30 Variétés : La belle vie, de Sacha Distel.
Avec C. Lambert, R. Beat, N. Ray, D. Toscan du Plantier.
17.30 Les animaux du monde.
18.10 Série : Matt Houston.
19.00 7 sur 7.
Le magazine de la rédaction présenté cette semaine par Anne Sinclair. *Avec Bernard Stasi, député UDF de la Marne, premier vice-président du CDS.*
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Pas de printemps pour Marnie.
Film d'Alfred Hitchcock.
22.50 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.25 Journal.
23.45 C'est à lire.

ANTENNE 2

9.35 Journal et météo.
9.40 Les chevaux du tiercé.
10.05 Récré A 2.
10.40 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes,
12.45 Journal.
13.15 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessins animés ; 16.15, Thé dansant.
17.00 Série : Médecins de nuit.
18.00 Stade 2 (et à 20 h 20).
19.00 Série : L'Homme de fer.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
Vancouver - Salt Lake City.
21.35 Série : Sorties de secours.
No 1 : Que fait-on des délinquants juvéniles à Birmingham ? Reportage de P. Benquet et Mosco.
(Lire notre article.)
22.40 Concert Magazine
d'E. Ruggieri (en liaison avec France-Musique).
Concert viennois (œuvres de Suppé et J. Strauss fils) par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. Teresa Zylis-Gara et Siegfried Jerusalem.
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

9.00 Emission pour les jeunes.
Reprise de « Disney Channel », Inspecteur Gadget.
10.00 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
Pages étrangères : Portugal, Yougoslavie, Maroc ; magazine : l'immigration à Nantes, les jeunes du quartier de Belvue ; variétés : des groupes africains, maghrébins, rock.
13.00 Magazine 85 : Emission de la GMF.
15.05 Opéra : la Favorite.
(En simultané sur France-Musique). De Donizetti, mise en scène G. Laurent, dir. musical, J. Pernon, avec H. Jossoud, J.L. Viala, J.M. Ivaldi, L. Sarrazin
Crée à Paris en 1840. « La Favorite » connut en France un grand succès.
16.15 Théâtre : Cet animal étrange.
D'après les récits d'A. Tchekhov, mise en scène J. Bouchaud, enregistré à l'Athénée-Louis-Jouvet, avec la Compagnie Théâtre Puzzle.
Courtes scènes tirées de plusieurs nouvelles de l'auteur de « la Mouette ». Evocation humoristique de la vie russe de la fin du dernier siècle. Oisifs et parasites...
17.20 Musique pour un dimanche.
Suite de « Roméo et Juliette », de Prokofiev, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. G. Solti.
18.00 Emission pour les jeunes. L'agence Labricole, Lucky Luke, Colargol...
19.00 Au nom de l'amour. Emission de Pierre Bellemare.
20.00 RFO Hebdo.
20.35 Demain, le shopping.
En l'an 2000, que sera notre vie quotidienne ? Réal. D. Lecomte.
Comment achèterons-nous demain ? par télématique ? par correspondance ? dans des hypermarchés ? A Miami, un réseau câblé offre à ses abonnés des soldes sur l'écran, à Tokyo la survie des grands magasins ne se conçoit qu'avec l'appui d'une armée de robots qui parlent... Les technologies de l'avenir en matière de consommation.
21.30 Aspects du court métrage français.
« La Passion d'une femme sans cœur », de Moire Mastouk ; « La Surface perdue » de Dolorès Grassian.
22.30 Cinéma : On murmure dans la ville
(cycle D.F. Zanuck). Film de Joseph L. Mankiewicz.
0.15 Prélude à la nuit.
« Navarra » de Sarasate par les Douze Violons de France.

PÉRIPHÉRIE

● RTL, 20 h, *l'Homme qui valait des milliards*, film de Michel Boisrond ; 21 h 35, Les minichroniques ; 21 h 50, Journal (extraits du Grand Jury RTL-*le Monde*) ; 22 h, Portrait d'artiste : Johnny Friedlaender, peintre.
● TMC, 20 h, Série : Lou Grant ; 20 h 55, Woody Woodpecker ; 21 h, *Drôle de drame*, film de Marcel Carné.
● RTB, 20 h 15, A qui le gant ? ; 21 h 40, téléfilm : *la Ronerdie* (2e partie).
● TSR, 20 h, Le grand raid ; 20 h 55, Tickets de première ; 21 h 50, Regards : Marie-Madeleine ; 22 h 20, Journal.

Lundi
15 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.30 ANTIOPE 1.
11.00 La Une chez vous.
11.15 Reprise : Challenges 85 (diffusé le 23 février).
11.45 Accroche-cœur.
12.00 Feuilleton : Arnold et Willy.
12.30 La bouteille à la mer.
Invité de la semaine : Carlos.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : L'homme d'Amsterdam ; à 14 h 45, La maison de TF1 ; à 15 h 15, Les choses du lundi (Il y a cinquante ans, le paquebot « Normandie »).
16.30 Reprise : Sept sur sept (diffusé le 14 avril).
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Le village dans les nuages.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.30 Série : Cœur de diamant.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : les Bargeot.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Mortelle Randonnée.**
Film de Claude Miller.
22.35 **Etoiles et toiles.**
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Spécial David Lean, un des plus grands réalisateurs britanniques, metteur en scène de « Lawrence d'Arabie », « le Pont de la rivière Kwaï ».
23.35 Journal.
23.55 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin (à 8.30 Feuilleton : Le Vent du large).
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13.45 Aujourd'hui la vie.
La danse mène à tout.
14.50 Série : Chips.
15.40 Reprise : Apostrophes.
Portraits (diffusé le 12 avril).
16.55 Divertissement : Thé dansant.
17.40 Récré A 2.
Poochie ; les Schtroumpfs ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Le grand échiquier.
De Jacques Chancel.
Autour de Michel Jonasz : Véronique Sanson, Claude Nougaro, Alain Souchon ; l'écrivain Jean-Marc Roberts, Alex Métayer, etc.
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les Jeux.
20.35 **Cinéma : les Bronzés.**
Film de Patrice Leconte.
22.10 Journal.
22.40 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Les paquebots : le second souffle.
23.25 Allegoria. Jérôme Bosch.
23.30 Prélude à la nuit.
« Continuo », de Perotin, interprété par l'ensemble Percussion quatre.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Dynastie ; 21 h, Série en noire : *Rhapsodie en jaune*; 22 h 35, Journal ; 22 h 45, La joie de lire ; 22 h 50, RTL Théâtre.
- TMC, 20 h, Dallas ; 20 h 35, La photo mystère ; 21 h, *la Mort en ce jardin*, film de Luis Bunuel ; 22 h 50, Le nouveau visage du quotidien *la Marseillaise* ; 23 h, M.C. Magazine.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *Retour à Da Nang*, film de Ann Hui.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Le temps retrouvé ; 20 h 35, Chansons souvenirs ; 21 h 40, Théâtre wallon : *Bouyote* ; 22 h 50, Les aides au PME.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma : *Guerre et Paix*, film de S. Bondartchouck ; 22 h, Les ateliers du rêve ; à 22 h 55, *Guerre et Paix* (2e partie).

Mardi
16 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 ANTIOPE 1.
11.50 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Arnold et Willy.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : L'homme d'Amsterdam ; à 14.40, La maison de TF 1 ; à 15 h 15, Santé sans images ; à 16 h 15, Portes ouvertes, magazine des handicapés.
16.35 Reprise : Contre-enquête.
Magazine des faits divers (diffusé le 20 mars).
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Le village dans les nuages.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.30 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : les Bargeot.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
de J. Antoine, réal. C. Savarit.
Un pâle remake de « La course autour du monde », de « La chasse au trésor ».
21.35 Documentaire : Tempête de neige sur la jungle.
De J.-Y. Cousteau, commentaires dits par Y. Montand.
(Lire notre article.)
22.25 Tintam'arts.
Magazine d'A. Gallien.
Un métier de créateur : le design ; Les nouveaux styles français ; Les jeunes auteurs compositeurs : Etienne Daho, Gérard Blanchard, etc. L'actualité de la semaine.
23.35 Journal.
23.45 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton ; Bergeval et fils.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Au nom des femmes : Olympe de Gouges.
14.50 Série : Chips.
15.40 Reprise : Le grand raid.
Diffusé le 14 avril.
16.35 Le journal d'un siècle.
Edition 1908 : le XXe siècle prend son envol.
17.30 Dessin animé : Sacré Harry.
17.45 Récré A2.
Poochie ; les Viratatoums ; la Maison dans l'arbre ; Terre des bêtes ; C'est chouette...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 Cinéma : Quatre Charlots mousquetaires.
Film d'André Hunebelle.
22.30 **Magazine : Lire c'est vivre.**
« La Vie de Jésus » d'Ernest Renan, réal L. Segarra.
L'une des œuvres majeures de Renan qui fit scandale lors de sa sortie. Comment ce texte est ressenti actuellement. Pierre Dumayet a rencontré Yvonne Sadoul, arrière-petite-nièce de Renan, Laurence Cosse, journaliste, Jean Gaulmier, professeur au Collège de France, spécialiste du dix-neuvième siècle. Et des ecclésiastiques.
23.30 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : la Banquière.**
Film de Francis Girod.
22.45 Journal.
23.15 Allegoria. Joseph Ghin.
23.20 Prélude à la nuit.
« L'Oiseau de feu », de Stravinski, interprété par Emile Naoumoff, piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Chips ; 21 h, *Mon oncle Benjamin*, film d'E. Molinaro ; 22 h 35, Journal ; 22 h 45, La joie de lire.
- TMC, 20 h, Série : l'Australienne ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Voyage au centre de la Terre*, film de Henry Levin ; 23 h 10, M.C. Magazine.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : Le joyau de la couronne ; 21 h 5, Grand écran : *Le flic se rebiffe*, film de Roland Kibbee (avec Burt Lancaster).
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Sorties de secours (la délinquance juvénile en Belgique) ; 21 h, Culture club : Spécial Victor Hugo.
- TSR, 20 h 10, Châteauvallon ; 21 h 10, La vie et l'œuvre de J.-S Bach ; 22 h 40, Octo-puce ; 23 h 10, Journal.

Mercredi
17 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.00 ANTIOPE 1.
10.30 La Une chez vous.
10.45 **Cinéma : Kounak, le lynx fidèle.**
Film soviétique d'Agassi Bahaian.
12.00 Feuilleton : La porteuse de pain.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine.
Feuilleton, variétés, dessins animés...
16.05 Feuilleton : Arnold et Willy.
16.35 Star Trek : la machine infernale.
17.30 La chance aux chansons.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.25 Loto sportif.
19.40 Feuilleton : les Bargeot.
19.55 Tirage du Tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
21.30 Série : Dallas.
Suite des aventures du diable J. R.
22.20 Variétés : Que la fête continue.
Réal. E. Lipmann. Autour d'Eddie Barclay.
(Lire notre article.)
22.30 Cote d'amour.
Emission de G. Foucault et L. Toiton, présentée par Sidney.
Avec P. Balley, les Calamities, Blow Monkeys, les Avions, Blancmange...
23.15 Journal.
23.35 C'est à lire.

ANTENNE 2

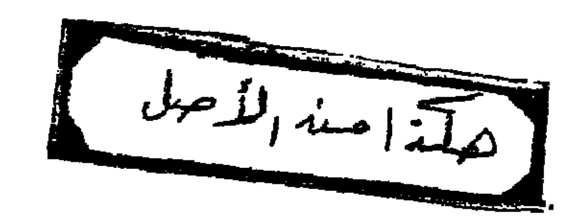
6.45 Télématin.
10.00 Récré A2.
Judo boy ; les Viratatoums ; Tchaou et Grodo ; Buster Keaton...
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13.45 Cinéma : le Dollar troué.
Film de Kelvin Jackson Paget.
15.15 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Maraboud'ficelle ; Méthanie ; le Secret des Sélénites ; Anim'A2 ; Latulu et Lireli ; les Cités d'or ; la Bande à Bédé.
16.50 Micro Kid.
17.25 Les carnets de l'aventure.
« Cascades en cavale », de G. Meauxsoone.
18.00 Super Platine 45.
Jeanne Mas, Moon Ray, Nick Kershaw, Patrick Bruel, Thierry Pastor, Village People.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : les enquêtes du commissaire Maigret.
Le revolver de Maigret, d'après G. Simenon, réal. J. Brard. Avec J. Richard, J. Danno, M. Robin...
Des malversations, des petites escroqueries : la découverte d'une malle au contenu encombrant, déposée dans une gare et un maître chanteur de haut vol. Une nouvelle enquête du commissaire Maigret dans un palace londonien.
22.10 Magazine médical : Les jours de notre vie.
Les dangers domestiques, réal. G. Gozlan.
Premier volet d'une série sur les accidents domestiques qui font chaque année, en France, quatre cent cinquante mille victimes, dont douze mille décès. Un reportage au centre antipoisons de Paris. La participation du docteur Vilain, chef de service de chirurgie à l'hôpital Boucicaut, créateur du service SOS-mains, et le docteur Riboulet-Delmas du centre antipoisons.
23.05 Chefs-d'œuvre en péril.
De P. de Lagarde.
Les maisons d'écrivains, avec la participation d'Alain Decaux.
23.40 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Cadence 3.
Emission de Léla Milcic et Guy Lux.
A la suite de l'appel lancé par FR3 et RTL pour le Sahel, et de l'argent envoyé par les Français, les « camions de l'espoir » sont partis pour l'Afrique livrer les médicaments et les équipements achetés. Une première émission a été diffusée le 21 septembre dernier. Voici un deuxième bilan.
22.05 Journal.
22.25 **Cinéma : Quartet.**
Film de James Ivory.
0.00 Allegoria. Philippe de Champaigne.
0.05 Prélude à la nuit.
« Erbarm dich mein, O herre goot », de Schütz, interprété par les Saqueboutiers.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Mike Hammer ; 21 h, *la Tente rouge*, film de M.-K. Kalatozov ; 23 h 25, Journal ; 23 h 35, La joie de lire ; 23 h 40, Concert : *Concerto pour violoncelle en ré majeur* de Haydn.
- TMC, 20 h, Cosmos 1999 ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *l'Auberge de la Jamaïque*, film de Lawrence Gordon (1re partie) ; 22 h 25, M.C. Magazine ; 22 h 40, TMC Sports.
- RTB, 20 h, Cap 60 ; 21 h 5, Série : Pour l'amour du risque ; 21 h 55, Portrait : Jo Gérard.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports (cyclisme, hockey sur glace, kayak).
- TSR, 20 h 10, Téléscope ; 21 h 20, Raffaella Carra ; 22 h 15, Téléfilm : *Tous les chats sont gris*, de D. Lambert.



هكذا صدر الأصل

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 18 avril

11.00 La banque de demain.
11.20 ANTIOPE 1 (et à *11.30*).
11.50 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : La porteuse de pain.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : L'Homme d'Amsterdam : 14 h 40, la maison de TF 1 ; *15 h 25, Quarté à Evry ; 15 h 55,* Images d'histoire (Mussolini) ; 16 h 30, Cap Canaveral.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.30 Série : Cœur de diamant.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : Les Bargeot.
20.00 Journal.
20.35 Série : le Canon paisible.
Réal. S. Bertin. Avec J.-P. Darras, F. *Lax*, *R. Boulanger*, F. Fleury...
Tandis que madame Odette et madame Sylvette passent une semaine de vacances à Quiberon, leurs maris, monsieur Léon (patron du Canon paisible) et monsieur Emile (le voisin) sont tourmentés par des polyvalents qui épluchent leurs comptes. Horreur ! Resquille.

21.30 Les jeudis de l'information : Infovision.

Magazine de la rédaction proposé par A. Denvers, R. Pic et J. Decornoy.
Au sommaire : Pérou : « Sentier lumineux, horizons obscurs », une guerre civile » ; « Moi raciste... Jamais ! », la police est-elle raciste ? « Vanuatu : l'indépendance en question », aux Nouvelles-Hébrides ; « La fuite des cerveaux », les savants européens aux Etats-Unis.
22.55 Journal.
23.15 Etoiles à la une.

23.20 Cinéma : Quasimodo.

Film de William Dieterle.

Vendredi 19 avril

11.20 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : la Porteuse de pain.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : l'Homme d'Amsterdam ; 14.45, la maison de TF 1 ; 15.15, Temps libres (*et à 16 h 50) ; à 16 h, Série : Capitaine Troy.*
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Le village dans les nuages.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.30 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : Les Bargeot.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Maillan roule pour vous.
De M. Carpentier. Réalisation A. Frédérick.
Avec Jacqueline Maillan, Michel Roux, Roger Carel, Sophie Desmarets et Robert Rollis.
21.45 Multifoot.
Avec Michel Sardou.
23.15 Journal.
23.40 C'est à lire.

Le prochain week-end

Samedi 20 avril

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Reprise : Les jeudis de l'information (Infovision, diffusé le 18 avril) ; 10.15 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Musicalement (« Divertimento » de Mozart, par le Trio à cordes de Paris) ; 11.15 Pic et Poke ; 11.30 De A à Zèbre ; 12.15 Hidalgo sur la Une (téléfoot jeunes) ; 12.30 Bonjour, bon appétit ; 13.00 Journal ; 13.35 Téléfoot ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessin animé ; 15.40 Casaques et bottes de cuir (avec le tiercé) ; 16.15 Temps X ; 17.05 Série : Opération trafics ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.40 Magazine auto-moto ; 19.00 D'accord, pas d'accord ; 19.10 Jeu : Anagram ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.40 Les grands succès de la scène : Treize à table de Marc-Gilbert Sauvajon. Avec M. Mercadier, R. Camoin, A. Wartel.
22.40 Droit de réponse : Prête-moi ta plume.
Emission de Michel Polac, consacrée cette semaine à la littérature.
0.15 Journal.
0.35 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente... « L'Eternel trio ».
Extérieur nuit : « le Métro secret ».

Dimanche 21 avril

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe à Paris; 12.05 Midi-presse (Edith Cresson) ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Variétés : La belle vie ; 15.20 Sports dimanche (automobile ; cyclisme) ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.10 Série : Matt Houston ; 19.00 Sept sur sept, le magazine de la semaine (invité : Eddy Mitchell) ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Traquenard.
Film de Nicholas Ray.
22.20 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.05 Journal.
23.25 C'est à lire.

ANTENNE 2

Jeudi 18 avril

6.45 Télématin (à 8 h 30, feuilleton : le Vent du large).
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.

14.50 Cinéma : la Maison sous les arbres.

Film de René Clément.
16.35 Magazine : Un temps pour tout.
de M. Cara et A. Valentini. *Les sosies.*
17.25 Dessins animés.
17.45 Récré A2.
Poochie ; Mes mains ont la parole ; Viratatoums ; Latulu et Lireli ; légendes indiennes ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Princesse Daisy.
D'après Judith Krantz, réal. W. Hussein. Avec M. Van Kamp, L. Wagner, S. Keach. C. Cardinale...
Deuxième et dernier épisode des aventures romanesques d'une jeune fille, d'un prince russe et d'une star américaine dont la vie commence tragiquement et se termine en beauté. Feuilleton inspiré d'un best-seller de Judith Krantz, auteur de l'Amour en héritage.
22.10 Alain Decaux, l'histoire en question.
Vingt jours après Hitler.
Le 30 avril 1945, à 15 h 35, Hitler se donnait la mort dans son bunker de Berlin. Dans la nuit du 28 au 29 le dictateur épousait Eva Braun. La reconstitution de ces jours tragiques qui virent la fin du III[e] Reich par le petit historien de la télévision.
23.30 Journal.

Vendredi 19 avril

6.45 Télématin (à 8.30, feuilleton : le Vent du large).
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13.45 Aujourd'hui la vie :
Pour une retraite différente.
14.50 Série : Chips.
15.40 La télévision des téléspectateurs.
16.15 Reprise : Alain Decaux, l'histoire en question.
Vingt jours après Hitler (diffusé le 18 avril).
17.00 Itinéraires, de Sophie Richard.
Kenya : Les Masaï (nº 2 : le taureau strié).
Guerriers et pasteurs nomades d'Afrique orientale.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Teddy ; Latulu et Lireli ; Les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon. Avec C. Nobel, R. Pellegrin, L. Merenda...
Publication d'une lettre de Quentin dans une édition spéciale de l'Eveil. Cet événement porte un coup très dur à la crédibilité de la Dépêche républicaine, et à Florence, qui, brusquement, disparaît...
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot:
Sur le thème : « Du côté du polar français ». Sont invités : Jacques-Pierre Amette (Enquête en hiver), *Didier Daeninckx* (le Der des der), *Thierry Jonquet (pour le nº 2000 de la Série noire :* la Bête et la Belle *et pour* URSS, go home !, *signé Ramon Mercader, pseudonyme de T. Jonquet), Claude Mesplade (coauteur avec Jean-Jacques Schleret de* Voyage au bout de la noire), *Hugues Pagan* (Boulevard des allongés), *Louis C. Thomas* (Une chute qui n'en finit pas), *Jean-François Vilar* (Etat d'urgence).
22.50 Journal.

23.00 Ciné-club : Passez muscade.

Film d'Edward Cline (cycle burlesque).

Le prochain week-end

Samedi 20 avril

10.00 Antiope ; 10.15 Journal des sourds et des malentendants ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.35 Série : Têtes brûlées ; 14.15 Terre des bêtes ; 14.45 Récré A2 ; 15.05 Les jeux du stade (magazine du football ; à 16 h : Rugby : Galles-Angleterre) ; 17.35 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 La boutique de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker. Michèle Torr, Francis Lalanne...
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Portrait de Mick Jagger, par D. Farran, réal. P. Gaudrey-Réty.
23.20 Journal.

Dimanche 21 avril

9.35 Information et météo ; 9.40 Les chevaux du tiercé ; 10.05 Récré A 2 ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Médecins de nuit ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : L'homme de fer ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
21.35 Série : Sorties de secours.
Reportage de C. Chaponnière et A. Junod (nº 2 : délinquance à Stockholm).
22.40 Magazine : Désirs des arts.
De P. Daix, réal. P. Collin et P.-A. Boutang. Que restera-t-il de la Biennale de Paris ?
23.15 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 18 avril

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.

20.35 La Guerre en face.

Emission de Jean-Claude Guillebaud. Avec Yves Montand.
Pauvre Europe, menacée, sérieusement menacée, si d'aventure elle se retrouvait face à la guerre. Les citoyens français doivent cesser de rêver, et vite, sinon les quarante années de paix (depuis 1945) qu'ils viennent de vivre risquent d'être un leurre. Tout est clair — trop clair ? — dans cette émission : le Vieux Continent est nu, en danger. Les téléspectateurs l'apprendront, se l'entendront dire (marteler), expliquer, images à l'appui. Un grand spectacle, cela frise parfois le Grand-Guignol (scénario catastrophe, séquences fiction, films d'archives) pour étayer les thèses, les rappels historiques, des experts de la guerre. Et ce n'est pas avec Yves Montand, qui, tout au long de l'émission, se fait le porte-parole convaincu, qu'ils se rassureront.
22.20 Journal.
22.45 Allegoria : David.
22.50 Prélude à la nuit.
« Quatuor en fa majeur » de Mozart, par le Secolo barocco.

Vendredi 19 avril

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord.
20.35 Série Agatha Christie : les Associés contre le crime.
Réalisation : Chris Hodson.
Impasse au roi : Tommy et Tuppence, intrigués par une annonce parue dans le courrier d'un journal, sont conduits sur les lieux. Rendez-vous « amoureux » dans un night-club. Le meurtre d'une femme masquée, un capitaine arrêté...

21.30 Vendredi : Face à la 3.

Emission d'André Campana et Igor Barrère.
Invité : Dominique Baudis, maire centriste de Toulouse, ancien journaliste.
22.45 Journal.
23.05 Décibels de nuit.
Emission de rock présentée par J.-L. Janeir.
23.50 Allegoria : Pierre Brueghel.
23.55 Musiclub.
« Concerto pour violon et orchestre en la majeur » de Vieuxtemps.

Le prochain week-end

Samedi 20 avril

10.00 Emissions universitaires ; 13.30 Action ; 14.00 Entrée libre ; 16.15 Liberté 3 ; 17.30 Émissions régionales.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
21.55 Journal.
22.20 Feuilleton : Dynastie.
23.05 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes choisis selon l'actualité culturelle.
23.35 Prélude à la nuit.
« Intermezzi opus 117 » de Brahms, par Catherine Collard, piano.

Dimanche 21 avril

9.00 Emission pour les enfants ; 10.00 Mosaïque ; 13.00 Magazine 85 ; 15.05 Musique pour un dimanche (et à 17.30) ; 15.35 Théâtre : la Grammaire, de Labiche ; 16.15 Théâtre : Cet animal étrange, d'après Tchekhov ; 18.00 Émission pour les jeunes ; 19.00 Au nom de l'amour ; 20.00 RFO hebdo.
20.35 Document : Ma dernière nuit à la Goutte-d'Or.
Réal. Daniel Duval.
21.30 Aspects du court métrage français.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : le Tigre du Bengale.
(Cycle hommage à Darryl F. Zanuck). Film de Fritz Lang.
0.15 Prélude à la nuit.
« En bateau » de Debussy, par Pierre Deville, flûte, et Laurence Cabel, harpe.

PÉRIPHÉRIE

Jeudi 18 avril

- RTL, 20 h, Dallas ; 21 h, *Sunflower*, film de Vittorio de Sica; 22 h 50, Journal ; 23 h, La joie de lire ; 23 h 5, Essai automobile.
- TMC, 20 h, Série : *Le souffle de la guerre* ; 20 h 55, La photo mystère; 21 h, *Une poignée de neige*, film de Fred Zinemann; 22 h 55, M.C. Magazine.
- RTB, 20 h, Autant le savoir : les énergies ; 20 h 25 *la Croix de fer*, film de Sam Peckinpah; 22 h 35, Carrousel aux images.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Belgique, mémoire du rail ; 21 h 30, Théâtre club : *l'Enfant de Salomon*, de Tom Dulack.
- TSR, 20 h 10, Temps présent; 21 h 20, Dynastie ; 22 h 5, Journal; 22 h 20, *Alexandrie, pourquoi ?*, film de Youssef Chahine.

Vendredi 19 avril

- RTL, 20 h, Série : les Veuves ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h, Numéro 10 ; 22 h 30, Journal; 22 h 35, Drive in : *One Trick Pony* (concert Paul Simon).
- TMC, 20 h, Récital Robert Charlebois ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *les Hommes nouveaux*, film de Marcel L'Herbier.
- RTB, 20 h, A suivre... ; 21 h, Ciné-club : *Providence*, film d'A. Resnais.
- RTB-TELE 2, 18 h 50, Opéra : *Tristan et Isolde*, de Wagner.
- TSR, 20 h 10, Tell quel; 20 h 55, Série noire : Rhapsodie en jaune, de Gérard Max; 22 h 25, Les visiteurs du soir : Maryse Pietri; 22 h 45, Journal; 23 h, Hippisme.

A Ecouter

La langue française est-elle malade ?

Les Français parlent et écrivent de plus en plus mal leur langue. Paresse ? Mauvaise formation ? Invasion du franglais ? L'équipe de « Hier à la une » (France-Inter) a mené une enquête et recueilli des témoignages (dont ceux de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, Philippe de Saint-Robert, commissaire général de la langue française...). Après un premier constat sur les défaillances intérieures de notre langue, c'est sur le déclin du français, langue universelle au dix-huitième siècle, que l'on s'interroge.

● **« Hier à la une » : la langue française, France-Inter, samedi 13 avril, de 10 h à 11 h ; samedi 20 avril, de 10 h à 11 h.**

Le stress de la guerre

Dix ans ! Dix ans déjà que la guerre meurtrit le Liban. Dix ans que le peuple libanais se déchire et s'entre-tue. Dix ans que les nouvelles en provenance de ce pays nous assènent des bilans de blessés et de morts, d'attentats en série, de fusillades et d'enlèvements. Et la haine, jour aprè jour, gangrène Beyrouth autrefois la plus belle.

Certains auraient pu fuir la capitale, s'exiler à jamais. Pourtant ils sont restés, sans illusions, sans éclats. Ils vivent dans la guerre, avec elle, malgré elle. Ils vivent ou plutôt ils survivent, hantés par la mort qu'ils côtoient, rongés par la peur, l'anxiété, la menace. Ils survivent, recroquevillés dans leurs ghettos, un peu déboussolés, jamais assurés le matin de voir le soleil se coucher, jamais certains de retrouver ceux qu'ils quittent pour une heure... pour la vie ?

Quand elle traverse certains passages dangereux en faisant des paris fous de survie, l'une des interlocutrices qu'a rencontrées à Beyrouth Dominique Agniel a le sentiment de jouer à la *« roulette russe »*. César, qui *a quatre-vingts ans, se noie, lui,* dans la musique et écoute Mozart alors que pleuvent les bombes. Mais quel choc, quel déphasage alors l'instant d'après. Car il y a aussi ceux qui finissent par s'accommoder de la pagaille, de la guerre, de la perturbation des règles et des lois et qui en profitent, qui en rajoutent. On vole, on tue, on escroque.

Beyrouth est bien malade et les Libanais craquent : un médecin note une inflation des affections cardiaques, des insomnies, des ulcères, autant de manifestations, dit-il, du *« stress de la guerre »*. La moitié de ses malades souffrent de troubles psychosomatiques et la consommation de calmants ne cesse d'augmenter... *« On se demande si l'on est toujours normal,* dit quelqu'un au micro, *ou si l'on devient fou. »*

Fou ? Les jours, les mois s'écoulent pourtant ainsi au Liban depuis maintenant dix ans. *« C'est la vie ! »* s'exclame, résigné, Samir, qui prend sans cesse des risques au volant d'un taxi pour nourrir cinq enfants. *« Mais s'il y avait eu la paix,* rêve-t-il, de temps en temps, *j'aurais eu douze enfants ! »*

ANNICK COJEAN.

France-Inter, « Paroles d'hommes », samedi 13 avril, de 17 h à 18 h.

Syndicats, la désaffection

Quelles sont les causes des difficultés que traverse actuellement le syndicalisme français (chute des effectifs, démobilisation, recul de la confiance envers les organisations...) ? La crise économique, l'arrivée de la gauche au pouvoir, ou, plus profondément, le rejet d'un certain mode de revendication ?

Tour à tour, MM. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, Alain Touraine, sociologue, ainsi que notre collaborateur Michel Noblecourt essaieront de donner des réponses à cette situation nouvelle qui touche l'Europe (exception faite des pays scandinaves).

Comment y remédier ? Peut-être, comme l'explique Alain Touraine, en cherchant une troisième voie entre le grand projet de société, qui n'est plus désormais pris au sérieux, et le repliement corporatif.

● **« Le grand débat », France-Culture, les 19 et 26 avril à 20 h 30.**

Le nouveau « goût du jour »

Diffusée du lundi au vendredi, la première émission du matin de France-Culture est devenue un magazine à deux temps. Celui de la réflexion d'abord. On y trouve la lecture d'un poème par un auteur contemporain (cette semaine Pierre-Alain Tache), pour commencer, dit-on, la journée « d'un bon pied » ; une série de reportages sans lien avec l'actualité (les étrangers en Suisse, les géographes, par exemple) ; le « point du jour », proposé tantôt par Jean-Pierre Rioux, tantôt par notre collaborateur Philippe Boucher.

Après la coupure du journal, le goût du jour devient celui de l'actualité et le rythme s'accélère : billets, reportages, nouvelles, duplex, autour des événements culturels, la revue de presse habituelle, et un entretien avec une « tête d'affiche ».

● **« Le goût du jour », France-Culture, de 7 h à 8 h 15, du lundi au vendredi (flashes d'information à 7 h, 7 h 30 et 8 h).**

Radio-France internationale

Informations toutes les demi-heures de 5 h à 10 h et à 12 h 30, 14 h, 21 h 15, 23 h 15, 0 h, 1 h, 2 h, 3 h 30.

Parmi les magazines :

● « Plein cap », le samedi 13 avril, à 20 h 10 : le magazine nous transporte à Tokyo, où se déroulent la grande exposition 85, le Tokyo Music Festival, etc. Les mille et un paradoxes du Japon.

● « La mémoire courte » (21 h 45), les souvenirs d'une personnalité à travers des témoignages et des documents d'archives : le mercredi 17, Nicoletta parle des années 70.

● « Arc-en-ciel », le vendredi 19 à 21 h 45, est consacré à la civilisation maya.

Parmi les émissions en langues étrangères :

— en anglais, le mardi 16 à 18 h, un reportage sur le prince Talal d'Arabie saoudite, qui vient de gagner le prix Personnalité 1985 pour son action en Afrique contre la malaria et la tuberculose ;

— en espagnol, le samedi 13, à 1 h et à 2 h 30 : un entretien avec le photographe brésilien Carlos Freire.

France-Culture

SAMEDI 13 AVRIL

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.03 Fréquence buissonnière.
- 8.04 Littérature pour tous : avec André Chamson.
- 8.30 Voix du silence : les Grecs.
- 9.05 Matinée du monde contemporain.
- 10.30 Musique : la mémoire en chantant (Torrey Canyon et marées noires).
- 11.00 Grand angle : Italie, les vertus du désordre.
- 12.00 Panorama : blues et polar.
- 14.00 Un Américain à Paris-Roubaix.
- 15.30 Le bon plaisir de... Lucien Bodard, ou le réel et l'imaginaire.
- 19.20 Passage du témoin, avec Gerald Van Der Kemp et Guillaume Gillet.
- 20.00 Musique : Notes de blues (musiques de J. Lennon, Miles Davis, Archie Shepp...).
- 20.30 « Le cycliste bleu », de Tibor Dery. Avec Roger Mollien, Henri Virlojeux, Yvonne Clech...
- 22.10 Démarches avec... Christian Jouhaud.
- 22.30 Musique : les amis de la musique de chambre (Wiener Flöten Trio).
- 23.00 Pâque orthodoxe, à la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski, à Paris.
- 0.00 Clair de nuit, Rémanences.

DIMANCHE 14 AVRIL

- 1.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.03 Chasseurs de son.
- 7.15 Horizon, magazine religieux.
- 7.25 La fenêtre ouverte.
- 7.30 Littérature pour tous, avec Vladimir Boukovski.
- 7.45 Dits et récits : conte flamand écrit par André Paragallo.
- 8.00 Foi et tradition.
- 8.25 Protestantisme.
- 9.05 Ecoute Israël.
- 9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
- 10.00 Messe, à Villedieu-les-Poêles (Manche).
- 11.00 Histoires du futur.
- 12.00 Des Papous dans la tête.
- 13.40 L'exposition du dimanche : la Patellière à Saint-Tropez.
- 14.00 Le temps de se parler.
- 14.30 La Comédie-Française présente « Don Garcie de Navarre ou le prince jaloux », de Molière. Avec M. Aumont, G. Casile, C. Vernet, D. Rozan...
- 18.15 La tasse de thé : rencontre avec Silvia Monfort ; à 17 h 15, histoire-actualité : le come-back américain en France. ?
- 19.10 Le cinéma des cinéastes, le son au cinéma.
- 20.00 Le son de chose : portrait de Philippe Adrien.
- 20.30 Atelier de création radiophonique : Americans on the move : Laurie Anderson.
- 22.30 Musique : libre-parcours jazz (Gospel and Blues Night).
- 0.00 Clair de nuit : les enfants venus du froid.

LUNDI 15 AVRIL

- 1.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : Ronsard, poète des amours renaissantes ; (et à 10 h 50 : la corne d'or ou les chèvres de l'imaginaire).
- 9.05 Les lundis de l'histoire : Festival international de la critique historique du film (Perpignan).
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 Passeport pour l'avenir : l'éducation des autres (du côté du Japon).
- 11.30 Feuilleton : D'autres voix, de Driss Chraïbi.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Le quatrième coup : Jacques Nerson face à un spectateur.
- 14.00 Un livre, des voix : « Lady Jane », de Ghislaine Scholler.
- 14.30 Les horizons du possible : le retour chez soi (rediff.).
- 15.30 Les arts et les gens, mises au point (à la nouvelle Biennale de Paris) : à 16 h, Périscope ; à 16 h 20, L'histoire de l'art vécue par les artistes.
- 17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : le musée des arts océaniens et africains.
- 18.00 Subjectif : Agora (avec Alain Guillerm) ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro.
- 19.30 Perspectives scientifiques : la terre (la qualité des eaux).
- 20.00 Musique, mode d'emploi : la Roumanie, avec V. Tanase.
- 20.30 « Ce n'est que le premier pois qui coûte », de Pierre Louki. Avec C. Piepiu, C. Rich, J. Staup...
- 21.30 Latitudes, musiques traditionnelles.
- 22.30 Nuits magnétiques : Ça suit son cours.

MARDI 16 AVRIL

- 6.00 Jacques Cartier : le voyage imaginé, 1534-1984 (Redif.).
- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : Ronsard, poète des amours renaissantes (et à 10 h 50 : la corne d'or ou les chèvres et l'imaginaire).
- 9.05 La matinée des autres : survivance d'hier dans la Scandinavie d'aujourd'hui.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 L'école des parents et des éducateurs : allaiter son enfant ?
- 11.30 Feuilleton : D'autres voix.
- 12.00 Panorama ; avec Jorge Semprun ; à 12 h 45, le club de la presse, avec Robert Fossaert.
- 13.40 Instantané, magazine musical.
- 14.00 Un livre, des voix : « Victorine, le pari d'une vie », de Sylvie Anne.
- 14.30 « La lampe donne sur ses yeux », d'Y. Lebeau-Fabrica. Avec M. Lonsdale, D. Lebrun, A. Morin (rediff.).
- 15.30 Les mardis du théâtre.
- 17.10 Le pays d'ici, en direct d'Angers.
- 18.00 Subjectif : Agora (avec Paul et Pierrette Girault de Coursac) ; à 18 h 35, Tire ta langue...
- 19.30 Perspectives scientifiques : les thérapies familiales et la toxicomanie.
- 20.00 Musique mode d'emploi : la Roumanie, avec V. Tanase.
- 20.30 Pour ainsi dire.
- 21.00 Entretiens avec... Jean Paulhan (les années de formation, le langage).
- 21.30 Diagonales, l'actualité de la chanson.
- 22.30 Nuits magnétiques : la Belgique, l'exotisme.

MERCREDI 17 AVRIL

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : Ronsard, poète des amours renaissantes (et à 10 h 50 : la corne d'or ou les chèvres et l'imaginaire).
- 9.05 Matinée de la science et des hommes : dame perce-oreille et ses cousines les fourmis.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 Le livre, ouverture sur la vie : « Comment va la santé ? », de Catherine Dolto.
- 11.30 Feuilleton : D'autres voix.
- 12.00 Panorama, avec Jorge Semprun.
- 12.45 Avant-première : la troupe du Chapeau-Rouge.
- 14.00 Un livre, des voix : « Le chemin du loup », de Suzy Morel.
- 14.30 Passage du témoin (rediff. de l'émission du 13 avril).
- 15.30 Lettres ouvertes, magazine littéraire.
- 17.10 Le pays d'ici, en direct d'Angers.
- 18.00 Subjectif : Agora (avec Jean Levi) ; à 18 h 35, Tire ta langue...
- 19.30 Perspectives scientifiques : l'avenir de la terre (la qualité des sols).
- 20.00 Musique, mode d'emploi : la Roumanie, avec V. Tanase
- 20.30 Antipodes : Ecrire au Sahel.
- 21.30 Pulsations : Recherche musique à Lyon.
- 22.30 Nuits magnétiques : la Belgique, l'exotisme.

JEUDI 18 AVRIL

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : Ronsard, poète des amours renaissantes (et à 10 h 50 : la corne ou les chèvres et l'imaginaire).
- 9.05 Les Matinées : Une vie, une œuvre : Léonora Carrington, ou le réel et l'imaginaire.
- 10.30 Musique : miroirs.
- 11.10 Répétez, dit le maître : 2 600 lycéens apprennent le chinois, pour quoi faire ?.
- 11.30 Feuilleton : D'autres voix.
- 12.00 Panorama (poésie ; psychologie).
- 13.40 Peintres et ateliers : l'atelier du peintre Françoise Staar.
- 14.00 Un livre, des voix : « La Tigresse », de Paul Guth.
- 14.30 Relire René Char, Feuillets d'hypnose.
- 15.00 Le compagnonnage : quand la main est esprit.
- 15.30 Musicomanie : l'Espagne musicale du chevalier Collet.
- 17.00 Le Pays d'ici, en direct d'Angers.
- 18.00 Subjectif : Agora (Marc Paillet) ; à 18 h 35, Tire ta langue...
- 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la traumatologie.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : la Roumanie, avec V. Tanase.
- 20.30 « L'Epine d'Iliaque », d'I. Yhuel. Avec M. Epin, J.-L. Philippe, J. Guigui...
- 21.30 Vocalyse : Opéra 85 (« Alceste », de Gluck ; « Ariodante », de Haendel, « Hippolyte et Aricie », de Rameau).
- 22.30 Nuits magnétiques : la Belgique.

VENDREDI 19 AVRIL

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : Ronsard, poète des amours renaissantes (et à 10 h 50 : la corne d'or ou les chèvres et l'imaginaire).
- 9.05 Matinée du temps qui change : l'Etat et les chemins de fer, dix-neuvième/vingtième siècle.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 L'école hors les murs : un coup de pouce ou les écoliers dans le Val-de-Marne.
- 11.30 Feuilleton : D'autres voix.
- 12.00 Panorama : histoire et roman ; à 12 h 45, De l'Allemagne.
- 13.40 On commence... création de danse à Grenoble.
- 14.00 Un livre, des voix : « Un sabre dans les nuages », de Marc Alfred Pellerin.
- 14.30 Sélection prix Italia : « Les amours de Jacques », de Claude Régy, d'après Diderot.
- 15.30 L'échappée belle : des Huskies et leurs hommes : aventures en traîneau à chiens.
- 17.10 Le pays d'ici, en direct d'Angers.
- 18.00 Subjectif : Agora (avec Yves-Noël Lelouvier) ; à 18 h 35, Tire ta langue...
- 19.30 Les grandes avenues de la science moderne : le palais de la Découverte.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : la Roumanie, avec V. Tanase.
- 20.30 Le grand débat : crise et avenir du syndicalisme, avec Edmond Maire, Jacques Pommatau, Alain Touraine et Michel Noblecourt.
- 21.30 Black and blue : Funky bluesy churchy, avec Maurice Cullaz.
- 22.30 Nuits magnétiques : la Belgique.

France-Musique

SAMEDI 13 AVRIL

- 2.00 Les nuits de France-Musique : nuit de la francophonie.
- 7.03 Avis de recherche : œuvres de Thierac, Goudimel, Beethoven, Daniel-Lesur.
- 9.05 Carnet de notes : en direct du festival d'Evian.
- 11.00 Moment musical.
- 12.05 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît : hexagonal.
- 13.00 Opéra : « Snegourochka », de Rimski-Korsakov par l'Orchestre lyrique et les chœurs de la RTF, dir. C. Bruck.
- 16.00 Désaccord parfait : Dvorak et le sentiment national tchèque ; vers 18 h : Concert : « Trio Dumky en mi mineur », de Dvorak, « Trio n° 1 en si mineur », de Brahms par P. Ponthier, piano, E. Balmes, violon, K. Heitz, violoncelle.
- 19.05 Les cinglés du music-hall : Tout comme Bach (2e partie).
- 20.04 Avant-Concert.
- 20.30 Concert : Sonates pour piano n° 5 en ut mineur, n° 11 en si mineur n° 19 en sol mineur, n° 20 en sol majeur, n° 23 en fa mineur, par Daniel Barenboïm.
- 22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton : « les entretiens », de Claude Rostand avec Francis Poulenc ; à 23 h 5, Club des archives : Denis Brain.

DIMANCHE 14 AVRIL

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Marcel Landowski.
- 7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
- 9.05 Cantate : BWV 67.
- 10.00 *Gustav Mahler à New-York* : la saison 1908-1909.
- 12.05 Magazine international.
- 14.04 Disques compacts (et à 16 h 15).
- 15.05 Opéra (en simultané avec FR 3) : « la Favorite », de Donizetti, par l'orchestre du conservatoire national de musique de la région Centre-Aquitaine, dir. J. Pernod.
- 17.00 Comment l'entendez-vous ? Claude Santelli — Mozart et le divin.
- 19.05 Jazz vivant : jazz au féminin.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert : trois pièces, extrait de la « Suite lyrique », de Berg : chant symphonique de Zemlinsky, Symphonie n° 1 en ut mineur, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. S. Ozawa, sol. F. Grundheber, baryton.
- 22 h 30. Les soirées de France-Musique : concert (en simultané avec Antenne 2) : « Poètes et Paysans », ouverture de Suppé ; « la Chauve-Souris », czardas ; « le Baron tzigane », ouverture ; « la Nuit à Venise », « la Chauve-Souris », duo de la montre ; « Annen polka », de J. Strauss par le nouvel orchestre philharmonique, dir. M Janowski, sol. T. Zylis-Gara, soprano, S. Jerusalem, ténor.
- 23.10 Ex libris : l'histoire de l'opéra en France ; à 1 h les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 15 AVRIL

- 2.00 Les nuits de France-Musique : André Cluytens.
- 7.10 L'imprévu : magazine de l'actualité musicale.
- 9.08 Le matin des musiciens : Peter Maxwell Davies « Constitution des formes musicales » ; œuvres de Bach, Moussorgski, Stravinski, Haendel, Chopin...
- 12.05 Le temps du jazz : feuilleton « Ellingtoniens buissonniers ».
- 12.30 Concert : Quatuor à cordes en sol majeur ; Quatuor à cordes en fa mineur, de Beethoven ; Quatuor à cordes en si bémol majeur, de Nicolai, par le Quatuor de la philharmonie de Berlin : D. Stabrawa, W. Scholefield, K. Tsuchiya, J. Diesselhorst ; vers 13 h 50 ? Les sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- 14.02 Repères contemporains : Milhaud, Varèse, Jolivet.
- 15.00 Les après-midi de France-Musique : Henry Barraud — le texte et la musique ; œuvres de Debussy, Barraud, Ravel, Enesco ; à 17 h, la discothèque d'André Marchal : œuvres de Bach, Debussy, Buxtehude, Alain, Chopin, Landino.
- 18.02 Chasseurs de son stéréo.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
- 19.15 Suite lyrique, magazine de la voix et du chant.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert (donné le 16 mars au Théâtre des Champs-Elysées) : musique classique indienne — en hommage à Alain Danielou : Ravi Shankar.
- 22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Les entretiens de Claude Rostand avec Darius Milhaud » ; à 23 h 5 Mélodies : Paul Derenne, baryton, et Henri Sauget, piano.

MARDI 16 AVRIL

- 6.00 Musique légère : œuvres de Hahn, Magne, Veneux, Offenbach....
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 9.08 Le matin des musiciens : Peter Maxwell Davies « constitution des formes musicales » — la tonalité, à la recherche de l'unité cachée ; œuvres de Mozart, Haydn, Ives, Beethoven.
- 12.05 Le temps du jazz : feuilleton « Ellingtoniens buissonniers ».
- 12.30 Concert : « Timbres, espace, mouvement » de Dutilleux, Symphonie n° 9, de Schubert par l'Orchestre national de France, dir. Lawrence Foster ; à 13 h 50 : les sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- 14.02 Repères contemporains : Toshiro Mayuzumi, Serge Lancen.
- 14.30 Les enfants d'Orphée.
- 15.00 Les après-midi de France-Musique : Henry Barraud « le texte et la musique » ; œuvres de Barraud, Ravel ; à 17 h : la discothèque d'André Marchal.
- 18.02 Acousmathèque.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
- 19.15 Premières loges : Dame Maggie Teyte, soprano lyrique interprète des airs de Berlioz, Duparc, Debussy, Ravel.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert : Concerto pour piano et orchestre n° 25 en ut majeur, de Mozart, Symphonie n° 3 en mi bémol majeur, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. C. Davis, sol. R. Lupu, piano.
- 22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton : « les entretiens » de Claude Rostand avec Darius ; à 23 h 5, Jazz-club (en direct du Petit Opportun).

MERCREDI 17 AVRIL

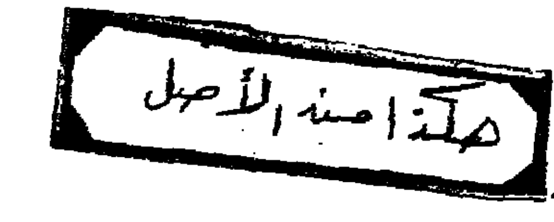
- 2.00 Les nuits de France-Musique : musique tchèque.
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 9.08 Le matin des musiciens : Peter Maxwell Davies : « constitution des formes musicales » — le nombre d'or et les principes visuels de l'architecture ; œuvres de Dunstable, Davies, Bartok, Janacek, Debussy.
- 12.05 Le temps du jazz : feuilleton : « Ellingtoniens buissonniers ».
- 12.30 Concert : œuvres de Schmitt, Hartmann ; vers 13 h 45, les sonates de Scarlatti par Scott Ross.
- 14.02 Jeunes solistes : œuvres de Arne, Barber, Wolf, Mozart par Sara Goldstein, soprano, John Skippen, piano.
- 15.00 Les après-midi de France-Musique : Henry Barraud — le texte et la musique ; œuvres de Debussy, Barraud, Britten ; à 17 h, la discothèque d'André Marchal.
- 18.02 Les chants de la terre.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ?
- 19.15 Spirales.
- 20.00 Concert (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : « les Contes d'Hoffmann », opéra fantastique en trois actes d'Offenbach par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. M. Valdes, sol. G. Quilico, M. Senechal, N. Storojew.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : Victor Hugo et le monde sonore.

JEUDI 18 AVRIL

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Benny Goodman.
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 9.08 L'oreille en colimaçon.
- 9.20 Le matin des musiciens : Peter Maxwell Davies : « constitution des formes musicales » — le contrepoint, extensions et inversions.
- 12.05 Le temps du jazz : feuilleton : « Ellingtoniens buissonniers ».
- 12.30 Concert (Semaines musicales d'Ascona) : œuvres de Hadyn, Albinoni, Hummel, Dvorak par l'Orchestre symphonique de la radio-télévision suisse italienne, dir. A. Jordan ; sol. Ludwig Guettler, trombone ; vers 13 h 50, les sonates de Scarlatti par Scott Ross.
- 14.02 Repères contemporains : œuvres électroacoustiques réalisés à l'IPEM de Gand.
- 15.00 Les après-midi de France-Musique : Henry Barraud : « le texte et la musique » ; œuvres de Berlioz, Barraud ; à 17 h, la discothèque d'André Marchal.
- 18.02 Côté jardin.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
- 19.15 Rosace : magazine de la guitare.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert : Extraits de la « Missa Pange Lingua », motets à 4 voix, à 2 et 3 voix, à 5 voix, extraits de la « Missa Gaudeamus », de Des Prez, par les chœurs du King's College de Cambridge, dir. S. Cleobury.
- 22.00 Les soirées de France-Musique : « la Création du monde » (création), de Parmegiani ; à 23 h 5, un pianiste : Charles Rosen.

VENDREDI 19 AVRIL

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Christian Ferras.
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 9.08 Le matin des musiciens : Peter Maxell Davies « constitution des formes musicales » — Cantus firmus et isorythme ; œuvres de Dunstable, Monteverdi, Bach, Walter, Byrd.
- 12.05 Le temps du jazz : feuilleton « Ellingtoniens buissonniers ».
- 12.30 Concert : (Musique de chambre) : œuvres de Fauré, Ravel, Schubert.
- 14.02 Repères contemporains : Maderna, Berthomieu, Bourdin.
- 14.30 Les enfants d'Orphée : au pays basque.
- 15.00 Verveine-Scotch : et la technologie.
- 17.00 Histoire de la musique.
- 18.02 Les chants de la terre.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
- 19.15 Les muses en dialogue.
- 20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- 20.30 Concert : Ouverture pour harmonie en ut majeur de Mendelssohn, « dialogue avec Haydn pour trois groupes orchestraux et deux pianos » de Zender. Symphonie n° 7 en la majeur de Beethoven par l'orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir.. H. Zender, sol.. G. Cramer, Y. Sugawara, pianos.
- 22.20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; à 24 h., musique traditionnelle : Baile flamenco.



هكذا صدر الأصل

La télévision de service public aux Etats-Unis : l'argent des autres

PBS s'efforce de faire rimer harmonieusement art et dollar.

LA télévision publique existe aux Etats-Unis... Elle est même l'un des fleurons du système audiovisuel au pays de « Dallas » et de « Starsky and Hutch ». Un succès souvent méconnu en France, où le discours mythique sur le « privé » a parfois tendance à ignorer les réalités. Pourtant, le réseau PBS (Public Broadcasting Service) n'échappe pas aux réorientations de l'ère reaganienne. A service public... ressources privées !

Ouvrir le dossier de la télévision de service public aux Etats-Unis, c'est mettre à découvert ses splendeurs et ses misères. Tout commence en 1952, lorsque le principe de l'attribution automatique de fréquences aux organismes éducatifs s'étend à la télévision. La FCC (Federal Communications Commission) réserve alors 242 canaux à cet effet (623 en 1970) touchant l'ensemble du territoire américain. Il faut cependant attendre 1962 pour que le Congrès adopte la loi sur l'équipement de la télévision (The ETV Facilities Act).

Aux termes de cette loi, la création de stations de télévision non commerciale doit bénéficier de subventions complémentaires provenant du gouvernement des Etats-Unis. Toutefois, en 1982, aux 530 millions de dollars émanant des collectivités locales, des fondations ou des téléspectateurs eux-mêmes, s'ajoutent seulement 172 millions mis à la disposition de la télévision par le gouvernement fédéral (le système est donc différent de la télévision publique française, qui vit de la redevance des téléspectateurs... et de la publicité).

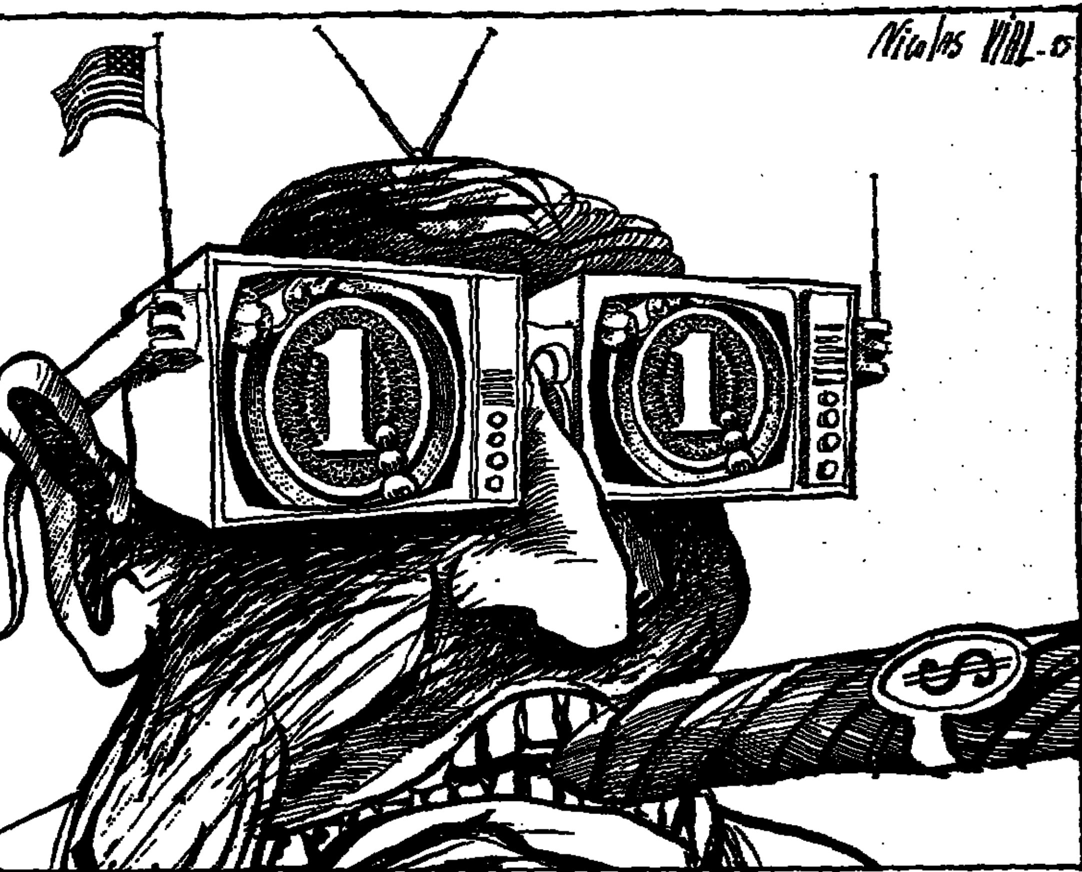
Voici qui illustre parfaitement une conception de la démocratie américaine, qui consiste à limiter autant que possible l'influence de l'Etat.

Chaîne de prestige, PBS est devenue une institution pour des millions de téléspectateurs attachés à une télévision de qualité. Au fil des ans, elle s'est imposée dans un domaine où la concurrence est vive comme un « quatrième Network », à côté des trois grands vivants de la publicité (ABC, CBS, NBC) (1).

A passer en revue quelques-unes des émissions à succès qui portent la griffe de la maison, on constate que la vocation culturelle de PBS lui permet de jouer à fond la carte de la différence. Les séries ? La chaîne en est friande. La dernière en date « The Jewel in the Crown » (« Le joyau de la couronne »), tirée du roman de Paul Scott, est une prestigieuse réalisation de facture anglaise sur l'aventure indienne. Ses quatorze épisodes ont fasciné l'Amérique (un bijou à découvrir prochainement sur TF 1).

Avec « Civilization » (une production de la BBC ayant pour sujet l'art et la pensée du monde occidental), « Nova » (l'émission scientifique hebdomadaire), « National Geographic Specials » (une remarquable mise en images du célèbre magazine), « The Living Planet » (« La planète vivante » racontée par David Attenborough) et « Cosmos » (la série la plus chère : écrite et présentée par l'astronome Carl Sagan, son budget atteint 9 millions de dollars !), PBS s'attaque à un domaine réputé traditionnellement déficitaire et redore le blason du documentaire.

On retrouve le même brio dans le fameux et déjà ancien « Sesame Street », qui donne à la télévision enfantine ses lettres de noblesse. Ce programme éducatif prend pour thème général d'enquête la rue d'un quartier où se déroulent des événements divertissants et riches d'enseignement. Il a inspiré des émissions en France. Innovation également dans le secteur de l'information : « The Mac Neil Lehrer Report » privilégie un journalisme d'investigation très prisé aux États-Unis et le « Nader Report » permet à Ralph Nader, l'avocat connu pour la défense de l'Américain moyen, de parler des problèmes des consommateurs (2).


NICOLAS VIAL

Téléspectateurs, à vos porte-monnaie !

Malgré ce brillant palmarès, la télévision de service public est en crise depuis plusieurs années. La chaîne envisage d'ailleurs de se réorienter radicalement. En effet, si les subventions fédérales ont permis jusqu'ici aux stations locales d'avoir leur propre programmation et leur propre politique de production, l'arrivée de l'équipe Reagan au pouvoir, moins sensible que celle de Carter au financement public d'une chaîne culturelle, contraint PBS à chercher de l'aide en dehors des sources habituelles. La quête de l'argent prend désormais des allures de course de fond.

PBS n'hésite pas à se tourner vers les premiers intéressés : les téléspectateurs. L'administration Reagan elle-même, en annonçant en 1981 les coupes dans les budgets culturels, encourage les particuliers à prendre le relais. Les subventions fédérales n'atteignent plus que 130 millions en 1984, soit une baisse de 25 % par rapport à 1982. Aussi une vaste campagne de *pledge* (littéralement promesse, engagement ; correspond en fait à une contribution du téléspectateur) est-elle menée en 1983. Les stations se livrent régulièrement à quelques-unes de ces acrobaties. On ne tergiverse pas : l'animateur de l'émission demande au public d'appeler immédiatement la station en s'engageant à envoyer un petit don d'un dollar ou deux. En direct, au cours de ces *pledges* les bienfaiteurs sont cités selon une fréquence proportionnelle au montant de leur contribution. Lors d'une récente campagne, un million deux cent mille personnes réagissent à l'appel lancé et 55 millions de dollars sont collectés. Ainsi se crée un nouveau type de relations entre une chaîne non commerciale et son auditoire décidé à l'aider. Un apport précieux mais insuffisant pour mener une politique de programmes ambitieuse.

Alors on fait aussi appel à des dons venant de capitaux privés. Depuis ses débuts, la télévision de service public bénéficie du mécénat culturel d'entreprise. Parmi les sociétés particulièrement généreuses : Mobil, Exxon, Ford et Polaroïd. Leurs noms sont mentionnés discrètement lors de la présentation des émissions. Exxon reconnaît que le parrainage de programmes de qualité permet à la compagnie de développer une image de marque. La prestigieuse série « Great Performances », consacrée à la danse, au théâtre et à la musique, l'aide à atteindre cet objectif. Chez Polaroïd, la route qui mène au mécénat est pavée de bonnes intentions : *« Nous avons des obligations envers les citoyens de ce pays »*, nous déclare le président de la société.

La philanthropie est-elle au goût du jour ? Peu importe... Il est de bon ton d'accorder aux « sponsors » le bénéfice moral de leur participation financière. Même si l'on sait que l'analyse des *ratings* (les taux d'écoute, établis à partir de simples sondages, sont aussi peu discutés outre-Atlantique que les cours de la Bourse) monopolise leur attention. Et ces *ratings* indiquent qu'en mars 1984 53 % des foyers américains ont regardé la chaîne environ trois heures par semaine. Ce qui représente quatre vingt-dix millions de téléspectateurs, parmi lesquels 63 % appartiennent à la catégorie des « cols bleus ». *« Des chiffres éloquents qui prouvent que le fossé séparant de l'élite la masse de la population tend à se combler »*, souligne Dennis Stanfill, le *chairman* de KCET (la station de Los Angeles).

Changer de sexe ?

Malgré des résultats encourageants, les entreprises submergées de demandes avouent que leur budget, lui, est en stagnation. *« L'avenir de la télévision de service public est en danger. »* Le cri d'alarme est lancé par ceux qui veulent changer de politique en prônant des mesures audacieuses : faut-il « ouvrir » la chaîne à la publicité ? Il y a quelques années encore, seul un petit groupe d'iconoclastes se risquaient à une telle suggestion. Etonnante évolution des esprits. Mais toutes les idées ne sont-elles pas bonnes à envisager lorsqu'il s'agit de survie ?

La pression économique prend le dessus : une expérience est tentée en 1983. Pendant plusieurs mois, des spots publicitaires font leur apparition sur les écrans de PBS. Le Congrès approuve le test sous certaines conditions (la publicité ne doit ni interrompre les programmes ni dépasser deux minutes par heure).

Les annonceurs s'engouffrent dans la brèche. Le bilan positif surprend et ébranle les convictions des onze membres de la TCAF (Commission on Alternative Financing for Public Telecommunications), une commission gouvernementale qui étudie les problèmes financiers. Mais l'expérience, qui reçoit l'appui d'une partie de l'état-major de PBS, sème l'inquiétude dans l'esprit de certains. En particulier dans celui de la CPD (Corporation for Public Broadcasting), qui distribue les subventions fédérales. Aujourd'hui, les avis sont toujours partagés et les discussions assez vives entre les intéressés. *« Accepter la publicité, c'est comme changer de sexe »*, affirme le responsable du marketing de PBS à Boston. La chaîne risque-t-elle de perdre ainsi son identité ? *« Jamais vous ne verrez « Dallas » sur PBS »*, répond catégoriquement Frank Nesbitt, vice-président de la station de Chicago.

Inquiétude aussi du côté des trois grands réseaux commerciaux (ABC, CBS et NBC), qui ne sont pas près de partager le gigantesque gâteau des recettes publicitaires. La puissance NAB (National Association of Broadcasters), qui regroupe les sociétés de télévision est bien décidée à contre-attaquer. Mais, paradoxalement, les adversaires les plus acharnés se rencontrent parmi les sponsors. En contrepartie de leurs dons, les entreprises bénéficient d'importantes déductions fiscales. Et ce système ne s'applique que dans le cadre d'une télévision non commerciale.

Pris séparément, les discours de chacun semblent en effet bâtis sur une saine logique. Le changement est évident, mais rien n'est encore joué. Il reste à définir les échéances et les potentiels. Une seule priorité : le financement. Le nerf de la guerre. Faire rimer — à bon escient — art et dollar.

DANIÈLE LEGERON.

(1) Un réseau est composé de stations locales, qui puisent dans la production nationale l'essentiel de leurs programmes. PBS comprend 304 stations locales aujourd'hui. Les plus importantes sont à New-York, Boston, Chicago, Pittsburgh, Washington D.C., San-Francisco et Los Angeles.

(2) Plusieurs productions du réseau PBS ont été sélectionnées pour la huitième Convention internationale des télévisions publiques (INPUT), à Marseille du 14 au 20 avril.

Médias du Monde

Canada : Vancouver prépare Expo 86

Ernie, le petit robot, vous attend à Vancouver... dans un an. La capitale de la Colombie britannique — fenêtre occidentale du Canada sur le Pacifique — en a fait la mascotte de son « Expo 86 », consacrée, du 2 mai au 13 octobre, aux transports et à la communication. Un slogan : *« le monde en mouvement, le monde en contact »*. Et plusieurs atouts. Premier atout : le site de l'exposition. Vancouver, entre l'Asie des nouvelles technologies et l'Amérique des idées neuves, est l'une des plus belles cités du continent nord-américain. Mer et montagne, buildings et verdure s'y mêlent avec bonheur.

Deuxième atout : le savoir-faire canadien en la matière. Montréal n'avait-il pas déjà accueilli l'exposition universelle de 1967 ? Les pouvoirs publics provinciaux et fédéraux, ainsi que la ville de Vancouver, espèrent en faire une opération bénéfique. On a chiffré l'impact économique total : 4 milliards de dollars, pour quinze millions d'entrées attendues (chaque personne devant rester en moyenne trois jours et demi). Pour l'exposition elle-même, le gouvernement fédéral alloue 145 millions de dollars, celui de la Colombie britannique 802 ; on attend 700 millions de dollars de la participation des exposants.


D.R.

Sur les bords de False Creek, le site de l'Expo 86 de Vancouver, en blanc sur cette photo-montage.

Troisième atout, le thème d'Expo 86. Les communications, transports compris, sont en plein développement. Un créneau « porteur » et attractif. Une trentaine de pays se sont engagés (les pavillons modulaires, en acier tubulaire et panneaux de bois, sortent de terre). L'expo comprendra aussi des pavillons de provinces canadiennes, de deux Etats américains proches (Washington, Oregon) et de grandes sociétés canadiennes.

Un monorail (brevet français) fera le tour du site de l'exposition (70 ha), en bordure de False Creek, une sorte de lagune qui s'enfonce dans la ville. On construit activement une ligne de métro qui transportera les visiteurs jusqu'au pavillon du Canada : un paquebot de béton et de matériaux synthétiques, à deux pas du cœur économique de Vancouver et à 1,2 km du site principal. Après l'expo, cette « Canada place » deviendra un palais des congrès.

De même, « l'Expo-centre » ne sera pas détruit : un dôme géodésique de dix-sept étages, avec trois théâtres, dont le plus grand système Omnimax du monde (une installation analogue à celle de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, voir *le Monde* daté 24-25 mars). Un film — *A freedom to move* — conçu pour l'exposition, a été tourné par le réalisateur québécois Michel Brault en quatre-vingts points du globe ; en France, c'est le TGV qui a été choisi. Etant données les performances du système Omnimax (écran hémisphérique), les sensations (fortes) sont garanties. Le pavillon du Canada abritera une autre salle, la première à être équipée du système Imax (écran plat géant) en trois dimensions.

Qu'en coûtera-t-il au visiteur ? L'entrée est prévue pour 20 dollars canadiens (140 F), avec un forfait de 30 dollars pour trois jours (210 F). Les enfants et les plus de soixante-cinq ans paieront moitié prix. Il faut y ajouter, bien sûr, l'hébergement, les distractions... et le voyage : Vancouver est à 10 000 km de Paris.

Y. A.

Grande-Bretagne : la BBC est très écoutée à l'étranger

Cent vingt millions de personnes environ écoutent les programmes internationaux de la BBC, a annoncé la chaîne britannique, qui précise avoir battu son propre record. Ses auditeurs se trouvent surtout en Inde, en Afrique orientale et au Proche-Orient.

Les émissions en trente-six langues attirent environ cent millions d'auditeurs, et le « World Service » en anglais, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, environ vingt-cinq millions d'auditeurs, dont cinq millions écoutent également les programmes internationaux, signalés par le célèbre « *This is London* ». La BBC déclare que sa dernière émission, un programme de trente minutes en pachto destiné aux réfugiés afghans, a contribué grandement à faire remonter l'indice d'écoute. Parmi les deux millions de réfugiés présents dans les camps au Pakistan, 53 % l'écoutent en effet régulièrement.

La BBC se classe au sixième rang mondial pour le nombre d'heures de diffusion, derrière les programmes internationaux de l'URSS, d'autres pays du bloc soviétique, des Etats-Unis, de la Chine et de la RFA. Elle a toujours affirmé détenir le plus fort indice d'écoute.

Pays-Bas : amélioration de la situation des quotidiens en 1984

La situation des quotidiens néerlandais s'est légèrement améliorée en 1984 par rapport à 1983 : les bénéfices se sont élevés à 9,5 % du chiffre d'affaires avant impôt contre 8,5 % l'année précédente, précise la Fédération des éditeurs de journaux (NDP) dans son rapport annuel. Cependant, le NDP n'est pas optimiste pour l'année en cours : soulignant que la moitié des quotidiens sont déficitaires, elle s'inquiète surtout de la menace d'un accroissement de la publicité à la télévision.

Le tirage total (4,47 millions d'exemplaires en moyenne quotidienne) a diminué de 0,8 % en 1984, mais le volume des annonces publicitaires a augmenté de 2,1 % par rapport à 1983, enregistrant une hausse pour la première fois en quatre ans. Selon le rapport de la NDP, il a été vendu l'année dernière 83 quotidiens pour cent ménages (contre 85 en 1983).

« Le Goût de la France »

A travers les provinces gourmandes.

C'EST le titre d'un très bel ouvrage de Jacqueline Saulnier et du photographe Robert Freson (Flammarion). Il vient d'obtenir successivement le Glenfiddich Award de l'académie du Pure-Malt Whisky et le prix des Relais et Châteaux. Il le mérite. « Le Goût de la France », ce sont de magnifiques photos à travers nos provinces gourmandes mais aussi leurs recettes.

Il m'a plu d'y trouver la photo de Michel Petit, attablé dans le décor chaleureux qui fut celui de son grand-père (Chez Benoît, 20, rue Saint-Martin. Tél. : 272-25-76), et cela m'a donné envie d'y vite aller me régaler d'un saucisson chaud suivi de l'aiguillette de bœuf braisée. C'est une des dernières rares maisons de Paris où le vin est mis en bouteille sur place.

Ils sont de plus en plus rares les bistrots où le vin est (bien) choisi par le patron. C'est là un goût de la France qui se perd, hélas !

Michel Petit sait choisir ses beaujolais, comme Michel Oliver sait, lui, découvrir des « petits » bordeaux séduisants de qualité comme de prix. Ce qui n'est pas facile.

Et puisque le nom de ce deuxième Michel me vient sous la plume (en vérité un clavier de machine à écrire !), comment ne pas signaler une fois de plus la régularité toute de gentillesse du Bistrot de Paris (33, rue de Lille. Tél. : 261-16-83), la fraîcheur et du produit et de la conception culinaire, d'une mousse de crabe frais aux courgettes, par exemple, ou du boudin de volaille aux choux croquants, les gentils desserts. Et, notez-le, à partir de la semaine prochaine le Bistrot de Paris sera ouvert les samedis soirs. Quel meilleur endroit choisir pour une petite fête point trop coûteuse, dans un cadre bien parisien ?

Je viens de rappeler les beaujolais de Benoît, les bordeaux de Michel Oliver, mais voulez-vous découvrir les vins d'Alsace ?

En voici l'occasion ; sans quitter la capitale puisqu'il s'agit de Morot-Gaudry (8, rue de la Cavalerie. Tél. : 567-06-85). On connaît et ce restaurant sur les toits et ce cuisinier de qualité. Il nous annonce, à partir du 15 avril, une quinzaine des vins d'Alsace avec deux menus dégustation (330 F vins et service compris), menus de six plats et dégustation de six vins. Le muscat 1976 de Léon Beyer accompagnant le foie de canard au muscat, un chasselas escortant la soupe de grenouilles, un gewurztraminer sur le munster, évidemment. Et puis, ce sera peut-être pour vous découverte, sur le grand dessert, le gewurztraminer « vendanges tardives » de chez Hugel. Le voilà bien le... goût de la France !

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

Cartouche Edouard VII

Cartouche est sorti de son repaire du boulevard des Filles-du-Calvaire (rassurez-vous, la maison existe toujours, animée par Mme Pocous et toujours d'excellente cuisine !), pour venir s'amuser au boulevard. Dans le cadre élégant et boisé d'un ancien restaurant-bar russe, l'ami Pocous a donc installé une partie de sa glorieuse collection d'armagnacs, amené ses petits vins amusants et son Chambéry-fraise apéritif. Et sa cuisine, enfin, de produits tous droits venus de la ferme paternelle, là-bas, au pays des magrets, du foie gras, des fromages de brebis, de la tourtière landaise. S'y ajoutent le hareng de la Baltique avec son verre d'armagnac blanc, des poissons bien préparés (lotte à la menthe et aux courgettes), un coquelet fermier, le mignon de veau au bleu des Causses et d'innombrables desserts. Comptez 200 F et plus si vous vous attardez au foie gras (chaud à la vapeur dans sa feuille de choux, c'est une merveille) ! Et notez qu'à deux pas du théâtre on vous sert, en avant-première, dès 18 h 45.

● **CARTOUCHE EDOUARD VII, 18, rue Caumartin, 75008 Paris. Tél. : 742-08-82 (fermé samedi et dimanche).**

Ma cuisine

Deux raisons de venir ici : se régaler, d'abord, réparer une injustice enfin. Car Michelin vient de rayer de son guide l'une des meilleures maisons du coin, où Alain Donnard, cuisinier de grand métier, présente une carte courte, intelligente et, de la hure d'agneau et tête de cochon en gelée de Cahors au flan d'avoine et sa crème au pralin, où plus simplement du tartare de mérou au carré d'agneau à l'ail doux, tout ici est perfection, respect de la qualité du produit, du client enfin bien reçu dans ce décor élégant. Notez le sancerre rouge en tête d'une carte des vins très honorable et comptez 250 à 300 F.

● **MA CUISINE, 18, rue Bayen, 75017 Paris. Tél. : 572-01-36 (fermé le dimanche).**

La Dariole

M. Drouelle, lui aussi, est victime du dernier Michelin. Mais là on croit deviner pourquoi ! S'il a perdu une étoile, c'est pour avoir, au rez-de-chaussée, installé un « Bistro 49 », où au déjeuner les habitués du quartier peuvent remarquablement se régaler de cuisine simple mais généreuse en un menu à 90 F !

C'est un scandale, n'est-ce-pas ?

Montons au premier étage, retrouver la carte toujours originale, de la petite friture de tête de veau au cary à la pièce de bœuf vigneronne, du saumon mariné grillé « à ma façon » au blanc de volaille aux moules safranées.

Régalez-vous. Amusez-vous avec le fameux vin bourguignon de Montrecul. Et comptez 250 F.

● **LA DARIOLE, 49, rue du Colisée, 75008 Paris. Tél. : 225-66-76 (fermé samedi et dimanche).**

L'Ange gourmand

Un seul menu à 99 F net (avec la boisson et café vous arriverez peut-être à 120 F), dans un cadre gentiment fantaisiste, avec Notre-Dame en face. Les touristes vont se régaler mais, dans le choix des cinq entrées et plats je me suis régalé également d'une salade de bœuf, du ragoût de poissons et d'un millefeuille aérien. Ma voisine avait goûté avec autant de plaisir le gâteau de foie blond, la pièce de bœuf au poivre et un fromage (avec beurre demi-sel d'Echiré s'il vous plaît) ! Bons cocktails du patron, ancien barman.

● **L'ANGE GOURMAND, 31, quai de la Tournelle, 75005 Paris. Tél. : 354-11-31 (fermé lundi midi).**

L.R.

PHILATÉLIE n° 1891

Les émissions monégasques

...prévoient, dans sa première partie de l'année, pour le mois de mai, de servir à leurs abonnés quelque trente-trois objets de collection : 19 timbres (45,50) ; 4 préos (9,57) ; 8 taxes (9,20) ; 1 feuillet de (2 × 5) 10 timbres 25,50 et 1 minibloc avec 4 timbres (10,00). Cet ensemble totalise 99,77 F, pour le premier semestre.

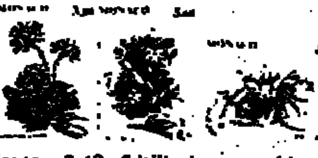
Centenaire du 1er timbre de Monaco, (voir chronique n° 1890). Maquette et gravure de Czeslaw Slania.

Série « Europa 85 » : 2,10, prince Antoine Ier (1661-1731), mélomane ; 3,00, Jean-Baptiste



Lully (1632-1687), vilonisté et compositeur. Et les deux timbres en feuillet (2 × 5) pour cinq séries, avec inscription. Dessins et gravures de Cz. Slania.

Plantes rares du parc national du Mercantour : 1,70, berardia subacaulis ; 2,10, saxifraga florulenta ; 2,40, fritillaria moggridgei ; 3,00, sempervivum allionii ; 3,60, silene cordifolia ; 4,00, primula allionii. Maquettes d'Odette Baillais. Impression hélio.

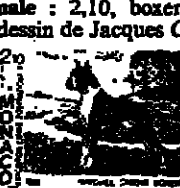


Mini-bloc perforé : avec quatre timbres, « Les quatre saisons du bibassier ou néflier du Japon », 1,00,



printemps ; 2,00, été ; 3,00, automne ; 4,00, hiver. Gravures de Georges Bétemps, d'après les dessins de Pierrette Lambert.

Exposition canine internationale : 2,10, boxer ; hélio, d'après dessin de Jacques Combert.



Série timbres-taxe : écusson stylisé (nouveau type), 0,05, 0,10, 0,15, 0,20, 0,30, 0,40, 3,00 et 5,00. Hélio. *(A suivre.)*

La série « Europa » 1985...

... célèbre l'Année européenne de la musique, par deux figures de chez nous, Adam de la Halle (ou le Bossu), né à Arras (1240-1285), auteur de motets, de rondeaux polyphoniques, et Darius Milhaud, compositeur (1892-1974), né à Aix-en-Provence. Vente générale le 29 avril (22 et 23/85).

2,10 F, bleu vif, bleu clair, noir.



3,00 F, noir, bleu vif, bleu clair.

Formats 36,50 × 22 mm. Dessins et gravure de Joseph Rajervicz. Tirages : 10 et 6 millions. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

– 27 et 28 avril, de 9 h à 18 h, au bureau temporaire, ouvert au Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. Obl. « P. J. » ;

– 27 avril, de 8 à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et à Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. Boîtes aux lettres pour « P. J. » ;

– 27 avril, de 9 à 12 h et de 14 h à 18 h, et le 28 avril, de 9 à 12 h et de 14 à 17 h, par le bureau temporaire du Palais du Conseil de l'Europe à Strasbourg (Bas-Rhin). Oblitération sans mention « P. J. ».

● Le sigle et l'emblème de la CEPT étant protégés, il est recommander de ne pas l'utiliser.

ADALBERT VITALYOS.

MAISON

A la japonaise

LE Japon fascine et déroute à la fois. Certains se réfèrent à son art ancestral, d'autres admirent son électronique de pointe. A Paris, deux nouvelles boutiques ont pris le Japon comme thème d'un mode de vie.

C'est à l'enseigne des Jardins de pierres qu'Aline Moussaoui s'est installée dans une rue calme, reliant les rues de Sèvres et du Cherche-Midi. « *Après quatre années passées au Japon,* dit-elle, *j'ai voulu recréer ici l'ambiance d'une maison japonaise. Celle-ci reste immuable. On s'y déchausse toujours à l'entrée pour fouler les tatamis et on y troque le costume à l'occidentale (porté à l'extérieur) contre le kimono.* »

Dans la boutique, faite de deux pièces en enfilade donnant sur un jardin, sont fixés aux murs des stores et des cloisons coulissantes authentiques. Sur des estrades recouvertes de tatamis (ces fins tapis de paille ne supportant pas les chaussures) est présentée de la céramique japonaise de facture très diverse : bols et assiettes (à partir de 80 F) en porcelaine bleu et blanc à décors de montagnes et de fleurs, vases de formes très pures et d'anciennes jarres à thé en céramique noire ou brune, de 700 F à 5 000 F.

Aline Moussaoui a rapporté du Japon quelques meubles anciens : des *tansu,* commodes aux ferrures plus ou moins ouvragées ; un *hibachi,* table basse-brasero à piètement à petits tiroirs et foyer central en cuivre (10 000 F). En vitrine, un curieux miroir de geisha voisine avec des obis, larges ceintures de soie ornées de fleurs aux tons frais.

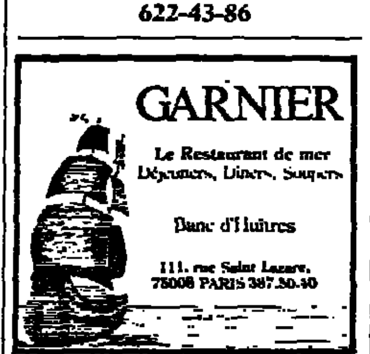
Tout près de la place Pereire, une boutique apporte un autre aspect du Japon. Kakemono est son nom, emprunté à ces panneaux muraux anciens, en soie peinte de paysages. Marie Lasseur, férue d'art d'Extrême-Orient, en expose une paire, ainsi qu'un coffre coréen à abattant cachant des petits tiroirs. La marqueterie japonaise est représentée par une écritoire ancienne faite de deux tout petits coffres à tiroirs reliés par une planchette repliable (6 800 F), et par un coffret, datant des années 30, à grands dessins marquetés de bois clairs.

En pénétrant dans la boutique, l'étonnement vient de l'éclat des compositions florales qui jaillissent de toutes parts. Jacques Barraine en est l'auteur. Pratiquant l'art floral japonais (et pas seulement l'ikebana), il mêle des feuillages exotiques, des arums (parfois africains, rares à Paris) et d'autres fleurs, en bouquets construits selon la forme de ses coupes, potiches ou poteries. Mais on peut, aussi, lui apporter son propre vase pour qu'il y compose un décor à la japonaise.

JANY AUJAME.

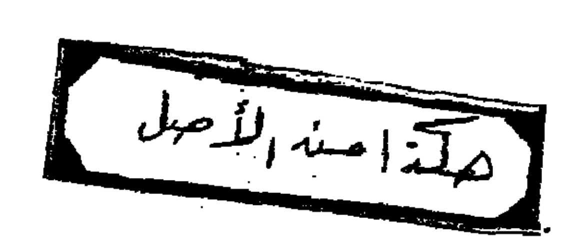
● **Jardins de pierres, 10, rue Mayet, 75006 Paris. Tél. : 783-99-06.**

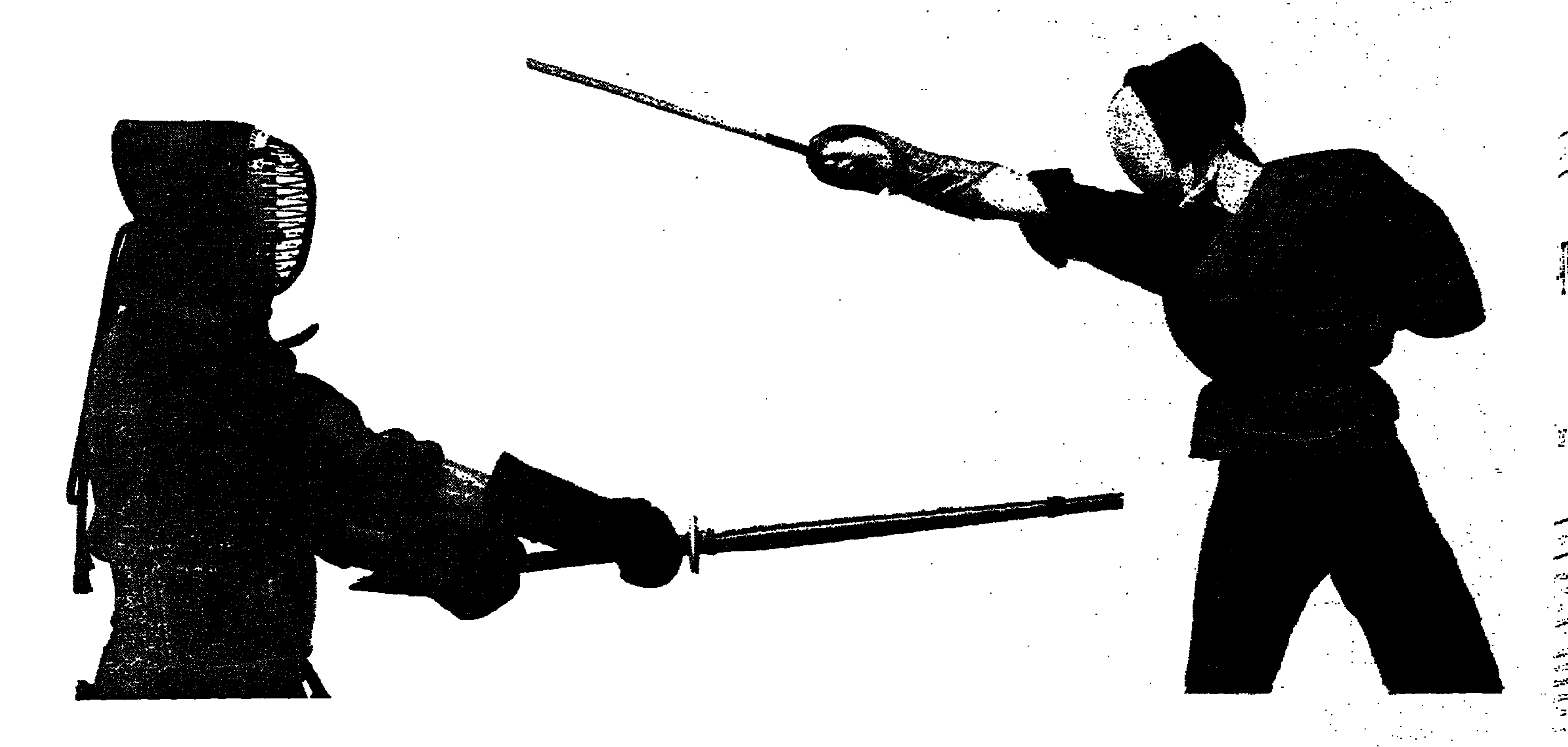
● **Kakemono, 160, rue de Courcelles, 75017 Paris. Tél. : 764-03-60.**











Coups de canne et de kendo

Art martial à la française et à la japonaise.

C'EST une querelle déjà ancienne qui rebondit régulièrement avec le développement de la pratique sportive. Entre les disciplines de combat « bien de chez nous » et les arts martiaux « made in Japan », c'est toujours la même question de suprématie. « *Dans ce domaine nous n'avons rien à envier aux autres nations* », affirment les tenants des arts martiaux hexagonaux. Et, de fait, il existe comme un air de famille entre le judo et la lutte bretonne, le karaté et la boxe française, le bâton et le jodo (voie du bâton en japonais), etc.

La canne, sport de combat typiquement national, et le kendo (la voie de l'épée) constituent l'un de ces couples de disciplines sœurs ennemies. Toutes deux sont, en effet, des dérivés de l'escrime ; la première s'apparentant à l'art de manier l'épée, le second constituant un ersatz du sabre. L'une se pratique avec une badine de 95 centimètres, en châtaignier, noisetier ou frêne ; le second avec un sabre en lattes de bambou (Shinai).

Kendo et canne tirent également leurs origines des temps anciens, même si leurs règles actuelles n'ont été codifiées que dans les cent dernières années. Mais si le kendo descend en droite ligne des combats au sabre traditionnel (katana) des samouraïs et se trouve ainsi l'héritier de grandes et nobles traditions, la canne, elle, arme de défense des modestes, est l'épée du pauvre.

L'un et l'autre n'ont pas traversé les ans de la même façon. Si la canne connut surtout ses heures de gloire au dix-neuvième siècle, où elle faisait partie de la tenue vestimentaire, elle tomba ensuite presque dans l'oubli pour ressusciter – cette fois comme sport – grâce à quelques mordus, il y a une dizaine d'années. Le kendo, lui, a été transmis de génération en génération dans l'archipel nippon, où il compte vingt-trois millions de licenciés.

Le sabre a toujours constitué un symbole de richesse et de puissance pour les Japonais, mais le succès du kendo s'explique surtout par son apport spirituel. « *Le kendo est un art martial par excellence* », explique Jean-Pierre Reniez, kendoka cinquième dan et l'un des responsables du kendo au sein de la FFJDA (Fédération française de judo et disciplines associées), qui ajoute : « *C'est à la fois un sport et une discipline spirituelle. Exercé dans un cadre traditionnel rigide* (chaque leçon, par exemple, se termine par le salut devant le Shinza, lieu sacré du dojo), *il a pour philosophie l'acquisition de la plénitude de ses moyens et la maîtrise de soi.* »

La canne est loin de pouvoir se flatter de conduire à une telle élévation spirituelle. Certes, elle a ses principes moraux (la loyauté, le courage, l'absence de violence), que Maurice Sarry, le grand maître parisien, résume ainsi : « *Nous cherchons à pratiquer selon les règles du dix-neuvième siècle.* » Mais on ne peut lui attribuer plus de valeur éducative que n'importe quel autre sport. D'autant plus que sa finalité – toucher l'adversaire plus souvent qu'il ne vous touche, dans un temps donné – ressort principalement de l'esprit de compétition.

La forme des combats, le déroulement des assauts et les qualités requises sont également bien différentes entre canne et kendo, même s'il existe une grande similitude entre les tenues des combattants et les protections qu'ils revêtent : pantalon, gants, veste et casque matelassés pour la canne ; imposante armure (dogu) sur une veste (bleu nuit) et une jupe-culotte, plus un casque, pour les kendokas. De plus, les deux disciplines ont le même objectif : toucher, avec son « arme », une des zones autorisées sur l'adversaire.

Mais le rapprochement s'arrête là, car l'emplacement de ces zones et la manière de porter les coups divergent. A la canne, on peut frapper la tête (haut et côtés), les flancs, la poitrine et les tibias, alors qu'au kendo on vise le haut de la tête, le ventre, le poignet et la gorge, c'est-à-dire partout où un coup peut soit être mortel, soit mettre hors de combat. Quant aux coups, les adeptes de la canne doivent les porter avec le tiers supérieur de la baguette, à l'issue d'un mouvement complet d'extension du bras ; ceux du kendo doivent les donner avec ce qui est censé être le tranchant (figuré sur le shinai par un fil tendu) ou la pointe du sabre.

L'art de se déplacer et d'attaquer différencie aussi fortement les deux disciplines. Ainsi un engagement de canne ressemble à un duel de film de cape et d'épée (Alexandre Dumas père étudia d'ailleurs la canne). Sans cesse en mouvement, à l'intérieur d'un cercle ou d'un carré, les tireurs dansent l'un autour de l'autre une sorte de ballet, uniquement rythmé par les chocs secs des bois qui se touchent, et au cours duquel feintes, sauts, flexions, voltes et changements de main s'enchaînent à une impressionnante vitesse.

Rien de semblable dans le kendo, où la bataille fait d'abordage dans les têtes avant de se conclure en un assaut furieux où les combattants se ruent l'un sur l'autre, mêlant attaques et parades. C'est le moment où l'on joue sa vie dans un engagement total du corps et de l'esprit qui réclame une grande énergie et une parfaite confiance en ses moyens. Alors que le tireur de canne gagne à force de souplesse, de résistance physique et d'inspiration tactique, le kendoka triomphe par son courage, son expérience, son sens de l'anticipation, et construit sa victoire avant même de frapper. Quant à ses déplacements, ils sont rationnels, naturels et scientifiques.

Ainsi, bien qu'ayant plusieurs points communs, la canne et le kendo ne se ressemblent guère. Ce qui les différencie surtout, c'est plus l'esprit et la finalité que des éléments concrets. D'un côté, un sport où l'on veut s'imposer aux autres. De l'autre, une école de développement physique et mental. Entre les deux, la fluctuante frontière qui sépare les sports des arts martiaux.

PATRICK DESAVIE.

● Les sixièmes championnats du monde de kendo auront lieu les 13 et 14 avril, à partir de 8 h 30, au stade Pierre-de-Coubertin, avenue Dode-de-la-Brunerie, 75016 Paris.

Le championnat par équipes se déroulera samedi, le championnat individuel dimanche. Les compétitions alterneront avec diverses démonstrations. Le lundi 15 : tournois mondiaux par grades et examens de dan.

Kendo

Les divers éléments de l'équipement d'un kendoka sont, le plus souvent, prêtés par les clubs aux débutants. La veste, en coton, et le pantalon sont d'un prix raisonnable (100 à 150 francs). L'ensemble des protections avec le men (casque composé d'une grille de fer, prolongé par des protections pour les épaules et pour la gorge), le do (cuirasse de protection faite de bambous recouverts de cuir laqué), le tare (protections pour les hanches et l'abdomen) et les kotes (gants épais pour protéger les mains et l'avant-bras), peuvent coûter de 700 à 5 000 francs.

● **Fédération française de judo et disciplines associées, 43, rue des Plantes, 75014 Paris, tél. (1) 542-80-90.**

Canne

Le masque est assez semblable à celui de l'escrime, avec, toutefois, une protection pour la nuque. Une toile rembourrée recouvre le dos de la main. Des protège-tibias et une coquille peuvent être rajoutés. Le pantalon et la tunique sont en grosse toile de coton de couleurs vives. L'ensemble de l'équipement coûte un peu plus de 1 000 francs.

● **Comité national de canne et de bâton, 25, boulevard des Italiens, 75002 Paris, tél. (1) 742-82-27.**



PHOTOS GILLES RIGOULET